


ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.



COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.



MM. Le baron DE GERLACHE, Président.

GACHARD, Secrétaire et Trésorier.

Le chanoine DE RAM.

Le chanoine DE SMET.

DU MORTIER.

BORMANS.

BORNET.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PH.D. THESIS

BY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS
BY

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG,

RECUELLIS

ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

Le Baron De Reiffenberg.

TOME VI.



BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1854.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEUXIÈME DIVISION.



LÉGENDES HISTORICO-POÉTIQUES.



DEPARTMENT OF THE ARMY

THE ARMY HISTORIC-PRESENT

LE
CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON.

LE
CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON,

POÈME HISTORIQUE,

PUBLICATION COMMENCÉE PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG

ET ACHÉVÉE PAR

M. A. BORGNET.

TOME III.

AVIS.

Le désir que nous avons de donner au public la dernière partie de cet ouvrage, qui est attendue depuis si longtemps, nous engage à la publier sans le *Glossaire*. Ce dernier travail, dont la rédaction et l'impression ont offert d'assez grandes difficultés, sera donné au public dans le plus court délai possible.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1854.

INTRODUCTION.

Ce volume contient la fin de l'épopée dont M. le baron de Reiffenberg avait entrepris la publication. Une mort prématurée est venue arrêter l'éditeur au milieu d'un travail auquel il se donnait presque tout entier depuis plusieurs années, et qu'il avait abordé avec une sollicitude toute particulière. Mes collègues de la Commission d'histoire ont cru que l'achèvement de l'œuvre incombait au successeur de celui qui l'avait commencée. Plus occupé, jusqu'alors, d'étudier le caractère de nos institutions que d'approfondir la linguistique du moyen âge, je sentais parfaitement mon insuffisance. Néanmoins, malgré les difficultés que je trouvais à continuer dignement le travail d'un savant dont les connaissances étaient si variées et si étendues, je n'ai pas cru qu'il m'appartînt de décliner cette mission. Si je ne la remplis pas avec le succès qu'attendent peut-être ceux de qui je la tiens, je pourrai du moins me rendre cette justice, que j'aurai fait ce qui dépendait de moi, pour répondre à une confiance qui m'honore.

Une question à examiner se présente d'abord : quel est l'auteur de cette épopée ¹, qui comprend la plus grande partie du cycle de la pre-

¹ Je me sers de cette expression à défaut d'autre, et je partage assez l'opinion professée par Amaury Duval, dans l'*Histoire littéraire de la France*, vol. XIX, p. 626.

mière croisade ¹, et qui porte sur des faits auxquels d'autres, avant et après lui, ont consacré plusieurs poèmes?

C'est en publiant, en 1836, le VI^e volume ² de son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* que M. de Reiffenberg eut, pour la première fois, occasion de s'expliquer à ce sujet. Il croyait alors que l'œuvre avait été commencée par un *certain Renaut*, et achevée par un autre trouvère du nom de *Graindor de Douai*. Ce renseignement, que semble lui avoir fourni un travail d'Amaury Duval ³, se trouvait déjà dans un *Discours* composé par Daunou douze ans auparavant ⁴, et ce dernier l'avait lui-même puisé dans un ouvrage publié par Roquefort en 1815 ⁵.

M. de Reiffenberg fit paraître, en 1838, le second volume de la *Chronique rimée* de Philippe Mouskés, et, dans l'introduction ⁶ placée par lui en tête de ce volume, il reproduisit son opinion, en termes encore plus précis, puisqu'il faisait la part de chacun des trouvères : à Renaut, le *Chevalier au Cygne*; à Graindor de Douai, *Godefroid de Bouillon*. Cependant, éclairé par des extraits que venait de publier M. Francisque Michel, il ajoutait : « De ce roman, composé d'environ 30,000 vers, » Roquefort et M. Amaury Duval disent qu'on ne connaît que deux » manuscrits, qui diffèrent beaucoup entre eux... M. Francisque Michel » en cite un de la Bibliothèque royale. Il en existe un autre à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles ⁷, qui, à en juger par les extraits » de M. Francisque Michel, est complètement distinct du sien. Il y aurait » donc plus d'une rédaction en vers de la légende du Chevalier au

¹ Voir à ce sujet ce que dit, notamment, M. Paulin Paris, dans son Introduction de la *Chanson d'Antioche*, pp. LI et LIV.

² Page 9, note 2.

³ *Histoire littéraire de la France*, vol. XVIII, p. 773.

⁴ *Ib.*, vol. XVI, p. 232.

⁵ *État de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*, p. 162. Déjà, en 1808, quand il publia le vol. II de son *Glossaire de la langue romane*, Roquefort avait signalé *Renax* ou *Renaut*.

⁶ Page XLI.

⁷ C'est précisément celui qui, plus tard, fut publié par M. de Reiffenberg.

» Cygne. Laquelle est celle de Graindor? La nôtre, sans doute, si l'on
» s'en rapporte au langage. Celle-ci, où le merveilleux est plus sobre-
» ment employé, nous paraît par cela même la plus ancienne. »

Ainsi M. de Reiffenberg regardait encore à cette époque Renaut et Graindor de Douai, comme les auteurs du poème dont il devait un jour être l'éditeur.

En 1845, M. Paulin Paris publia le VI^e volume des *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, et y inséra un long article relatif aux chansons de geste sur le Chevalier au Cygne¹. Après cette publication, il n'était plus possible à M. de Reiffenberg de persister dans son opinion. Aussi quand, l'année suivante, parut le premier volume de son poème, il n'hésita pas à reconnaître que l'auteur « n'en pouvait être confondu avec » Renaut ni avec Graindor de Douai, attendu que son œuvre était totalement différente des leurs par l'exécution comme par l'étendue². »

Deux ans après fut publié le II^e volume, qui comprend la première partie du *Godefroid de Bouillon*. Alors déjà on annonçait que M. Paulin Paris avait mis sous presse la *Chanson d'Antioche*, qui, en effet, ne tarda pas à paraître. Dans cet état de choses, M. de Reiffenberg ne pouvait que remettre son jugement définitif à l'époque où il publierait la dernière partie du poème. Tel fut aussi le parti qu'il adopta³.

Depuis lors, quelle opinion s'était-elle faite? C'est ce qu'il ne m'a pas été permis de découvrir, puisque la Commission d'histoire n'a retrouvé aucune note de lui à ce sujet.

Dans tous les cas, la publication de la *Chanson d'Antioche*⁴, en faisant connaître le texte de Graindor de Douai, a décidément mis ce trouvère

¹ Page 168.

² *Introduction*, p. LXXXIV.

³ *Introduction*, p. x.

⁴ *La Chanson d'Antioche, composée au commencement du XII^e siècle par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douay. Publiée pour la première fois par Paulin Paris. Techener, Paris, 1848, 2 vol. in-12.*

hors de cause, dans le débat relatif à l'auteur du poème édité par M. de Reiffenberg. Je n'ai pas à examiner si Graindor, qui se donne pour rénovateur d'un texte plus ancien, œuvre d'un pèlerin flamand ¹ du nom de Richard, n'a pas pu rajeunir encore quelque autre branche du cycle de la première croisade. Il me suffit de savoir que non-seulement il n'a pas composé la partie du poème de *Godefroid de Bouillon* répondant au sujet traité dans la *Chanson d'Antioche*, mais qu'il n'a pas même pu composer les autres. Je trouve la preuve du premier de ces deux points dans la comparaison que j'établis plus loin; celle du second, dans la différence du style et des procédés employés par l'un et par l'autre trouvère, et surtout dans l'impossibilité de voir en Graindor, écrivain du commencement du XIII^e siècle ², l'auteur d'un poème qui, comme je le démontrerai, est postérieur d'un siècle entier.

Reste le trouvère du nom de Renaut, cité par M. de Reiffenberg sur la foi des savants dont j'ai parlé plus haut. L'abbé de La Rue, qui s'est également occupé de Renaut ³, prétend qu'il est né dans le Bessin; selon M. Paulin Paris ⁴, c'est un moine de l'abbaye de St-Trond, qui écrivit à la fin du XII^e siècle.

A mon avis, cette dernière opinion est bien établie, et voici à quel résultat elle me semble conduire.

On a dû remarquer la place importante qu'occupe, dans le *Chevalier au Cygne*, l'abbé Gérard de St-Trond ⁵; c'est lui qui amène à Bouillon Cornumarant, fils de Corbadas, roi de Jérusalem; Cornumarant dont il a fait la connaissance dans un voyage d'outre-mer, et qui est venu en

¹ M. Paulin Paris consacre un paragraphe de son *Introduction* à déterminer la patrie de Richard le Pèlerin, et se prononce en faveur de la Flandre. (*Chanson d'Antioche*, Introd., pp. XLIV et suiv.)

² *Chanson d'Antioche*, Introduction, p. XLIX.

³ *Trouvères normands*, vol. III, p. 213.

⁴ *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, vol. VI, pp. 172, 189 et 192.

⁵ Voir notamment les vers 3156, 3177, 3196, 3246, 3307, 3355, 3372 et 3421.

INTRODUCTION.

v

Europe pour assassiner Godefroid. On a dû remarquer encore le nom de *Marc de Sainteron*¹ donné à l'homme que la vieille Matabrune avait chargé de noyer les enfants de Béatrix et d'Oriant. Ces circonstances ont leur signification. Isolées d'autres éléments d'appréciation, elles attirent naturellement l'attention sur Renaut, qui était moine de S^t-Trond, et qui est connu comme ayant mis en vers la légende du Chevalier au Cygne. Mais le langage de notre poème², et d'autres indices que je signalerai plus tard, ne permettant pas d'en attribuer la paternité à un écrivain du XII^e siècle, comme l'était Renaut, il faut en conclure que très-probablement nous avons sous les yeux le remaniement d'une œuvre plus ancienne, quelque chose de semblable au travail fait par Graindor d'après le texte de Richard le Pèlerin.

Que le cycle de la première croisade ait été un sujet de prédilection pour un nombre considérable de trouvères, c'est ce dont il n'est plus permis de douter, depuis que l'on a exploré avec plus de soin les grands dépôts d'archives. Fussions-nous privés du résultat de ces recherches, il nous resterait l'assertion même de ces trouvères. Ainsi, pour le *Chevalier au Cygne* en particulier, que lit-on dans le poème de Bauduin de Sebourg? Le bâtard de Bouillon, dit le poète,

Fu estrais du chisne
Dont *pluisour* jongléours vos ont dit le rachine.

(Ch. XXIV, v. 1445.)

Notre trouvère n'est pas moins précis en ce qui concerne la légende

¹ Vers 598.

² Si la comparaison ne peut être établie entre notre poème et celui qui fut composé par Renaut, on a de ce trouvère une œuvre : le *Lai d'Ignaurès*, qui suffit pour établir son antériorité sur l'auteur de *Godefroid de Bouillon*. Dès 1859, M. Arthur Dinaux avait fait remarquer l'impossibilité d'attribuer notre poème à Renaut, tout en admettant comme possible la paternité de Graindor. *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*, etc., vol. II, p. 161.

même de Godefroid de Bouillon, et voici cinq vers du couplet qui clôt la première partie de son œuvre :

Seigneur, or, escoutés une istore vaillant
 De la vraie cronicque Godefroy le poissant,
 Qui rimée a estet et mise en ung roïmant.
 Il sont et ont estet *maint jongléurs* ¹ poissant
 Qui vous en ont canté assés et bien avant;
 Mais

(V. 18755-18758).

Quelques-unes de ces œuvres sont originales; la plupart ne font que donner une nouvelle forme à un travail ancien, et se contentent d'en rajeunir le style, comme a fait Graindor; plus souvent elles n'en conservent que les idées principales, amplifiant, dénaturant le thème primitif, comme semble avoir fait notre trouvère.

M. Paulin Paris a analysé ² un poème inédit, dont le langage, s'il faut en juger par quelques fragments, se rapproche beaucoup de celui du poème édité par M. de Reiffenberg; l'auteur allègue l'autorité de *Rainsnaus* ou Renaut ³, qui, sans doute, lui aura servi de patron. Notre trouvère est moins précis. Toutefois, on y rencontre fréquemment les expressions : *Ce trouvons-nous lisant*, *ce prueve ly escrit*, *ce dist l'auctorités*, *ce nous dist ly romans* ⁴, etc. Si elles n'indiquent pas la source où le poète a puisé, au moins elles semblent attester l'existence d'une œuvre anté-

¹ Dans ce passage et dans le précédent, le mot *jongleur* désigne celui même qui compose. S'il est vrai, comme le prétend Amaury Duval (*Histoire littéraire de la France*, vol. XVIII, p. 700), que l'expression n'eut un tel sens qu'à dater du commencement du XIV^e siècle, ce serait un motif de plus à l'appui de mon système sur l'âge du *Godefroid de Bouillon*. Roquefort ne fait même pas cette distinction, et il croit que « la dénomination de jongleur a été donnée indifféremment aux *trouvères*, *chanteres* et *contéors*. » *Glossaire de la langue romane*, v. JONGLÉOR.

² *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, vol. VI, p. 224.

³ *Ibid.*, *ibid.*, p. 226.

⁴ Voir notamment les vers 27, 1887, 1891, 2285, 3150, 3228, 3450, 3470, 3476, 5707, 10584, 20791, 22789, 22792, 23014, 24032 et 24268.

rieure qui lui a servi de modèle; et je me demande pourquoi cette œuvre ne serait pas celle de Renaut, fonds commun exploité par lui, par le trouvère que M. Paulin Paris a analysé, et probablement par bien d'autres encore ¹. Le poème du moine de S^t-Trond n'a pu échapper au sort de la plupart des productions littéraires de son époque.

Cette explication admise, on comprend la présence de quelques expressions, déjà vieilles à cette époque, et qui apparaissent de loin en loin; *coisir*, apercevoir; *reter*, accuser; *luès*, aussitôt; *maint*, reste; *carer*, manquer, *envis*, malgré soi; etc. Évidemment, ce sont là des vestiges oubliés d'une rédaction primitive. On comprend encore le rôle assigné à l'abbaye de S^t-Trond. Selon l'usage général, le rénovateur, conservant les principaux traits de l'œuvre de son prédécesseur, y aura maintenu ce que le patriotisme monacal de Renaut, et peut-être aussi son désir de plaire à une famille puissante, avaient introduit dans l'ouvrage. De 1145 à 1155, S^t-Trond eut, en effet, pour abbé un *Gérard*, frère du comte de Duras, avoué du monastère, qui mourut en 1174 ², c'est-à-dire, peu d'années avant l'époque où Renaut écrivit, selon la conjecture de M. Paulin Paris ³.

En tout cas, je crois que M. de Reiffenberg a eu parfaitement raison d'abandonner son premier système, et de reconnaître la nécessité de faire deux personnages différents de Renaut et du trouvère dont il entreprenait de publier l'œuvre.

Quant à Grégoire Béchade ou Bechada, dont il a également cité le nom ⁴, sans prétendre toutefois lui attribuer le poème, je juge inutile

¹ Je citerai, entre autres, l'auteur du poème contenu dans le manuscrit analysé par M. Arthur Dinaux (*Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France*, etc., vol. II, p. 162). La date de ce poème est connue: c'est celle de 1268. Que l'on compare les extraits donnés par M. Dinaux avec notre texte, et on restera convaincu qu'ils sont d'une époque antérieure.

² L'histoire de son administration se trouve dans une chronique publiée tout récemment: *Monumenta Germaniae historica. Scriptorum*, vol. X, p. 342-344.

³ *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, vol. VI, p. 192.

⁴ *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. xi.

de débattre ses titres. Il est antérieur d'un siècle à Renaut; et d'ailleurs on ne peut supposer qu'il ait écrit dans la langue d'oïl, lui qui était d'une province de la langue d'oc ¹.

En définitive, demandera-t-on, quel est l'auteur de cette longue épopée? Je n'ai pas, je le confesse, de réponse satisfaisante à faire à cette question. Nous ne voyons pas ici, comme dans la *Chanson d'Antioche*, un trouvère qui se fait connaître dès le début de son œuvre ², et qui pousse la délicatesse jusqu'à indiquer le poète dont il est le rénovateur ³. Dans les 35,180 vers dont se compose la publication entreprise par M. De Reiffenberg, pas une indication, si faible qu'elle soit, qui vienne en aide à l'éditeur dérouté ni qui autorise la moindre conjecture. L'auteur du poème de *Godefroid de Bouillon* restera donc très-probablement ignoré, comme le sont également aujourd'hui, à défaut d'indications fournies par eux, les auteurs d'autres chansons de geste; telles que *Richard-sans-Paour*, *le Saint-Graal*, *Paris la Duchesse*, *Flore et Blanceflor*, etc., etc. Tout au plus est-il permis d'indiquer sa patrie; encore ne le peut-on faire avec une rigoureuse précision.

A cet égard, je vois peu de chose à ajouter aux observations de mon prédécesseur. Après avoir établi l'unité de la composition; par l'uniformité de langage et de style, jointe aux données que fournit le premier couplet de cette œuvre étendue, il dit: « L'auteur appartient évidemment » à la partie gallicane de la Belgique ancienne ou même moderne..... » Mais son copiste est plus récent; il doit être de la fin du XIV^e siècle, » car il se sert de cette grosse bâtarde employée principalement pour » les livres copiés du temps de Philippe le Bon. L'orthographe et les » *lapsus calami* de ce copiste trahissent un flamand ⁴. »

¹ *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, vol. VI, p. 181. *Chanson d'Antioche*, Introduction, p. xli.

² Ch. I, v. 10.

³ Ch. VIII, v. 1215.

⁴ *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. lxxxiii.

La main d'un copiste flamand se trahit par la manière d'écrire certains mots, tels que *élaes* pour hélas, *riere* pour rire, *partier* pour partir, *oeuvre* pour ouvre, *tiere* pour tire, *cuieren* pour cuire, *priès* pour pris, *siere* pour sire, etc.

Quant à la patrie du trouvère, l'opinion de mon prédécesseur s'appuierait, à défaut d'autres preuves, sur les noms de populations et de localités qui, pour la plupart, appartiennent aux provinces indiquées par lui. J'ai déjà signalé le rôle assigné à l'abbaye de St-Trond. Je rappellerai ici celui que joue la ville de Lille, désignée assez clairement par Lillefort. J'ajouterai que le poète, quand il a une énumération à faire, trouve constamment sous sa plume les noms de populations belges; on peut s'en assurer, en examinant la large place qu'elles occupent dans la table. Le roi des *Taffurs* est un personnage qu'il affectionne et qu'il met fréquemment en scène. Quel est l'individu qu'il affuble en dernier lieu de cette dignité? C'est un Lillois: *Grant Gourmant* (v. 29601). Quand il en a trouvé l'occasion, quelle patrie a-t-il assignée aux prédécesseurs de ce respectable chef? St-Quentin (v. 29545), la Hollande (v. 20745), et Liège (v. 16707).

A cet égard, on peut même, je crois, être encore plus précis que ne l'a été M. de Reiffenberg. La langue que parle notre trouvère ne me paraît pas être celle qui se parlait dans les pays de Liège et de Namur, mais bien dans le Hainaut, le Tournaisis et la Flandre française. Elle se distingue du namurois et du liégeois par la substitution du *k* au *ch* dans les mots, tels que *kéu* pour *chéu*, tombé; *akater* pour acheter; *koukier* pour coucher; *kar* pour char; *akiever* pour achever, etc. J'y remarque aussi l'usage du mot *feux* pour fils, et la suffixe *n* ajoutée au substantif que précède *vo*, adjectif possessif. Tout cela indique un habitant du Hainaut ou des districts voisins, et je citerai le vers 2152 qui est du montois moderne, ou peu s'en faut :

Et vous, roy, venés vir oussy vo n'engénrée.

La conjecture n'a rien d'in vraisemblable. On sait que le Hainaut partage, avec la Flandre, l'Artois et le Cambrésis, l'honneur d'avoir été, du XI^e au XV^e siècle, le centre d'un mouvement littéraire dont l'importance est attestée par les nombreux poètes qu'il a produits, et reconnue par les savants qui ont fait de l'histoire de la littérature française au moyen âge l'objet de leurs études ¹.

Tout en se réservant de motiver son opinion, M. de Reiffenberg avait déjà eu l'occasion de s'expliquer sur l'âge du poème; *l'auteur, dit-il, doit avoir écrit durant la seconde moitié du XIII^e siècle* ². Le seul passage qu'il ait cité à l'appui de son système est celui où, dans la description qu'il fait de la tente de Corbarant, le poète dit :

Et sy est ly histoire d'Alixandre le Grant,
Et ly veu dou Paon, et ly mot ensievant,
Escript en sarrasin et apriès en romant.

(V. 7286-7288.)

Ce passage assigne à *Godefroid de Bouillon* une date nécessairement postérieure à celle des deux poèmes qui viennent d'être cités, et dont le plus récent est en effet de la seconde moitié du XIII^e siècle, puisqu'il est dédié par Jacques de Longuyon à Thibaut II, comte de Bar, mort vers 1280 ³.

Au fragment cité par M. de Reiffenberg, j'en ajouterai deux autres :

¹ P. Auguis, *Les poètes français depuis le XII^e siècle jusqu'à Malherbe*, vol. I, p. 379. Les titres de ces provinces sont énumérés dans l'*Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*, par M. Van Hasselt. *Mémoires (couronnés) de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, vol. XIII. V., notamment p. 155.

² *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. LXXXIII.

³ Je me sers d'expressions approximatives, car je trouve la date de 1277 dans Fr. de Rosières (*Stemmatum Lotharingiae ac Bari Ducum libri septem*, fol. 419 r^o), et trois autres dates dans dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, vol. II), 1296 ou 1297, p. 535, et 1287 à la table, v^o Thibaut II, comte de Bar. La date de 1296 ou 1297 a été adoptée par les éditeurs de l'*Art de vérifier les dates*, 1^{re} partie, vol. XIII, p. 437.

d'abord celui qui suit immédiatement une harangue belliqueuse débitée par Pierre l'Ermite sous les murs d'Antioche :

Dieux ! dient crestien, véchy boin jacopin,
Bien nous scet praicier au soir et au matin.

(V. 6867 et 6868.)

Puis cet autre où Godefroid de Bouillon, après sa romanesque entrevue avec Florie, revient au camp des chrétiens déguisé en cordelier :

A loy de cordelier a le priesse partie,
Bien sambloit chevalier, quant la robe ot viestie.

(V. 15878 et 15879.)

L'institution des jacobins ou cordeliers n'ayant eu lieu qu'en 1225, on ne peut, à coup sûr, reporter le poëme à une époque antérieure à celle que M. de Reiffenberg a admise.

Mais, en lui assignant la seconde moitié du XIII^e siècle, on l'a, je crois, fait plus ancien qu'il ne l'est réellement. Je citerai d'abord le vers 22803 :

Jusqu'à temps saint Loys dure nostre cançon.

Et les vers 26327 et 26328, où le trouvère, toujours à propos de sa cançon, dit :

Oncques telle ne fu ditte ne recordée,
Jusqu'au temps saint Loys, qui a l'âme sauvée.

A ces deux passages, qui prouvent que le poëme de *Godefroid de Bouillon* a été composé après 1270, époque de la mort de saint Louis, j'en ajouterai un troisième qui le montre postérieur encore à la prise de St-Jean-d'Acre, en 1291 ; c'est celui où se trouve rapportée une prétendue prédiction de Mahomet, qui fait clairement allusion à l'expul-

sion définitive des chrétiens de la Palestine. Le prophète est censé avoir dit :

Uns temps venra
Que cil delà le mer passeroient deçà,
Et qu'il seroit uns roys c'une dame porta,
Qui l'ost delà le mer par force destruira,
Et çou c'on ot conquis *trestout reconquerra*.

(V. 6936-6940.)

Ce n'est pas tout, et d'autres circonstances tendent à rapprocher de nous encore davantage l'œuvre de notre trouvère.

Il y a d'abord l'emploi du mot *artillerie*, qui revient très-fréquemment, comme à cet endroit où, parlant de la tour David à Jérusalem, le poète dit :

Bien pourvêue fu de boine artillerie.

(V. 21095.)

Je n'ignore pas que, primitivement, cette expression fut appliquée à autre chose qu'aux armes à feu. Néanmoins je crois qu'elle ne les précéda guère. Elle ne se rencontre certainement pas dans la *chanson d'Antioche*, où j'ai seulement trouvé le verbe *artiller*¹, qui a un tout autre sens, et qui, soit dit en passant, pourrait servir à déterminer l'étymologie fort contestée² du dérivé. A en juger par les fragments que rapporte Du Cange³, le mot *artillerie* ne paraît pas avoir été usité avant le XIV^e siècle. Joinville est le plus ancien chroniqueur où je l'aie rencontré⁴; or, comme

¹ Trop est li emperères de mal faire artillans.

(Ch. II, v. 257.)

² Le père Papebroch, *Acta sanctorum, Aprilis* vol. I, p. 156; Muratori, *Antiquitates Italicae medii aevi*, vol. II, p. 1135, et Menage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, v^o *Artillerie*, ont chacun la leur.

³ *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, v^o *Artillaria*. Je cite l'édition toute récente des frères Didot.

⁴ Il s'y trouve quatre fois, pp. 241, 245 et 554 de l'édition de Petitot : *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*.

nous l'apprend un de ses derniers éditeurs¹, Joinville a dédié ses mémoires à Louis le *Hutin*, et les a composés à la demande qu'en fit, *quelque temps avant sa mort*², survenue en 1305, Jeanne de Navarre, mère de ce roi. A l'appui de cette opinion vient un passage où Guillaume Guiart, dans sa *Branche des royaux lignages*, fait le récit de la bataille de Mons-en-Pévele (1304). Le mot *artillerie* se présentant sous sa plume, il le définit; c'est, dit-il,

Un charroi
 Qui par duc, par conte ou par roi,
 Ou par aucun seigneur de terre
 Est charchié de quarriaus en guerre,
 D'arbalestes, de dars, de lances,
 Et de targes d'unes semblances.

(V. 11245-11250.)

Guillaume Guiart se serait-il donné la peine de faire cette définition, s'il ne s'était pas agi d'un mot nouveau, dont il convenait de faire connaître le sens à ses lecteurs?

Pour reporter au XIV^e siècle l'œuvre de notre trouvère, j'ai encore un motif puisé dans un rapprochement que me suggère certain passage. Il s'agit du récit des préliminaires de la bataille que le sultan de Perse se décide à livrer aux croisés assiégés dans Jérusalem, dont ils viennent de se rendre maîtres. Avant d'engager le combat, le sultan consulte ses *amirants*. L'un d'eux, Moradin d'Arrablois, propose de battre en retraite. Un débat s'élève entre lui et Cornumarant, fils du roi Corbadas, sur lequel Godefroid a conquis la ville sainte. Cornumarant veut au contraire qu'on presse plus vivement les assiégés, et, faisant allusion à des sympathies qui, plus tard, entraîneront Moradin à désertir l'islamisme, il lui dit :

¹ Petitot, p. 6 de l'*Avertissement* mis en tête de son édition de Joinville.

² *Ibid.*, p. 7.

Vous flairiés droitement, bien le voy apparant,
La loy de Jhésu-Cris...

(V. 22757 et 22758.)

Et Moradin, exaspéré par cette attaqué, répond :

Par mon dieu Tiervagant,
Quant ce venra au jour que nous serons en camp,
Je croy c'on me pora véoir oussy avant
C'on verra à ce jour le roy Cornumarant.

(V. 22768-22771.)

Il n'y a qu'à changer les noms des personnages, pour avoir le récit de la scène qui signala le commencement de la glorieuse bataille de Courtrai (1302). Le connétable de France, Raoul de Nesle, voyant le danger que présentait pour sa cavalerie le passage du ruisseau de Groeninghe, conseille au comte Robert d'Artois de changer son plan d'attaque. Faisant allusion à la présence de deux capitaines italiens qui se trouvaient dans le corps d'armée du connétable, et à l'alliance de famille qui existait entre ce dernier et l'un des fils de Guy de Dampierre, Robert d'Artois repousse l'avis avec emportement : *Par le diable! voilà un conseil de Lombard! Auriez-vous peur de ces loups, ou auriez-vous de leur poil?* Et que répond Raoul de Nesle à ces soupçons injurieux? Exactement ce que répond Moradin à Cornumarant : *Si vous allez où je vais, vous irez bien avant.*

Il me semble impossible que le trouvère n'ait pas pris les éléments de son dialogue dans ces particularités d'un des événements les plus graves du commencement du XIV^e siècle.

Je ne dois pas omettre non plus la dénomination de *Bielmarin* qui revient trois fois dans *Godefroid de Bouillon* :

Ichus (Malekin) estoit neveux au roy de *Bielmarin*.

(V. 5266.)

Et ly autre prisoit Marcqué de Biel-marine.

(V. 15089.)

Et metteray François à telle discipline,
C'oncques Vespasiens, qui fu de Biel-marine.

(V. 27152 et 27153.)

Rencontrant ce mot pour la première fois, M. de Reiffenberg crut trouver dans sa forme bizarre une raison pour en gratifier la géographie romancière¹. Toutefois il se trompait, et le royaume de *Belmarin*, ou *Bellemarine*, a joué un rôle dans l'histoire du moyen âge. Le recueil diplomatique de Dumont² contient un traité conclu le 25 décembre 1345 entre Philippe de Valois et Alphonse XI de Castille, par lequel ces deux princes se promettent réciproquement assistance contre le roi d'Angleterre et le roi de *Bellemarine* (*rex Bellimarini*). Une note indique trois anciens auteurs espagnols qui fournissent des indications sur ce dernier personnage, et il se trouve que son royaume est l'État fondé dans le Maroc par la dynastie des Mérinides ou *Beni* (fils) *Merin*. Que de ces deux mots *Beni-Merin* on ait formé le mot latin *Bellimarinus*, d'où la traduction française de *Bellemarine*, la chose ne surprendra pas ceux qui sont au courant des étranges transformations imposées par les occidentaux aux dénominations orientales.

Cette identité, qu'il est impossible de ne pas admettre, me donne un argument nouveau en faveur de mon système sur l'âge du *Godefroid de Bouillon*. En effet, le véritable fondateur de cette dynastie africaine, qui s'établit sur les ruines de celle des Mouaeddin ou Almohades, est Abou-Joussouf, dont l'avènement eut lieu en 1258. En 1275, ce prince intervint en faveur du roi de Grenade, Mohammed, menacé par Alphonse X de Castille³. Il est permis de croire qu'un long espace de temps s'écoula

¹ Voir sa note au vers 5266.

² *Corps universel diplomatique du droit des gens*, vol. I, part. II, p. 253.

³ Rehm, *Handbuch der Geschichte des Mittelalters*. liv. V, ch. 5, § 7, n° 1. Dans cet ouvrage, M. Rehm a traité, avec un soin tout particulier, l'histoire des États de l'Orient.

avant que le nom des *Beni-Merin* parvînt dans les autres États de l'Occident. Je ne l'ai trouvé dans aucun roman du XIII^e siècle, mais bien dans la chronique de Bertrand du Guesclin ¹, qui est de la fin du siècle suivant, et dans une autre chronique du XV^e siècle que contient le t. III du *Corpus chronicorum Flandriae* ²; il y apparaît, à propos de la guerre que Henri de Transtamare fit à son frère Pierre le Cruel (1366 à 1369), et à laquelle prit part le héros breton. J'ajouterai que la première carte où l'on voit figurer le royaume de Belmarin, est celle d'André Bianco, qui est de 1436 ³. A coup sûr, il n'a pas été connu hors de l'Espagne avant le XIV^e siècle, et je suis disposé à croire que son nom sera seulement parvenu dans nos provinces à la suite de la menace d'une nouvelle invasion musulmane, que laisse entrevoir le traité recueilli par Dumont. Qui sait s'il ne faudrait pas avancer de quelques années encore, et s'arrêter à l'époque où Du Guesclin amena au secours de Henri de Transtamare ces routiers indisciplinés, parmi lesquels figuraient, comme on sait, sous le nom de *Brabançons*, un grand nombre de Belges.

Une dernière citation à l'appui de ma thèse : celle du passage où notre poète, après avoir raconté la défaite des premières troupes de croisés au *Pui de Civetôt* ⁴, s'apprête à célébrer les exploits des compagnons de Godefroid de Bouillon. Il y avait, dit-il, à Constantinople un empereur plus favorable aux Turcs qu'aux chrétiens :

Là y ot ung empereour qui ne vaille noient,
 Qui fist as pèlerins anoy et grant tourment;
 Car Sarrasin amoit assés plus loyaument
 Que les boins crestiens dont je fay parlement.

(V. 5760-5765.)

¹ Vers 15248 et suiv.

² Page 254. Ce volume n'est pas encore complètement imprimé.

³ J. Lelewel, *Histoire de la géographie au moyen âge*, vol. II, p. 89.

⁴ Sur l'emplacement de cette montagne, voir une intéressante note de M. Paulin Paris dans la *Chanson d'Antioche*, vol. I, p. 22.

Le sultan de Nicée, ajoute-t-il, lui fit *mandement* de ne pas permettre aux croisés de passer en Asie, le menaçant de la guerre s'il n'obtempérait pas à l'injonction. Et, pour effrayer davantage l'empereur, que lui dit-il? Prenez-y garde, de la Grèce au Bosphore il n'y a qu'un pas :

Car de Griesse n'y ot c'un pas légèrement
Jusques au bras Saint-Jorge.

(V. 5768 et 5769.)

Plus j'examine ce passage, et plus je reste convaincu qu'il se rapporte à l'époque où les Turcs commençaient à déborder sur l'Europe. Or, la première apparition des Ottomans y eut lieu en 1321; et, trente ans plus tard, ils profitèrent de la guerre civile qui éclata entre Jean (V) Paléologue et Jean (VI) Cantacuzène, pour s'y établir d'une manière définitive.

Si je compare le langage de notre poème avec celui de quelques autres productions de ce genre, dont l'époque est bien connue, j'arrive toujours au résultat où m'a conduit l'examen des passages signalés.

Je parlerai d'abord de la *Chanson d'Antioche*, que je me réserve de prendre, plus tard, comme objet de parallèle quant aux faits. On sait quand Graindor a écrit : c'est tout à la fin du XII^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant¹. A la fin de son œuvre² se trouvent des fragments du texte primitif, qui lui est de cent ans au moins antérieur³. Eh bien! qu'on mette le texte primitif, et le texte renouvelé à côté de celui de notre trouvère, et on reconnaîtra aisément, je crois, que l'intervalle qui sépare ce dernier de Graindor, doit être plus considérable que celui qui sépare Graindor de Richard le Pèlerin⁴.

¹ *Chanson d'Antioche*. Introduction, p. LIX.

² *Ibid.*, vol. II, p. 289 et suiv.

³ *Ibid.*, Introduction, p. XLV.

⁴ On peut établir un parallèle semblable entre le langage de notre trouvère et celui de Phi-

Pour m'arrêter à quelques exemples, je citerai les mots *poples* et *pules*, *peuple*, *mès*, *messager*, *nons*, *nouvelle*, *dis*, *jour*, *pui*, *montagne*, *sempres*, *toujours*; ils se rencontrent fréquemment dans la *Chanson d'Antioche*, et n'apparaissent pas dans *Godefroid de Bouillon*; on ne trouve même ici qu'un fort petit nombre de fois l'expression *o* (avec), ainsi que les formes *iert* et *ièrent* (sera et seront, était et étaient), et je n'hésite pas, comme déjà je l'ai fait remarquer à propos d'autres expressions également vieilles, à les tenir pour des restes d'une rédaction primitive, à laquelle on aura fait subir l'opération dont le texte de Richard le Pèlerin a été l'objet de la part de Graindor.

Le caractère même de la composition, la mise en œuvre, les moyens employés trahissent, dans le poème de *Godefroid de Bouillon*, une époque relativement moderne. L'emploi des fictions est en rapport avec la distance où le poète se trouve des événements qu'il veut chanter, et elles sont d'autant plus fréquentes que les faits sont plus éloignés. Ce principe incontestable peut être appliqué à l'œuvre de Graindor et à celle de notre trouvère. En réalité, la *Chanson d'Antioche* est une chronique rimée d'une grande partie de la première croisade, chronique qui servira même à rectifier ou à éclaircir des incidents mal compris jusqu'à présent; il n'y a pas absence de merveilleux et de fictions, mais au moins on en use avec une extrême sobriété. Dans notre poème, au contraire, tout est sacrifié au désir de tenir Godefroid constamment en scène. Les exigences de la vérité historique ou de la simple vraisemblance ne sont jamais un embarras pour l'auteur; quand elles le gênent, il s'en inquiète peu, et s'adresse à son imagination, qui ne lui fait pas défaut, on doit le reconnaître. C'est ainsi qu'il applique à un autre siècle, comme le dit M. de Reiffenberg, *les idées d'un âge plus récent*, et qu'il transforme Godefroid « en » une sorte de *beau ténébreux*, de soupirant platonique, s'introduisant,

lippe Mouskés, et il ne faudra pas longtemps pour se convaincre que l'un est de beaucoup postérieur à l'autre. Mouskés écrivait cependant vers 1240.

» déguisé et sans défense, dans une ville ennemie, pour contempler
 » une femme qu'il aime, quoiqu'il ne l'ait jamais vue, et qui l'aime
 » aussi, sans le connaître autrement que par la renommée ¹. » Puis,
 quand il trouve sur son chemin un trait digne d'attention, il l'exagère
 toujours. Dans la *Chanson d'Antioche*, par exemple, il est question, mais
 une fois seulement ², de cadavres de Sarrasins mis à la broche et mangés
 par les *Taffurs* ou ribauds, et cet acte d'anthropophagie, qui fut amené
 par l'horrible détresse que les croisés éprouvèrent au siège d'Antioche,
 n'est pas dénué de probabilité ³. Que fait notre trouvère? Il se complait
 à reproduire cet affreux festin, et chez lui ce n'est plus par nécessité,
 mais par goût ou en guise de bravade que les ribauds font cuire et dé-
 vorent leurs ennemis.

Ainsi, qu'on l'examine sous le rapport de la langue ou sous celui
 des procédés de composition, *Godefroid de Bouillon* paraît être d'une
 époque beaucoup plus récente que la *Chanson d'Antioche*.

Je vais maintenant le comparer avec *Li romans de Bauduin de Sebourg*,
 publié en 1841, à Valenciennes ⁴, et qui est aussi un poème du
 XIV^e siècle. L'éditeur, M. Bocca, en le donnant pour tel, ne dit pas les
 raisons qui l'y ont engagé; la chose n'en est pas moins certaine, et, pour
 s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur quelques passages. Ce
biau roy Philippe si convoiteus d'avoir ⁵, *qui tant amoit argent* ⁶, dont on
 obtenait la faveur en lui donnant *moult d'or fin* ⁷, *qui guerroia tout dis*
en Flandres ⁸, et qui *les Flamens mata* ⁹, ne peut être que Philippe le Bel.

¹ Voir l'*Introduction* du volume précédent, p. cix.

² Chant V, au commencement.

³ Voir une note de M. Paulin Paris, *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 7.

⁴ Deux volumes in-8°, Valenciennes, B. Henry, 1841.

⁵ Chant XVIII, v. 447.

⁶ Chant XIX, v. 1094.

⁷ Chant XVIII, v. 125.

⁸ Chant II, v. 13.

⁹ Chant XXI, v. 437.

Deux passages achèveront de le démontrer. Celui-ci d'abord :

Li roys avoit j fils, si con j'oïis conter,
Loys avoit à non, ch' ai oï recorder,
Ne fu pas sains Loys.

(Ch. XXIII, v. 492-494.)

Puisque ce fils du roi Philippe, qui avait nom Louis, n'est pas Louis IX (saint Louis), ce ne peut être que Louis X (le Hutin), à moins que l'on ne veuille descendre jusqu'à Louis XI, hypothèse inadmissible.

L'autre passage indiqué est le suivant ¹ :

Du menre a desservi qu'il soit, à Monfaucon,
Pendus et encrués à guise de glouton.

(Ch. XXIII, v. 584 et 585.)

Étienne Pasquier, en effet, nous apprend ² que le gibet de Monfaucon fut construit par les ordres d'Enguerrand de Marigny, l'un des instruments les plus odieux de la politique de Philippe le Bel, et qu'il fut lui-même condamné à y figurer en 1315, sous le règne de Louis le Hutin.

Du fait que *Li romans de Bauduin de Sebourg* était du XIV^e siècle ³ (et, sans en fournir la preuve, l'éditeur le donnait pour tel), résultait

¹ Il y a encore, dans le même sens, cet autre passage où Bauduin de Sebourg éprouve un vif désir d'ochirre le félon Gaufroï, et dit :

Pour lui me ferai pendre es puis sor Monfaucon.

(Ch. XXIV, v. 32.)

² *Recherches de la France*, liv. VII, ch. 38.

³ C'est aussi l'opinion de M. Paulin Paris (Introduction de la *Chanson d'Antioche*, p. lrv) et de M. Génin (Introduction de la *Chanson de Roland*, p. xcix). S'il était possible, et je ne le crois pas, qu'il n'y eût d'autre texte du *Bauduin de Sebourg* que le texte publié par M. Bocca, il faudrait assigner à notre poème une date postérieure à celle de ce roman. Nous savons en effet (voir l'avertissement du *Bauduin de Sebourg* et le commencement du chant XXVI^e) que le *Bâtard de Bouillon*, auquel le v. 52500 de notre poème fait allusion, est une suite du *Bauduin de Sebourg*.

pour M. de Reiffenberg la nécessité d'assigner la même date à son *Godefroid de Bouillon*, puisqu'il attribuait à un seul rimeur cette double épopée¹. La raison pour lui s'en trouvait dans ces vers, par lesquels notre trouvère termine son œuvre :

Or, commence cançon où moult de biaux mos a,
 Enssy qu'en aultre istore on vous recordera ;
 Mais chy de Godefroit on vous définera.
 De Bauduins oussy plus rime n'en y a ;
 Paradix ly doinst Dieux, qui escoutet nous a !

(V. 35176 à 35180.)

A mon avis, ce passage atteste l'existence d'un poème faisant suite à *Godefroid de Bouillon*, et rien de plus. Il est probable que l'auteur de *Bauduin de Sebourg* a travaillé sur le même fond que l'auteur de *Godefroid de Bouillon*. J'en donnerai comme preuve la relation de la mort d'Arnould de Beauvais et de la victoire de son frère Bauduin sur le serpent qui l'a tué ; elle figure là comme simple incident raconté en quarante-trois vers², ici comme fait principal absorbant près de six cents vers³ ; néanmoins, les traits principaux sont les mêmes dans la relation étendue et dans le résumé. Mais, fût-il certain (et ce n'est rien moins que cela, comme je le dirai plus loin) que le poème auquel s'applique le passage en question est bien le *Bauduin de Sebourg*, encore n'en résulterait-il pas la conséquence déduite par mon prédécesseur. En effet, notre trouvère n'annonce nullement que ce poème soit de lui. Il ne diffère du *Godefroid de Bouillon*, dit M. de Reiffenberg, ni pour la forme, ni pour le fond⁴. Pour la forme, soit, et c'est précisément une des raisons qui me portent à adopter une date plus récente que celle qu'avait admise mon prédécesseur ; quant au fond, je n'oserais en dire autant.

¹ *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. LXXXIII.

² Chant II, vers 243-285.

³ Vers 11772-12366.

⁴ *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. LXXXIII.

En lisant *Bauduin de Sebourg*, j'ai remarqué un grand nombre de traits licencieux et de réflexions satiriques contre le clergé. Ainsi cette exclamation de *Blanche le Puchelle*, au sujet de Bauduin dont elle est éprise :

Lasse! s'il me tenoit toute nue embrachie,
Tantost m'aroit gari de ma grant maladie.

(Ch. III, v. 804 et 805.)

Ainsi encore cette sentence mise, par le trouvère, dans la bouche du comte de Flandre déguisé en femme, et qui veut tenter Bauduin :

Moult de dames sont, je vous achertefie,
Qui se marient bien, en haute signourrie,
Tous sans leurs puchellages; mais on ne le seit mie.

(Ch. III, v. 1159-1161.)

Pour ce qui concerne les sentiments du trouvère à l'égard du clergé, on en jugera par ce passage :

Ensement sont aucun (prestre) qui le coer ont volaige,
Femmes vont déchevoir par leur soutil langaige.
C'est chou, car il déussent retraire de servaige
Dame qui, par conseil, fausse sôn mariaige.
Mais quant j prestres scet dame de bel éaige,
Qui par le sien voloir donne son puchelaige,
Il en volent avoir ensi leur courretaige;
Il ne pensent à el que vuire d'avantaige.
S'en dist-on j parler, en j commun langaige :
Que qui nette maison voelt tenir par usaige,
Ne prestre ne coulou ne tiengne en sa manaige.

(Ch. VII, v. 574-584.)

Puis encore par cette sortie d'un chevalier compagnon de Bauduin :

Entre vous ribaut prestre, qui par confession
Déussiez une dame retourner à raison,
Quant elle a, par folie, fait fornication,

Et quant d'elles savez toute l'intention ,
 Pour chou que vous volez avoir d'elles raison ,
 Leur dites que briément le saron leur baron .
 Puis en vont , par cremeur , en le vostre maison ;
 Là leur faut obéir .

(Ch. VII, v. 864-871.)

Je pourrais multiplier ces citations, car ce ne sont pas les matériaux qui manquent¹. Celles qui précèdent suffisent pour donner une idée des tendances du trouvère, et pour marquer la profonde différence qui le sépare de l'auteur de *Godefroid de Bouillon*; ici, en effet, pas un seul vers que la critique la plus scrupuleuse puisse attaquer à ce double point de vue.

Du reste, l'auteur de *Bauduin de Sebourg* me paraît avoir lui-même résolu la question, dans ce passage qu'il applique à son propre poème :

Ceste matère est d'autre costé venant ;
 Car chius qui fist l'histoire Godefroy, le vaillant ,
 Qui prist Jhérusalem et Acre, le poissant ,
 Oublia ceste branke qui bien valoit otant .

(Ch. II, v. 286-289.)

Néanmoins, si le *Godefroid de Bouillon* et le *Bauduin de Sebourg* ne sont pas l'œuvre d'un même trouvère, il est toujours exact de dire que le style des deux poèmes se ressemble d'une manière étonnante, et que, si l'un est du XIV^e siècle, l'autre ne peut lui être antérieur.

J'ai été frappé surtout d'une ressemblance pareille avec la plus récente des chansons de geste connue jusqu'à présent : je veux parler de la chronique rimée de Bertrand du Guesclin, publiée, il y a treize ans, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*. Ce sont absolument les mêmes tournures de phrase, le même style, les mêmes idiotismes, en

¹ Voir encore ch. V, v. 606; ch. VII, v. 513; ch. XIV, v. 124; ch. XVI, v. 35 et 69; ch. XXIV, v. 80.

un mot les mêmes éléments de composition. Pour m'en tenir aux expressions, je dirai que j'ai trouvé là seulement, et dans une complainte que je signalerai tout à l'heure, ce verbe *cuvrier*, sur le sens duquel M. de Reiffenberg s'est, je crois, complètement mépris¹. Je me contenterai de citer, de la chronique de Bertrand du Guesclin, les passages suivants :

C'est celui du Guesclin qui nostre gent *cuvrie*.

(V. 1575.)

Alons à Pestien, pour Dieu on vous en prie,
Assaillir le chastel qui ainsi nous *cuvrie*.

(V. 2988 et 2989.)

Et getoit contreval sur no chevalerie
Pierres et grans challoux, dont nostre gent *cuvrie*.

(V. 3899 et 3900.)

Et le castal de Buef estoit moult *cuvriant*
Le royaulme de France, et le greva lonc tamps.

(V. 4072 et 4073.)

L'éditeur, M. Charrière, dans la plupart de ces passages, a préféré lire *cunrie* et *cunriant*; mais l'identité de signification est parfaite dans les deux ouvrages, et on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le même mot.

Ce mot, inconnu ailleurs, se rencontre aussi, ai-je dit, dans une vieille complainte, où je lis en effet :

Caut orage si nos ceurt sus,
Ou y vente, tonne ou piérie,
Ou feu ou yauwe no *cuvrie*,
Cascune et cascuns adont prie.

Or, il se trouve que cette complainte, intercalée dans une chronique

¹ Comp. ses deux notes aux v. 15612 et 14073 avec l'explication qu'on donne de ce mot dans le glossaire à la fin du volume.

relative à la Flandre ¹, a été composée dans le XIV^e siècle à Tournai; c'est-à-dire, toujours à l'époque que je crois être celle de notre poème, et dans une des provinces où doit être né le trouvère qui en est l'auteur.

Dans la chronique de Bertrand du Guesclin, je retrouve encore ces *fenestres*, espèce de targès ou de boucliers dont notre trouvère affuble les *Taffurs* ²; comme aussi la locution : *à loi de Berruier* qui a singulièrement embarrassé mon savant prédécesseur ³. Une seule fois ⁴ cette locution apparaît dans *Li romans de Bauduin de Sebourc*, qui peut ne pas être du même poète que *Godefroid de Bouillon*, mais qui appartient, je crois l'avoir démontré, à la même époque et au même pays.

La date de la composition de la chronique de Bertrand du Guesclin est connue : c'est l'année 1381 ⁵. Quant à l'auteur, tout ce qu'on en sait, c'est qu'il s'appelait Cuvelier. On le suppose Picard ⁶. La Picardie confinait aux provinces belges dont j'ai rappelé la supériorité intellectuelle pendant les derniers siècles du moyen âge, et il n'est pas impossible, à coup sûr, que Cuvelier appartint à l'une d'elles. Si la parfaite conformité de son langage avec celui de notre trouvère n'est pas une preuve suffisante, et n'autorise pas non plus à lui attribuer la composition de *Godefroid de Bouillon*, au moins servira-t-elle à confirmer mes conjectures sur l'époque où fut créée l'œuvre dont je termine ici la publication.

En définitive, de la discussion qui précède, il résulte :

Que l'auteur du poème de *Godefroid de Bouillon* est inconnu ;

Qu'il appartenait à l'une des provinces des anciens Pays-Bas confinant à la France ;

¹ Voir le *Corpus chronicorum Flandriæ*, vol. III, p. 482.

² Voir notamment les vers 9365, 25559 et 25554.

³ Voir ses notes aux vers 2613, 8960 et 18160.

⁴ Chant X, vers 149.

⁵ Voir l'*Introduction* de M. Charrière, p. LXVI.

⁶ *Ibid.*, p. v.

Que bien certainement son œuvre ne remonte pas au delà des premières années du XIV^e siècle ;

Qu'elle paraît même avoir été composée dans l'intervalle de 1320-1350.

Dans l'*Introduction* du volume précédent, M. de Reiffenberg annonçait le projet de se livrer plus tard à un examen de la *Chanson d'Antioche*, que préparait alors M. Paulin Paris et qu'il publia effectivement bientôt après. Je vais tenter aussi de remplir ses intentions, en comparant ce poème avec la partie correspondante de l'œuvre de notre trouvère. Il résultera, je pense, de ce parallèle que, si l'épopée de *Godefroid de Bouillon* forme un monument dont on ne contestera pas l'importance sous le rapport littéraire, on ne peut en dire autant sous le rapport historique ; à cet égard, la *Chanson d'Antioche* l'emporte de beaucoup, et j'adopte complètement le jugement qu'en a porté le savant qui s'en est fait l'éditeur ¹.

Je commencerai par rappeler que notre poème offre réunies les branches principales qui composent le cycle de la première croisade : le chevalier au cygne, l'enfance de Godefroid, les aventures de Harpin et des *kaitis* ou captifs, la prise et la bataille d'Antioche, le siège et la conquête de Jérusalem, la mort de Godefroid et le règne de son frère Bauduin. C'est un avantage, sans contredit ; néanmoins le poète n'est arrivé à constituer cet ensemble qu'en resserrant les faits, et il a eu parfois la main malheureuse, si j'en juge par un passage que je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs. Auparavant je dois dire que dans un livre déjà cité ², M. Paulin Paris a fait l'analyse d'un poème sur l'enfance de Godefroid. « La duchesse de Bouillon, dit-il après avoir rapporté le » départ du chevalier au cygne, demeura longues années séparée de son » mari. Enfin, elle se retira dans un monastère, quand Eustache, comte » de Boulogne, eut épousé sa fille. De ce mariage naquirent trois fils,

¹ *Chanson d'Antioche*, Introduction, p. LV.

² *Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, vol. VI, p. 188.

» Godefroid, Eustache et Bauduin, que la jeune mère voulut nourrir
 » elle-même de son lait. Un jour, allant entendre la messe dans la cha-
 » pelle, elle avait confié le petit Godefroid à une demoiselle; l'enfant
 » pleura, et, pour apaiser ses cris, une nourrice fut appelée qui lui
 » présenta le sein. Quand la comtesse de Boulogne revint : Pourquoi
 » cet enfant, dit-elle, a-t-il les lèvres humides? — Dame! répondit la mes-
 » chine, il a pleuré et je lui ai fait prendre le sein d'une nourrice. — A
 » ces mots, la douleur et l'indignation de la comtesse furent extrêmes.
 » Elle prit son enfant, l'éleva par les pieds, et lui fit rendre jusqu'à la
 » dernière goutte du lait qu'il venait d'avalier. » Notre trouvère, qui a
 puisé à cette source, ou à une source commune, a conservé l'épisode,
 et voici dans quels termes il le rapporte :

La duchoise gentis de messe repaira.
 Witasse le petit moult durement ama;
 Pour lui alaitier de venir se hasta.
 Mais sur l'enfant Witasse, à çou c'on me conta,
 Trouva une noriche qui son lait li donna;
 Car il avoit ploré, pourtant le rapaisa.
 Quant la dame le vit, tous li sans li mua :
 « Ahy! très-male fenme, mal ait qui vous porta!
 Mes fieus sa dignité de par vous pierdera. »
 De l'anoy qu'ot ou cuer sur son lit se coucha;
 En toute la journée ne but ne ne menga.
 Elle prist ses m̄ fieus; douchement les baisa,
 Et dedens son mantiel luès les envolepa.

(V. 3061-3073.)

Sans doute, ce passage n'est pas sans mérite. Il est vrai, néanmoins, que le copiste est resté bien au-dessous de l'original, en omettant le trait principal, l'acte que l'exagération du sentiment maternel a suggéré à la duchesse. L'examen comparatif, auquel je vais maintenant procéder, révélera plus d'une maladresse de ce genre.

Les deux premiers chants du poème de Graindor sont consacrés aux

événements qui précèdent la capitulation de Nicée. Dans son *Introduction* ¹, M. Paulin Paris expose les motifs qui l'ont engagé à adopter la division classique en chants. Il vaut néanmoins mieux conserver leur physionomie aux trouvères du moyen âge, et se contenter de la division en couplets monorimes; c'est le système qu'a cru devoir adopter M. de Reiffenberg, et qu'a défendu M. Magnin, dans un travail récemment publié sur une nouvelle édition de la *Chanson de Roland* ².

Avant d'aborder le récit des faits, Graindor intercale avec adresse dans son début la légende du bon et du mauvais larron, afin de fournir au sauveur du monde l'occasion d'annoncer la croisade par ces paroles adressées à Dinas :

Amis, sachiés tout vraiment,
Que delà outre-mer venront novèle gent,
Qui de la mort lor père penront le vengement :
Ne demorra païens dès ci qu'en Orient.
Li Franc auront la terre tote délivrement,
Et qui pris et finés iert en cel errement,
L'âme del cors ira en nostre sauvement.
Et la tive i voist hui, par mon commandement,
Et de tous ceux qui croient avec moi ensement.

(Ch. I, v. 160-168.)

Immédiatement après, commence le narré de la mission entreprise par Pierre l'Ermite. Le trouvère raconte son pèlerinage à Jérusalem, sa vision dans l'église du Saint-Sépulcre et son retour en Europe; puis, faisant bon marché de l'histoire, ce qui lui arrive deux fois seulement dans tout le cours du poème, il rapporte le départ du prédicateur enthousiaste à la tête d'une armée de croisés, avant le concile de Clermont. Ses principaux compagnons sont : Harpin de Bourges, Richard de Caumont, Bauduin et Arnould de Beauvais, Jean d'Alis, Foulques de Meulan,

¹ P. LXI.

² *Journal des Savants*, année 1852, p. 775.

l'évêque de Forois et l'abbé de Fécamp, personnages qui se retrouvent tous dans Godefroid de Bouillon. Ces croisés traversent le Bosphore de Thrace, et livrent au sultan de Nicée, Soliman, assisté de Corbarant, sultan d'Olifierne (Alep), la bataille de Civetot, où ils sont complètement défaits.

L'épisode est mal placé, mais le fond est vrai, et certains détails donnés par le poète serviront, ainsi que le remarque son éditeur ¹, à déterminer, plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, la position du *Pui de Civetot*,

Qui de fors Nique siet plus de liue et demie.

(Ch. I, v. 285.)

Le dire de Graindor est confirmé par notre trouvère. Si cette montagne est par lui assise sur une rivière imaginaire appelée Nicande (nom qui a son origine probable dans celui de Nicée), elle se trouve au moins à peu près à la même distance :

Priès de Nicques estoit, n'y ot c'une lieuee.

(V. 5557.)

Ceux des croisés qui n'ont point été massacrés sur le champ de bataille, sont faits prisonniers et partagés entre les vainqueurs. Les chefs dont j'ai cité les noms, et qui sont les mêmes dans les deux trouvères, échoient à Corbarant. Il est assez singulier que pas un seul d'entre eux ne figure dans la liste que donne Albert d'Aix ². Leurs malheurs et leurs merveilleuses aventures forment le sujet d'une chanson particulière, celle des *Kaitis*. Cette branche a aussi été traitée par Graindor, mais M. Paulin Paris a cru devoir l'omettre, après s'être assuré « qu'elle n'avait rien » de commun avec la chanson de Richard le Pèlerin ³. » Je crois qu'il

¹ Volume I, p. 22, note 3.

² *Historia hierosolimitanae expeditionis*, lib. I, cap. 19-23. Dans Bongars : *Gesta Dei per Francos*, vol. I.

³ *Chanson d'Antioche*, Introduction, p. LXI.

a bien fait de débarrasser de ces détails fabuleux le précieux récit du vieux poète.

Ayant dit le désastre de Civetot, Graindor revient à Pierre l'Ermitte, qui, avant le dernier engagement, a quitté ses compagnons pour retourner à Constantinople. Un déguisement lui a permis de traverser l'armée ennemie :

Bien sambloit Sarrasin del visage et del nés,
Car il estoit d'une herbe noircis et mascurés,
Et del sarrasinois estoit enlatimés.

(Ch. I, v. 570-572.)

Mais, au lieu de le montrer attendant à Constantinople l'arrivée de la grande armée des croisés, ce que réellement il fit, Graindor est obligé de le ramener en Europe pour assister au concile de Clermont, dont il n'a pas encore parlé. Pour le reste, son récit est conforme aux faits, tels qu'ils résultent des documents les plus authentiques.

Le deuxième chant commence avec le départ de Godefroid de Bouillon et des compagnons de sa croisade. Graindor donne des renseignements neufs et probablement exacts sur le rôle que joua Tatice, appelé par lui *Estatin l'esnasé*. Il présente, sous un jour beaucoup plus favorable que ne le font la plupart des chroniqueurs occidentaux, la conduite de ce général grec, le seul homme de guerre capable que possédât l'empire d'Orient. Les démêlés d'Alexis Comnène avec les croisés et les incidents du siège de Nicée sont rapportés avec des détails, qui souvent ajoutent à ceux que nous possédons déjà; je citerai en particulier le passage relatif à la reddition de cette ville.

La bataille du val de Gurhénie ou de Dorylée, la prise de Tarse, la querelle de Tancrede et de Bauduin, l'établissement de ce dernier à Édesse, les autres conquêtes des croisés, et enfin leur arrivée sous les murs d'Antioche, tout cela fait l'objet du troisième chant. On retrouve ici, et dans les chants qui suivent, les qualités que j'ai signalées précédemment.

Voyons maintenant, avant d'aborder l'examen du siège d'Antioche, ce que contient le poëme de *Godefroid de Bouillon* sur tous ces événements que je n'ai pu qu'indiquer.

Le trouvère débute par des détails sur l'enfance et la jeunesse de son héros. De Nimègue, où il le montre armé chevalier de la main de l'Empereur, il se transporte brusquement à Nicée, et nous fait assister à une fête donnée par le soudan de Perse. La vieille Calabre, mère de Corbarant, y assiste et prédit l'arrivée des croisés. D'après cela, Cornumarant forme le projet d'aller à Bouillon assassiner Godefroid. Il passe par St-Trond et y rencontre l'abbé Gérard, qu'il a vu autrefois à Jérusalem. L'abbé le reconnaît, et en tire l'aveu de son dessein. Néanmoins, après avoir eu soin de prévenir Godefroid, il consent à conduire Cornumarant à Bouillon.

M. de Reiffenberg a déjà signalé ¹ la grotesque invraisemblance de certains détails, de ceux notamment qui donnent à Godefroid les apparences d'un puissant monarque, et qui font du prince-évêque de Liège son aumônier ², et du comte de Flandre son écuyer-tranchant ³.

Après divers incidents, Cornumarant s'embarque à Brindes, et retourne à Nicée, pour informer le soudan des projets de croisade dont Godefroid lui a fait la confidence. Irrité d'une communication menaçante pour sa tranquillité, le soudan accuse de trahison Cornumarant, qui offre de se justifier en champ clos. Il tue le champion du soudan, se réconcilie avec ce dernier, et revient à Jérusalem persécuter les chrétiens.

Le trouvère consacre ainsi près de deux mille vers à des scènes de pure imagination, et commence au vers 5405 le récit de la croisade. Le pèlerinage de Pierre l'Ermite à Jérusalem, son retour en Europe, son entrevue avec le pape, le départ des croisés et leur arrivée sous les

¹ Voir l'*Introduction* du volume précédent, p. XLV.

² Vers 4174.

³ Vers 4201.

murs de Nicée sont compris dans 111 vers ¹. Rien sur le concile de Clermont, rien sur les premières infortunes des croisés, rien sur leurs démêlés avec Alexis Comnène, si ce n'est la délivrance du comte de Vermandois racontée en dix vers. En revanche viennent bientôt après de longs détails sur un débat entre le sultan de Perse et le sultan de Nicée, qui a négligé de rendre hommage à son souverain. Le fait, également signalé dans la *Chanson d'Antioche*, est vraisemblable et en harmonie avec la situation des États de l'Orient après la mort du Seldjoucide Malek-Schah, en 1092. Comme il n'a pas une grande importance, Graindor se contente d'une cinquantaine de vers pour le décrire; toujours porté à exagérer, notre trouvère y ajoute une foule de détails et y consacre un nombre de vers triple de celui de Graindor ². En admettant, ce qui est assez probable, un fond commun sur lequel tous deux ont travaillé, on peut les comparer ici, et se faire une idée de leur manière.

Notre trouvère, presque toujours enclin à amplifier quand il s'agit d'événements peu importants, montre, au contraire, une sécheresse désolante, là où il pourrait plus utilement déployer sa faconde. Ainsi l'affaire de Civetot, qui fournit à Graindor de si curieux, de si touchants détails, et à laquelle il consacre avec raison plus du tiers du premier chant ³, n'occupe que quarante-six vers dans *Godefroid de Bouillon* ⁴. Pierre l'Ermite n'y figure même pas; il était *demoré derrière dedens Constantinoble*. C'est là une allégation inexacte. Il peut y avoir doute sur l'époque précise où Pierre repassa le détroit et sur les causes de sa retraite ⁵; il n'y en a pas sur le fait même de son passage en Asie, avec

¹ Vers 3405-3515.

² Vers 5515-5665.

³ Quatorze couplets sur trente-neuf.

⁴ Vers 5704-5749.

⁵ Albert d'Aix (lib. I, cap. 19) dit : *Ad imperatorem migraverat pro exercitu suo rogaturus, ut illis venditionem necessariorum alleviaret*. Tudebode attribue la cause de son départ au mécontentement qu'il éprouvait de l'indiscipline des croisés : *Eo quod nequiret retinere indomitae gentis vesaniam, qui nec in modico obtemperare volebant saluberrimis monitis ipsius*. (Du Chesne,

les compagnons du malheureux Gauthier sans Avoir ¹. Graindor est assez d'accord avec Tudebode ², qui me paraît toujours le chroniqueur le mieux informé et le plus sûr.

Le siège et la prise de Nicée sont beaucoup plus détaillés dans la *Chanson d'Antioche* que dans l'œuvre de notre trouvère; cela est conforme au système que ce dernier semble s'être fait, et que je rappelais tout à l'heure. Il fournit cependant une donnée historique que Michaud ³ a accueillie sur la foi d'Albert d'Aix ⁴, et dont il n'existe pas de traces dans Graindor : la capture de la femme et des filles du sultan de Nicée, qui tentèrent de s'échapper avant la capitulation; elles furent arrêtées, dit-il, par quatre bateaux d'Arméniens,

Qui venoient en l'ost pour no gent conforter.

(V. 6114.)

Pas plus que Graindor, il ne parle des bâtiments que l'on transporta dans le lac Ascanius, et qui, permettant d'investir complètement la ville, en accélèrent la reddition. Tous deux encore, et le fait est digne de remarque, se taisent au sujet du mécontentement que les croisés manifestèrent, dit Michaud ⁵, quand ils virent Nicée occupée par les troupes

vol. IV, p. 778). Après tout, ces deux versions ne sont pas incompatibles, et Pierre peut fort bien être retourné à Constantinople pour l'un et l'autre motif.

¹ *Senzavehor*, écrit Albert d'Aix. *Ibid.*

² On admet généralement que ce chroniqueur, publié par Du Chesne (*Historiae Francorum scriptores*, vol. IV, p. 773) est le même que l'auteur anonyme des *Gesta Francorum* de Bongars (vol. I, p. 1.) et de l'*Historia belli sacri*, insérée par Muratori dans son *Musaeum italicum* (t. I, part. I, p. 130). M. Von Sybel (*Geschichte des ersten Kreuzzugs*, p. 22 et suiv.) en fait deux chroniqueurs différents, et prétend que Tudebode a pillé l'auteur des *Gesta Francorum*. Je n'ai pas envie de discuter ici la question; ce qu'il m'importe, c'est de signaler la valeur de la chronique. Quand j'y renvoie, j'indique le texte de Du Chesne, qui me parait le meilleur.

³ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 219. Je cite la cinquième édition publiée à Paris, en 1838.

⁴ Lib. II, cap. 36.

⁵ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 220.

de l'empereur. Il y a plus, après y avoir fait entrer les croisés ¹, Graindor ajoute :

François (les Francs) ont prise Nique, Diex en soit graciés!
 Ens entre li barnages et sierrés et rengiés.
 De ciaux qu'ont ens trové lor est prise pitiés:
 Qui en Jhésu vout croire, d'arme n'i fu touchiés;
 Set cent qu'hommes que femes en i ot baptisiés.
 Un mois i séjornèrent, s'ont lor cors aaisiés,
 Et lor elmes burnis, lor haubert remaillié,
 Et fisent referrer lor auférans coursiers.

(Ch. II, v. 971-978.)

Au commencement du troisième chant, revenant sur ce sujet, il dit encore :

François ont prise Nique et par force tollue;
 Estatin l'esnasé l'ont donée et rendue.
 Sor les muls ont trossé la vitaille menue;
 De la cité issirent, n'i ont fait atendue.
 Par-dévers Antioché ont lor gent esmée.

(Ch. III, v. 14-18.)

Ce texte vient à l'appui de la version d'Albert d'Aix ², adoptée par Guillaume de Tyr ³, et qui montre les chefs croisés invitant leur allié à prendre possession de cette ville, qu'ils désiraient soustraire au pillage. J'ajouterai que Tudebode se plaint seulement qu'Alexis eût accordé la vie sauve aux Turcs de la garnison, et n'eût pas tenu les promesses faites aux croisés, pour le cas où Nicée lui serait rendue ⁴.

Notre trouvère n'entre dans aucun détail, et se contente de dire :

Sy prisent ung conseil et bourgeois et manans
 De rendre la cité au barnage des Frans,

¹ Les portes ont (li Turc) ouvertes, et Franc i sont entré (ch. II, v. 943).

² Lib. II, cap. 37.

³ Lib. III, cap. 44. Je cite la belle édition publiée par M. Beugnot dans le *Recueil des historiens des croisades*.

⁴ Je dois citer le texte du *Musaeum italicum* (vol. I, part. II, p. 152), qui diffère ici de celui de Du Chesne.

Sauve corps et avoir et femmes et enfans :
 En ce point les reçut ly barnages vaillans ;
 Hors de Nicques se partirent.....

(V. 6151-6155.)

Après avoir brièvement raconté la douleur de Soliman à la nouvelle de la perte de sa capitale, notre trouvère transporte les croisés de Nicée à Antioche. Pas un mot de la bataille de Dorylée ni des autres exploits des croisés, non plus que des souffrances qu'ils endurent avant de parvenir à l'Oronte. Ce sont là des faits sur lesquels, au contraire, Graindor, je l'ai déjà dit, donne des renseignements fort curieux. La *Chanson d'Antioche* raconte l'envoi de Sansadone, fils de l'émir Garcion, au soudan de Perse, pour implorer du secours ¹. Cette donnée est exacte et conforme au récit de Kemal-Eddin, auteur d'une histoire d'Alep ². Notre trouvère l'a accueillie, mais en comparant son texte ³ avec celui de Graindor, on peut vérifier combien ici encore il s'est montré abrégiateur maladroit.

Mon savant prédécesseur a déjà reconnu la supériorité de Graindor sur le poète qu'il entreprenait de publier. Cette supériorité se révèle surtout dans le récit du siège d'Antioche. Graindor n'a omis aucun incident, et il consacre au siège seul trois chants entiers ⁴, soit trois mille trois cent soixante-six vers, tandis que notre trouvère juge sept cents vers suffisants ⁵. Cependant les principaux faits signalés par l'un se retrouvent dans l'autre, et, pour notre trouvère, c'est évidemment la partie de son œuvre où il a fait le moins d'efforts d'imagination.

Je passe tous ces incidents, pour arriver à l'événement capital : la trahison qui livra Antioche aux croisés. Quoique M. de Reiffenberg ait

¹ Chant V, vers 451-815.

² *Bibliothèque des croisades*, vol. IV, p. 4.

³ Voir notamment les vers 6971, 6978 et 7057.

⁴ Chants IV, V et VI.

⁵ Vers 6186-6915.

déjà comparé les deux relations ¹, je crois nécessaire d'y revenir quelques instants; la publication de M. Paulin Paris, qui n'avait pas encore eu lieu à l'époque où M. de Reiffenberg écrivait, me permet de compléter son parallèle.

Je ferai remarquer d'abord que le traître, selon notre poëme, est un chrétien, nommé Adrien, qui possède la confiance de l'émir au point que

Plus se fioit en ly qu'en nulle homme vivant.

(V. 6211.)

D'après Graindor, au contraire, c'est un musulman qui se décide à trahir ses frères ², et cette version, confirmée par le témoignage unanime des chroniqueurs, est d'ailleurs plus vraisemblable; car, s'il est vrai que les chrétiens pouvaient compter sur les sympathies des Syriens ³, il est difficile de croire que l'émir ait accordé à l'un d'eux la confiance qu'il devait posséder pour accomplir sa trahison. Tous deux, du reste, peuvent avoir raison, le traître étant, paraît-il, un renégat ⁴. Quant au nom du personnage, il importe peu: Tudebode l'appelle Pyrrhus (Firouz), et Graindor l'appelle Dascien. Ce dernier aura peut-être fait confusion avec le nom de *Darsianus* donné par Albert d'Aix à l'émir d'Antioche.

Quel motif poussa le traître? D'après Graindor, ce fut le sentiment de la reconnaissance: son fils, fait prisonnier dans une sortie, lui avait été rendu moyennant rançon; les exhortations du jeune homme, converti à la foi chrétienne, pendant son séjour parmi les croisés, et un avertissement divin déterminèrent le père à entrer en négociation avec Bohémond.

¹ Voir l'*Introduction* du volume précédent, p. LXVI.

² Sans citer un nom, Raimond d'Agiles dit: *Quidam de Turcatis qui erat in civitate. Bongars, Gesta Dei per Francos*, vol. I, p. 149.

³ Voir ce que dit Raimond d'Agiles, *ibid.*, p. 148.

⁴ Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 305, note. Von Sybel, *Geschichte des ersten*

Albert d'Aix est le seul chroniqueur qui ait accueilli une tradition semblable; encore la rapporte-t-il sans y ajouter foi : *Aiunt quidam quod in conflictu et assaltu hinc et abhinc dimicantium, adolescens filius cuiusdam Turci captus in manum Boemundi pervenerit, cuius redemptionis causa pater pueri Boemundi coepit privatus fieri. Et ad ultimum, malens vitam filii quam omnium inhabitantium salutem, perfidiam adversus Darsianum regem assumsit, et fidem in restitutione filii cum Boemundo iniit, et sic in civitatem fideles Christi milites intromisit* ¹. Quant à l'avertissement que le traître reçut en songe, on en trouve l'indication dans Foulcher de Chartres ².

Dans l'œuvre de notre trouvère, il n'est question de rien de semblable. Le traître étant lui-même chrétien, cette circonstance suffit pour expliquer sa conduite. On est cependant disposé à voir ici la tradition de Graindor dénaturée. En effet, au commencement de la narration, on lit dans *Godefroid de Bouillon*, à propos d'Adrien :

Chieus avoit ung enfant,
Biel et moult gracieus, et forment avenant.

(V. 6206 et 6207.)

Ce préliminaire semble destiné à préparer le dénouement tel qu'on le trouve dans la *Chanson d'Antioche*. Cependant il n'en est rien, et l'enfant du traître ne reparaît que quatre cents vers plus loin, quand il est question de le confier à Bohémond, comme otage ³, circonstance qui se retrouve également dans Graindor ⁴. Je suis donc assez disposé à croire que notre trouvère aura tronqué la tradition accueillie par Richard le

Kreuzzugs, p. 410. Voir aussi un résumé des chroniqueurs dans une note étendue de M. Paulin Paris, *Chanson d'Antioche*; vol. II, p. 76.

¹ L. IV, c. 16.

² Ch. 9, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, vol. I, p. 391.

³ Vers 6580.

⁴ Ch. VI, v. 596. Voir aussi *Foulcher de Chartres*, ch. VII; dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, vol. I, p. 391.

Pèlerin, et que, dans sa maladresse, il en aura laissé subsister les deux bouts.

Voyons la manière dont se fit l'escalade. Tudebode ¹ et Raimond d'Agiles ² semblent dire que des échelles furent apportées par les chrétiens; la chose est consignée en termes exprès dans notre trouvère :

Esquielles apportoient qu'il ont au mur posté.

(V. 6685.)

Je regarde comme plus vraisemblable la version de Foulcher de Chartres ³ et d'Albert d'Aix ⁴; ils laissent entendre que des échelles de cordes furent jetées aux croisés du haut du rempart. Graindor est positif sur ce point; seulement, dans son récit, les cordes sont remplacées par des courroies faites avec des peaux de cerf ⁵; il entre même dans les détails de la confection :

A l'aube apparissant est li Turs sus levés,
 A la guise païene est vestus et parés,
 En une crote à voûte est en recois entrés,
 Plus de mil cuirs de cerf a là-dedens trouvés.
 Laiens s'est li païens trestout seus enfermés,
 Deus bons cotiaus d'acier en a o lui portés,
 Et poinchons et alesnes, moult bien est apensés.
 Par grant corroies lées a les cuirs descoupés,
 Tous les ventrés en a arières lui jetés,
 Et les dos a ensemble et cousus et serrés.
 A vint et huit courroies fu chascuns dos cousés.
 Puis a les escaillons moult bien amesurés,
 De l'un deus piés à l'autre atant les a esmés,
 A double lacéure estoit chascuns noés.

¹ *Du Chesne*, vol. IV, p. 792.

² *Bongars*, vol. I, p. 149.

³ Ch. IX, *Bongars*, vol. I, p. 392.

⁴ L. IV, ch. 19, *Bongars*, p. 245.

⁵ Albert d'Aix parle aussi d'une échelle faite *ex corio taurino*. *Ibid.*

Chascuns des escaillons fu si fort et si lés,
Que il sostenist bien trois chevaliers armés.

(Ch. VI, v. 352-367.)

Raimond d'Agiles raconte que le traître recommanda aux chrétiens d'attendre, pour commencer l'escalade, le passage de la lanterne qui accompagnait la ronde de nuit ¹. Graindor et notre trouvère parlent aussi de cette lanterne; mais elle était, selon eux, destinée à guider les chrétiens :

Li Turs tint sor le mur la lanterne embrasée,
Par-devers la cité l'avoit bien aombrée,
Et par-devers l'eschièle fu la clartés tournée.

(*Chanson d'Antioche*, ch. VI, v. 554-556.)

Lassus fu Adryens, qui bien a regardé
Comment ly chevalier estoient ordené;
Une lantierne mist contre le mur quaré,
Si que ly crestyen en voient le clarté.

(*Godefroid de Bouillon*, v. 6684-6687.)

Le récit de l'escalade est différent dans les deux poèmes. Dans le nôtre, le comte de Flandre ne veut pas monter à l'échelle avant que Bohémond ait été lui-même s'assurer de la véracité du traître, ce qu'il fait *assés couardement* ², et la périlleuse aventure commence, dès qu'il est descendu pour communiquer à ses compagnons le résultat de l'épreuve. Sur la foi de Guillaume de Tyr ³, Michaud a admis cette ascension préalable ⁴, dont il n'est parlé dans aucun autre des chroniqueurs publiés par Bongars. Il n'en est pas fait mention non plus dans la *Chanson d'Antioche*; le fait y est raconté avec des détails d'un haut intérêt, et différents de ceux qu'a cru devoir accueillir le savant historien. M. de

¹ *Dixit* : *Expectate dum lampas transeat*. Bongars, vol. I, p. 149.

² Vers 6700.

³ Liv. V, ch. 21.

⁴ *Histoire des Croisades*, vol I, p. 317.

Reiffenberg a déjà célébré, avec raison, la beauté du passage ¹. Le traître, du haut du rempart, voit avec inquiétude les croisés hésiter et perdre un temps précieux. Il appelle Bohémond et l'engage à monter le premier, si d'autres ne veulent pas se risquer; mais

François se teurent tout et chascuns s'esgarda.

(Ch. VI, v. 627.)

L'intrépide Robert de Flandre est le premier à se décider, et il s'apprête à gravir l'échelle. A ce moment intervient un simple écuyer, Foucart *l'orphelin*, qui prétend prendre sa place, en lui disant :

Tu ies li fils saint Jorge, si que on te noma,
Se nous vous i perdons, grant damage i ora;
Mais se jo i mourois, nus ne me plourera.
Jo monterai, biaux sire, et Jhésus m'aidera.

(Ch. VI, v. 642-645.)

Le comte ne cède qu'après une vive résistance, et Foucart monte le premier. Il est suivi par Tancrede, par Bohémond et par d'autres croisés que le trouvère indique soigneusement.

Sur la foi de Raimond d'Agiles ² et du moine Robert ³, on admet généralement que ce Foucart ou Foucher était de Chartres, et, dans une note du volume précédent ⁴, M. de Reiffenberg, faisant un seul personnage de l'auteur de cet acte de bravoure et du chroniqueur du même nom, suppose que, si ce dernier n'en dit rien, c'est *peut-être par humilité chrétienne et magnanimité chevaleresque*. La conjecture était assez naturelle, et en admettant, comme le fait Michaud, l'existence du même nom, il n'est guère probable, quoi qu'il dise ⁵, que le chroniqueur aurait

¹ Voir l'*Introduction* du volume précédent, p. LXXIII.

² *Bongars*, vol. I, p. 149.

³ *Ibid.*, p. 54.

⁴ Page 154.

⁵ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 318.

passé sous silence l'acte d'héroïsme d'un compatriote, son homonyme.

La publication de la *Chanson d'Antioche* a résolu le problème, en révélant cette circonstance, que Foucher était de Flandre et non de Chartres :

Il estoit nés de Flandres, bon chevalier i a.

(Ch. VI, v. 640.)

M. Paulin Paris a publié son curieux poëme d'après six manuscrits. Un seul (et c'est précisément celui d'où M. de Reiffenberg a extrait le fragment inséré dans son *Introduction*), porte *Chartres*, et un second *Jas-trés*; mais la version adoptée par l'éditeur se trouve dans les quatre autres. Si les circonstances de l'escalade ont été telles que le dit Graindor, et cela n'est nullement invraisemblable, on reconnaîtra qu'un acte de dévouement semblable à celui dont le comte de Flandre fut l'objet, a dû être le fait d'un de ses vassaux, et non celui d'un étranger.

Un certain nombre de croisés avaient pénétré dans Antioche; mais ils auraient été infailliblement écrasés avant la venue de renforts qui ne leur seraient arrivés que par le moyen de l'escalade. Michaud dit que le traître indiqua aux croisés une porte qu'ils enfoncèrent, et par laquelle ils pénétrèrent en foule dans la ville¹. Cela est conforme à la version de Tudebode². Je n'hésite pas néanmoins à donner la préférence à celle que Guillaume de Tyr a admise³ d'après Raimond d'Agiles⁴ et Albert d'Aix⁵ : tous les trois disent que les croisés qui étaient dans la ville ouvrirent la porte. C'est ce qu'on lit aussi dans Graindor et dans notre trouvère.

Après avoir rapporté les incidents relatifs à l'escalade, ce dernier ajoute :

¹ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 319.

² *Quaedam porta erat juxta nos clausa in sinistra parte, quae quibusdam manebat incognita, nox namque erat. Sed tamen inquirendo et palpando, et subtiliter inquirendo ubi ipsa latebat, omnes cucurrimus ad eam, ipsaque fracta intravimus per illam.* Du Chesne, vol. IV, p. 795.

³ Liv. V, ch. 22.

⁴ *Bongars*, vol. I, p. 149.

⁵ Liv. IV, ch. 21. *Ibid.*, p. 246.

Or, montent crestien sans nulle demorée,
 Et vont de tour en tour sans noise et sans criée.
 Ils ont à tous gaiteurs la tieste tronçonnée;
 Puis descendent aval, une porte ont trouvée;
 Ocis ont le portier qui dormoit à l'entrée;
 Les clés ly vont ostant; la tour ont deffremée;
 Le pont ont avalé, et s'ont la baille ostée.

(V. 6735-6741.)

La *Chanson d'Antioche* est encore plus précise. Graïndor, ayant donné sur l'escalade les intéressants détails que je rappelais tout à l'heure, montre les croisés qui se comptent et voient avec terreur qu'ils ne sont que trente-cinq :

Par foi! ce dist Tangrès, c'est petite mesnie.
 Seigneur, dist Daciens, faites chière hardie,
 Li Diex où vous créés vous sera en aïe.
 L'une moitiés en voist envers la tour autie;
 A la porte desous en voist l'autre partie,
 A cuignies d'acier sera tost dépécie.

(Ch. VI, v. 745-748.)

D'après ce renseignement, la moitié des chrétiens marche sous la conduite du traître vers l'endroit désigné :

Or, sont no crestien parti et désevré,
 A la porte desous en sont li vint alé,
 Aus cuignies qu'il portent ont le flaiel coupé;
 Daciens lor avoit pels de caisne doné,
 A ceus ont le portal par-devant déterré.

(Ch. VI, v. 760-764.)

L'éditeur, expliquant ce dernier vers, y voit avec raison l'indication d'une porte terrassée à l'intérieur, précisément afin qu'elle ne pût être forcée du dehors.

Quant au sort de l'émir d'Antioche, qui fut tué par des paysans syriens, dans sa fuite après la prise de la ville, les deux trouvères sont

également à côté de l'histoire. Graindor est exact dans le récit même du fait; seulement il pêche, en le rapportant après la défaite de l'armée de Corbarant. L'éditeur consacre deux notes à expliquer comment la chose s'est faite ¹.

Notre trouvère va plus loin que Graindor. Selon lui, à l'aspect des chrétiens maîtres de la place, l'émir s'est réfugié dans la citadelle; c'est aussi ce que dit Graindor. Mais, quand la défaite de Corbarant a fait disparaître tout espoir de délivrance, l'émir, d'après notre trouvère, au lieu de recourir à la fuite, capitule, se fait baptiser, et

Depuis fu appiellés Galerant Garscion.

(V. 9725.)

Nous le verrons plus tard martyrisé par les ordres du soudan de Perse, et transformé en saint bien et dûment canonisé.

Les conversions de Sarrasins paraissent avoir été nombreuses ², et l'on conçoit que le fatalisme musulman ait difficilement résisté au spectacle des succès étonnants des chrétiens pendant le cours de la première croisade. Notre trouvère, néanmoins, abuse singulièrement du moyen, et ceux qui liront son œuvre ne manqueront pas de remarquer qu'il est peu de chefs sarrasins, survivant à la lutte, qui ne se montrent disposés à renier Mahom, et ne finissent par devenir chrétiens. Ici, à vrai dire, il peut ne pas avoir mis d'intention, et avoir confondu l'émir avec le commandant même de la citadelle, qui, au rapport de Tudebode ³ et de l'abbé Guibert ⁴, confirmés par Kemal-Eddin ⁵, se fit, en effet, baptiser.

Après s'être emparés d'Antioche, les croisés y furent assiégés à leur

¹ *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 132 et 275.

² Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 357.

³ *Du Chesne*, vol. IV, p. 802.

⁴ Liv. IV, ch. IX. *Bongars*, vol. I, p. 525.

⁵ *Bibliothèque des croisades*, vol. IV, p. 8.

tour. Cette partie du poëme de Graindor comprend les chants VII et VIII, soit deux mille cinq cent cinquante vers. Au récit des mêmes faits notre trouvère consacre près de trois mille vers ¹, et fournit cependant bien moins de données historiques. Tous les deux débutent par le récit d'une sortie des Turcs réfugiés dans la citadelle; elle est racontée, avec une foule de détails plus ou moins invraisemblables, par notre trouvère, qui semble y avoir uniquement cherché l'occasion de célébrer les exploits fabuleux des *Taffurs*,

Qui menguent payens ensy com char salée.

(V. 6819.)

La mort de Roger de Barneville, rapportée par Tudebode ², Raimond d'Agiles ³ et Albert d'Aix ⁴, figure dans le poëme de Graindor, et non dans le nôtre. Vient ensuite, dans l'un et l'autre trouvère, le récit de l'arrivée des Turcs envoyés au secours d'Antioche.

J'ai déjà signalé comme probable l'existence d'une source commune, où auraient puisé les deux trouvères. Une preuve à l'appui se trouve encore dans le passage relatif aux bravades de Corbarant, qui pense que l'armée des chrétiens doit devenir sa proie, et parle du sort qu'il réserve aux chefs. La *Chanson d'Antioche* le montre dictant à son *cancelier* les points principaux d'un message destiné au soudan. Mande lui; dit-il,

Qu'il se fasse en sa chambre sainier et ventoser,
Et si voist en rivière pour son cors déporter,
Et si peust des enfans à plenté engendrer.
Quant mes sire devra del siècle trespasser,

¹ Vers 6770-9723.

² Dans le texte de Muratori (*Musaeum italicum*, vol. I, part. II, p. 181), et non dans celui de Du Chesne.

³ *Bongars*, vol. I, p. 149.

⁴ Liv. IV, ch. 27; *ibid.*, p. 248.

INTRODUCTION.

XLV

Se jamais François viennent son règne conquister,
Qu'il le puissent contre aus garandir et tensesr.

(Ch. VII, v. 156-161.)

Ce dernier trait, fort original assurément et qui paraît emprunté à Tudebode ¹, ne figure pas au même endroit dans *Godefroid de Bouillon*; mais on le retrouve, sous une forme légèrement modifiée et amplifiée, toujours selon l'habitude du poète, dans l'allocution du calife proclamant la *Gazwath*, après la prédiction de Calabre; il parle ainsi à ses fidèles musulmans :

Sy vous commande à tous, en l'onneur Tirvagant,
Que vous vos mariés et allés engenrant :
Cieus qui n'a c'une femme s'en prenge u avant,
Et cieus qui en a u en voist mu espousant.
Selon le vostre avoir prendés de femmes tant
Que puissiés engenner; se venront li enfant
Qui maintenront la guerre viers la gent sourvenant.

Ly califfes se teut; li siermons est fenis.
La cours est départie des roys et des marcis;
Payen et Sarrasin revont en leur pays.
Ly riches Sarrasins prenent de femme six.
Quant ly une est enchainte, adont va chis maris
A une aultre habiter où il prent ses délis.
Là peut ung Sarrasin tenir jusques à six,
Et aler habiter del tout à son devis.

(V. 3725-3745.)

Notre trouvère raconte la prise d'Édesse, après avoir dit l'arrivée de Corbarant sous les murs d'Antioche. Graindor a rapporté le fait à sa place, c'est-à-dire après la querelle de Bauduin et de Tancrede à Tarse, et son récit est entièrement conforme à ce que l'histoire a accueilli sur

¹ *Omnino dent sese ad petulantiam luxuriae, utrum multos filios patrare congaudeant, qui contra christianos bellare fortiter praevalent.* Du Chesne, vol. IV, p. 795.

cette expédition. Rien de semblable dans la narration de notre trouvère : Édesse est emportée de vive force, à la suite d'une bataille remplie de ces incroyables faits d'armes si chers aux poètes du moyen âge. On aurait de la peine à reconnaître le nom grec de *Thoros*, souverain d'Édesse, dans celui de *Dromadas* dont notre trouvère affuble l'adversaire de Bauduin. Il est vrai qu'on ne le reconnaît pas davantage dans le *Pancrace* d'Albert d'Aix ¹, et que Graindor n'est pas plus exact en citant à ce propos le *Vius de la montaigne* ².

On lit dans les deux poètes une description de la tente de Corbarant, dont la magnificence paraît avoir excité l'admiration des croisés ³. Vient ensuite le récit relatif à l'arrivée de Calabre et à la défaite qu'elle prédit à son fils, pour l'engager à ne pas livrer bataille. Tudebode ⁴ et l'archevêque Baudri ⁵ rapportent cette circonstance, ainsi que la réponse passablement brutale de Corbarant, qui se trouve également dans les deux trouvères. Le nôtre profite de l'occasion, pour annoncer la future conversion du chef sarrasin; je l'ai déjà dit, c'est décidément le sort réservé par lui à tous les adversaires que les croisés ne détruisent pas de leurs redoutables mains.

Graindor donne ensuite, sur la cherté des vivres dans Antioche cernée par les Turcs, des détails que notre trouvère remplace par une véritable charge comprenant près de deux cent cinquante vers. Afin de faire sentir davantage leur détresse aux assiégés, Corbarant a ordonné de préparer en vue des remparts un immense banquet :

Adont fist Corbarans par l'ost dire et noncier,
Que tout keust et varlet, boulengier et bouchier,

¹ Liv. III, ch. 17. *Bongars*, vol. I, p. 220.

² Chant III, v. 447.

³ Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 354.

⁴ *Du Chesne*, vol. IV, p. 795.

⁵ Liv. III. *Bongars*, vol. I, p. 115. Voir aussi une note de Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 347.

Et tout cil qui se mellent que d'estre quisenier,
 Venissent devant l'ost leur keus apparellier,
 Pour le char et le rost bien cuire et apointier.
 Là furent fait ly four pour les pastes sackier,
 Et pour cuire le pain et les tartes sacquier;
 Là cuisoient le rost; le sausse font broyer;
 Sycque cil d'Antioche, dont ly mur sont plenier,
 Laissoient les crestiaus pour doubte de flairier.

(V. 7652-7641.)

Indigné de cette jactance, le roi des *Taffurs* propose à ses gens d'aller prendre leur part du banquet. La proposition est acceptée, et les ribauds se font ouvrir la porte de la ville. Au signal parti de la citadelle, les assiégeants s'imaginent qu'il s'agit d'une sortie générale, quittent à la hâte les tentes où ils s'apprétaient à dîner, et viennent prendre position. C'est ce moment que choisissent les ribauds pour faire main basse sur les mets, et ils procèdent à l'opération avec une dextérité telle, que

Oncques n'y demora ne tarte ne pasté.

(V. 7736.)

Ils rentrent ensuite bien repus dans Antioche, et font au reste de leurs compagnons la distribution des vivres qu'ils n'ont pas consommés.

Suit, dans l'un et dans l'autre poème, le récit de la fuite honteuse d'Étienne de Blois. Sans rappeler aucune des circonstances qui se rattachent à son départ, notre poète le transporte, dans le même vers, d'Antioche à Constantinople, où son rapport jette la consternation. Guy, sénéchal de la cour impériale et *cousin*¹ de Bohémond, suspecte sa véracité, et veut s'instruire des faits par lui-même; il se déguise en Sarrasin, parvient au moyen d'une ruse à traverser le camp de Corbarant, entre dans Antioche et raconte aux assiégés la conduite d'Étienne de Blois.

A l'exception du départ du comte et des sentiments de Guy à son

¹ C'était son frère. Voir une note de M. Paulin Paris, *Chanson d'Antioche*, vol. I, p. 79.

égard, tout cela est de pure invention, et absorbe encore deux cent cinquante-deux vers ¹. Graindor n'en consacre pas cent à l'épisode ², mais toutes les circonstances sont historiques.

Après avoir, dans le chant précédent ³, flétri la lâcheté du comte, raconté son départ pour Alexandrette et la générosité avec laquelle Godefroid consentit à masquer sa honte, Graindor le montre, toujours poursuivi par la peur, abandonnant Alexandrette pour se rendre à Constantinople. Au *Loseignor*, localité que l'éditeur suppose être Séleucie ⁴, Étienne de Blois rencontre l'empereur qui marche au secours des croisés, à la tête d'une nombreuse armée. Trompé par son rapport, l'empereur se décide, malgré les instances de son sénéchal, à revenir sur ses pas :

Par les dis de Guion ne fu-il pas remés.
L'emperères retourné et ses riches barnés;
Guïs méismes s'en est avec lui retornés,
Tout dolens s'en ala, n'i est pas arestés.
Si grant dolor démaine, jà greignor n'en verrès.

(Ch. VII, v. 399-403.)

Tout cela est parfaitement conforme à la narration de Tudebode ⁵. Maintenant, j'arrive encore à l'un des principaux incidents de la conquête d'Antioche : la découverte de ce qu'on est convenu d'appeler la *sainte lance*. Mon prédécesseur s'est déjà expliqué à ce sujet ⁶; mais j'ai quelques observations à ajouter aux siennes.

La version adoptée par l'histoire est celle que fournit la chronique de Tudebode ⁷. Un prêtre, nommé Étienne, se trouvant une nuit dans

¹ Vers 7875-8126.

² Chant VII, v. 318-409.

³ Chant VI, v. 200 et suiv.

⁴ *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 155.

⁵ *Du Chesne*, vol. IV, p. 799.

⁶ Voir l'*Introduction* du volume précédent, p. LXXX.

⁷ *Du Chesne*, vol. IV, p. 797. Voir aussi *Raimond d'Agiles* dans Bongars, vol. I, p. 150.

l'église de Sainte-Marie à Antioche, aperçut Jésus-Christ accompagné de sa mère et de saint Pierre. Jésus-Christ, s'étant donné à connaître, repoussa les prières du prêtre en faveur de ses compagnons, et cela, disait-il, à cause des péchés énormes dont ils s'étaient rendus coupables. Alors la Vierge et saint Pierre se jetèrent à ses genoux pour le fléchir. Cédant à leurs instances, le Sauveur consentit à faire grâce aux croisés; et chargea Étienne de leur annoncer que, s'ils revenaient à lui, il les délivrerait avant cinq jours. A la réunion où le prêtre fit son rapport assistait un pèlerin, nommé Pierre Barthélemy, qui eut aussi sa vision à communiquer. Il raconta que saint André, avant l'entrée des chrétiens dans Antioche, lui avait apparu à trois reprises différentes, pour lui dire que la lance, dont le centurion Longin avait percé le côté de Jésus-Christ, était enfouie dans un endroit de l'église de Saint-Pierre qu'il lui indiqua; en même temps il l'avait chargé de confier cette révélation à l'évêque Adhémar et au comte de Toulouse, et de leur assurer que la possession de cette relique opérerait la délivrance des chrétiens. Pierre Barthélemy déclara s'être acquitté de la commission, et, comme on n'avait pas ajouté foi à ses paroles, il affirma que saint André lui avait apparu une quatrième fois, pour lui dire : « Lève-toi, et vas annoncer au peuple de Dieu qu'il soit sans crainte; avant cinq jours, le Seigneur lui donnera la victoire sur ses ennemis. » Sur cette déclaration, on se décida à faire des fouilles à l'endroit désigné, et la lance y fut trouvée, après que treize hommes eurent travaillé pendant une journée entière.

La *Chanson d'Antioche* ne fait guère que mettre en vers ce récit de Tudebode¹; elle en a conservé tous les détails, et même le plaidoyer de la Vierge et de saint Pierre en faveur des croisés. Il y a seulement cette différence, que la sainte lance aurait été trouvée sur les indications mêmes de Pierre l'Ermite². M. Paulin Paris avait d'abord paru disposé

¹ Chant VII, v. 418-539.

² Chant VII, v. 502 et suiv.

à admettre ce fait, et à croire que « c'étaient les doutes survenus depuis sur l'origine de la lance, qui avaient porté les chroniqueurs latins à désintéresser Pierre l'Ermitte dans cette affaire ¹. » La chose était possible, avec les vagues indications du moine Robert ² et de l'archevêque Baudri ³; mais non avec les termes bien précis de Tudebode, qui désigne le révélateur de façon à ne laisser aucun doute : c'est *Pierre Barthélemy* et non pas *un certain pèlerin du nom de Pierre*, comme dans les deux autres chroniqueurs que je viens de citer. D'ailleurs les quatorze couplets du poème primitif, publiés à la fin de la *Chanson d'Antioche*, prouvent que Graindor, on ne sait pour quel motif, a ici dénaturé le vieux texte sur lequel il travaillait. On y lit en effet ⁴ que ce n'est pas Pierre l'Ermitte, mais bien un *clers provençials*, comme le disent la plupart des chroniqueurs, qui découvrit la sainte lance à la suite d'une révélation de saint André. Dans la table jointe à sa publication, le consciencieux éditeur a reconnu cette divergence ⁵, qui doit lui avoir démontré l'impossibilité de maintenir son premier système.

Il est toutefois assez étrange que la version de notre trouvère, quoique essentiellement différente de celle de Graindor, confirme, à certains égards, son allégation quant au rôle attribué à Pierre l'Ermitte. Un prêtre de l'église Saint-Étienne vint, dit-il, déclarer un jour à l'*ermite Piéron* que cette église possédait une *huge* (huche, coffre) provenant de sainte Hélène et renfermant la sainte lance; lui seul connaissait la particularité, et, comme il craignait que, dans les tristes circonstances du temps, cette relique précieuse ne s'égarât, il était décidé à indiquer l'endroit où on l'avait cachée. D'après cette déclaration, Pierre l'Ermitte se rendit à l'église, et la relique fut trouvée au lieu indiqué par le révélateur.

¹ *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 164.

² Liv. VII, *Bongars*, vol. I, p. 61.

³ Liv. III, *ibid.*, p. 115.

⁴ Couplets IX et X, *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 298 et 299.

⁵ V° *Pierre l'Ermitte*.

Les faits sont présentés différemment; néanmoins ici, comme dans le récit de Graindor, le Pierre, principal personnage de l'épisode, est encore Pierre l'Ermite. L'absence de vision et des circonstances merveilleuses que contiennent toutes les autres traditions, est aussi un nouvel indice qui rapproche de nous l'époque où fut composé le poème de *Godefroid de Bouillon*.

Vient ensuite, dans les deux trouvères, avec quelques différences peu importantes, le récit de la députation envoyée à Corbarant, pour lui proposer de faire décider le sort d'Antioche, dans un combat entre deux ou un plus grand nombre de champions. D'accord avec l'histoire ¹, c'est Pierre l'Ermite que tous deux chargent de cette mission périlleuse. Seulement Graindor ajoute cette circonstance conservée par Tudebode ², qu'on lui adjoignit, en qualité d'interprète, un chevalier nommé Arluin ou Herluin ³. Notre trouvère, qui se complaît dans la farce et la trivialité, donne ici carrière à son imagination. Voici comment il raconte l'entrevue de Pierre et de Corbarant :

« Sire, cé dist Piéron, je vous vieng visiter,
Et pryer, s'il vous plaist, donnés-moy à digner. »
— « Pières, dist Corbarans, nè le doy refuser,
Je pense que ly faims vous fait chy à troter. »
— « Par mon chief, dist Piéron, je ne fach qué gaber.
En Andioché avons, pour un mois durer,
De boin pain et de char qué fait avons garder,
Et que ly chevalier ont alet conquerer,
Par nuit où le vostre ost ont volu trespasser,
Et parmy la rivière qui descent de là mer. »
— « Pières, dist Corbarant, vous sávés bien trouver. »

(V. 8457-8447.)

¹ Voir notamment Tudebode (*Du Chesne*, IV, 800), et Albert d'Aix (*Bongars*, I, 254.)

² *Et miserunt Petrum Heremitam et Arluinum drogmandum*. Ibid.

³ *Chanson d'Antioche*, ch. VII, v. 617 et suiv.

Corbarant s'enquiert ensuite du roi des *Taffurs*, personnage chéri du trouvère,

Et des félons ribaus qu'il a à gouverner.

(V. 8435.)

Ils doivent être morts de faim, dit-il. Nullement, répond Pierre,

« Sur sains vous puis jurer
 Que tous sont cras et gros pour batailles porter.
 D'ânes et de chevaux sèvent trop bien soupper;
 De prisons sarrasins c'on leur fait délivrer
 Ils menguent tous rostis, en rost les font tourner;
 Il n'est ras ne soris qui y peust demorer,
 Et prennent par engiens qu'il ont fait attraper :
 Et s'il meurt de no gens, on leur fait délivrer.
 Qui croire les volroit et leur fait acorder,
 Il venroient souvent vostre gens visiter :
 Mieus les ayment en rost que capon ne sengler. »
 Quant Corbarans l'oy, couleur prist à muer.

(V. 8458-8469.)

La terreur que ces truands inspiraient aux infidèles est attestée par l'abbé Guibert ¹; c'est encore une donnée historique dont notre trouvère abuse en l'exagérant. Dans sa version, comme dans celle de Graindor et dans l'histoire; Corbarant rejette la proposition avec hauteur. Graindor ajoute un détail. Avant le retour de Pierre l'Ermite, et dans la prévision de l'acceptation de Corbarant, les croisés s'occupent du choix de leurs champions; ils confient le soin de les désigner au brave comte de Flandre, que le poète confond avec son père et appelle Robert le Frison. Le comte s'acquitte de sa charge, et désigne Godefroid de Bouillon comme champion de la croix, pour le cas où Corbarant préférerait le combat singulier. Robert de Normandie exprime son mécontentement

¹ Liv. VII, ch. 20, *Bongars*, I, 546.

de cette préférence, et, pour l'apaiser, on lui raconte l'origine illustre du héros et son extraction du chevalier au cygne. Graindor raconte cette légende en vingt-cinq vers ¹, et c'est peut-être là, comme le fait remarquer l'éditeur, l'origine des longs poèmes composés plus tard sur cette fable ². J'y vois, en tout cas, la preuve que Graindor n'a pas traité spécialement cette branche du cycle de la première croisade. Robert de Normandie se montre satisfait de l'explication, surtout après une démarche de Godefroid, qui offre généreusement de lui céder l'honneur de combattre pour les chrétiens.

Le retour de Pierre l'Ermite apprend aux croisés qu'ils n'ont plus qu'à se préparer au combat, et les barons, en effet, s'y disposent. Mais, d'après la *Chanson d'Antioche*, ils veulent auparavant obtenir l'assentiment de ceux qui représentaient l'élément populaire, la *commune*, dans le camp des croisés. C'est Bohémond qui ouvre cet avis, en disant à Tancrede :

Sire, ne vous hastés;
Ainçois saurai des povres, qui muerent de lastés,
S'il vauront la bataille, ou qués est lor pensés.

(Ch. VII, v. 811-815.)

La proposition est adoptée, et, le lendemain, Bohémond monte *sur un destrier*,

Por cerchier les héberges environ et en lés,
Voir les povres vilains et les hommes barbés,
Qui tous li crient : Sire, quar vous i combatés!
Mius volons estre ocis, là-fors, enmi ces prés,
Que ci morions de faim, ensi com vous véés.

(Ch. VII, v. 818-822.)

Bohémond ayant fait le rapport de sa mission auprès des *petis hommes*, on procède aux derniers apprêts.

¹ Ch. VII, v. 750-774.

² *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 180.

Après quelques autres incidents, dont il n'existe également nulle trace dans notre trouvère, Graindor raconte comment Robert de Flandre, Robert de Normandie, Godefroid de Bouillon, Tancrède, Bohémond et Hugues le Grand refusèrent successivement de porter la sainte lance ¹. Je crois, avec M. Paulin Paris ², que les barons désiraient être libres dans leurs mouvements, au moment où la bataille commencerait; mais ce passage me paraît indiquer aussi qu'ils n'avaient pas une confiance absolue dans l'origine miraculeuse du *digne juyel* ³. Ce sont les expressions employées dans notre poème, et le passage où je les trouve diffère surtout du passage correspondant de la *Chanson d'Antioche*, en ce que là l'évêque Adhémar se contente de faire la proposition à Robert de Normandie qui refuse, parce què, dit-il,

Il vault mieulx que j'y porte mon branc; qui est taillans,
Pour férir Sarrasins félons et soudoians.

(V. 8588 et 8589.)

Dans les deux poèmes, c'est Adhémar qui, sur le refus des barons, se charge de porter la relique. Cette version n'est pas admissible, en présence du dire formel de Raimond d'Agiles ⁴, qui affirme l'avoir lui-même portée. Il était naturel que les Provençaux, à l'esprit desquels était due cette trouvaille, en confiassent le soin à leur chroniqueur. Graindor montre Hugues le Grand appelé à marcher le premier contre les infidèles; d'après notre trouvère, c'est au duc de Normandie que cette glorieuse distinction échoit. Vient ensuite une revue de l'armée chrétienne, qui semble être passée des chansons de geste dans l'épopée du Tasse. La description que contient la *Chanson d'Antioche* diffère de

¹ Chant VIII, v. 43 et suiv.

² *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 200.

³ Les infidèles n'avaient pas le moindre doute sur la fraude. *Bibliothèque des croisades*, vol. IV, p. 9.

⁴ *Bongars*, vol. I, p. 155.

celle qu'on lit dans *Godefroid de Bouillon*. Ici, l'énumération est faite avec négligence; il est facile de s'en convaincre, en comparant le passage ¹ avec un passage précédent relatif à l'ordre de bataille adopté ² : l'un est, sur plusieurs points, en contradiction avec l'autre.

Bien différente est l'énumération de Graindor. Après Hugues le Grand, qui ouvre la marche, s'avancent les *eschières* du comte de Flandre, du duc de Normandie, de Godefroid, de Tancrede, de Bohémond, etc. Cet ordre est conforme au dire de tous les chroniqueurs ³. Seulement Tudebode s'écarte des autres, en plaçant Godefroid avant Robert de Normandie ⁴.

Dans les deux poèmes encore, c'est un personnage du nom d'Amadélis, qui donne à Corbarant des renseignements sur la composition des divers corps d'armée chrétiens. Foulcher de Chartres ⁵ et Raimond d'Agiles ⁶ font jouer un rôle semblable à un Turc, que l'un appelle Amir-dalis, et l'autre Miredalin. Graindor le distingue soigneusement d'un *Prouvencel* ⁷, transfuge de l'armée chrétienne, et qui est venu en dépeindre la situation comme désespérée. Ce dernier personnage se retrouve dans la chronique du moine Robert, qui le montre s'enfuyant d'Antioche *edacitatis gula coactus* ⁸. Notre trouvère confond le conseiller de Corbarant et le transfuge chrétien; pour lui, Amadélis est

Ung prisonnier qui estoit d'Avegnon,
Qui s'estoit convertis à la loy de Mahom.

(V. 7547 et 7548.)

¹ Vers 8855-8964.

² Vers 8710-8725.

³ Le moine Robert, liv. VII (*Bongars*, I, 65); l'archevêque Baudri, liv. III (*ibid.*, p. 120); Raimond d'Agiles (*ibid.*, p. 154); Albert d'Aix, liv. IV, ch. 47 (*ibid.*, p. 255); et l'abbé Guibert, liv. VI, ch. 5 et 6 (*ibid.*, p. 521).

⁴ *Du Chesne*, vol. IV, p. 801.

⁵ *Bongars*, vol. I, p. 395.

⁶ *Ibid.*, p. 154.

⁷ Chant VII, v. 851, et chant VIII, v. 568.

⁸ Liv. VII, *Bongars*, vol. I, p. 63.

A l'aspect de la contenance résolue des croisés, Corbarant se trouble et leur fait savoir qu'il est disposé à accepter leur offre. A leur tour; ceux-ci refusent ¹ et la bataille commence.

Le récit du combat occupe une place fort étendue dans l'un et dans l'autre poème : près de sept cents vers dans le nôtre ², près de huit cents dans celui de Graindor ³. Il y a conformité sur quelques points : l'intervention d'une légion divine commandée par saint Georges, la mort de Brohadas, fils du soudan de Perse, celle du Rouge-lion. En général, on remarque ici la différence que j'ai déjà signalée dans les procédés des deux trouvères : l'un s'en rapportant à son imagination; l'autre conservant avec soin les données historiques.

Le *Rouge-lion*, dont le nom, mal traduit du reste ⁴, cache Kilidsch-Arslan, sultan de Nicée, est apprécié par les deux trouvères d'une façon très-diverse : le nôtre le dépeint comme un guerrier valeureux, tandis que Graindor en fait une sorte de Falstaff, couard et fanfaron ⁵. Ici encore, c'est Graindor qui a raison; et l'histoire constate en effet que Kilidsch-Arslan fut l'indigne successeur du fondateur de sa dynastie ⁶.

J'ai aussi remarqué, dans la *Chanson d'Antioche*, un détail que je ne me rappelle avoir lu dans aucun chroniqueur : il concerne un danger éminent que courut Godefroid, en se mettant à la poursuite des fuyards ⁷. Peut-être faut-il voir une réminiscence du fait, dans ce passage où notre trouvère montre le héros renversé de cheval ⁸, au moment où il se rend

¹ Voir Raimond d'Agiles et Foulcher de Chartres, *Bongars*, vol. I, p. 154 et 393.

² Vers 8965-9618.

³ Chant VIII, vers 686-1476.

⁴ Kilidsch-Arslan signifie *épée du lion* et non *rouge-lion*.

⁵ Voir le rôle qu'il lui fait jouer, au moment où Corbarant questionne Amadélis, chant VIII, v. 212, 237, 278, 345, 376, 438, 504 et 831.

⁶ Rehm, *Handbuch der Geschichte des Mittelalters*, livre IV, chap. 3, § 6. Michaud traite Kilidsch-Arslan avec beaucoup trop de bienveillance. *Histoire des croisades*, vol. I, p. 205.

⁷ Chant VIII, vers 1361 et suiv.

⁸ Vers 9155.

au secours des *Taffurs* pressés par un Sarrasin nommé Maieugot de Tartarie.

D'autre part, notre trouvère a conservé une circonstance omise par Graindor et accueillie par Michaud ¹ : au milieu de la mêlée, et peu de temps avant l'intervention de la légion divine commandée par saint Georges,

Fist Dieux venir ung vent merveilleus et sy grant,
Et l'orent ly payen ou visage devant :
Archier, arbalestrier, et cil qui vont traiant
Saiettes et quariaus apriès le besquocant.
Ly fier se retournoient tellement en vollant,
Que desus iaus r'aloit ly grans très ravalant.

(V. 9578-9585.)

Comme nouvel échantillon de son penchant pour l'exagération et le merveilleux, je donnerai la description qu'il fait de la troupe conduite par le singulier personnage dont je viens de citer le nom :

È-vous par la bataille Maieugot de Tartarie.
Cieus menoit une gent de diverse partie :
Il ont dens de sengler, une paume et demie,
Trençans et afilés que raisoirs de Tubie ;
S'ont oreilles de viel, et les yeux d'une pie ;
Et s'ont les poins pesans et durs qu'une quirie,
Et portent deux cailliaus toudis par compaignie.

(V. 9099-9105.)

Le poème de Graindor se termine avec la reddition de la citadelle d'Antioche. M. Paulin Paris y a joint, je l'ai déjà dit, un fragment plus ancien qu'il regarde comme le texte même de Richard le Pèlerin ². Ce curieux débris d'une épopée qui remonte à l'époque des événements,

¹ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 350.

² *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 289.

comprend plus de deux cents vers distribués en quatorze couplets; on y lit la mort du respectable évêque du Puy; elle eut lieu, en effet, un mois après la bataille qui délivra les croisés et leur ouvrit la route de Jérusalem ¹. Puis le trouvère nous dit la prise de la Mare (Marrâh), dont le comte de Toulouse ne s'empara qu'au bout de cinq semaines d'efforts; c'est là qu'ils souffrirent une disette, dépeinte par Richard le Pèlerin dans les termes suivants :

D'asnes et de camels lor i convint à vivre,
Et d'autres bestes mûes; poi ont blé et ferinés;
Auquant menjuent Turs; tex qu'il poent eslire.

(v. 75-77.)

A cette circonstance s'applique le passage suivant de Foulcher de Chartres : *Dicere perhorreo quod plerique nostrum, exasperati famis rabie, absiderunt de natibus Sarraceni jam mortui frustum unum vel duo : quo, parum assato, manducabant ore duro* ².

Après la prise de Marrâh vient le siège d'Archas, où Godefroid et Robert de Flandre rejoignirent le comte de Toulouse. Là eut lieu l'épreuve imposée à Pierre Barthélémy, le *clers provençials* à qui on devait la découverte de la sainte lance; la chose est racontée par le poète avec les circonstances que l'histoire a accueillies.

Pour ces différents faits, tout terme de comparaison manque dans notre trouvère; il se contente de dire :

Furent nostre baron lonctemps en la cité
Pouriaus à rafresquier; moult furent forméné.
Les castiaus d'environ, qui bien furent frumé,
Allèrent asségier : moult en ont conquesté.

(v. 9726-9729.)

¹ C'est aussi ce que dit Tudebode. *Du Chesne*, vol. IV, p. 803.

² Ch. 16. *Bongars*, vol. I, p. 393. Voir aussi la chronique de Tudebode (*Du Chesne*, vol. IV, p. 806), et celle d'Albert d'Aix (*Bongars*, vol. I, p. 267).

Immédiatement après commence la fabuleuse branche des *Kaitis*, qui comprend plus de trois mille vers ¹, et que M. Paulin Paris a fort bien fait, je crois, de ne pas admettre dans une publication qui a, comme la sienne, une valeur historique incontestable. J'ai dû, sous ce rapport, reconnaître la supériorité de l'œuvre de Graindor sur celle de notre trouvère; mes lecteurs décideront si je me suis trompé. Le volume que j'ai mis en parallèle avec la *Chanson d'Antioche* contient un petit nombre de faits; celui auquel cette *Introduction* est destinée n'est qu'une œuvre d'imagination où l'historien n'a rien à puiser. On en jugera par l'analyse que je vais en faire, et que m'impose le plan adopté par mon prédécesseur.

Le volume précédent et l'analyse que M. de Reiffenberg en a faite s'arrêtent à la lettre que Florie écrit à Godefroid, lettre interceptée par Cornumarant, et qui va servir à attirer le héros chrétien dans un piège. En effet, Godefroid, accompagné de son frère Bauduin, de Harpin de Bourges, de Bauduin de Beauvais, de Gracien, l'ex-émir d'Acre, et de quelques autres chevaliers, quatorze en tout, se rend, sous la conduite du traître Turquant, messager de Florie, au château de Tiervagant, près d'Olifierne. Turquant lui offre de le conduire à Olifierne, ou de lui amener Florie. Godefroid consulte ses amis, et on se décide à attendre Florie. D'après cela, Turquant se rend à Olifierne, y trouve Cornumarant et le soudan de Perse, et leur annonce l'arrivée des barons chrétiens. Aussitôt Cornumarant se transporte, avec une armée, au château de Tiervagant. Il attaque ses ennemis, et Godefroid, d'un coup de sa redoutable épée, fait voler la tête de Turquant; mais les Sarrasins sont trop nombreux, et il est fait prisonnier avec tous ses compagnons. On les conduit à Olifierne.

¹ Vers 9750-15095. L'origine de la tradition se trouve peut-être dans un passage de l'abbé Guibert (*Bongars*, vol. I, p. 548). On aura confondu la défaite du Pui de Civetot avec celle qu'éprouva l'expédition dont Harpin de Bourges faisait partie. Ajoutez-y aussi un passage de Tudebode. *Musaeum italicum*, vol. I, partie II, p. 207.

En ce moment arrive Moradin d'Arrablois, dont la femme a reçu de Bauduin d'Édesse un traitement si généreux (v. 18273 et suiv.). C'est là le souvenir d'un fait historique accueilli par Michaud ¹, sur la foi de Guillaume de Tyr ², mais qui s'est passé dans d'autres circonstances que celles où le place notre trouvère. Apprenant l'arrestation des barons, Moradin feint contre eux une grande irritation, et demande qu'on les confie à sa garde. Sa prière est accueillie, et les captifs sont enfermés dans la tour Calabre. Moradin vient les y visiter, et leur annonce que, par reconnaissance pour Bauduin, il veut les sauver tous. A cet effet, il leur fournit des armes, et en même temps un messager part pour informer les croisés de la situation dangereuse de leurs compagnons.

En attendant, ceux-ci font main basse sur leurs gardiens et se rendent maîtres de la tour Calabre; Godefroid y retrouve Florie, qui y avait aussi été renfermée lors de la découverte du billet accusateur. Dès que le soudan est informé de ce qui se passe, il se dispose à faire le siège de la tour. Aux reproches qu'il adresse à Moradin, celui-ci répond en accusant Florie, que sa propre mère, Calabre, dénonce également. Mais Corbarant intervient pour prendre la défense de sa sœur, et il a même à ce sujet une querelle assez vive avec Cornumarant, qui se décide à appeler Godefroid en champ clos : s'il est vaincu, les barons seront libres de se retirer; s'il est vainqueur, ses deux oncles, Lucquabiél et Maucoulon, faits prisonniers à Jérusalem par les chrétiens, lui seront rendus. Godefroid accepte le défi, à condition que Corbarant garantisse l'exécution du traité. Corbarant y consent; mais il exige que Florie assiste au combat, attachée à un poteau : le soudan la livrera à la mort, si Godefroid, vaincu, déclare que c'est elle qui a délivré les barons.

Cependant le messager de Moradin est parvenu au camp des croisés, qui s'empressent d'envoyer du secours à Godefroid et à ses amis.

¹ *Histoire des croisades*, vol. II, p. 22 et 33.

² Liv. X, ch. 11 et 21.

Cette troupe, arrivée près d'Olifierne, se cache dans un bois, et y attend le moment d'intervenir.

Les préparatifs du combat étant terminés, Godefroid sort de la tour Calabre avec Florie, et la lice est ouverte aux deux champions. Cornumarant venait d'être abattu pour la troisième fois, quand les chrétiens, sortant de leur embuscade, tombent à l'improviste sur les Sarrasins et les dispersent. Le soudan, Cornumarant et Corbarant se sauvent vers Olifierne, entraînant Florie avec eux, et les barons, délivrés, retournent au camp chrétien, où ils sont accueillis avec des transports de joie.

Ainsi se termine cet épisode romanesque, dont le trouvère a peut-être puisé l'idée dans une absence assez longue que fit Godefroid après la bataille d'Antioche. Cette absence, sur laquelle Albert d'Aix fournit quelques détails ¹, avait pour principal objet une visite à Bauduin d'Édesse.

Le poète reprend ensuite le récit du siège de Jérusalem, déjà commencé au volume précédent ². Après avoir consacré à cela deux mille cinq cents vers, il va en employer plus de mille encore, pour conduire cette entreprise à fin. Il y a quelques faits vrais, mais qui n'apprennent rien, parce qu'on les retrouve dans tous les récits. Les erreurs sont assez nombreuses, et démontrent suffisamment dans l'auteur l'intention de faire œuvre d'imagination. De ces erreurs, je me bornerai à citer les principales et les mieux constatées.

En donnant l'emplacement des divers corps de l'armée chrétienne à son arrivée sous les murs de la ville sainte, notre trouvère dit :

Viers le mont Olivet, à une porte lée,
A ly dus de Normans toute sen ost menée.

(V. 16176 et 16177.)

Puis, quelques vers plus loin, à propos du comte de Flandre, on lit :

¹ Liv. IV, ch. 13.

² Vers 16112.

A une porte vint de vielle ancisserie :
 Porte de Bethléem fu nommée en Surie,
 Et Bethléem y est une ville agenssie.

(V. 16201-16205.)

Et plus loin ençore :

A le porte David, deviers soleil couchant,
 Vint ly dus Godefrois et sy frère vaillant,
 Witasse et Bauduin, qui furent conquerrant.

(V. 16255-16255.)

Pour juger de l'exactitude du trouvère, quant à la position assignée au comte de Normandie, il suffit de rappeler que la montagne des Oliviers est située à l'est de Jérusalem, et qu'elle en est séparée par le torrent de Cédron, qui occupe le fond de la vallée de Josaphat. Comme les croisés n'étaient pas assez nombreux pour investir complètement la ville, et que de ce côté elle paraissait imprenable, ils se contentèrent de l'attaquer au nord et à l'ouest, points où l'accès était plus facile. Le duc de Normandie se plaça en face de la partie septentrionale du rempart, ayant à droite le comte de Flandre. Les plans de Jérusalem que j'ai sous les yeux ¹ ne signalent pas une porte de Bethléem; mais celle à laquelle aboutit le chemin qui conduit à cette petite ville, est la porte David, devant laquelle Godefroid et son frère Eustache prirent position. Ici l'assertion du trouvère est exacte, quoiqu'il se serve d'une dénomination locale, qui, peut-être, ne l'est pas. A l'extrémité de la ligne d'investissement, vers l'ouest, se trouvait le quatrième et dernier corps d'armée commandé par le comte de Toulouse.

Je signalerai encore ce passage comme inexact :

Entre la tour David qui bien fu batellie,

¹ Voir notamment celui qui se trouve dans l'ouvrage de Michaud, vol. I, p. 405. De préférence j'ai suivi un plan de Jérusalem que contient l'excellent Atlas de Spruner : *Historisch-geographischer Hand-Atlas von Europa*.

INTRODUCTION.

LXIII

Et la porte qui va tout droit en Bétanie,
Où Dieux ly tous-puissant rendy Lazaron vie,
Là estoit ly engiens qui faisoit dyablie.

(V. 16959-16962.)

La tour David est située dans la partie occidentale du rempart, près de la porte du même nom; Béthanie, au contraire, est dans une direction diamétralement opposée, à l'est, au delà de la montagne des Oliviers, et le chemin qui y conduit aboutit à ce que notre trouvère lui-même appelle plus loin les *portes oirres* ¹. Qu'il s'agisse de la porte dorée ou de la porte d'or, cela n'y fait rien; elles se trouvaient l'une et l'autre dans la partie orientale du rempart, et je viens de rappeler qu'on ne dirigea pas d'attaque sur ce point. La distance comprise entre la tour David et les *portes oirres* répond à une bonne moitié de la circonférence de la ville, et elle est égale à tout le développement de l'armée assiégeante; de manière que cette circonstance seule suffit pour démontrer combien, dans ses descriptions, le trouvère tient peu de compte de l'état réel des lieux.

Ces inexactitudes se trouvent dans le volume précédent; en voici d'autres que contient celui-ci.

Je cite d'abord ce passage :

Devant les portes oirres, par où Jhésus entra
Dedens Jhérusalem, quant il résuscita
Le corps saint Lazaron, quant vie recouvra;
Et apriès Jhésu-Cris ceste porte aproça,
Où la joie as Juis encontre lui doubla,
Qui puis amèrement contre ly se canga;
A ceste porte-chy une esquielle amena
Ly dus de Normandie, que Robiert on nomma.

(V. 20446-20455.)

¹ Vers 20446.

J'ai dit plus haut la position de Béthanie. Jésus-Christ, revenant de ce bourg, où il était allé ressusciter Lazare; suivit un chemin qui, passant au centre à peu près de la montagne des Oliviers, descend ensuite dans la vallée de Josaphat, et aboutit à la porte d'or ou à la porte dorée, les *portes oirres* de notre trouvère. Le voyageur Stochove ¹ signale une porte *Sterquiline*, par où Jésus-Christ aurait pu rentrer à son retour de Béthanie; mais, comme les précédentes, elle se trouve dans la partie orientale du rempart, et les croisés, je le répète, n'attaquèrent pas la ville de ce côté. Le trouvère, comme il l'a déjà fait dans le passage cité du volume précédent, assigne donc à tort cette position à l'*esquielle* du duc de Normandie.

Plus loin, il indique en ces termes la partie du rempart où s'établirent, sous la conduite de Godefroid, les premiers croisés qui pénétrèrent dans Jérusalem :

Ensy com Godefrois viers le ciel regarda,
 Vit ung chisne volant, ensi qu'il ly sembla.
 Sur le cief Godefroit par iiii fois vola,
 Et quant il ot volé ung petit, s'esleva.
 Deviers Jherusalem chus chisnes s'en ala,
 Et vint sur une tour, et iluec s'ariesta.
 Et se fu une tour par où depuis entra
 Godefrois de Buillon en le cité delà :
 Une porte ot desous, là où nuls ne garda;
 Au lés deviers Césaire fu ceste porte-là.

(V. 20894-20903.)

Le *lés deviers Césaire* est au nord-ouest, et c'est par le nord-est, au *lés deviers Jéricop* aurait dû dire le trouvère, que Godefroid entra dans la ville. En effet, l'un des plans que j'ai sous les yeux ² indique le chemin de

¹ *Voyage du Levant du S^r de Stochove, esc^r, seig^r de S^{te}-Catherine*. Bruxelles, 1650, p. 354.

² Celui de l'Atlas de Spruner.

Jéricho comme aboutissant au point sur lequel porta la dernière et décisive attaque de Godefroid, tandis que la route de Césarée, qui passe par Naplous, aboutit à la porte d'Éphraïm, au nord-ouest.

Je dois insister sur l'inexactitude de ces données, pour motiver le peu de confiance que j'accorde aux renseignements géographiques du trouvère. A mon avis, son autorité est nulle, toutes les fois que ses renseignements sont contraires à ceux que l'histoire a accueillis. L'analyse, que je vais continuer, fournira mainte preuve du caractère purement fantastique de la plus grande partie de son œuvre.

Après un échange de prisonniers et un sermon que le poète fait prononcer à l'évêque Adhémar, lequel assiste au siège de Jérusalem, quoiqu'il fût mort à Antioche plusieurs mois auparavant, les croisés se rendent en pèlerinage au *mont Olivet*, pèlerinage dont l'histoire a conservé le souvenir. Tandis que, prêts à monter à l'assaut, ils écoutaient avec recueillement une exhortation de l'évêque de Matran, qui *portait la lance Dieu*, des cris se firent entendre tout à coup du côté de la montagne des Oliviers : c'étaient les ribauds qui fuyaient, *en grant paour et confusion*, devant une *bieste diervée, la plus orible c'onques fut regardée*. Pierre l'Ermitte, que notre trouvère, à l'exemple de Graindor¹, fait constamment intervenir en compagnie des *Taffurs*, ou à l'occasion de quelque fait qui les concerne, se présente pour combattre le monstre, et le tue au moyen d'un fer adapté à son bourdon.

Dans notre poème, l'ex-émir d'Antioche, Gracien, indique aux croisés un côté du rempart qu'il dit plus faible que les autres. Peut-être y a-t-il là un écho de l'assaut prématuré que conseilla un solitaire, établi dans un ermitage des environs. L'indication donnée par Gracien n'obtient pas de plus heureux résultats que celle du solitaire, puisque le poète se voit dans la nécessité de faire intervenir le cygne miraculeux, qui

¹ Voir une note de M. Paulin Paris, *Chanson d'Antioche*, vol. II, p. 3, et un passage du livre de M. Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*, p. 241.

montre à Godefroid l'endroit où ses coups doivent porter désormais. Le dernier assaut commence aussitôt après.

Dans la description que le trouvère en fait, je ne vois rien dont l'histoire puisse profiter; plus il avance dans le récit, plus il devient inexact, plus il donne carrière à la fantaisie. A l'en croire, le nombre de quelques corps seulement de l'armée chrétienne s'élève à 68,000. C'est presque le sextuple du chiffre que Raimond d'Agiles ¹ assigne au total des guerriers croisés, et c'est au moins le triple du chiffre plus raisonnable de Guillaume de Tyr ².

Quant à la manière dont la ville est prise, la version du trouvère est aussi toute différente de celle que l'histoire a accueillie, et ce n'est nullement au moyen d'une tour roulante ou *bieffroi* ³, du haut de laquelle Godefroid parvient, lui troisième, à sauter sur le rempart. Il est bien question de cette tour au v. 20601; mais on n'aperçoit pas le service qu'elle rend. En effet, dans le récit du poète, Godefroid, repoussé d'une brèche faite par les ribauds, se rend à *la porte Césaire* que le cygne merveilleux lui a indiquée. Il entre *ès bailles* (palissades), fait *quérir les grans kaines du pont, et boute isnièlement le feu en la porte*. Alors arrive Thomas de Marle, qui *se fait bouter sur quatre lances et gietter deseure les murs* ⁴; porté ainsi au haut du rempart, il s'y maintient jusqu'à ce que d'autres croisés aient pu le rejoindre à l'aide d'échelles, et tous ensemble s'emparent d'une tour. Pendant ce temps, Godefroid, assisté des ribauds qui brisent, à coups de *grands martiaux de fier*, la porte à laquelle il a mis le feu, pénètre aussi dans Jérusalem. Il ne reste au roi Corbadas qu'à se réfugier dans la tour David, d'où il sort par capitulation quelques jours après.

¹ *Bongars*, vol. I, p. 177.

² Liv. VIII, ch. 5.

³ Sur ces *bieffrois*, voir Du Cange, *Observations sur l'histoire de saint Louys*, v°. *Belfredus*.

⁴ Cette tradition sur Thomas de Marle a été accueillie dans le *Bauduin de Sebourg*, ch. XVIII, v. 302 et suiv.

Les croisés, maîtres de la ville sainte, s'occupent à lui donner un roi. Ils se réunissent dans l'église du Saint-Sépulcre, et, après un sermon de l'évêque de Matran, le roi des ribauds prend la parole pour exposer la nécessité d'un bon choix. Notre trouvère a une prédilection toute particulière pour ce truand, qui occupe dans le poëme une place presque aussi importante que Godefroid lui-même. A ce singulier personnage succède l'évêque Adhémar, qui propose d'élire Godefroid; mais l'évêque de Matran s'y oppose, et, à son instigation, la couronne est successivement offerte à Hugues le Grand, comte de Vermandois, à Robert, duc de Normandie, à Robert, comte de Flandre, à Hugues, comte de Saint-Pol, et à Raimond, comte de Toulouse; ils refusent tous.

Le motif allégué par le comte de Flandre est assez original: il a, dit-il, promis à sa femme de retourner *gésir lès ses côtés*, dès que son vœu serait accompli. D'ailleurs, ajoute-t-il,

Il y a sy lone temps, sire, vous le savés,
 Que ly miens corps ne fu baigniés ne estuvés,
 Ne ne jus en ung dras qui fussent blans bués.
 Sy savés que Flamenc ont les corps naturés
 D'iestre bien gouvrené, d'avoit foudis assés,
 Et d'iestre bien couchiet et d'iestre bien cauffés.

(V. 21442-21447.)

Après ces refus successifs, l'évêque de Matran dit aux barons d'aller *boire et mengier à leurs osteus et de repairier à soleil esconssant*, pour voir si Dieu, par un *signe glorieux*, n'aura pas désigné celui sur qui doit se porter leur choix. Les barons obéissent, reviennent ensuite dans l'église et se mettent en prière. Tout à coup un orage survient, un coup de vent éteint les cierges, puis, le calme s'étant rétabli, *une clarté entre qui ralume ly cierges Godefroit*. Il n'y avait plus à douter: la volonté divine s'était manifestée, et Godefroid est élu par acclamation.

Tout cela diffère passablement de l'histoire. Il paraît en effet qu'on

offrit d'abord la couronne, non pas à tous les chefs que cite notre trouvère, mais au comte de Toulouse; c'est Raimond d'Agiles qui le dit¹, et son dire à lui, chroniqueur des Provençaux, n'a de valeur que parce qu'il s'appuie sur le témoignage d'Albert d'Aix² et sur celui de l'abbé Guibert³. Godefroid ne fut nommé que sur le refus du comte, et Guillaume de Tyr atteste que l'élection se fit par un certain nombre d'électeurs⁴. Il est bien question de visions dans Albert d'Aix⁵, mais nulle part on n'y voit la trace du récit miraculeux de notre trouvère.

Il rapporte, en lui enlevant sa noble concision⁶, le refus d'une couronne par Godefroid. Ce fait me paraît suffisamment établi par le témoignage de Guillaume de Tyr⁷ et la mention qu'en fait le texte des Assises. Toutefois il existe une version différente dans un fragment publié par Du Chesne; ici les électeurs eux-mêmes prennent l'initiative⁸. Dans notre poëme, dont la version est sur ce point conforme à celle de Graindor⁹, le roi des ribauds présente à l'élu une couronne telle qu'il la désire, et, comme ce personnage n'intervient presque jamais sans devenir l'occasion d'une charge, le trouvère se garde bien de s'écarter cette fois de son système : Godefroid donne la couronne destinée à son sacre, à ce chef de truands, qui l'accepte d'un *cœur joyeux*.

Après le sacre, qui est accompli par l'évêque de Forois (Forez), la plu-

¹ *Bongars*, vol. I, p. 179.

² Liv. VI, ch. 33.

³ Liv. VII, ch. 11.

⁴ Liv. IX, ch. 2.

⁵ Liv. VI, ch. 26 et suiv.

⁶ Vers 21552-21560.

⁷ Liv. IX, ch. 9.

⁸ *Cauti in hoc quod nequaquam ei (Godefrido) licere judicant, regium diadema infra urbem portare : solus enim Christus ejus urbis rex digne judicatur, qui pro peccatis nostris in eadem suscepit spineam coronam.* *Historiae francorum scriptores*, vol. IV, p. 92.

⁹ Ch. IV, v. 84.

part des barons se disposent au départ. Godefroid s'efforce vainement de les retenir, et se trouve fort heureux sans doute de la promesse que lui fait le roi des ribauds de ne pas l'abandonner. Les barons quittent Jérusalem; mais au moment où, sur le point de s'embarquer, ils entendaient la messe célébrée par l'évêque de Matran, *ung coulons gracieus* vient déposer sur l'autel *ung brief en parchemin*. La messe terminée, l'évêque ouvre la lettre, et annonce aux croisés que Dieu leur ordonne de retourner dans la ville sainte, pour la défendre contre le soudan de Perse.

Revenant à Godefroid, le trouvère le montre se préparant à repousser l'attaque du soudan dont on lui a annoncé l'arrivée, et qui est déjà campé en deçà d'Ascalon. La Perse étant au nord-est de Jérusalem, et Ascalon sur les confins de l'Égypte, c'est à peu près comme si les Russes, partant de St-Pétersbourg pour Paris, faisaient étape à Orléans. Du reste, le trouvère n'a pas fait erreur sur le lieu même de la bataille, mais sur la personne du chef infidèle qui combattit à Ascalon, et, comme on le verra plus loin, la cause de son erreur, c'est qu'il a confondu la Babylone égyptienne avec la Babylone assyrienne.

Où campe le soudan avec son armée ?

Dessus ung riche flun qui bien porte navie,
 Qui va deviers Damas et parmi Tabarie,
 Et à Niecques le grant, et puis en Orbanie,
 Et de là-endroit chiet ou fleuve d'Esclaudie :
 De paradix terrestre, où Dieux a mis Hélie,
 Descent l'iaue dou lieu qui tant a seignourie;
 Et puis ly fluns Jourdain d'aulture part le costie,
 Et l'yaue de Carsande, qui vient de Sinaïe,
 Et puis le haulte mer qui paradix costie,
 Et là mist Dieux Adam et Ève sen amie.

(V. 21761-21770.)

Passage qui servira à démontrer toujours davantage le cas qu'il faut faire des descriptions géographiques du poète.

Cornumarant, fils de l'ex-roi de Jérusalem, se trouve dans l'armée du soudan, et c'est son père même, Corbadas, qui vient lui annoncer la perte de la ville sainte. Au moment où ils confondent leurs douleurs, arrive un message par lequel Calabre informe le soudan que Corbarant et Florie, ses deux enfants, ont l'intention d'abandonner l'islamisme; elle l'engage à marcher sur la ville d'Oliferne, et promet de la lui livrer. A cette nouvelle, Cornumarant, cédant à son animosité contre Godefroid, prend l'avance, arrive sous les murs de Jérusalem, et rencontre son adversaire qui le défie. Il accepte, et il est renversé de cheval; mais la mêlée devient générale, et, tandis que Bohémond est emmené captif par les Sarrasins, Cornumarant tombe au pouvoir des croisés, avec Marbrun, l'un de ses parents.

Cependant l'armée du soudan arrive à Ramla, et Pierre l'Ermitte se présente pour offrir d'échanger Cornumarant contre Bohémond. L'offre est acceptée; mais, avant de relâcher le chrétien, Corbadas veut obtenir l'assurance que son fils lui sera rendu en bon état de santé, et il envoie, à cet effet, son frère Lucquabiel à Jérusalem. Lucquabiel convient avec Godefroid de la manière dont l'échange s'effectuera, et, dans le cours de la conversation, pour l'effrayer sans doute, il lui fait des forces du soudan une description exagérée, qu'il termine par cette gasconnade :

Se tout cil qui o vous sont en la frumeté,
 Et sur qui vous avés pooir n'auctorité,
 Estoit char quite en rost et très-bien atourné,
 N'en aroient assés pour iestre desjuné.

(V. 22217-22220.)

Pour toute réponse, Godefroid lui propose d'assister à une revue de ses troupes, où les ribauds défilent à trois reprises sous des habits différents. C'est encore, pour le trouvère, une occasion de rappeler leur prétendu goût pour la chair humaine, et il met à ce sujet le propos suivant dans la bouche de Godefroid :

N'acontent à leur mort valissant 13 boutons;
 Et quant il sont navret, qu'il dient : « Nous morrons, »
 S'il ont d'un Sarrasin rosty com ung moutons,
 En l'eure sont gary.....

(V. 22456-22459.)

La revue terminée, Cornumarant, qui y a assisté et que l'aspect des truands remplit de crainte, réclame l'exécution immédiate de l'échange; en même temps, il prie Godefroid d'admettre Marbrun à rançon. Godefroid consent à mettre Marbrun en liberté, à une condition qu'il explique ainsi :

Je ly donray une lance d'acier,
 Ou espée ou espy, tout à son désirier,
 Et me fera 13 cos, ce seront ly premier;
 Et s'ocire me puet, navrer ou méhagnier,
 Ce soit à son pourfit : bien me pora blécier;
 Mais après ces 13 cos, j'en voray ung sayer,
 Et apriès celui cop ne lui faurra payer,
 Pour ly à délivrer, ne maille ne denier.

(V. 22511-22518.)

Marbrun accepte, et le combat a lieu. Le Sarrasin ayant porté inutilement ses deux coups de lance, Godefroid, à son tour, lui décharge un coup d'épée qui le partage en deux *jusqu'au braiel*, et il congédie Cornumarant, en lui disant, par forme de plaisanterie :

Or est Marbruns garis !
 Sa raençon ly quitte, car je ly ai promis.

(V. 22707 et 22708.)

Le soudan, qui est venu assister à ce spectacle, voyant l'effet de ce terrible coup d'épée, exprime le désir de voir et d'essayer l'arme dont *Marbruns fu ochis*. Il met à terre un heaume pour frapper dessus,

Mais n'empira le branc le monte d'un denier,
Ne le héaume oussy ne pot adamagier.

(V. 22727 et 22728.)

L'histoire a conservé le souvenir d'un fait que Michaud a accueilli dans son *Histoire des croisades*¹, et qui pourrait fort bien avoir suggéré à notre trouvère l'idée de cet épisode.

Le soudan revient ensuite au camp, et réunit ses émirs en conseil. Moradin d'Arrablois, le sauveur des barons renfermés dans la tour Calabre, parle le premier, et, profitant de la terreur qu'inspire la mort de Marbrun, il propose de renoncer à assiéger Jérusalem. A ces mots, Cornumarant éclate et accuse Moradin *d'être de l'accord* de son cousin Corbarant et de *flairier la loi de Jhésu-Crîs*. Moradin repousse le reproche avec vivacité, et le soudan met fin à la dispute, en déclarant qu'il ne se retirera pas sans avoir eu recours à la chance des armes.

De son côté, Godefroid réunit les chefs des croisés, et, sur sa proposition, on prend le parti d'attaquer les infidèles. Mais le lendemain, au moment où, prêt à donner à ses soldats l'ordre de sortir de la ville, il assistait à une messe, arrive un second pigeon qui descend sur l'autel et remet un nouveau *brief* à l'évêque Adhémar qui officiait : le message divin annonçait le retour prochain des croisés déjà partis, et recommandait à Godefroid de les attendre pour livrer bataille.

Godefroid se soumet. Néanmoins, sollicité par le roi des *Taffurs*, il lui permet de faire une sortie. Comme d'habitude, Pierre l'Ermite accompagne les ribauds, qui n'obtiennent pas grand succès. Un renfort quitte Jérusalem pour les dégager, et les Sarrasins se retirent, emmenant prisonniers Pierre l'Ermite, ainsi que Garcion, l'ex-émir d'Antioche, et Gracien, l'ex-émir d'Acre, qui tous deux ont renié Mahom. Les *Taffurs* se consolent de leur échec, en faisant rôtir les Sarrasins tués.

¹ Vol. II, p. 6.

Pour faire le soudant courrouciet et dolent,
 Par-dessus les fossés ont fait isnièlement
 Les feus et les quisines et tout l'estoement;
 Et ont prys les payens et désarmet briefment;
 Et les tournent en rost bien et souffissaument,
 Sicque Cornumarant la grant flaireur en sent.
 Quant il voit les Taffurs qui quisoient leur gent,
 Venus est au soudant, se ly dist haultement :
 Regardés les larons, ly dist-il irément,
 Quelle quisine y font à leur encombrement.

(V. 22969-22978.)

Le sort des deux musulmans convertis est facile à pressentir : le soudan, irrité, ne leur laisse d'autre alternative que l'abjuration ou la mort. Ils refusent d'abjurer, et meurent au milieu d'affreux tourments; ce sont deux saints de plus au calendrier,

Car ly papes de Romme, qui en ot les escriis,
 Les ot canonisiés et les tint à saintis.

(V. 25086 et 25087.)

Au moment où le soudan s'apprête à commencer l'attaque de Jérusalem, les croisés dont le retour est annoncé y rentrent, et la bataille est livrée le surlendemain. Il y a là une répétition du tableau que présente le récit de la bataille d'Antioche, avec cette différence qu'au lieu d'Amadélis qui donne à Corbarant des détails sur la composition de l'armée chrétienne, c'est Pierre l'Ermite qui remplit cet office auprès du soudan, et qui cherche à l'effrayer en lui rappelant le résultat de la bataille livrée par son lieutenant. « Il y resta, lui dit-il, cent mille de vos gens, » et il ajoute :

Là orent ly Taffur à plenté à mengier,
 Et en mirent en sel X mille pour l'ivier.

(V. 25548 et 25549.)

Le soudan dispose son armée, dans laquelle figurent

xxx mil moryens, plus noirs que poys boulie;
xxx mille gayans ot d'une aultre partie :
xv piés ont de lonc cascuns, je vous asie.

V. (25396-25398.)

Puis il donne le signal du combat, qui s'engage de part et d'autre avec acharnement. Malgré leur bravoure, les chrétiens commencent à fléchir, quand survient un corps de vingt mille *adoubés*, que Richard de Caumont a conduits, par un détour, sur les derrières de l'armée ennemie. Cette diversion, jointe à une nouvelle intervention de saint Georges et de saint Maurice, ranime le courage des croisés; Cornumarant est tué par Bauduin d'Édesse, et les musulmans finissent par prendre la fuite.

Quoique le trouvère fasse livrer cette bataille *dessus les plains de Rames*¹ (Rama ou Ramla, village au sud et dans le voisinage de Jérusalem), il est évident qu'il a voulu décrire la bataille d'Ascalon, gagnée, un mois après la conquête de la ville sainte, par Godefroid sur Afdal², lieutenant du sultan d'Égypte. S'il donne le soudan de Perse pour adversaire à son héros, l'erreur peut s'expliquer. Au moyen âge, le grand Caire s'appelait Babylone³, en souvenir de la ville de ce nom qui s'étendait en face de Memphis, sur la rive occidentale du Nil. Trouvant dans les chroniqueurs les expressions : *admiravisius Babyloniae*⁴, *rex Ba-*

¹ Voir la table des noms de lieux à la fin de ce volume, v^o *Rames*.

² Le moine Robert transforme Afdal en *Clémens* (*Bongars*, vol. I, p. 78). Foulcher de Chartres (*ibid.*, p. 400) se rapproche plus du mot véritable en disant *Lovendalius*; mais Grégoire de Tyr (liv. IX, ch. 10) est seul correct en écrivant *El-Afdalius*.

³ Voir la *Géographie universelle* de Maltebrun, vol. I, p. 223. Pour confirmer le témoignage du savant géographe, on peut citer notamment la *Chronique rimée* de Philippe Mouskès, v. 22899, et les *Voyages et ambassades* de Guillebert de Lannoy, p. 84 (*Publications des Bibliophiles de Mons*).

⁴ Robert le Moine, dans *Bongars*, vol. I, p. 77.

byloniorum ¹, *rex Babylonius* ², *imperator Babylonicus* ³, le poète aura cru qu'il s'agissait du prince possesseur du territoire où s'élevait jadis la splendide cité de Nabuchodonosor, et au sultan d'Égypte il aura substitué le soudan de Perse.

Pour achever de démontrer qu'il s'agit bien ici de la bataille d'Ascalon, je n'ai qu'à en rappeler la date; le trouvère la donne en ces termes :

L'an mil et III^{xx} et x et ix en son,
xii jours en aoust.

(V. 22788 et 22789.)

Plus loin, il répète trois fois ⁴ que ce 12 août était un vendredi. Tout cela est parfaitement conforme au dire des chroniqueurs ⁵, et on n'a qu'à consulter un tableau de concordance, pour s'assurer qu'en effet le 12 août était bien la *sexta feria* de la semaine, expression dont se sert Albert d'Aix ⁶. Dès lors je ne puis m'expliquer pourquoi Michaud ⁷ assigne à la bataille d'Ascalon la date du 14, qui était un dimanche. A défaut d'autres renseignements, il avait le texte de Raimond d'Agiles, qui dit que les Sarrasins furent attaqués avant le samedi, jour auquel, d'après l'avis de leurs *enchanteurs* ⁸, ils avaient fixé leur attaque; de Raimond d'Agiles, qui, terminant son récit, donne à cette bataille la date précise de la veille des ides d'août ⁹. Il est probable que l'historien s'en sera rapporté au texte de Tudebode, qui porte en effet : *XIX kal. septembris*, in

¹ Raimond d'Agiles, *ibid.*, p. 180.

² Foulcher de Chartres, *ibid.*, p. 399.

³ L'abbé Guibert, liv. VII, ch. 14, *ibid.*, p. 540.

⁴ V. 23153, 23164 et 23429.

⁵ Voir ce que disent Robert le Moine, l'archevêque Baudri, Raimond d'Agiles et l'abbé Guibert, dans *Bongars*, vol. I, p. 77, 138, 183 et 542.

⁶ Liv. VI, ch. 50.

⁷ *Histoire des croisades*, vol. I, p. 470.

⁸ *Cantellatores et augures*. *Bongars*, vol. I, p. 181.

⁹ *Hoc bellum*, dit-il, *actum est PRIDIE IDUS AUGUSTI*, *ibid.*, p. 185.

*vigilia sanctissimae dei genitricis Mariae*¹; mais ce passage est en contradiction formelle avec un autre qui précède, et où on lit, comme dans Albert d'Aix, *sexta feria*².

La plupart des détails relatifs à cet événement sont dus à l'imagination du trouvère. Quelques-uns, toutefois, semblent vrais, quoique dénaturés : ainsi, à l'époque de la bataille d'Ascalon, les croisés n'étaient pas encore partis, mais ils se préparaient au retour, et plusieurs alléguaient l'accomplissement de leur vœu, pour se dispenser de marcher contre l'armée égyptienne; ainsi la bataille ne se livra pas à Ramla, mais la réunion des croisés s'effectua dans une localité de ce nom, autre que celle désignée par le trouvère; ainsi encore il n'y eut pas de diversion opérée par Richard de Caumont, mais les Sarrasins, en fuyant, rencontrèrent le comte de Toulouse, qui s'était placé entre la mer et le champ de bataille, et qui empêcha les fuyards d'approcher des vaisseaux qui les avaient amenés.

Revenons à notre analyse. Avant de remonter au ciel, saint Georges lie conversation avec Pierre l'Ermite; il le charge de dire à Godefroid de faire déterrer les corps de Garcion et de Gracien, enfouis à un endroit qu'il lui indique, et de les faire transporter à Antioche, dans un monastère qu'on leur consacrerà. Pierre s'acquitte du message, et les deux corps, exhumés, sont remis à Bohémond.

Cependant Bauduin d'Édesse, attaché à la poursuite du soudan, est arrivé près d'Acre, c'est-à-dire à trente ou quarante lieues au moins du champ de bataille. Au moment où il va enfin atteindre son ennemi, un neveu de ce dernier, Dodequin de Damas, survient fort à propos pour le délivrer et pour combattre son persécuteur. Bauduin et quelques barons qui l'ont suivi se voient à leur tour serrés de près. Heureusement arrive Godefroid qui s'est aperçu de l'absence de son frère; son intervention

¹ *Du Chesne*, vol. IV, p. 815.

² *Ibid.*, p. 813.

est décisive; les infidèles prennent de nouveau la fuite, et les chrétiens retournent à Jérusalem. Au milieu des réjouissances ordonnées pour célébrer la victoire, se présente un personnage déjà connu, Moradin d'Arrablois. Entraîné par le flot des fuyards, il s'est approché de son oncle le soudan, pour lui signifier son intention d'abjurer l'islamisme, et c'est pour accomplir un vœu, qu'il amène à Jérusalem sa femme et son fils. Ils sont baptisés tous les trois.

Cette conversion de Moradin est peut-être encore un souvenir de celle de l'émir de Ramla, qui demanda le baptême, dit Albert d'Aix¹, en voyant l'enthousiasme que montraient les chrétiens pour marcher au combat.

Quoiqu'il soit attesté que les succès étonnants des croisés firent désertter la loi de Mahomet à un nombre assez considérable de musulmans, il faut convenir, comme je l'ai déjà dit, que le trouvère abuse étrangement du moyen. A peine a-t-il rapporté la conversion de Moradin, qu'il introduit un chevalier annonçant l'arrivée prochaine de Corbarant. Le fils de Calabre a exprimé, comme Moradin, l'intention de renier Mahom, et il vient aussi se faire baptiser.

Mais sa sœur Florie, la princesse sarrasine, pour l'amour de laquelle Godefroid a entrepris la dangereuse expédition racontée au commencement de ce volume, Florie ne l'accompagne pas; elle est restée captive à Olifierne, et une armée chrétienne, conduite par Corbarant en personne, se met en route pour l'enlever à sa mère Calabre. La vieille et obstinée musulmane a pris ses précautions: averti par elle, le soudan lui a envoyé Dodequin, sous la garde duquel Florie a été transférée à Damas. En arrivant à Olifierne, Corbarant éprouve un désappointement facile à concevoir. Il se dédommage en imposant le baptême à toute la population de sa capitale, et sa mère Calabre, irritée au plus haut point, se rend à Acre auprès du soudan, qui lui promet son secours.

De son côté Godefroid, désireux de délivrer Florie, propose d'aller

¹ Liv. VI, ch. 45.

assiéger Acre où le soudan s'est réfugié. La proposition est acceptée, et la ville est investie. Dans une sortie, Dodequin, obligé de fuir, est poursuivi par Tancrède, qui voit son adversaire lui échapper, et rencontre un convoi conduit par Jonas, émir de Césarée. Jonas n'oppose pas de résistance; menacé par Tancrède, il promet de lui livrer Césarée et de se faire chrétien. Tancrède, en effet, prend possession de la ville; mais à peine s'y est-il installé, que Dodequin, toujours fuyant, se présente pour y entrer avec Murgasfier, frère de Moradin. On lui répond du haut du rempart :

Dodequin de Damas, allés ailleurs logier;
Car avoecques Tangré ne devés pas couchier.

(V. 24763 et 24764.)

Dodequin goûte médiocrement la plaisanterie; il attaque la ville, et somme Tancrède de lui livrer l'apostat Jonas. Tancrède refuse, et propose un combat corps à corps, qui est accepté. Les deux champions s'apprêtaient à lutter, quand arrive Bohémond que l'absence prolongée de son neveu inquiétait. Tancrède déclare alors qu'il ne veut plus combattre, et propose de remettre l'affaire à un autre moment. A l'aspect des chrétiens, Murgasfier s'est enfui; mais Dodequin persiste à réclamer le combat, et ne consent à partir que sur la promesse d'un rendez-vous que son adversaire lui assigne à quarante jours de là, sous les murs d'Acre. Dodequin, porteur d'un sauf-conduit de Tancrède, se dirige sur Acre. Il est forcé de traverser le camp chrétien, et il a une entrevue avec Godefroid, qui le conjure de lui rendre Florie, *sa très-loyale amie*. Touché de son amour, Dodequin lui promet d'intercéder auprès du soudan. Il part ensuite, mais pour tomber entre les mains de Corbarant, qui revenait de son expédition d'Olifierne, et qui lui déclare net que, s'il ne lui rend pas sa sœur, il le fera pendre sans pitié. Dodequin résiste, et invoque son sauf-conduit. Corbarant n'en veut tenir aucun compte; et

Dodequin, sur le point d'être hissé au haut d'un arbre, se décide enfin à promettre ce qu'on exige de lui. Il se rend ensuite à Damas, en compagnie de Corbarant, et, pour retirer Florie des mains d'Abilant, son gardien, il lui dit que le mariage de cette princesse avec Godefroid est la condition essentielle d'un traité de paix conclu avec les chrétiens. Corbarant emmène sa sœur, et Dodequin, rentré avec lui dans le camp des croisés, reproche vivement à Godefroid et à Tancrede d'avoir faussé leur foi; puis il les quitte très-irrité, pour rentrer dans Acre d'où ces divers incidents l'ont tenu forcément éloigné. Quant à Florie, elle est baptisée, puis mariée à Godefroid.

Il est surprenant que le trouvère ne fasse, à cette occasion, aucune description de fêtes; seulement, il prépare le lecteur à la catastrophe par ces vers :

Quant Tangrés vit la bielle, tous ly sans ly mua;
 Ung ardent désiriers ens ou corps ly entra,
 Et moult de maies choses dedens son cuer pensa,
 Et dist que, se il puet, que la dame avera.
 Élas! il se dist voir, enssy c'on vous dira,
 Dont grans meskiés avint ou pays par delà.

(V. 25224-25229.)

Dodequin, renfermé dans Acre, n'a pas oublié sa convention avec Tancrede, et, malgré les représentations du soudan, il se rend au camp chrétien pour demander le combat. Le signal est donné, après que Dodequin a refusé de recevoir le baptême. Les deux champions étaient aux prises, quand une sortie du soudan vient interrompre la lutte. Tancrede reproche cette manœuvre à Dodequin, qui se justifie, et qui se retire *par deviers Tabarie*.

Dans l'entrefaite, les chrétiens ont continué à combattre, et le soudan, craignant d'être enfermé dans Acre dont il prévoit la perte, s'enfuit vers Aucaire. Calabre ne tarde pas à suivre son exemple, et Abraham

de Damas, qui restait chargé de la défense de la ville, se voyant délaissé, capitule et demande à recevoir le baptême. La citadelle seule résiste encore; mais, peu de temps après, Maladras d'Aumarie, qui y commande, finit aussi par capituler et par se faire chrétien.

Je crois inutile de rappeler que non-seulement tous les détails relatifs à la prise de St-Jean d'Acre sont imaginaires, mais que le fait même est inexact, cette ville n'étant tombée au pouvoir des chrétiens qu'après la mort de Godefroid.

Après avoir confié à Bohémond la défense de sa nouvelle conquête, Godefroid retourne à Jérusalem, et les barons, qui avaient déjà voulu partir, lui notifient leur intention, bien arrêtée cette fois, de s'embarquer pour l'Europe. Quelques-uns cependant, Tancrede entre autres, promettent de ne pas l'abandonner.

Le poète consacre un petit nombre de vers au retour des croisés, et, dans le récit des faits relatifs à Robert de Normandie ¹, on a un nouvel exemple du sans-façon avec lequel il traite l'histoire.

Le soudan, qui a abandonné Acre, y revient pour en faire le siège à son tour. Bohémond et Abraham de Damas se disposent à résister vigoureusement; mais ils sont repoussés dans une sortie, et, quand ils veulent rentrer dans la ville, ils en trouvent les portes closes. C'est le fait de Maladras, qui n'a reçu le baptême que pour mieux trahir. Bohémond et Abraham deviennent prisonniers du soudan, à qui Maladras remet la ville. Une querelle s'élève ensuite entre le soudan et son neveu Dodequin qui l'a accompagné à Acre. Dodequin ne veut pas consentir à la mort de Bohémond, qui s'est rendu à lui, et, comme son oncle paraît disposé à ne pas tenir compte de ses observations, il part en le menaçant, se rend à Jérusalem, annonce à Godefroid les événements qui se sont passés à Acre et se fait chrétien.

Dès que le soudan est informé de la défection de Dodequin, il se

¹ Vers 25866-26018.

L'on immolait les victimes destinées aux sacrifices, y avait attiré un nombre considérable de mouches. Cette circonstance peut avoir suggéré au trouvère l'idée d'un stratagème, qui en tout cas existait déjà à cette époque, à l'état de tradition. L'historien des Saxons, Widukind, l'avait recueillie au X^e siècle. Dans ses *Res gestae Saxonicae* ¹, il raconte que le châtelain de Chévremont, ce rapace Imnon si mal mené quelques années plus tard par Notger, se voyant assiégé par son suzerain, Gislebert, duc de Lotharingie, ne trouva pas de meilleur moyen pour se débarrasser de son attaque, que de briser des ruches remplies d'abeilles et de les lancer sur ses adversaires, qui furent forcés de prendre la fuite. Quoique le moyen soit ici employé par les assiégés, c'est bien la même tradition, et son origine belge vient confirmer toujours davantage le système de M. de Reiffenberg sur la patrie de l'auteur de notre poème. Cette tradition se retrouve, la même absolument que dans Widukind, parmi les légendes populaires du pays de Bade ², comme aussi parmi celles du Schleswig ³.

Toujours bien avisé, le soudan n'a pas attendu la prise d'Acre pour s'enfuir. Il se rend à Damas et y retrouve Calabre. Celle-ci lui prédit l'arrivée prochaine de Godefroid qui vient l'assiéger; les croisés, ajoutée-elle, finiront par vous couper la tête. La perspective ne sourit guère au soudan, qui se décide à quitter Damas pour Ascalon, puis Ascalon pour Siglaie, sa capitale.

De son côté, Godefroid, ayant laissé le commandement d'Acre à Bauduin de Beauvais, se prépare à partir pour Damas, et il confie aux barons ses pressentiments sur le sort qui l'attend dans cette nouvelle entreprise. Ceux-ci lui proposent de retourner à Jérusalem; mais il s'y

¹ Liv. II, ch. 23.

² Bernard Baader, *Volkssagen aus dem Lande Baden*. N° 173.

³ C. Müllendorff, *Sagen, Märchen und Lieder der Herzogthümer Schleswig, Holstein und Lauenburg*. N° 87.

décide à transférer ses deux prisonniers à Damas, dont il abandonne la défense à Abilant, un autre de ses neveux, puis il revient à Acre. Godefroid a résolu d'en faire une seconde fois le siège, et il quitte Jérusalem, où il laisse Florie sous la garde de Tancrede. Dans une sortie, le soudan est repoussé, après avoir vu tomber Seghin, son fils, sous les coups de Dodequin devenu Hugues de Tabarie, et après avoir eu son poing droit tranché par la formidable épée de Godefroid; mais il emmène prisonniers trois des plus braves barons : Rimbaut Créton, Harpin de Bourges et Richard de Caumont.

Le siège est poussé avec vigueur, et dans un conseil réuni par Godefroid, l'évêque Adhémar propose un singulier moyen pour s'emparer de la ville : c'est d'y lancer, au moyen de machines de guerre, des ruches remplies d'abeilles.

Quant ly évesques ot dit tout le sien désirier,
A riere ont commenciet tout ly noble princier.
Ly uns à l'autre dist : Vécy évesque fier !
Je croy qu'il a trouvé anuit, à son sautier,
Que par mousques serons d'Acre tout iretier.

(V. 26815-26819.)

L'idée néanmoins est jugée bonne; les ruches sont lancées dans la ville, et les abeilles, furieuses, exercent de tels ravages, que les défenseurs d'Acre abandonnent les remparts. Les chrétiens en profitent pour entrer par une brèche que les ribauds ont pratiquée, la ville est prise, et les trois captifs sont rendus à leurs frères.

Il existait, à l'extrémité de la jetée qui formait le grand port de Ptolémaïs, une tour appelée *tour des mouches*. Ce nom, dit l'auteur d'une chronique anonyme publiée par Bongars ¹, lui venait de ce que le rocher sur lequel elle était construite, ayant été autrefois le lieu où

¹ Vol. II, p. 1166.

refuse, et l'armée chrétienne se met en route. Abilant, ce neveu à qui le soudan a remis la défense de cette importante cité, veut prévenir ses ennemis, marche à leur rencontre, leur livre un combat et rentre dans Damas, après avoir été renversé de cheval par Godefroid. La ville est investie aussitôt, et le récit de la catastrophe commence avec l'envoi de Bauduin vers Édesse, qui est menacée par une armée de Sarrasins.

Ici un nouveau personnage apparaît sur la scène : c'est Éracle (Héraclius), patriarche de Jérusalem. Favori de Cornumarant, qui le tenait constamment près de sa personne, Éracle était parvenu à obtenir ensuite la confiance de Godefroid, qui *l'ordena patriarche au saint lieu* :

Moult estoit grans et fors, enssy com chevalier,
Bien sambloit hardis hoïms pour estour commencier.

(V. 21730 et 21731.)

Plus tard, lors du départ des croisés pour l'Europe, Godefroid l'avait gravement mécontenté, en l'obligeant à remettre à son frère Eustache, pour leur mère Ide, des reliques de son église¹. Éracle obéit, mais

Il jura Jhésu-Cris, le père roy amant,
Ces reliques ira Godefrois acatant.

(V. 25828 et 25829.)

Le moment de la vengeance lui paraît venu, quand Godefroid part pour assiéger Damas. Il s'est aperçu de l'amour de Tancrede pour Florie, et, ayant obtenu de l'imprudent baron la promesse du secret, il lui confie son dessein d'empoisonner le monarque; ce sera tout profit pour lui, puisqu'il pourra alors épouser Florie. Tancrede se récrie à une semblable idée, et cherche à détourner le patriarche de son criminel projet. Rien n'y fait; Éracle persiste et part pour Damas, après une

¹ Il est bon de comparer le passage relatif au fait dont il est ici question, v. 25806-25832, avec un passage correspondant du *Bauduin de Sebourg*, ch. XXI, v. 393 et suiv.

entrevue dans laquelle Florie lui confie qu'elle a été avertie en songe de la mort prochaine de son époux. Retenu par son serment, et aussi un peu par son amour que doit servir le crime, Tancrède voit Éracle prendre congé de la reine, sans le dénoncer, et se contente de *baisser le menton*.

Pendant que l'empoisonneur se dirige sur Damas, le siège, qui continue, a amené un combat singulier entre Dodequin et Abilant. Ce dernier a provoqué son *cousin giermain*, pour lui avoir, par fraude, enlevé Florie. Dodequin, qui a reçu le baptême, invite son parent à devenir chrétien, et le combat s'engage sur le refus d'Abilant. Déjà les deux champions se sont porté maints rudes coups, quand Godefroid intervient. A sa demande, la lutte est suspendue et remise à huit jours.

Le lendemain, Godefroid confie à son confesseur un songe qu'il vient de faire : il a rêvé, dit-il, qu'il s'était empoisonné avec un fruit cueilli par lui-même à un arbre qu'il avait planté. Le confesseur, fort expert probablement en ces sortes de choses, répond sans hésiter qu'il *est en péril de morir*, et que l'arbre en question désigne *ung sien siervant* à qui il a *fait honneur et biel samblant*. Sur ces entrefaites arrive Éracle, *ly félons et ly glous*. Il entre dans la tente de Godefroid, qui lui demande aussitôt des nouvelles de Florie. Éracle répond en remettant une lettre de la reine. Godefroid ayant ensuite exprimé le désir de se désaltérer, le traître s'empresse de verser du vin dans une coupe qu'il lui présente, et, en la bénissant, il a soin d'y laisser tomber le poison qu'il tient entre les doigts. A peine le roi a-t-il bu, qu'il se sent *mésaisiés*, et se couche. Au matin, Éracle part en se disant :

Or, sui-ge bien vengiés ;

Dedens iij jours sera Godefrois enragiés.

(V. 28028 et 28029.)

Pendant qu'Éracle accomplit son criminel projet, Tancrède, accablé

de remords, se décide enfin à envoyer un messenger pour avertir Godefroid. Le messenger part et rencontre Éracle qui se dirige sur Acre, et qui lui annonce qu'il a *tout fait et brassé*. A cette nouvelle, Tancrede, désespéré, trouve un prétexte pour quitter Jérusalem, et se rend à Césarée, une de ses possessions.

Cependant, le lendemain du jour où Éracle lui a administré le poison, Godefroid, se sentant plus mal, fait venir Lucion, *son mire*, qui *regarde bien assés l'orine*, et déclare aux barons que le monarque est empoisonné. Grande douleur à cette triste nouvelle :

Mainte paume y fu torsse et maint ceveus tirés.

(V. 28211.)

Godefroid ne se fait pas illusion sur son état; il cherche à consoler ses compagnons qui se lamentent, et déclare qu'il pardonne à l'auteur de sa mort, quel qu'il soit; puis, il envoie un message à son frère Bauduin, pour lui dire de se rendre sans retard à Jérusalem et de s'y faire couronner. Les plaintes des chrétiens sont entendues par les habitants de Damas. Abilant en apprend la cause, et, plein d'admiration pour le héros qu'il combat, il sollicite un sauf-conduit pour venir le visiter. On le lui accorde, et il arrive auprès du mourant qui lui demande une trêve; elle permettra aux chrétiens de transporter ses restes à Jérusalem. Abilant s'empresse d'y consentir, à condition, toutefois, que ses ennemis prennent l'engagement de revenir plus tard le combattre.

Tandis que Godefroid se meurt, un messenger de Corbarant est venu annoncer le triste événement à Florie. La reine se livre à un désespoir dont Pierre l'Ermitte s'efforce vainement de tempérer les éclats. Bientôt arrive Tancrede, qui revient de Césarée à la tête d'une troupe nombreuse. Florie, qui le soupçonne d'avoir trempé dans le crime, lui refuse l'entrée de Jérusalem; se soumettant à cette défense, il retourne à Césarée.

C'est Dodequin qui s'est chargé de porter à Édesse la nouvelle de la mort de Godefroid. Bauduin s'enquiert des circonstances du crime et se hâte de partir pour Jérusalem. Il y arrive, après avoir échappé à une embuscade dont le fond au moins est historique¹. Les barons ne tardent pas à y arriver aussi, avec le corps de Godefroid qu'ils déposent dans l'église du Saint-Sépulcre. Bauduin, qui a déjà communiqué ses soupçons à Dodequin, accuse alors Florie et Tancrède de l'empoisonnement de son frère. Tous deux se défendent, car Tancrède est revenu de Césarée et raconte ce qu'il sait sur Éracle. Bauduin est couronné roi, et son premier acte de souveraineté est un ordre envoyé à Bauduin de Beauvais, à Acre, d'arrêter le patriarche et de le lui envoyer. Éracle, présenté alors au roi, accuse positivement Florie et Tancrède du crime dont il s'est lui-même rendu coupable. Tancrède demande et obtient le combat judiciaire.

Le lendemain, les deux champions entrent dans le camp, et s'attaquent dès qu'ils ont l'un et l'autre affirmé par serment la vérité de leur déclaration. Éracle, blessé, est jeté à bas de son cheval; les spectateurs le croyaient perdu, quand il réussit à tuer le cheval de Tancrède, qui se voit, à son tour, dans le plus grand danger. Heureusement, il revient à lui au moment où Éracle s'avance pour le tuer, et il lui porte un coup qui le désarme et le renverse. Le traître demande grâce et se déclare prêt à confesser son crime. Mais ce n'est qu'une feinte; aussitôt qu'il est libre, il se relève, saisit Tancrède à bras-le-corps et s'apprête à l'égorger. Par bonheur, au moment où il va frapper, sa vue se trouble, et Tancrède, se dérochant à son étreinte, lui tranche le poing avec son épée. Il ne reste plus cette fois au coupable qu'à proclamer l'innocence de ceux qu'il a accusés, ce qu'il fait en présence des barons. Après quoi, il est condamné au feu et exécuté.

Tous ces détails sont de pure invention. Damas ne fut assiégé que

¹ Voir Foulcher de Chartres, ch. 22, et Guillaume de Tyr, liv. X, ch. 5.

lors de la deuxième croisade. Il est vrai seulement que Godefroid tomba malade, à la suite d'une expédition contre l'émir qui administrait le territoire de cette ville; et à qui Albert d'Aix donne le singulier nom de *Grossus Rusticus* ¹; peut-être est-ce là l'origine de la fable ourdie par le trouvère. Voyons si l'histoire n'a pas conservé le souvenir de quelque autre fait, qui lui serait encore venu en aide.

L'abbé Guibert ² parle de l'empoisonnement de Godefroid, comme d'un bruit. Un prince infidèle du voisinage lui envoya, dit-il, des mets empoisonnés dont il goûta imprudemment, parce qu'il croyait à l'amitié de celui qui faisait l'envoi. Mathieu d'Édesse, historien arménien dont la chronique est analysée dans la *Bibliothèque des croisades* ³, fait un récit à peu près semblable; et dans son *Histoire des croisades* ⁴, Michaud cite, d'après Albert d'Aix ⁵, une circonstance qui a du rapport avec la tradition recueillie par Guibert et Mathieu d'Édesse: « Dans le mois de juin 1100, » dit-il, il (Godefroid) revenait d'une expédition au delà du Jourdain; » il suivait le bord de la mer et se rendait à Joppée, lorsqu'il tomba » malade; l'émir de Césarée vint à sa rencontre et lui présenta des fruits » de la saison; Godefroid ne put accepter qu'une pomme de cèdre. » Michaud toutefois n'élève aucun soupçon d'empoisonnement, sans doute parce que le chroniqueur, sur lequel il s'appuie, présente Godefroid comme étant déjà malade quand il accepta le présent de l'émir. Mathieu d'Édesse est assez affirmatif, mais Guibert rapporte le bruit sans paraître y ajouter foi: quelques-uns, dit-il, y croient, tandis que d'autres pensent que la mort fut naturelle. S'il n'y a pas là des motifs suffisants pour admettre l'existence d'un crime commis sur la personne du héros de la première croisade, toujours est-il vrai qu'une tradition semblable

¹ Liv. VII, ch. 17.

² Liv. VII, ch. 22.

³ Vol. III, p. 495.

⁴ Vol. II, p. 12.

⁵ Liv. VII, ch. 18.

existait, et que notre trouvère en a probablement eu connaissance.

Quant à la fable d'Éracle (car le personnage est imaginaire), il faut, je crois, en rechercher l'origine dans les faits relatifs à l'élection de l'homme que Godefroid plaça à la tête de l'église de Jérusalem. Il s'appelait Arnulf, et il était, dit Raimond d'Agiles¹, chapelain de Robert de Normandie, à qui il avait été recommandé par son oncle l'évêque de Bayeux. D'un esprit cultivé, mais sans principes, sans moralité, il avait été, par son incontinence, l'objet des satires des croisés, qui lui reprochaient sa naissance infâme : il était, disait-on, fils d'un prêtre concubinaire. Ce fut, ajoute Raimond, la protection de l'évêque de Matran (Marturano en Calabre) qui le porta sur le siège patriarcal². L'abbé Guibert, normand de naissance et compatriote d'Arnulf, en trace également un portrait défavorable³. Albert d'Aix en dit plus de bien que de mal⁴; mais Guillaume de Tyr confirme, en les renforçant encore⁵, les renseignements défavorables de Raimond, et le portrait qu'il fait convient parfaitement à Éracle. J'ajouterai que Raoul de Caen⁶ rapporté une vive discussion entre Tancrede et Arnulf, relativement aux richesses enlevées de la mosquée d'Omar. Notre trouvère a pu y puiser l'idée d'Éracle accusateur du neveu de Bohémond.

Arnulf fut déposé peu de mois après son élévation, et les chroniqueurs ne disent pas ce qu'il devint. Son successeur fut l'archevêque de Pise, Dagobert ou Daimbert⁷, qui, imbu des idées dominatrices de l'Église à cette époque, aurait voulu imposer aux chrétiens de la Pales-

¹ *Bongars*, vol. I, p. 180.

² Plusieurs chroniqueurs ne disent pas qu'Arnulf fut nommé patriarche, mais simplement administrateur. Voir entre autres un fragment publié par Du Chesne dans ses *Historiae Francorum scriptores*, vol. IV, p. 92, et une note de Michaud, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 462.

³ Liv. VII, ch. 13, *Bongars*, vol. I, p. 539.

⁴ Liv. VI, ch. 39, *ibid.*, p. 285.

⁵ Liv. IX, ch. 1 et 4.

⁶ *Gesta Tancredi principis*, ch. 135-137, dans Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, vol. V.

⁷ *Guillaume de Tyr*, liv. IX, chap. 15 et 16.

tine le système politique dont Grégoire VII avait été l'expression la plus élevée. A peine élu, il manifesta des prétentions auxquelles Godefroid, tout humble de cœur qu'il était, ne voulut pas se soumettre.

En résumé, il me semble que le caractère d'Arnulf, la contestation de Godefroid avec son successeur, les bruits d'empoisonnement recueillis par l'abbé Guibert, sont les matériaux qui ont servi à construire la fable développée dans l'œuvre de notre trouvère.

Après le supplice d'Éracle et une tentative inutile de Bauduin pour marier sa belle-sœur Florie à Tancrède, tentative qui prépare le dénouement, les croisés retournent au siège de Damas. Ils en ont fait la promesse à Abilant, qui ne tarde pas à les attaquer, et tue le roi des ribauds dans une sortie. Ce roi, qui était de S^t-Quentin, a pour successeur un Lillois, *Grand-Gourmand*; élu d'après les rites et agréé par Bauduin, *Grand-Gourmand* possède toutes les qualités de sa charge :

Il estoit gras et furnis;
N'avoit homme si grant en trestout le pourpris.
Avoec çou qu'il fu grans, estoit fors et hardis,
Et, quant il avoit but, s'estoit tous estourdis;
Mil Sarrasin avoit ochis et desconfis;
Ung Sarrasin mengoit, quant il estoit rostis,
Tout oussy volentiers c'une crasse brebis.

(V. 29619-29625.)

Les chrétiens, décidés à pousser le siège avec vigueur, étaient occupés à faire *carpenter des engiens*, quand arrive Labigant, fils de l'empereur de Constantinople. Bauduin lui fait bon accueil, et apprend de lui qu'il vient solliciter la main de Florie; il consent à la lui accorder, si la dame elle-même n'y fait pas opposition. Labigant, satisfait, obtient l'autorisation d'aller à Jérusalem présenter son amoureuse requête à la veuve de Godefroid. Harpin l'accompagne, et Harpin, qui connaît l'amour de Tancrède et le favorise, trouve moyen d'obtenir, avant Labigant, une entrevue avec Florie qu'il informe de l'objet de la visite.

Innocente du crime dont Éracle l'a accusée, Florie n'est cependant pas restée insensible à l'amour de Tancrède, et se montre bien décidée à repousser ce nouveau prétendant. Pour s'épargner l'embarras d'un mauvais compliment, elle trouve tout naturel de faire venir à sa place Courtoise, une de ses chambrières. Courtoise consent à jouer son rôle, pourvu toutefois que le prétendu soit *biaus chevaliers*. Le secret de la ruse est confié aux barons présents à Jérusalem; Pierre l'Ermitte en fit *mainte risée*, et Bauduin Cauderon

Ot grant joie à son cœur, et dist : Virtu loée!
Que fame a tos trouvé une fole pensée.

(V. 29864 et 29865.)

Après cela, Labigant est introduit à l'audience de la prétendue Florie, à qui il n'a pas le bonheur de plaire :

Sitos qu'elle le vit, tellement s'en tana,
C'oncques parlars qu'il dist, point ne ly agréa.

(V. 29896 et 29897.)

Aussi se décide-t-elle à répondre à sa déclaration d'amour par la révélation du complot ourdi contre lui. Grande colère de Labigant qui *teinst comme carbon*, et jure de se venger. L'arrivée de Corbarant et de Tancrède, qui ont quitté le camp de Damas pour venir contrecarrer ses projets, lui fournit une excellente occasion. Il feint de ne rien savoir, se rend en secret à Ascalon dont l'émir se trouve être un de ses parents, lui raconte sa mésaventure, et s'engage, s'il veut l'aider dans ses projets, à renier *sa loy, Dieu et la Madeleine*, et à lui livrer Corbarant et Tancrède. De retour à Jérusalem, il déclare qu'il a découvert la fraude, mais que Courtoise lui étant agréable, il la prendra pour femme. Après une fête, à laquelle Florie se dispense d'assister sous prétexte d'indisposition, Labigant confie Courtoise aux Grecs qui l'accompagnent, et se dispose à retourner au camp de Damas, avec Corbarant, Moradin,

Tancrede et Harpin de Bourges. Au préalable, il envoie un émissaire à l'émir d'Ascalon, pour lui dire de dresser une embuscade dans le val de Jéricho; c'est à cet endroit qu'il lui livrera ses victimes.

Il me paraît inutile d'insister sur toutes les invraisemblances du poëme; sans cela, je ferais remarquer que Jéricho est bien sur la route de Jérusalem à Damas, mais qu'Ascalon se trouve dans une direction diamétralement opposée. Si le trouvère avait tenu à se mettre d'accord avec lui-même, il eût donné pour complice à Labigant quelque émir d'une ville située au nord de Jérusalem, comme Jaffa ou Césarée.

Les choses se passent ainsi que Labigant l'a décidé. Arrivé dans le val de Jéricho, il rencontre les Turcs, prend la fuite et laisse Tancrede, Corbarant et Moradin entre les mains de l'émir d'Ascalon. Margalie, fille du soudan de Perse, que son père a confiée à l'émir qui doit l'épouser, et qui a conçu pour Bauduin un amour semblable à celui de Florie pour Godefroid, feint de la colère contre les prisonniers, et demande qu'on les lui confie. L'émir y consent, et elle les fait enfermer dans une des tours d'Ascalon; mais en même temps elle a soin de les informer en secret de ses véritables intentions.

Labigant, échappé de l'embuscade, est revenu à Jérusalem où il a jeté l'alarme, et qu'il quitte encore, après une nouvelle et vaine tentative pour engager Florie à lui donner sa main. Il arrive, irrité de son refus, au camp de Damas, et il l'accuse d'avoir ourdi la trame, afin de perdre son frère Corbarant et d'hériter de ses possessions; cette dénonciation lui était suggérée par le rapport que venait de faire Harpin de Bourges, également échappé des mains des Turcs; on savait en effet que les chrétiens avaient été victimes d'une trahison, mais l'auteur n'en était pas connu. Bauduin prête une oreille favorable aux explications du prince grec, et il envoie sans retard à Bauduin Cauderon l'ordre d'arrêter Florie. Vainement Pierre l'Ermite vient intercéder en faveur de l'infortunée reine, le monarque persiste dans son projet de la mettre en jugement, dès qu'il aura conduit son entreprise à bonne fin.

Abilant a eu connaissance de tous ces embarras, et, voulant en profiter, il fait une vigoureuse sortie; elle devient pour lui une occasion de se signaler, mais elle lui réussit mal en définitive : désarmé par Bauduin, il n'échappe à la mort qu'en promettant de décider du sort de Damas dans un combat à eux deux. Il rentre dans la ville, où la vieille Calabre s'est réfugiée, et celle-ci, en apprenant la convention, cherche à le détourner de son dessein; mais il a donné sa foi, et tout ce qu'il est possible d'obtenir de lui, c'est qu'il offre à Bauduin de lui payer tribut, s'il consent à le dégager de sa parole, et à lui accorder une trêve de dix années. Bohémond et Abraham, ses prisonniers, sont choisis par lui pour porter ses propositions. Les barons sont d'avis de les accepter; mais Bauduin, qui ne trouve pas l'avantage assez considérable, et qui surtout espère amener Abilant à se convertir, s'y refuse et persiste à réclamer le combat singulier. Son adversaire s'y prépare et donne généreusement la liberté à ses deux captifs.

On prévoit le résultat de la lutte. Après une glorieuse résistance, le Sarrasin est vaincu, et s'engage à rendre Damas aux chrétiens. Ce n'est pas tout : obéissant à une voix divine qui s'est fait entendre à lui, au moment où son ennemi s'appêtait à l'égorger, il reçoit le baptême, et tous ses musulmans sont obligés de l'imiter, pour éviter d'avoir *la tieste copée*.

Sa sœur Morinde se marie avec Bohémond, dont elle s'est éprise pendant sa captivité, et Calabre même, cette implacable ennemie des chrétiens, se voit forcée de renier l'islamisme et d'entrer comme *nonnain dedens une abéie*.

Labigant, qui s'est distingué dans la dernière affaire, veut profiter de sa faveur auprès du roi, et sollicite la grâce de Florie, à condition qu'elle se déclare prête à l'épouser. Le roi y consent, et Florie sort de prison; mais elle persiste dans son refus, et profite de sa liberté pour se rendre à Olifierne, où elle est conduite par Pierre l'Ermitte et reçue comme héritière de son frère Corbarant.

Après la conquête de Damas, l'armée chrétienne rentre dans Jérusalem.

salem, et aussitôt Bauduin fait adopter à ses barons l'idée d'assiéger Ascalon, où est renfermée Margalie qu'il convoite pour femme. L'émir de cette ville, envers qui Labigant n'a pas tenu toutes ses promesses, éprouve le désir de se venger de lui. L'occasion s'en présente bientôt. Fait prisonnier dans une sortie, il est mis en présence de Florie que le roi, irrité de ses refus persistants, a rappelée d'Olifierne; sommé par elle de dire la vérité, il raconte comment les choses se sont passées. Cela devient le sujet d'un nouveau duel; car Labigant donne un démenti à l'émir, et le provoque en champ clos. L'émir, qui a été blessé dans le dernier combat, demande de pouvoir fournir un champion, ce qui lui est accordé, et il fait choix de Tancrede à qui, pour récompense, il promet sa liberté et celle de ses deux compagnons. Le chrétien accepte, et se présente dans la lice sans se donner à connaître. Après une opiniâtre résistance, Labigant est vaincu, forcé de proclamer l'innocence de Florie, déclaré coupable, condamné à mort et exécuté.

Cette victoire de son champion a aussi valu à l'émir sa liberté. Il part pour Ascalon où il rentre avec Margalie, livrée par lui en otage; et celle-ci, avant de quitter le camp chrétien, prévient Bauduin de l'arrivée prochaine de son père le soudan. Sur la proposition d'Abilant, qui combat désormais dans les rangs des défenseurs de la croix, on décide d'envoyer la moitié de l'armée au devant de l'ennemi. Les chrétiens rencontrent l'avant-garde, la détruisent, et Murgafier, qui commande les Sarrasins, est forcé de rendre son épée à son frère Moradin, et promet de lui restituer Arrablois, son héritage, dont il s'était emparé. La convention s'exécute; mais Murgafier n'a cédé qu'à la force; il ourdit contre les chrétiens un complot qui échoue, et qui amène sa mort de la main de son propre frère.

Malgré la défaite de son avant-garde, le soudan, plein de confiance dans les immenses ressources qu'il possède encore, a continué sa route, et s'est bientôt trouvé en présence de ses ennemis. Après divers incidents, et un nouveau combat singulier qui vaut à Bauduin la possession

de Margalie, dont il fait sa femme, les deux armées en viennent aux mains. Du côté des infidèles, le calife de Bagdad, du côté des chrétiens, Abilant, le défenseur de Damas, récemment converti, restent sur le champ de bataille. Mais enfin le Dieu des chrétiens l'emporte, et le soudan lui-même est obligé de se rendre prisonnier. Bauduin laisse à Margalie le soin de décider de son sort, et cette excellente fille lui répond :

Sire, tout çou qu'il vous plaira;
 Ciertaine suy, jamais il ne vous amera :
 Je n'en voel plus oïr.

(V. 55102-55104.)

Bauduin n'avait pas encore fait connaître ses intentions, quand le soudan, ayant tenté de tuer sa fille et le gendre qu'elle venait de lui donner bien malgré lui, fournit à ce dernier un motif plausible pour le mettre à mort. Ascalon, l'objet principal de l'expédition, ayant capitulé après la défaite de l'armée qui venait à son secours, les chrétiens reprennent de nouveau la route de Jérusalem; Tancrede y rentre aussi avec Florie, dont il vient enfin d'obtenir la main.

Le trouvère termine son œuvre, en annonçant une nouvelle campagne du roi Bauduin contre la Mecque, campagne qui fait, dit-il, le sujet d'une autre chanson. A en juger par un passage du *Bauduin de Sebourc*¹, c'est à la branche du *Bâtard de Bouillon* que s'appliqueraient les derniers vers de notre poème.

Il me reste à expliquer les motifs du système que j'ai adopté, dans l'achèvement d'une publication commencée par un autre que moi. Autant qu'il m'a été possible, j'ai suivi le plan tracé par mon prédécesseur. Mes notes sont beaucoup moins nombreuses que les siennes; mais l'étendue de ses connaissances littéraires et la finesse de son esprit permettaient à M. de Reiffenberg des excursions que j'ai dû m'interdire. Il

¹ Ch. XXI, v. 412-453.

m'a paru que, dans une publication de ce genre, la correction du texte était surtout nécessaire, et rien n'a été négligé pour y parvenir. Les épreuves ont été soigneusement collationnées sur le manuscrit par M. Em. Gachet, directeur de notre Bureau paléographique, et par M. Gigot, un de ses employés; si ce but, qui me paraît être essentiel dans une œuvre de cette espèce, a été atteint, c'est à eux qu'on en sera redevable. Les quelques notes que contient ce volume ont toutes pour objet l'explication de passages obscurs, ou l'indication de changements effectués, soit pour rectifier une erreur, soit pour rétablir la mesure du vers. Quelquefois la correction n'est que proposée; plus souvent elle est introduite dans le texte même, et alors elle est indiquée par des parenthèses, ou par une note qui contient la version telle qu'elle se lit dans le manuscrit.

J'ai cru qu'il importait de joindre à cette publication un glossaire, d'où seraient exclus les mots qui, pour être compris, n'ont pas besoin d'explication, et aussi les mots qu'il est facile de trouver dans des ouvrages tels que ceux de Du Cange et de Roquefort. A la demande de la Commission royale d'histoire, M. Em. Gachet s'est chargé de cette tâche difficile; les savants, à qui nos publications sont familières, reconnaîtront, sans doute, qu'elle ne pouvait faire un meilleur choix.

Le glossaire devait être accompagné d'un index; j'en comprends d'autant mieux la nécessité, que j'ai eu fréquemment l'occasion d'en regretter l'absence dans quelques-uns de ces longs poèmes du moyen âge, dont la lecture m'a été imposée. Avec la reproduction, à la fin de chaque volume, des sommaires qui contiennent l'analyse du livre, il devenait inutile de faire une table raisonnée des matières. Je l'ai remplacée par une table des noms de pays, de lieux, de peuples et de personnes, en ayant soin d'indiquer tous les endroits où ils figurent; seulement lorsque le même nom reparaît plusieurs fois dans un couplet, je me contente de citer le premier vers où il se présente. Quand des explications m'ont semblé nécessaires, je les ai rejetées, sous forme de notes, à la fin de l'article qu'elles concernent.

Tout en me faisant une règle de suivre le plan tracé par M. de Reiffenberg, je m'en suis encore écarté en un point : les appendices qu'il a cru devoir insérer à la suite du texte. Si des documents ne présentent pas un grand intérêt, je ne vois pas de raison pour en grossir le volume; au contraire, s'ils sont importants, il faut leur procurer ailleurs une place plus convenable, et ne pas les mettre là où nul ne songera à les aller chercher.

Je terminerai ces prolégomènes, qui se trouvent beaucoup plus étendus que je ne l'avais prévu, en complétant une explication insérée par mon prédécesseur dans l'*Introduction* du premier volume. Il s'agit du passage relatif à la légende du *Chevalier au Cygne*, que Vincent de Beauvais doit avoir empruntée à la partie perdue de la chronique d'Hélinand. M. de Reiffenberg dit ¹ ne pas avoir trouvé dans le *Speculum historiale* le passage en question. C'est un nouvel exemple de ces citations défectueuses, qui se perpétuent par l'habitude qu'ont certains auteurs de citer de confiance, et sans se donner la peine de vérifier. Ce passage, en effet, ne se trouve pas au liv. III, ch. 27, que signale M. de Reiffenberg, d'après M. Schmidt, ni ailleurs dans le *Speculum historiale*, mais bien au liv. II, ch. 127, du *Speculum naturale*; il est exactement conforme au texte extrait du *Malleus maleficorum*. De même encore le passage que M. de Reiffenberg rapporte plus loin ², ne se trouve pas au liv. III, indiqué par Molitor dans son traité *De Pythonicis mulieribus*, mais au liv. II, ch. 126, du *Speculum naturale* du même Vincent de Beauvais; il est également conforme, à très-peu de chose près, au texte extrait du *Malleus maleficorum*.

Je suis redevable de ce renseignement à l'obligeance d'un ami, M. Liebrecht, professeur à l'athénée de Liège, traducteur ³ et com-

¹ *Chevalier au Cygne*, Introduction, p. v.

² Page LXI.

³ John Dunlop's *Geschichte der Prosadichtungen oder Geschichte der Romane, Novellen, Märchen, u. s. w. aus dem englischen übertragen und vielfach vermehrt und berichtigt, so*

mentateur de l'ouvrage de Dunlop : *The history of fiction, etc.* (Londres, 1843.) Familiarisé, comme il l'est, avec les langues romanes en général, et surtout avec les monuments du vieux français, il m'est venu plus d'une fois en aide. C'est pour moi un devoir et un plaisir de le reconnaître.

wie mit einleitender Vorrede, ausführlichen Anmerkungen und einem vollständigen Register versehen, von Felix Liebrecht, Professor am Athénée royal zu Lüttich. Berlin, 1851. In-8°.

Liège, juin 1853.



LE
CHEVALIER AU CYGNE.

(SUITE.)

GODEFROID DE BOUILLON.

TOME III.

1

GODEFROID DE BOUILLON.

- 18750 De Godefroy diray qui s'en va chevaçant;
XIIII chevaliers va avoec lui menant,
Liément va ly dus sur le conduit Turquant,
Qui fausement l'avoit vendut à Cornumarant.
Ne say con vous alast le cançon alongant.
- 18755 Oncques ne s'ariestièrent ly prince combatant
Descy qu'il sont venit au castiel Tiervagant.
Seigneurs, c'est une tour bien faitte et bien séant;
Mais li mur furent bas et sur iaue courant;
Ung temple ot en la tour très-noble et souffissant;
- 18760 L'ymage Tiervagant y estoit en samblant;
Ung ymage (ne) d'or fais fu d'un Aufriquant,
C'un an et IIIJ. mois fu à l'ymage ouvrant.
N'y ot sy biel ymage outre la mer bruiant.
A ce temple venoient Sarrasin aourant:
- 18765 Trestous les venredis y venoient cantant
Ly prestre de leur loy qui furent ignorant.
Et qui le venredy n'y venoient cheminant,
Ou il n'y envoioit ou argent ou besant,
On disoit, en la loy dont je vous vois contant,
- 18770 Qu'il vivoient ensy que chiens mescréant :
Et pour tant l'apièle-on le temple Tiervagant.
En ce lieu dont je dy sont venit chevaçant
Godefroys et ly sien dont j'ay parlé devant.
Et Turniquant les va moult très-bien herbegant,

Folio 282 r°.

Godefroid et ses compa-
gnons sont conduits
au château de Terva-
gant par le traître
Turquant.

Turquant lui propose
d'aller chercher Flo-
rie.

- 18775 Puis dist à Godefroy : « Alés vous avisant,
 Se vous volés venir bièlement chevaçant
 Jusques à Olifierne qui est ychy-devant,
 Je vous y saray bien mener à bon garant,
 Et s'il vous plect ensy, g'iray trestout devant,
 18780 S'amaray la royne apriès soleil couchant. »
 Dist ly dus Godefroys : « Je m'iray conseillant
 Et sy responderay mon voloir maintenant :
 Boin fait croire conseil, ce dient ly sachant. »

Conseil des barons.

- Godefroys de Buillon les barons appiella,
 18785 Et leur a demandé s'à Olifierne ira,
 Ou Flourie la Bielle là-endroit mandera.
 — « Frère, dist Bauduins, qui croire me voulra,
 Nous demorons ycy, et Turquant s'en ira. »
 Et Godefroys a dit que son conseil créra.

Turquant va vers Cornumarant pour trahir les barons.

- 18790 A icelle parolle Turquant s'en désevera,
 A Olifierne vient où le soudant trouva
 Avoec Cornumarant, où il se devisa.
 Quant Turquans les coisy, adont leur escria
 Et dist : « Rices soudans, savés comment il va ;

- 18795 Godefroy de Buillon mes corps vous livera,
 Son frère Bauduin qui venus est deçà,
 Et Ricart de Caumont qui IJ payens tua,
 Et Bauduin aussy q'un serpent dévora.
 XIIIJ haus barons ay amené dechà

Folio 282 vº.

- 18800 Qu'anuit à vo souper on vous présentera. »
 Quant ly soudans l'oy, Turquant en appiella.
 Ly roys Cornumarans sur son ceval monta :
 L'amiral d'Olifierne avoec lui chevaça.
 La quemune s'esmut; cascuns armer s'en va.

Le soudan s'avance vers eux avec ses gens.

- 18805 Dix mille en sont issut; cascuns armés porta
 Jusques à Tiervagant, q'une lieue n'y a.

18778 Dans le MS : *Agarant*.

18780 *S'amaray* pour *s'amenray*, j'amènerai.

- Le temple ont assegié quant il virent de là.
 Ly roys Cornumarans dedens le temple entra.
 Ly gent s'est estourmie; cascuns moult s'esmaia.
 18810 Et ly roys Grascyens son oste demanda
 Et ly dist : « Mon amy, dittes-moy comment va? »
 Et ly osten respont : « Tous ly mondes vient çà :
 Se de riens vous doutés, fuir vous en faura. »
 Adont roys Grasciens haultement s'escria :
 18815 « Traït, traït, Seigneur, morir nous convenra. »

Désespoir de Gracien et
 de Godefroid.

- Dist ly roys Grascyens : « Seigneur, je sui pierdus,
 Car nous sommes traït aussy bien que Jhésus,
 Qui par XXX deniers fu par Judas vendus.
 Ly peuples d'Olifierne est trestous esméus.
 18820 Turquant nous a mort, ly lères mescréus! »
 Quant Godefrois l'oy, sy fu tristres et mus.
 En estant se leva, s'a les payens véus,
 A glaves et as dars, as faussars esmoulus,
 As espées treçans, à lor cols leurs escus,
 18825 Et crient laidement et demainent grans hus.
 Ly roys Cornumarans qui tant estoit crémus
 Leur avoit commandé jà homs ny fust férus,
 Et c'on les ait tous sains pris et retenus.
 Turquant s'en vint à ly, ly lères malostrus,
 18830 Dist à Cornumarant : « Ne m'en demandés plus :
 Car çou que j'eus convent a esté bien tenus. »
 — « Tu dis voir, dist ly roys, par les dieux de lassus!
 N'en volroie tenir la tierre au roy Artus.
 Aujourd'uy est ly sors de Calabre pierdus :
 18835 Je ne prise son sens valissant IJ festus. »
 Venus est à l'ostel; s'a nos barons véus,
 Tout XIIIJ en estant tenoient les brans nus.
 Ly roys vit Godefrois; se ly a fait salus;

Folio 285 r°.

Haultement ly a dit qu'il n'y est atendus :
 18840 « Godefrois de Buillon, vous soyés bien venus!
 De moy ne serés pas tellement rechés.
 Que je fui à Buillon de vous et de vos drus :
 Car par le foy que je doi Mahon et ses yirtus,
 Jamais par vous ne m'iert mes royalmes tolus. »

Godefroid se précipite
 sur le soudan et tue
 le traître Turquant.

18845 Quant Godefrois l'oy, viers lui est acourus,
 Entre les Sarrasin acourut le roy sus.
 Se ne fust bien armés, jà fust tous pourfendus;
 Et puis féry Turquant Godefrois ly boins dus.
 De l'espée ly fist le chief voler du bus.

18850 Et ly bers Bauduins s'y est bien combatus,
 Et Ricart de Caumont en a IIJ confondus.
 Atant ès le soudant qui les a secourus.
 Ne say que vous en fust nésuns plais maintenus,
 On les a sains et saufs au roy soudant rendus.

Captivité des barons.

18855 Sur XIIIJ cevas ont nos gens levés sus,
 Dolans et courouciés et forment irascus.

Folio 285 vº.

Pris sont no chevalier au temple Tiervagant.
 Godefrois de Buillon ot moult le cuer dolant;
 Mais au roy Grascyen fu trop mal convenant :

18860 Bien l'ont recongnéu Sarrasin et Piersant.
 Quant il l'ont ravisé, il le batirent tant
 Qu'à poy qu'il ne le vont illeucques ochiant.
 Illuec l'ont appiellé faus roy et recreant;
 Et sy l'ont amené par-devant le soudant;

Menaces du soudan con-
 tre Gracien.

18865 Et quant il l'a véut, se ly dist en oyant :
 « A Grascyen ! dist-il, je te jur et créant
 Que morir te feray en caut olle boullant. »
 — « Sire, dist Grascyens, vous ferés vo commant;
 Et ly Dieux que je croy me fera bon garant. »

18870 Atant e-vous venu le roy Cornumarant :
 Il vint à Godefrois; se ly dist en riant :

18845 Le *car* est de trop.

- « Godefrois de Buillon, j'ay moult le cuer joiant
 Que vous devenrés roy de ma cité vaillant :
 Vostre est Jhérusalem, la cité souffissant.
 18875 Couronnés en serés de couronne luisant.
 Vos frères Bauduins l'autrier me kaça tant,
 C'un cheval ly donray à tout le mieux courant,
 Qui le traïnera à ung arbre moult grant. »

Promesses ironiques à
 Godefroid.

- Seigneur, moult sont dolant ly XIIIJ prison.
 18880 De cuer vont réclamant le sainte passion
 Que Jhésus endura pour nostre raënçon.
 Cornumarant appielle Godefrois à hauton
 Et ly dist : « Sire dus, oyés m'entencion.
 Vous me fesistes bien au castiel à Buillon;
 18885 Et je vous feray bien en ceste région,
 Flourie vous donray à le clère façon. »
 Quant Godefrois l'oy, sy froncy le menton.
 Volentiers ly donnast iluec son guerredon;
 Mais bien voit qu'il n'y puet avoir se pierte non.
 18890 En Olifierne sont menet ly hault baron,
 Par-dedens le palais entré le gent Noiron.
 Illuec furent menet ly vaillant compaignon.
 « Sainte Marie dame, dist Ricart de Caumon,
 Où est roys Corbarans qui cuer a de lyon ?
 18895 Bien say, s'il me véoit en ceste opinion,
 Qu'il me feroit avoir de la mort garisson. »
 Ensy disoit Ricars qui tant estoit preudon.
 Et ly soudans estoit ou palais habandon.
 Les tables furent mises contre val le maison.
 18900 Là viennent Sarrasin à ung cor de laiton
 Et à trompes d'argent dont cler furent ly son.
 Atant es Moradin qui vit l'establison,
 Qui venoit de gibier; s'aportoit ung faucon,
 Dont il avoit volé sur le temple Jasson.
 18905 Adont a demandé ou palais habandon

Folio 284 r°.

Les captifs vont à Oli-
 fierne.

- Qu'il estoit venu en ycelle saison?
 « Sire, dist uns payens, c'on appelloit Carbon,
 Telle joie n'avient puis le mort de Mahon :
 Car nous avons trouvé Godefrois de Buillon,
 18910 Son frère Bauduin qui cuer a de lyon,
 Bauduin de Biauvais qui ocist le griffon,
 Et Ricart de Caumont qui tant a de renon,
 Le ber Harpin de Bourges, Bauduin Cauderon,
 Enghérant de Saint-Pol et des aultres foison :
 18915 XIIIJ des plus grans dou royalme Carlon. »
 — « Comment, dist Moradins, biaux amis, les prist-on? »
 Et chus ly a conté le fait et l'ocquoison
 De Turquant de Turquie, ly a fait mencion
 Qu'au temple Tiervagant, le frère Baraton,
 18920 Pour l'amour de Flourie à le clère façon,
 Que bien cuidoit avoir en sa possescion.
 Quant Moradins l'oy, sy rougy que carbon;
 Dolant fu à son cuer, quant oy le façon.
 De Bauduin véoir ot grande devocion,
 18925 Qui garda sa moullier de mort et de prison.
 La priesse desrompy de la gieste Noiron;
 Pardevant le soudant se mist à genoullon,
 Qui estoit haus assis en dominascion
 Ou siège Corbarant de fin or san laiton.
 18930 Quant ly soudant le vit, se ly dist à hauton :
 « Biaux niés, que ferons-nous de la gieste Jhésou
 Qui sont mis en nos las par leur kaitivison?
 Voyés confaite gent qui par leur traïson
 Sont venut oultre mer à nef et à dromon.
 18935 Vèlà dam Godefrois, ce vaillant campion,
 Qui devoit iestre roys du temple Salemon;
 Et vèlà Bauduin qui conquist Garscion
 Et Rohais la cité qui fu au roy Griffon,

Folio 284 v^o.Effet que cet événement
produit sur Moradin.

Le roi Griffon.

18917-21 Cette phrase est incomplète. . . . 18926. Il rompit la presse des infidèles.

- Et Ricart de Caumont qui cuer a de félon;
 18940 Qui ocist Murgalet et Goulyas le bon.
 Bauduin de Biauvâis bien véoiny peut-on,
 Qui ocist le sierpent outrageus et félon;
 Et velâ Grascyen que bien hair doit-on,
 Quant il se fist baptisier et renoyer Mahon.
 18945 — « Sire, ce dist Moradins, ce sont noble prison;
 Et lon doit noblement d'iaus véoir le coron.
 Se j'estoie créus, j'en diray ma raison,
 On en feroit justice selonc m'entenscion. »
 — « Sire, dist Moradins qui fu roys d'Arrablois,
 18950 On metera à mort ces traîtres François.
 Premiers, je voel jugier que ly dus Godefrois
 Soit par pièces partis : soudans, c'en est ly drois.
 A Micquès la cité où haus est ly bieffrois,
 Ferés mettre le chief du traître renois;
 18955 Et ung aultre quartier meterés, sires roys,
 Desur la tour David dont haus est ly murois;
 Et le second quartier meterés demanois,
 Tout droit à Sormasane dont haus et ly bieffrois;
 Et à Damas oùssy bon est à vostre quois;
 18960 Et sur la tour Calabre qui n'est mie de bois
 Meterés ung quartier : ensy le partiroy. »
 — « Par Mahom, dist ly soudans, chus jugemens est drois. »
 — « Biaus niés, dist ly soudans, Godéfrois est jugiés;
 De Bauduin son frere après que m'en diriés? »
 18965 — « Sire, dist Moradins, il soit vis escorchés;
 De rouges esteniellés doit-il estre pinciés. »
 — « Par Mahom, dist ly soudans, j'en sui bien conseillés.
 Et du roy Grascyen qui tant est renoyés? »
 — « Sire, dist Moradins, par-deviers ly sachiés
 18970 S'il voet retourner et croire ses Dieux viés;
 Espoir que c'est par force qu'il s'y est oblegiés.

Proposition de Moradins au soudan pour le supplice des captifs.

Folio 285 r^o.

- Et s'il ne le voët faire, en vérité sachiés
 Par nostre conseil seroît en tourment grant et griés,
 Par quoy qu'ans morust qu'il fust tous enragiés;
 18975 Et les aultres prisons on leur trençast les ciés. »
 Et ly soudans rēspont : « Çus fais est ottroyés,
 S'il plest Cornumarant qui tant est enseigniés. »
 Et dist Cornumarans : « Je m'y suy apointiés
 Sur ung point que je voel mēs que vous le voelliés,
 18980 C'on ait ces crestyens appiellés et huckiés,
 Pourtant que Godefrois, qui tant est adréciés,
 De vaillance et d'onneur est tous apparelliés.
 De lui fu à Buillon jadis bien fiestyés,
 Et s'y vis tant d'onneur que je seroie liés
 18985 Qu'il escapast de nous par nōstre honneur haitiés. »

- « Chà, dist Cornumarans à le ciere hardie,
 Se ly dus Godefrois et toute sa lignie
 Nous voloient jurer, et par foy fiancie,
 Qu'il feroient partir toute gent baptisie,
 18990 Et repaser de là à nef et à galie,
 Et rendre les cités qu'il ont en manburnie,
 On les lairoit aler sains et sauf et en vie. »
 Et ly soudans respont : « Je ne le feray mie,
 Par la foy que je doy le Dieu ou je me fie,
 18995 Jamais ne mangeray plus que ceste nuitie;
 Sy seront tout destruit à duel et à hascie,
 Ensy que Moradins leur a leur mort jugie. »
 — « Vous dittes vérité, dist ly roys de Nubie :
 Car se cil sont destruit, je vous aciertefie
 19000 Que tous ly remenans ne vaulra une aillie. »
 — « Sire, dist Moradins, savés que je vous prie?
 Que vous le me bailliés tout à me commandie.
 En la grant tour Calabre qui bien est bateillie
 Les feray bien garder jusc'à l'aube esclairie. »

- 18974 Probablement : *Par quoy qu'ans qu'il morust, il fust tous enragiés.*

Cornumarant donne un avis favorable à Godefroid.

Folio 285 v^o.

Le soudan s'y oppose.

Moradin demande à les avoir en garde.

19005 — « Biaux niés, dist ly soudans, je le vous ottrie. »

Lors a pris Moradins de sa chevalerie,

Qui pris ont les prisons, cescuns les mains loye.

Godefrois va devant qui tenrement larmie :

« Ha Dieux! ce dist ly dus, pères, je vous déprie

19010 Que ly âme de moy soit en vo compaignie! »

Il a dit as barons et noble baronnie :

« Par moy iestes enssy et en telle hascie!

Élas! Vous recevés par moy grant vilonnie!

Je vous en prie pardon el nom sainte Marie. »

19015 Adont les va baisier et de ses ieulx larmie.

Bauduins de Biauvais à haulte vois s'escrie :

« Prendons le mort en gré, elle est bien désiervie :

Or a cascuns de nous de l'amour de Flourie. »

Plaintes de Godefroid
et des barons.

Moradins d'Arrablois conduist la nostre gent

19020 Droit à le tour Calabre qui haulte est durement.

Il a pris Bauduin assés vilainement,

Et Bauduins ly dist : « Menés-moy bielement,

Car je n'ay point apris c'omme face ensement.

Se j'avoie men puing à mon délivrement,

19025 Bientos ne demoroit à vostre bouche dent. »

Quant Moradins l'oy, sy en rist bonnement :

« A! Bauduin! dist-il, par le mien sierrement,

Je vous deffenderay de morir à tourment. »

Enssy dist Moradins; mais c'est bien quoyement.

19030 Jusqu'à la haulte tour n'y font ariestement.

Il sont entré dedens à leur contentement;

Puis monterent amont tost et hastiement.

Moradins les a mis en ung lieu bel et gent,

En une riche cambre, pointe moult noblement.

19035 A ses hommes a dit : « Or, oyés mon talent :

Alés querre à mengier à vo commandement,

Et puis revenés chy, je le voel ensement. »

Et cil ont respondu : « Nous ferons vo talent. »

Folio 286 r^o.

On les conduit à la tour
Calabre.

Bonnes dispositions de
Moradin.

- Il vont parmy la tour tos et incontinent:
 19040 Des biens qu'il ont trouvé ont pris souffissamment.
 Garnie fu la tour de tout çou c'on despent
 Pour vivre C payens VIIJ ans entièrement.
 La royne Calabre le pourvy enssement;
 Pour tant qu'elle ot sorty très le commencement
 19045 La pierre des payens et les destruissement.
 Mais esbahie fu la royne forment
 Quant Godefrois estoit mesceü enssement:
 Et ly soudans ly dist assés vilainement:
 « Dame, ce dist ly roys, je vous ay enconvent
 19050 Que jamais ne créray en vostre arguement.
 A Micques ma cité desistes clèrement
 Que Godefrois venroit assés prochainement
 Conquerre nos cités avironnéement,
 Et qu'en Jhérusalem aroit couronnement.
 19055 Or, ne peut avenir par nésung convenent
 Il est en no prison à vo commandement,
 Et demain au matin en ferons jugement,
 Tout enssy que dit l'a Moradin mon parent. »
 — « Je ne say, dist Calabre, mais par mon sairement,
 19060 Godefrois sera roys, se dyables ne ment! »

- Calabre la royne fu forment esbahie :
 Elle ne puet mengier avoec la compaignie.
 En sa cambre s'en vint, dolant et couroucie,
 De çou qu'ensy estoit des Sarrasins mocquie,
 19065 Et c'on ne créoit plus de cose qu'elle die.
 Elle jura Mahon, qui ne vault une aillie,
 Qu'au diable sara qui ce fait-chy détrie.
 En ung gardin se mist seule sans compaignie;
 Et là fist ung carnin par parolle haye,
 19070 Par oevre d'aïemy, par art d'encanterie;

19066-67 Elle jura Mahon que quiconque nierait ce fait serait au diable.

Provisions amassées par
la reine Calabre.

Folio 286 v^o.

Railleries du soudan au
sujet de ses prédic-
tions.

Elle fait de nouveaux
enchantelements.

- Tant c'une vois ly vint qui fu sur une ortie,
 Qui ly dist haultement : « Que voes-tu, esragie?
 Tu m'as fait moult de maus par t'encanterie. »
 Et Calabre l'y dist : « Tu sés, je suis t'amie,
 19075 Et que je siers Mahon en sa mahommerie.
 Or, me dy vérité par amour, je t'en prie :
 Godefrois de Buillon, qui tant à seignourie,
 Est par dedens ma tour qui tant est renforcie,
 Et demain au matin ly est sa mort jugie.
 19080 Et tu m'avois dit qu'il conqueroit Surie,
 Et que Jhérusalem tenroit en se baillie.
 Or, est-il avenu la contraire partie;
 Sy en suy du soudant et de sa gent mocquie.
 Dy-moy qu'il en sera, que j'en soie apaisie. »
 19085 Et la vois respondy : « Dame, je vous afie
 Qu'il sera tout ensy que j'ay dit aultrefie.
 Godefrois de Buillon demain ne mora mie;
 Roys de Jhérusalem sera-il en sa vie,
 Et sy en sera roys tenant la seignourie,
 19090 Et ara à moullier la royne Flourie. »
- Quant Calabre ot la vois, sy fu toute effraée.
 En sa cambre rentra dólante et aïrée :
 « Ahy lasse! dist-elle, véschy male journée!
 Quant Godefrois ara ma fille ains espousée;
 19095 L'eure doý bien hair qu'elle fu oncques née.
 Pleüst à Mahommet qu'elle fust escaudée! »
 Or vous lairay de luy et de sa destinée,
 De nos barons dyray à qui mie n'agrée,
 Que Moradins tenoit en une cambre lée.
 19100 Cascuns étoit loyés comme bieste diervée.
 Moradins a parlé à moult basse alenée,
 Et leur a dit : « Seigneur, or oyés ma penssée.
 Courtoisie ne doit des boins iestre oubliée.
 Bauduins de Rohais, homs de grant renommée,

Folio 287 rº.

Moradin dévoile aux
barons ses projets
pour les sauver.

- 19105 Ma moullier une fois me fu par vous r'ostée,
 Assés priès de Barbais, enmy une valée.
 Là m'entournay fuiant, à meisnie esgarée,
 Et ma femme par vous fu depuis confortée,
 Et fu moult doucement à sauveté menée,
- 19110 Et tant qu'elle fu bien de son fil délivrée.
 Vous sauvastès adont ma femme et sa portée,
 Et cy vous en sera la désierte donnée.
 Se vous iestes hardit, de proaiche adurée,
 Et que vous ayés cuer tel qu'avés le huée,
- 19115 Il convient que cascuns ait vigeur recouvrée,
 Ou il vous fault morir, c'est vérités prouvée. »
 — « Sire, dist Bauduins, vostre raison m'agrée;
 Ains sy boine aventure ne fu oncques trouvée. »
- « Seigneur, dist Moradins, pour celle courtoisie
- 19120 Que Bauduins fist l'autrier à m'amie,
 Vous en sera icy la bonté remerie.
 Je donray à cascun bonne espée fourbie
 Et haubert jaserant, boine targe voitie;
 Et quant de sy-endroit aray fait départie,
- 19125 Je menray avoec moy trestoute ma mesnie.
 Alés-vous ent premiers à la porte jolie
 Et tués le portier; s'ayés la clef saisie.
 De cambre en cambre irés à cière bien hardie.
 Sarrasin dormiront; ne les esveilliés mie,
- 19130 Se ce n'est au férir; là leur tolés le vie,
 Et par ce point arés ceste tour gaengnie;
 Gardes n'y déportés, varlet ne maisnie,
 Ne femme ne enfant, c'est çou que je vous prie,
 Et vous arés la tour qui tant est enforcie.
- 19135 Vitalle trouverés plus que je ne vous die;
 Sy trouverés oussy très-boine artellerie:
 Il n'a sy fort castiel jusques en Orbanie.
 Calabre le fist faire et y mist s'estudie.

- S'on vous vient assalir, ne vous esmayés mie;
 19140 J'envoieray pour vous en l'ost (Dieu) ung espie
 Qui diront à vo gent la vostre maladie; »
 Et quant Baüduins a ceste parolle oïe,
 Devant le Sarrasin doucement s'umelie,
 Et ly dist : « Doux amis, je vous en regrascie. »
- 19145 Godefrois l'embraça qui mena cière lie,
 Et tout ly chevalier en mainent bonne vie.
- Liet furent ly baron, ly demaine et ly per;
 Et Moradin les va en ung tel lieu mener,
 Où il y avoit d'armies pour C'payens armer.
- 19150 Dont leur dist Moradins sans point de l'artargier :
 « Regardés, biau seigneur, cy poés veoir cler
 Comment cascuns de vous se pora adoubér. »
 Il fist les chevaliers moult richement souper,
 Et quant il ot tout fait çou qu'il voet ordener,
- 19155 Signe fist à sa gent de la cambre frumer.
 Et puis s'en départy, que n'y voet ariester;
 Sa gent en remena et prist à avalér,
 Et a dit au portier : « Pensés de bien garder. »
 Et chus a respondu : « Ne vous en fault doubter :
- 19160 Ly dyables d'infer les feroit escaper. »
 Et Moradins s'en vint au soudant présenter,
 Et ly dist : « Monseigneur, bien poés reposer,
 Car demain se faura assés tempre lever
 Pour ces faus crestyens à justice mener. »
- 19165 Et ly soudans respont : « Ce fait à créanter. »
 Cornumarans ot fait l'esquiequier apoter,
 Pourtant qu'au roy, soudant volait ung jeu monstrier;
 Mais ly soudans ly dist : « Je me voel reposer. »
 Et Moradins ly dist : « A vous me voel vanter »
- 19170 De II jeux ou de trois, s'il vous plect acorder. »
 Et dist Cornumarans : « Et je vous voel mater. »
 Là s'allèrent tout doy tellement assoter,

Joie des captifs.

Folio 288^{re}.Moradin joue aux
échecs avec Cornu-
marant.

Les captifs sont armés
et tuent leurs gar-
diens.

- Que nuls ne les pooit partir ne désevrer;
Et en tant no barons s'alèrent ordener.
- 19175 Cascuns s'alà très-bien en armes conraer;
Et quant il furent prest, cascuns alà jurer
Que jamais ne lairont Sarrasin à tuer;
Ne que mais ne lairont leurs corps à atraper.
Dist ly dus Godefrois : « Je voel devant aler »
- 19180 Hors de la cambre sont issut sans ariester;
Et puis apriès vont une sale trouver
Où il n'y avoit homme qui leur peüst grever.
La salle vont cierquant, et le vont avaler.
Droit à la porte vinrent c'on faisoit bien garder.
- 19185 Dix payens y avoit qui ont pris à crier
« Maudis soit ly payens qui en peüst escaper ! »
Tout y furent ocis ; les cierges vont combrer ;
Et ont pris les clés ; bien les sorent trouver.
Or n'y puet, fors par iaus, nuls homs vivans entrer.
- 19190 « Seigneur, dist Godefrois, partout poons aler
Bien et séurement sans nous espoenter
Qui ne volra salir, pour lui le cuer grever,
Il ne puet de céens issir ne reculer »
- Lors furent no baron, en la tour Marbarine.
- 19195 Atant es-vous venut le keust de la quisine
Qui tenoit ung hastier où cuit avoit maint cisne.
Il s'estoit esvelliés quant oy c'on hustine.
Bauduin de Biauvais enviers lui s'achemine ;
De l'espée le fiert jusques en le poitrine.
- 19200 É-vous les compaignons avoec une mesquine
Mais ung leur a donné une sy povre estrine,
Que tout furent ochis, gisantpanse souvine.
É-vous les boutelliers qui oïrent le signe
Et vont criant : « Traït ! » quant virent le convine.

Folio 288 v°.

La tour Marbarine.

19178. Ne que mais, ni que jamais.

- 19205 Mais no gentil baron, où proaïche s'encline,
 Les ont tous pourfendus jusques en le poitrine.
 De cambre en cambre vont faire fiere aatine.
 Ly uns s'enfuit tous nus; ly autres s'achemine;
 As crestiaus vont criant comme gent orphemine,
 19210 Tant que cil d'Olifierne, une gent sarrasine,
 Oïrent le tourment de la tour Apoline.
 Il sont issu as camps; mais il faisoit bruine;
 Falos, cierges, brandons et feux les enlumine.
 Quant il virent la tour qui estoit en saisine,
 19215 Et oënt Sarrasins c'on metoit a gehine,
 Mout en furent dolant, ne quidiés qu'adevine.

Chil d'Olifierne sont issus desur les camps,
 Et voient ès fossés Sarrasins et Piersans,
 C'on giettoit de lassus des crestiaus qui sont grans.

Folio 289 r°.

- 19220 A la porte s'en vont où ly pons estoit grans;
 Mais il estoit levés à grans kaines pendans;
 Dont veïssiés forment les Sarrasins dolans.
 Ly uns à l'autre dist: « Seigneur, soyés créans:
 Che sont ly prisonnier qui demainent leur temps;
 19225 Il ochient lassus et femmes et enfans. »
 Et nostre chevaliers tenoient nus les brans.
 Cambre n'y ont laissé, ne loge bien frumans,
 Que tout n'aient cierquiet, nuls ne les ait nuisans.
 Seigneur, or escoutés que Dieux vous soit aidans.
 19230 En une cambre estoit Flourie ly plaisans;
 VJ dames ot o lui dedens leur lis gisans,
 Mais Flourie fu triste et estoit poy dormans.
 Quant le noise entendy et les huis défroissans,
 Son peliçon viesty; ses dames fu hucquans:
 19235 « Or, sus! ce dist Flourie, et soyés escoutans
 La noise c'on demaine; trop me suy mervellans
 Qu'anuit est avenu; or soyés regardans. »
 Lors une cambourière fu de la cambre issans;

Florie est éveillée par
le bruit.

- Regarde par ung huis, et a véu les Frans
 19240 Qui keurent çà et là à torses alumans.
 Elle vit ung varlet qui tos estoit fuians.
 La payène, ly dist : « Venés à moy, isiergans
 Et me dist que c'est; mal est apiertenans.
 C'on maine, celle noise, apries le kos cantans.
- 19245 — « Dame, dist ly varlès, je vous prie pour Mahom
 Que vous voellies mon corps tourner a garizon.
 Ce sont ly crestyén qui tenoient prison,
 Qui la tour ont conquise par grande traison.
 Ne demeure chèens payen ne Esclavon.
- 19250 Ne femme ne enfant, escuyer ne garçon,
 Que tout ne soyent ochis sans prendre raenson. »
 Et quant celle l'oy, sy saisy le garçon,
 En sa cambre le mist, sans point d'ariestison.
 Quant Flourie le vit, se le mist à raison :
- 19255 « Or, me dy, mon amit, quelle noise fait-on ? »
 — « Dame, dist ly payens, il ne va se mal non.
 Ly soudans avoit mis pardedens, ce dongnon
 XIIIJ créstyens tous hardis campion.
 La tour ont conquestée a brief devison.
- 19260 Et ocis le portier a grant destruction.
 Tout ont mort et destruit; je n'y voy se my non.
 De cambre en cambre vont com ly leux au mouton.
 Il n'y a demoré sy petit valeton
 Qui ne soit mis a mort et a percussion. »
- 19265 Quant Flourie l'oy; sy dréça le menton,
 A soy-méismes dist : « Ja n'ay-jou pardon,
 Se ce n'é Godefrois ly sires de Buillon. »

Quant Flourie entendy dou Sarrasin les dis;

Elle ot tantos en ly le penssée et l'avis;

19270 Et ly dist bien ly cuers que c'estoit ces amis;

19256 *Il ne va se mal non*, il ne va sinon mal. 19261 *Je n'y voy se my non*, je n'y vois plus que moi.

- Qui estoit par Turquant venut en ce pays;
 Lors se viesty Flourie et a pris ses abis;
 Et no boin chevalier ont tout les lieux saisis.
 Bien le payens avoit fait jus salis;
- 19275 Par dedens les fossés défroissiés et ochis.
 En une riche sale entrèrent ly marcis,
 Une table ont trouvée et les sièges tous mis,
 Et le pain et le vin et les capons rostis;
 Godefrois de Buillon s'est au mengier assis;
- 19280 Engherans de Saint-Pol n'y est mie falis;
 Oussy n'est Bauduins et dam Jehan d'Alis.
 Ly uns à l'autre dist: « Or menons nos délis,
 Bien sommes à garant et se sons bien garnis.
 Nous arons de tout biens et moutons et brebis.
- 19285 Qui les espargnera, de Dieu soit-il maudis! »
 — « Seigneur, dist Godefrois, on a bien dit souvent
 C'uns jours de respit vault C mars de fin argent;
 Et nous avons respit assés et longhement,
 Car puisque Moradins nous a eü convent;
- 19290 Qu'en l'ost enverra, il le fera briefment. »
 A ycelle parolle qu'il parlent ensemént,
 La royne Flourie d'une sale descent;
 Ses pucielles o lui viestus noblement.
 Et quant ly chevalier les virent clèrement,
- 19295 Godefrois de Buillon a dit moult haultement:
 « Encore n'aviesmes pas trouvé cestui couvent! »
 Ly baron sont levé; mais tout premièrement
 Se leva Bauduins à qui Biauvais apent;
 As Sarrasines vint et puis l'espée prent.
- 19300 Godefrois ly a dit: « N'ocyés nullement:
 Elles sont de grant lieu, selonc mon enscient. »
 Flourie congnut bien Bauduin et briefment,
 Et ly dist: « Ne m'ocis pas, Bauduin, ensement:

Les barons se mettent
à table dans une salle
du château.

Folio 290 r°.

Entrée de Florie avec
ses femmes.

Godefroid la protège
contre Bauduin de
Beauvais.

19274 *Salis* pour *sailis*, *saillis*.

19285 *Et se sons*, et se sommes.

Je te congnois moult bien, tu ocis le sierpent. »

19305 Lors a dit Bauduins à sa vois douchement :
« A Godefrois! dist-il, vèscy noble présent :
C'est la suer Corbarant qui chy-endroit descent. »

Quant Godefrois oy que Bauduins disoit,
En estant se leva tant que Flourie voit;

19310 Et quant il à véu; doucement l'acoloit.
Et l'assist delès lui, et celle ly contoit
Comment ly roys soudans en-prison le tenoit,
Par le félon Turquant qui décéu l'avoit.
Et Godefrois ly dist comment il l'y estoit.

19315 « Baron, dist la royne, bien iestes chy-endroit;
Garde n'avés chéens ne de fain ne de soit,
Ne d'omme nul vivant; se la tour asaloit;
Et s'on nous fait assaut, nous y gietterons roit.
Chéens avons assés de busse pour le froit.

Folio 290 v°

19320 Se ly roys Corbarans, mies frères, revenoit,
Je suy toute certaine qu'il nous garandiroit. »
A table sont assis; cascuns se delitoit.
Ne fu que miénus que çus fais avenoit.
Ly payen d'Olifierne quant sorent que c'estoit;

19325 Et virent les fossés où mains payens gisoit,
Haultement vont criant et la noise levoit.
En Olifierne sont à duel et à destroit;
As armes sont couru, et cascuns s'adouboit.
Au palais sont alé; à le porte vont busquant.

Cornumarant apprend
ce qui se passe dans
la tour Calabre.

19330 Moradins oy bien la noise c'on faisoit;
A Cornumarant dist où às eschiés juoit :
« J'ay oit grande noise, jè ne say que ce doit. »
É-vous ung Sarrasins qui de la tour venoit,
Dist à Cornumarant : « Vous jués cy-endroit;

19335 Mais on vous a juet et d'un mauvais jeu sans droit. »

19329 *Busquant*. Le trouvère a rompu ici par inadvertance l'uniformité de la rime. Lisez : à le porte busquoit.

19335 Il faut, pour la mesure, retrancher *et*, ou substituer *mais* à *mauvais*.

- « Sire Cornumarans, laissiés le jeu ester,
 Et s'alés en la tour vos prisons fierer;
 Issu sont de prison et s'ont fait tont finer,
 Et femmes et enfans à martiré livrer.
- 19340 Es fossés en puet-on bien L trouver
 Que crestyen ont fait des crestiaus avaler.
 Il ont prise la tour et le pont fait lever. »
 Oï le, Cornumarans le sens cuida dierver;
 Regarde Moradin, se ly dist hault et cler :
- 19345 « A Moradin! dist-il, on lès vous fist livrer.
 Malement là-dessus lès fésistes garder. »
 — « Sire, dist Moradins, or, m'en laissiés ester;
 Car s'il euissent fait mon père à mort livrer,
 Se le cuidasse-jou là-endroit retrouver;
- 19350 Ly dyable d'infier y ont volu ouvrer :
 Ce sont encantéour et laron pour reuber.
 Or, tos il nous convient la tour avironner;
 Qu'il n'en puissent jamais ne issir ne entrer. »
 Dont veïssiés payens en le vile crier,
- 19355 Et ly riches soudans s'ala tantos lever;
 Et puis ly vont payen l'aventure conter.
 Quant ly soudans l'oy, le sens cuida dierver;
 Moradin, son neveut, en prist fort à blasmer;
 Mais nuls homs ne l'osoit de traïson réter.
- 19360 Et quant vint au matin qu'il virent le jour cler,
 Vont ly payen la tour très-bien avironner;
 Tentes et pavelons fissent as camps porter;
 Tendre devant la tour et pour'iaus osteler.
 Ly soudans y a fait son pavelon lever;
- 19365 Et Cornumarans fist une tente ordener:
 Autour se sont logiet Sarrasin et Escler.
 Ly bourgeois d'Olifierne qui mout font à doubter,
 Sont venut sur les camps la tour avironner;
 Et portent ars turquois et maces, escut boucler.
- 19370 Devant la tour Calabre s'alèrent assembler.

Son entretien à ce sujet
 avec Moradin.

Folio 291 r^o.

Le soudan s'apprête à
 faire le siège de la
 tour.

Résignation des barons.

- Bien furent XXX^m pour la tour conquêter,
 Godefrois fu lassüs où il n'ot k'airer,
 D'encosté Bauduin, le gentil baceler,
 « Frère, dist Godefrois, or poés aviser
 19375 Que nous sommes enclos et c'on nous fait garder.
 En ce péril-ycy vous ai-ge fait entrer. »
 — « Frère, dist Bauduins, n'el poés amènder.
 Ichy nous convenrà l'aventure à garder.
 Dieux sauva saint Jonas du poisson en la mer,
 19380 Et vot saint Daniel en là fossé sauver,
 Et en ung kar'ardant fist Hélie porter
 En paradis tierrestre où il le fist entrèr,
 Et fist la mèr partir pour Moïse escaper
 De la main Pharaon qui le cuida grever.
 19385 Oussy bien nous puet Dieux de cè péril gietter.
 Dieux fist par son pooir l'iàte en cler vin muer.
 Qui fiance-a en Dieu, on ne ly puet grever. »

Folio 291 v^o.

- Sus en la tour Calabre, que elle édèfia,
 Fu ly dus Godefrois à qui moult anoya,
 19390 Et Bauduins ses frères bien le réconforta,
 Et Ricart de Caumont qui les IJ Turs mata,
 Et ly bers Bauduins qui le sierpent tua,
 Ly bers Harpins de Bourges sagement en parla,
 Et a dit as barons : « Ne vous esmayés jà;
 19395 Je pense, se Dieu plest, que Corbarans venrà;
 Et s'il estoit venus, il nous délivèrà. »
 Dist Flourie la bielle : « Sy tos qu'il le sàrà;
 Je say par vérité qu'il nous conforterà;
 Car je ly ay oït bien dire de piéchà,
 19400 Ains qu'il passé lonctemps, qu'il se baptisera.
 Ne vous esmayés point, Dieus n'otés conforterà.
 Jà par homme vivant là tour garde n'ara :
 Pour VIJ ans acomplis vitalle n'y faura,
 Et quant là vostre gent ce fait-chy savèrà,

Exhortation de Florie.

- 1940⁵ Je say de vérité que ly secours venra. »
 Quant Godefrois l'oy, doucement l'acola.
 Et ly riches soudans Moradin apiella :
 « Moradins d'Arrablois, dyablès m'enorta
 Quant oncques les François ly miens corps vous bailla.
- 19410 S'uns aultres feust fait, j'euisse dit piécà
 Qu'il nous eust trait; ne say comment il va. »
 — « Sire, dist Moradins, Flourie qui fu là
 Les a tous délivrés; celle trait vous, al...
 Ung varlés le m'a dit qui de là escappa. »
- 1941⁵ — « Par Mahom, dist ly soudans, en ung feu arse sera. »
 Oyés de Moradin comment il ordena:
 Il prist ung sien varlet et ung brief ly donna,
 Et ly dist : « Mon amit, sés-tu comment il va?
 Obéir te convient à çou c'on te dira.
- 19420 Droit à Jhérusalem aler te convenra;
 A l'ost qui est devant demander te faura.
 Les haus barons de l'ost; et quant tu venras là,
 Monstre ce brief-ychy, et il te pourfitera,
 Ne jamais ly miens corps nul jour ne te faudra!
- 1942⁵ Mil besans aras; sytos que par-dechà
 Te verray retourner; et sy n'ariestes ja.
 Ne par nuit ne par jour, tant c'aconplis sera
 Ly mésages, que là porter te convèna. »
 Et chus a respondu volentiers il fera.
- 19430 A le voie s'est mis et la lettre enquierqua
 Enviers Jhérusalem ly mésagés s'en va
 Bien y sot le chemin; pas ne s'y fourvoja.
 Or, vous layray de lui tant que poin s'en sera,
 Et de Cornumarant à qui moult anoya
- 1943⁵ Vous volray recorder; car forment se péna
 D'assalin la grant tour que Calabre fonda
 Dolans fu du secours qui ensy détria,
 Et de Jhérusalem qu'en grant péril laissa
 Il a dit au soudant : « Sire, comment ira? »

Moradin l'accuse de
trahison.

En même temps il en-
voie en secret un
messager au camp
des croisés.

Folio 292 r^o.

Cornumarant se dis-
pose à retourner à
Jérusalem.

- 19440 Cieus sièges chy-endroit moult nous détriera
 Pour mener le secours au lés par-delà. »
 Et ly soudans a dit jamés n'en partira
 Descy jusques au jour que la tour avera.
 A ycelle parolle qu'ensy parlementa,
- 19445 Atant és Corbarant qu'en Olifierne entra.
 L'Amirant d'Olifierne encontre lui ala.
 Quant Corbarant le vit, adont ly demanda :
 « Qu'est-il chy avenu? dittes comment il va. »
 Ly amirans tantos la cose ly conta :
- 19450 De Flourie, sa seur, ly dist et recorda,
 Et de la traïson de quoy on l'encouppa.
 Quant Corbarans l'oy, tous ly sans ly mua.
 Bien s'estoit pierçus ly roys, et de pièça,
 Que Flourie, sa seur, Godefrois enama.
- 19455 Ensy com Corbarans en ce fait s'abusa,
 Atant é-vous Calabre qui biel le salua,
 Car ly roys fu son fil : en ses flans le porta.
 Et ly roys Corbarans grandement l'onnoura.
 « Biaus fieus, ce dist la dame, malement nous ira.
- 19460 Flourie vostre seur à fin nous metera.
 Pleuist à Mahomet qu'en ung feu ardist jà!
 Oncques plus maléosite deçà mer ne régna. »
 — « Dame, dist Corbarans, oyés c'on vous dira :
 Flourie est vostre fille; ung boins roys l'engenra ;
- 19465 Et j'ai bien oït dire, ma dame, de pièchà :
 Sans qui l'un l'autre faut, jà à bien ne venra. »
 « Dame, dist Corbarans, se bien de yray savoie
 Que Flourie, ma seur, fust en mauvaise voie,
 Se vous ai-ge convent que je ly aideroie :
- 19470 Car ly homs ne vault riens qui le sien sanc renoie.
 S'acusée est à tort, drois est qu'il m'en anoie. »
 — « Nanil, dist la royne, pourquoy le vous dirioie?
 Elle aime Godefroit qui nos amis guerroie :

Florie est dénoncée à
 Corbarant.

Folio 292 v^o.

Il prend sa défense
 contre sa mère.

- Par Turquant le manda en une lestre quoie.
 19475 Ceste lestre disoit : Amis, je vous envoie.
 Que vous voellies venir enviers moy droite voie;
 Car pour l'amour de vous ly miens corps se desvoie.
 Pour vous ne puis durer; il fault que je vous voie;
 Et saciés qu'avoec vous volentiers m'en iroie,
 19480 Et la loy de Mahom tantos relenquiroie.
 Et dist Corbarans : « Dame, n'est droit que je le croie :
 C'est une traïson faitte par fausse voie.
 Foy que je doy Mahom, à qui mes cuers s'apoie,
 J'en saray le vérité à qui qu'il anoie.
 19485 Ne ly rices soudans qui tant a de monnoie,
 Ne doit pas guerryer en terre qui est moie.
 A moy apiertient, s'est bien raisons que j'en goïe;
 Toute la vérité, s'y n'aray jamais joie
 Tant que saray comment ceste cose s'aloie. »
 19490 A l'amiral a dit : « Alons-ent droite voie
 Parler au roy soudant, pour riens ne m'en tenroie. »
 Et dist ly amirans : « Biau sire, je l'otroie. »
 Lors manda Corbarans Acremant de Faloie
 Et C de ses barons où son conseil s'apoie :
 19495 « Seigneur, dist Corbarans, pryer je vous volroie
 D'avoir vostre conseil; bien mestier en aroie.
 Vous estre sage gent, s'est drois que je vous croie. »

Folio 295 r^o.

- Ly roys Corbarans s'est d'Olifierne partis.
 Dolans estoit ly roys des crestyens gentis
 19500 Que ly soudans avoit devant la tour assis.
 Ly soudans et sy homme avoient conseil pris
 De faire engiens drécier, c'adont avoient pris.

19488 La vérité, c'est que je n'aurai jamais de joie tant que....

19499 Le roi Corbarant n'est pas tellement ennemi des chrétiens qu'il ne soit dolent de les voir assiégés par le soudan. Il vient de quitter Oliferne,

où il a reçu un message de Cornumarant qui lui annonce que le soudan a résolu de faire le siège de la tour.

19500 *Devant* signifie *dans*; c'est encore en usage. Voy. Hécart v^o *devant*, et Mouskés v. 25796.

- En la noble cité, par droit certain avis,
 Ly roys Cornumarans ly ot ce fait apris :
- 19505 Car forment desiroit que nos gens euist pris.
 Atant es Corbarant qui au conseil s'est mis ;
 Quant ly soudans le voit, sy fu tous esjois.
 Il a pris Corbarant, sy l'a delés lui mis,
 Et ly dist : « Nobles roys, ve-nos-chy bien trahis.
- 19510 En cellé tour lassus a XIIIJ marcis
 Des plus grans crestyens, de tous les plus hardis.
 Il y est Godefrois qui tant est poestis ;
 Ses freres Bauduins n'y est mie falis,
 Et ly roys Grascyens qui est nos anemis,
- 19515 Et Ricart de Caumont qui n'est mie kaitis,
 Bauduins de Biauvais, Harpins ly antecris,
 Enghérant de Saint-Pol et dam Jehan d'Alis,
 Bauduin Cauderon, Tiebaut et Savaris,
 Et Rogier du Rosoy qui est assés hardis ;
- 19520 Deux aultres chevaliers que je n'ay mie apris.
 Il sont pour vostre seur venit en ce pays,
 Qui l'estat de la tour as crestyens apris.
 Moradins d'Arrablois, mes neveux ly jolis,
 Les avoit enfremés d'armes tous desgarnis ;
- 19525 Et vostre seur les a d'armes (trestous) saisis,
 Délivré de la tour où on les avoit mis. »
 — « Sire, dist Corbarans, or, saces que tu dis :
 Car ly corps de ma seur est fausement trahis.
 Coupé n'a en ce fait, elle a des anemis ;
- 19530 Et tant le congnois bien, et de sens et d'avis,
 Qu'elle ameroit trop mieux que ses corps fust bruis,
 Qu'acordée se fust, ne en fais ne en dis,
 A çou que vous m'avés ychy-endroit repris.
 Chus honte ly sera reprouvés à toudis :
- 19535 Jamais ma seur n'ara honneur en ce pays. »

Folio 205 vº.

Aussi contre le soudan.

19522 *Apris pour apprit.* C'est une orthographe nécessitée par la rime.

- « Sire, dist Corbarans, fait m'avés vilonnie,
 Qui ensy encouppés à tort ma seur Florie. »
 Et dist Cornumarans : « Vous dittés vilonnie;
 Et se vous estiés jà en une aultre partie,
 19540 En la terre au soudant, le seigneur de Piersie,
 Et vous en volsissiés commencer la folie,
 Je le vous prouveroie à l'espée fourbie.
 Et de cy en avant le lignage renie,
 Que ne vous ameray jamais jour de ma vie.
 19545 Mal m'avés secouru ou pays de Surie.
 Ou vous redoubtés moult celle gent baptisie,
 Ou vous avés le cuer d'iestre de leur partie. »
 Dist ly roys Corbarans : « Par ma chevalerie,
 J'ay estet encouppés et ore et autre fie.
 19550 De çou que ne pensay oncques jour de ma vie;
 Mais ly premiers qui m'en dira vilenie,
 La tieste ly tolray à l'espée fourbie. »
 — « Signour, dist ly soudans, savés que je vous prie,
 Que hayne ne soit en nostre compagnie.
 19555 Nous sommes tout amit et tout d'une lignie,
 Et s'avons bien mestier de conseil et d'aie.
 Vescy noz anemis en celle tour garnie,
 Qui ne se renderont ne à mort ne à vie;
 Et s'est Jhèrusalem de leur gens asségie;
 19560 Dont chus fais chy-endroit la besoigne détrie,
 De quoy Jhèrusalem deveroit iestre aidie.
 Sy vous prie, biau seigneur, laissiés le félonnie.
 Corbarans est dolans pour sa seur Flourie,
 Qui encontre no loy sy forment varie,
 19565 Et qu'à nos anemis voelt iestre vraie amie.
 Sy nous convient viser par confaite mestrie,
 Nous arons ceste tour qui tant est renforcie,
 Et les faus crestyens qui ensy l'ont gaegnie.
 Et se la seur du roy est en nostre baillie,
 19570 Au los de Corbarant soit de son fait punie. »

Sa querelle à ce propos
 avec Cornumarant.

Folio 294 r°.

Et dist Cornumarans : « Ceste tour n'arons mie ;
 Car il y a laiens une gent trop hardie ;
 Et sont bien pourvéu de bonne artellerie ,
 Et de pain et de vin est la tour bien garnie .

19575 Je ne puis demorer en yceste partie ;
 Et se viegnent vo gent qui est apparellie :
 Cile que Corbarans , à le cière hardie ,
 Séjourne cy-endroit o ciaus de sa partie ,
 Tant qu'il ara la tour et la gent baptisie .

19580 Sy en face à son gré et à sa commandie ;
 Et nous départirons , car raisons s'y otrie . »
 Jà fussent tout d'acort celle gent paienie ,
 Quant ung Sarrarsin vint qui venoit de Surie .
 Droit de Jhérusalem avoit fait départie ;

19585 Oû vit Cornumarant , haultement ly escrie :
 « Et ! roys Cornumarans , homs de grant seignourie ,
 Com vous avés pierdu puis vostre départie !
 Vostre oncle Lucquabiel , à le barbe florie ,
 Et ly roys Maucoulons qui tant a seignourie ,

19590 Issirent l'autre jour à bataille rengie ;
 Lés le mont Olivet firent une envaïe ,
 Et là fu nostre gent matée et desconfie .
 Ly doy roy y sont pris qui encor sont en vie .
 Vo pères Corbadas par bonne amour vous prie

19595 Que vous le secourrés , banière desploye ,
 Ou Jhérusalem est pierdue et desconfie . »

Quant ly roys a oït le Sarrasin parler ,
 Dolans fû à son cuer ; sy ne set que penser .

Il a dit au soudant : « Je ne puis séjourner ;

19600 Mais par le foy que doy à nostre loy porter ,
 A Godefroit iray bataille demander ;

Folio 294 v°.

Ce dernier est informé
 de la captivité de ses
 deux oncles Lucqua-
 biel et Maucoulon.

Il offre de combattre
 Godefroid en champ
 clos.

19572 *Laiens* ; le MS. porte *laies*.

19577 *Cile* pour *si loe* , mon avis est donc. Cette locution se rencontre souvent.

- Par itel convenent le volray acorder,
 Que se je puis en camp le corps de ly mater,
 Mes oncles qui sont pris me fera délivrer ;
 19605 Et s'il puet le mien corps à force conquerer,
 Deviers Jhérusalem les lairons retourner.
 Et pourtant que je voel ceste cose aventurer
 Et la grant traïson de Flourie prouver,
 Je voel que Corbarans vous viègne créanter ;
 19610 Se ceste traïson, dont cascuns set parler,
 Fac au roy Godefroit Flourie raquser,
 Que Flourie laira en vos mains ordener
 Pour raison et pour droit et justice fonder,
 Ensy comme jugeront ly demaine et ly per.
 19615 Se je ne fas le fait Godefroit recorder,
 Sicque très-bien l'oront Sarrasin et Escler,
 Dont pora Corbarans sa seur remener. »
 Et dist ly roys Corbarans : « Mieus ne voel demander. »
 Il a dist au soudant : « Or faittes saïeler
 19620 Ces convens chy-endroit, c'on ne les puist fausser. »

- Ly roys Cornumarans Plantamor demanda.
 Tantos y est montés ; car on ly amena.
 Il broce le ceval et viers le tour s'en va.
 Quant il vint as fossés haultement s'escria :
 19625 « Seigneur, ne trayés point ; mais faittes venir ça
 Godefroit de Buillon, qui à moy parlera. »
 Bauduin Cauderon isnielement parla :
 « Qui est ly Sarrasin qui le demande là ?
 S'il n'est soudans ou roys, il n'y entera jà.
 19630 Il siet à son digner, il ne s'en levra jà. »
 — « Je suy Cornumarans qui à lui parlera. »
 — « Sire, dist Bauduins, on le vous amenra ;
 Mais je vous tieng à fol qui tant iestes deça.

Son entretien avec les
 barons.

Folio 295 r^o.

- Mieus vous vaulsist garder, où on vous couronna,
 19635 Jhérusalem le ville, qui à nous demorra. »
 Et dist Cornumarans : « Aultre cose avenra. »
 Atant ès Godefrois qui à lui s'amonstra.
 Béu avoit du vin ; biel samblant en monstra :
 « Cornumarant, dist-il, biau sire, comment va?
 19640 Se volés digner ça, sus la porte on ouvera,
 Et buverés boin vin, desquels qu'il vous plaira ;
 Nous en avons assés ; mal aît qui les gaigna,
 Et les biens dont vivons et qui les acatha!
 Jamais en son vivant le castiel n'en kara. »
- 19645 Dist ly dus Godefrois : « Dittes-moi vo talent ;
 Chy suy venus à vous oir vo parlement. »
 Et dist Cornumarans : « Je vous diray comment
 Vous serés délivrés, et vous et vostre gent,
 Se vous avés en vous proaiche et hardement,
 19650 Que vous issiés ça-fors armés souffissamment
 Contre moy corps à corps, par itel convenent,
 Que se je suy vaincqus de vous parfaitement,
 Vous et ly vostre aussy irés à sauvement ;
 Et se je puis tant faire de mon corps proprement
 19655 Que vous soyés vaincqus devant moy en présent,
 Deux oncles qui sont pris assés nouvellement
 Vous le me renderés sans or et sans argent.
 Mais ains que m'escapés en vie nullement,
 Dire vous convenra, de la bouce et du dent,
 19660 De Flourie et de vous trestout le convenent.
 Et se vous ne le dittes à mon commandement,
 La tieste vous tolray tos et incontinent.
 Pourtant ne demorra pour vostre serrement
 Que Bauduins vos freres m'ara en convenent
 19665 Que mes oncles tous IJ, où tant a d'enscient,
 Me fera délivrer sans nul encombrement. »
 Dist ly dus Godefrois : « Vous parlés sagement.

Conditions du combat.

Folio 295 v^o.

Godefroid accepte.

19644 *N'en kara*, n'en manquera ; *carebit*.19664 *En convenent* ; le MS. : *enconvent*.

- En iestes-vous d'acort trestout communalment? »
 Et dist Cornumarans : « Je vous diray briefment :
 19670 Ly soudans l'a acordé bien et souffissaument ;
 Et sy enfant oussy qui en ont fait sierment ;
 Et ly roys Corbarans l'a juret loyalment. »
 Dist ly dus Godefrois : « Vous ferés enssement :
 Faittes ycy venir Corbarant seulement,
 19675 Et qu'il vienge parler à moy courtoisement ;
 Et s'il voet demorer de ce fait francquement,
 Je l'en tenray à plaige bien et souffissaument,
 Et liveray mon corps enviers vous, tellement
 Que l'avés demandé ychy princypalement :
 19680 Car la foy Corbarans et le sien convenent
 Ameroie trop mieux que des aultres ung cent. »

Corbarant est invité à
 garantir l'exécution
 des conditions.

- Quant Godefrois ot dit son talent et son bon,
 Ly roys Cornumarans n'y fist ariestison.
 Corbarant fist venir à force et habandon ;
 19685 Et sy vint ly soudans, et de ses fieux foison.
 Quant ly roys Corbarans vit le duc de Buillon,
 Bien l'a recongnéu au vis et au menton.
 Haultement ly a dit et par fire raison :
 « Godefrois, dist ly roys, vous samble-il de raison
 19690 De venir espyer ensy ma région ?
 Et de croire conseil et mettre abuscion
 En çou que femme dist? je vous tieng à bricon.
 Se ma seur vous manda coitement à laron,
 Se deuissiés avoir en vous opinion
 19695 Que de conseil de fame il ne vint se mal non.
 Vous en arés enfin dolereus guerredon. »
 — « Sire, dist Godefrois, laissiés cesté raison.
 Pas ne vieng pour vo seur en ceste nascion,
 Ne oncques à nul jour ne m'en fist mencion,
 19700 Ne pourcacha eces nostre sauvacion.

Folio 296 r^o.

19700. *Eces* (sic), peut-être *encens* pour *einsin*, ainsi. Voy. Roq. v^o *ensin*.

Ains sommes délivret, ou despit de Mahon,
 Par le voloir de Dieu qui souffry passion.
 Oncques ne nous aida personne se Dieux non. »

- Dist ly dus Godefrois : « Ne parlés sur Flourie,
 1970⁵ Et ne ly metés sus traïson ne boisdie.
 Par lui ne par son fait n'est sauvée no vie,
 Ains nous a Dieux sauvé, ly fieux sainte Marie.
 Vécy Cornumarant, à le cière hardie,
 Qui combatre se voet à l'espée fourbie.
 19710 Vous avés bien oït du droit fait le copie;
 Se vous volés jurer, voiant le baronnie,
 Que la cose sera tenue et acomplie,
 Ensy com vous l'avés ordenée et bastie,
 Vous me verrés demain en ycelle prairie,
 1971⁵ Armé pour commencer ceste fire estourmie
 Contre Cornumarant qui ycy me deffie. »
 Dist ly roys Corbarans : « Je ne le feray mie,
 S'avoec vous n'amenés toute seule Flourie,
 Et sera lés le camp à l'estacque loye,
 19720 Pour faire jugement se ly soudans l'otrie;
 Mais elle n'ara mal ne nulle vilonnie,
 Se vous ne congnessiés, voiant la baronnie,
 La traïson de quoy elle est empaicie :
 Car ensy l'a convent au soudant de Piersie. »
 1972⁵ Dist ly dus Godefrois : « Et je le vous otrie. »
 Lors jura Corbarans les dieux de païenie,
 Que loyaument sera tenue et acomplie
 L'ordenance qui est des Sarrasins jugie. »

Il prend cet engage-
 ment, à condition que
 Godefroid amène Flo-
 rie avec lui.

Folio 296, v^o.

- Corbarans d'Olifierne ung payen apiela.
 19730 Devant le haulte tour desur ung mur monta;
 Là-endroit fist ung cry tel c'on ly devisa :
 Qu'il n'y ait Sarrasin, quant ly camps se fera,
 Qui approche le camp, tant qu'il se finera,

- A Carpens de priés, et qui l'aprocerà,
 19735 Corbarans d'Oliferné, ung piet ly trencera,
 Bauduins de Rohais, Cornumarant jura,
 Se Godefrois y muert, qu'il ly délivrera,
 Son oncle Lucquabiel, quant à l'ost, revenra,
 Et le roy, Maucoulon ensy ly créanta.
 19740 Oussy fist Godefrois, qui bien s'y oblega,
 Et ly roys Corbarans Godefroit a fia,
 Se la bataille vaint, conduire le fera,
 Jusc'à Jhérusalem, que mal n'y avera,
 Ensy fu ly acors, puis partirent de là,
 19745 Et ly dus Godefrois en la salle remonta,
 Quant Flourie coisy, adont ly devisa,
 Comment à l'endemain en l'ost l'envoyera,
 Au rice roy soudant qui ardoir le fera,
 Et Flourie ly dist : « Sè Dieux plest, inon fera,
 19750 Mais se vous y morés, n'en escapera ja. »
 « Sire, dist la pucielle, on m'a dit et conté,
 D'un camp qu'avés enpris, là-dehors en ce pré,
 Contre Cornumarant, le fort roy couronné,
 Et qu'il a enconvent à mon frère carné,
 19755 C'on m'enmenra ou camp avec vous tout armé,
 Afin, s'estiés vaincus par le payen doubté,
 Que ly soudans fera de moy sa volenté,
 Et puisqu'il plest à vous, qu'ensy l'avés juré,
 Jà il ne place à Dieu, où j'ay mon cuer voé,
 19760 Que vous issiés sans moy huers de la fremeté,
 Ne que j'aie sans vous ne joie ne santé,
 Ne qu'apriès vostre mort ne vostre temps finé,
 Puisse vivre ung seul jour acomply, ne passé,
 Je voel iestre avec vous et trestout prendre en gré,
 19765 Puisqu'amour a ensy mon cuer enamouré;

Florie promet à Godefroid de ne pas lui survivre, s'il périt dans le combat.

Folio 297 r^o.

19742 *Se la bataille vaint* est un latinisme. Le MS. ne laisse aucun doute sur la lecture du mot *vaint*.

19745 *Avera* pour *avenra*?

19750 *Escapera* pour *escaperay*?

- Et j'ay fiance ensoy en sainte Trenité,
 Que vous arés en camp Cornumarant maté.
 C'est mes cousins giermains; mais je l'ay pris en hé,
 Quant il voet dépecier par grande cruauté
- 19770 Deux cuer qui sont sy bien d'amours enamouré. »
 Quant Godefrois l'oy, sy l'en prist grant pité;
 Mais hardement avoit en ly et grant fierté,
 Courtoisie et honneur et grande loyauté;
 Que bien ly fu avis que trop a ariesté
- 19775 Qu'il n'a Cornumarant desconfit et maté;
 Et en ce temps, seigneur, que je vous ay conté,
 Ly més roy Moradin avoit sy bien ouvré
 Qu'en l'ost des crestyens, qui tant orént esté
 Devant Jherusalem, celle boine cité,
- 19780 Avoit chus messagiers à Witasse conté;
 Le fait de Godefrois, le rice duc loé,
 Et dou quen Bauduin, le sien frere carné.
 Witasse assambla Buinemont et Tangré,
 Robiert de Normandie, une noble ducé,
- 19785 Et le conte de Flandres; une rice conté;
 Le ber Huon le mainé n'y a mie oublié,
 Le conte de Saint-Pol, quens Huon, le loé,
 Qui pour son fil estoit au cuer desconforté.
 Ne say c'on vous eüst nul lonc plait devisé:
- 19790 Droit à soleil couchant furent tout apresté;
 Cil qui furent eslut de la crestyeneté,
 Pour aidier Godefrois qui estoit enfremé.
 Ly contes de Toulouse, ou tant ot d'onnisté,
 Demora dedens l'ost pour garder le barné.
- 19795 Estievènes d'Aubemarle et des aultres plenté,
 Et cil qui sont de l'ost party et desevré
 Chevaucirént le nuýt, et le jour ont esré
 Et ne prenent séjour, né ne sont reposé
 Forques dou mains qu'il porent, j'el dy par verité;

Arrivée du messenger de
 Moradin au camp des
 croisés.

Folio 297 vº.
 Une partie marche au
 secours des barons.

19766 Ensoy pour einsois, au contraire.

19800 Et ont pris Sarrasin qui furent crestiené
 Par foy et par amour et par leur loyauté
 A Olifierne vont et ont tant avisé,
 Qu'il ont séut dou camp toute la vérité,
 Que ly soudans avoit ottroyet et grée;

19805 Du roy Cornumarant qui l'avoit avoé,
 Encontre Godefroit, dont Jhésus ait pité;
 Devant la tour Calabre assés priés du fossé.
 Bien sorent les respies dou camp la vérité,
 Et l'ont dit à l'ost Dieu et très-bien devisé.

19810 Lors se sont toute nuit en ung bois ariesté,
 Sicque ly Sarrasins qui sont de l'ireté
 Quidoient que ce fussent de la gent l'amiré
 Leur seigneur le soudant, et qu'il fussent mandé
 Pour la tour assalir où no gent sont entré.

19815 Enssy sont no baron là-endroit demoré,
 Quant on verra le camp enpris et ordené.

Par dedens le foriest d'Olifierne, le grant
 Estoient no baron qui se vont reposant;
 Desous les arbres vont leurs corps rafresquissant,

19820 Et de l'ierbe jolie se vont raverdissant,
 Desus les haus sapins montoient ly auquant,
 Qui regardent entour s'il sont bien à garant,
 Et se ly Sarrasin se vont d'iaus perchevant.
 Vous savés, il est vray, on le voit aparant,

19825 Que cil qui ont paour se vont toudis doubtant:
 Ung lères cuide adies c'on voist de ly parlant.
 Enssy sont no baron adies souspeçonnant,
 Et ont toutjours le gait sur le roy Corbarant,
 Qui de la tour Calabre fist, à soleil levant,

19830 Départir Godefroit, le prince souffissant,
 Qui de la tour issy armés sur le bauçant.
 Bauduin Cauderon va Flourie amenant,

Arrivée de ces croisés
 dans un bois, près
 d'Olifierne.

Folio 298 r.

Godefroid et Florie sur-
 tent de la tour Ca-
 labre.

19809 A Post Dieu; à l'armée des croisés. de Pamiraut.

19812 La gent l'amiré, sans doute pour la gent 19816 Jusqu'au moment où l'on verra....

- Et ly roys Grayscyens va le bielle adiestrant.
 Sur le pont sont monté ly chevalier vaillant,
 19835 Et vont à Corbarant la pucelle livrant;
 Et ly roys le bailla à son maistre amiant;
 Et ly dist : « Menés-moy Flourie au roy soudant,
 Tant qu'il ara véu le fin Cornumarant. »
 Et chus a respondu : « Tout à vostre commant. »
 19840 Lors a pris le pucelle qui tant ot douc samblant :
 Par-devant le soudant le va biel adiestrant.
 Quant ly soudant le vit, sy mûa son samblant.
 Pour la biauté de luy le va forment plaignant,
 Et pour la fausseté dont on l'aloit retant
 19845 Estoit moult courouciés c'oncques ly vient devant;
 Et a dit à se gent : « Menés tout maintenant
 Flourie lés le camp, se verra son garant;
 Et sy faittes le feu sy fier et sy poissant,
 Que tantost puist mourir, que je le vous commant.
 19850 Car j'ay sy grant fiance qui me vient au-devant
 Que Godefroit verray matet et recreant :
 Car il n'a deçà mer Sarrasin ne Piersant,
 Moryen ne Tartaire, ne Turc ne Aufricquant,
 Indyen ne Grigois, ne nul Marmulistant,
 19855 Ne roy ne amirant, turcople ne gaiant,
 Qui puist passer en armes le roy Cornumarant.
 On parle d'Isoré, de Connimbres le grant,
 Et du roy Firabras, d'Aimont et d'Agoulant,
 De Fiernagut de Nagres, d'Alixandre le grant;
 19860 Mais oncques ne valirent à cestui ung besant.
 Et pour tant croy et say qu'ains le soleil cousant,
 Ocira Godefroit à l'espée treçant :
 Sy en fera ardoir la seur Corbarant. »

Devant la haulte tour que Calabre fonda .

19856 *Amiant* pour *amirant* ?

19865 *Fera* pour *feray* ?

- 19865 Par dehors Olifierne où ly soudans se loga;
 Est venus Godefrois qui ens el camp entra.
 Bauduins fu lassus; le duc regarda;
 Qui estoit lés le camp là où on le garda;
 Pité en ot au cuer; qu'en se point l'avisa.
- 19870 « A Dieus! dist Godefrois, ne vous couréciés; ja
 De çou que j'ay menty, c'oncques mal n'y pensa;
 Car il me convient faire çou que mes corps fera
 Pour issir de dangier là où mis on vous a. »
 Il broche le cheval et le camp mesura.
- 19875 Au tour françois revint et biel se demena;
 Le debout de la lance en le terre ficqua;
 Sur l'arestuel en son Godefrois s'apoya;
 Tant que Cornumarans dedens le camp entra.
 Et ly riches soudans de lés lui chevaça.
- 19880 Sy XV fil o lui que loyallyment ama,
 Et V^c Sarrasins dont cascuns l'onoura;
 A l'entrée du camp ly roys les appiella,
 Et a dit au soudans et à ceulx qui sont là:
 « Alés-vous-ent arière et n'y demorés ja;
- 19885 L'ordenance tenés; ou mes corps vous hara;
 Et sy ne vous doubtés, la cose bien ira;
 Car ja çhus crestyens vis ne m'escapera;
 Ains le soleil couchant sa bouche me dira
 Comment il est venus, par quoy, qui le manda. »
- 19890 Et ly riches soudans son Dieu ly commanda,
 Et ly roys Corbarans à cascun commanda
 C'on ne voist plus avant ou le piet pierdera.
 Et ly dus Godefrois, quant le roy avisa,
 Sa lance qui fu grosse de la terre sacqua;
- 19895 Ains à Cornumarant ung seul mot ne sohna;
 La lance a avalée et l'escut abraça.
 Il broce le ceval; à Dieu se commanda:
 Amours et hardement son cuer ly alumia.

Entrée de Godefroid
 et de Cornumarant
 dans le camp disposé
 pour le combat aux
 portes d'Olifierne.

Folio 299 r^o.

La lutte commence.

19874 *Pensa* pour *penssay*?

19888 *Sa; la* dans le MS.

- Au roy Cornumarant sy asprément ala ;
 19900 Ly chevaus desous ly tellement randonna,
 Sans doute et sans paour, adont s'aventura
 Par sy grande vertu qu'ains la mort ne doubta ;
 Desus Cornumarant tellement s'ariesta,
 Que l'escut de son col tout oultre ly pierça ;
 19905 Au seniestre costé sa lance ly passa ;
 Descy jusques ès puins sa lance ly coula ;
 Au hurter qu'il a fait et qu'à lui s'apoya,
 Le roy Cornumarant à le terre gieta ;
 Et ly rices chevaus les eskines ploya.
 19910 Il voit Cornumarant qui forment touella,
 Qui fu sy estourdis qu'il ne set où il va.
 Quant Godefrois le vit à riere commença.
 Il se tient trestous quoyz et se ly escria :
 « Or sus ! Cornumarant, relever vous faurra.
 19915 Ly cos que j'ay donné davantage sera. »

Cornumarant est abatu par Godefroid.

- Ly roys Cornumarans est à terre viersés,
 Et ly dus Godefrois s'est à lui ariestés ;
 A haulte vois ly dist : « Or sus ! sy vous levés ;
 Jà n'y aray honneur se vous ensy morés.
 19920 Remontés à cheval ; ma lance me rendés,
 Trois cos en jouteray se vous le m'acordés. »
 Oï le, Cornumarans, ly sans ly est mués.
 Il resaly empiés ; quant se fū avisés,
 A soy-méismes dist : « Godefrois est diervés,
 19925 Et ly plus orgheleus qui soit de mère nés :
 Ne me daigne férir quant je suy atierés. »
 A Godefrois a dit : « Biau sire, descendés !
 Combatons-nous à piet, mes chevaus est lassés.
 Dist ly dus Godefrois : « Encor me baillerés
 19930 Deux cos tant seulement de IJ fiers acérés.
 Il me souvient trop bien du temps qui est passés,

Folio 299 v^o.

19910 *Forment* ; le MS. porte *fort*.

19912 *A riere commença*, à riere commença.

- Que vous fesistes faire IIIJ coutiaus acérés
 Pour mes frères et moy ; les aviés aportés ;
 Ou castiel à Buillon où j'oïs vos secrés.
- 19935 Ou nom des IIIJ coutiaus que vous aviés portés ;
 Je jouteray à vous de IIIJ fiers acérés ;
 Et se dedens IIIJ cos n'estes mors et finés,
 Je luitéray à vous ensy com vous volrés. »
 Et dist Cornumarans « Chus fais est acordés, »
- 19940 Les lances ont reprises, les escus acolés.
 « Mahom ! dist Corbarans, Godefrois est faés
 Qu'ensy va déportant ses anemis mortés.
 Se Cornumarans fust ensement surmontés,
 Il l'eüst mis ad fin, ja n'en fust déportés. »
- 19945 Il a dit au soudant : « Biau sire, regardés
 Le poissance et l'onneur que chy véoir poés.
 Se Godefrois volsist, il est bien vérités,
 Ly roys Cornumarans fust ore délivrés. »
- Dist ly rices soudans : « Godefrois est moult preus.
- 19950 Enviers Cornumarant a estet amoureux ;
 Mais oncques bien ne vint d'iestre sy despiteus :
 Bien s'en pora nommer par tans maleuireus. »
 Et ly dus Godefrois qui fu chevalereus
 S'eslonga vistement ung arpent, voire deux.
- 19955 Deviers Cornumarant revint moult virtueus ;
 Pour Flourie qu'il voit devint moult corageus.
 A Cornumarant vint, sy qu'à brebis va ly leux.
 Ou héaume ly fiert, sy qu'il en saut ly feus :
 Ly héaumes fu boins, et ly cos fu morteus :
- 19960 Car se Cornumarans ne fust bien engigneus,
 Ly fiers ly fust passés ; mais ly roys s'est esqueus.
 Sur l'arçon par derière s'enclina tous honteus,
 Et Godefrois le prist, qui ly rompy les neus ;
 A terre le gietta, si cria chascuns kameus.
- 19965 Et Godefrois ly dist : « Or, commence ly jeus.
 Le melleur en avés, car vous en avés deux. »

Le combat recon-
 mence.

Folio 500 re.

Cornumarant est de
 nouveau abattu.

- Or, est Cornumarans à le terre kéus :
 Priés qu'il n'a les costes malement dérompus.
 « Mahom! dist ly soudans, velà ung Belgibus.
 19970 Or est Cornumarans à son maistre venus. »
 Et ly bers Godefrois ly dist : « Relevés sus!
 Or ne faut que ly tiers, et puis n'en volray plus. »
 — « A Dieux! ce dist Flourie, Godefrois, nobles dus,
 Pourquoi ne fettes-vous que çus roys soit vaincus? »
 19975 Et Godefrois regarde le roy qui fu confus :
 Lors ly dist doucement : « Et! payens mescreus,
 Pourquoi ne créés-vous le glorieus Jhésus,
 Qui de virge nasqui virginalement ça jus,
 Et délivra sa gent de l'ostel Belgibus? »
 19980 Et dist Cornumarans : « Or, iestes-vous cornus!
 Mieux ameroie voir que je fusse pendus. »
 — « Vous dittes folément, ce respondy ly dus.
 Cuidiés-vous que de moy me viègne tés virtus?
 Nani, Cornumarant, ce n'est point mes argus;
 19985 Ançois me vient de Dieu; s'en suy à lui tenus.
 Or remontés briefment, et ne vous fyés plus
 En moy, car, bien vous dy, trop me suy atendus;
 A l'autre cop sarés se je seray vos drus. »

Folio 300 v.
 Il remonte à cheval
 pour continuer la
 lutte.

- Ly roys Cornumarans remonta vistemment
 19990 Et se mist au retour bien et hardiement.
 A soy-méismes dist : « Or me va malement,
 Quant je suy par II fois queus vilainement.
 Mahom, se vous dormés encor sy faitement,
 Je vous resvelleray à mon repairement. »
 19995 Et ly dus Godefrois n'y fist ariestement;
 A soy-méismes dist : « Trop fas atargement
 Du roy Cornumarant ocire vraiment.
 A ce cop ly volray donner son paiement. »
 Ensy qu'il s'afaitoit et son escut repret,
 20000 Oy noise mener et cryer haultement;

- Voit banières lever et maint pégnon d'argent
 A maintes croix d'assur et de maint parement.
 Bauduins de Rohais les vit premièrement,
 A Godefroit a dit en criant haultement :
- 20005 « Biaus frères Godefrois, biaüs sire, venés-ent :
 Car vous iestes trahis et mors vilainement. »
 Lors brocha Godefrois le ceval fièrement :
 Il a bassé le lance et son escut reprent,
 Et fiert Cornumarant en l'escut tellement :
- 20010 Que dou col ly quéy despéciet laidement ;
 Et navra le ceval sy angousseusement,
 Qu'à le fuite se mist et passa plainement
 Le camp, qui fu enclos bien et souffissaument.
 A l'issue du camp est kéus laidement ;
- 20015 Dont y vinent payen avironnéement.
 Le roy ont remonté en disant clèrement :
 « A garant, sire roys, chevauciés fièrement.
 Chy vièment crestyèn tant effroicement
 Qu'il sont C^m et plus tout d'un enbusquement. »
- 20020 Oï le, Cornumarans, tous ly cuers ly desment ;
 Voit le soudant fuir tos et hastéement ;
 Et ly roys Corbarans sa seur Flourie prent.
 En Olifierne vont moult effraéement,
 Car Witassés venoit moult effroicement,
- 20025 Et ly contes de Flandres et ly sien ensement :
 Robiert de Normandie y venoit liément,
 Ly bers Hues le mainé, frère au roy proprement
 Et Huon de Saint-Pol, et des aultres gramment.
 Et quant Godefrois vit les banières au vent,
- 20030 Son héaumé rosta et broça fièrement,
 Et a dit : « Bien vegnant, my amit et parent! »
 Bauduins de Rohais jus de la tour descent,
 Et Ricart de Caumont descendy ensement.
 Ly bers Harpins de Bourges par le diestre main prent
- 20035 Bauduin de Biauvais qui ocist le sierpent.

Il est abattu pour la
troisième fois.

Les croisés venus au se-
cours sortent de leur
retraite, et les Sar-
rasins surpris fuient
vers Olifierne.

Folio 501 r^o.

Les barons sont déli-
vrés et partent avec
leurs frères.

- De le tour sont issu trestout communalment;
 Et on leur a bailliet chevas souffissaument;
 Et il y sont monté bien et apiertement;
 Mis se sont au retour à leur commandement.
- 20040 En Olifierne avoit ung tel démainement,
 C'on n'y oist tonner le foudre qui descent.
 Et crioient « Trait! » trestout communalment.
 Ly roys-Cornumarans fu bléciés durement.
 Et ly soudans a fait ung moult grand parlement,
- 20045 Et (ly) dist : « Corbarant, je croy certainement
 Jhérusalem soit prise et mise à sillement.
 Or nous viennent issir asségier celle gent. »
 — « Sire, dist Corbarans, j'en feray jugement :
 Car je ne say que c'est, se n'est encantement.
- 20050 Cornumarans en est ahontés durement.
 Se ceste cose-chy n'alast sy faitement,
 Jamais n'en escapast ne fust mort à tourment. »
 Enssy sont Sarrasin jusqu'à l'aviesprement;
 Ne s'osent aparoir avironnéement.
- 20055 Et no baron s'en vont bien et jolièrement;
 S'en maintent Godefroit qui le cuer a dolent
 Pour l'amour de Flourie qu'il n'a à son talent.

Godefrois fu dolans pour l'amour de Flourie,
 Qui demorée estoit entre gent paiénie.

- 20060 Et s'il estoit dolans, la pucelle jolie
 Estoit C mille fois au cuer couroucie.
 « A Godefroit! dist-elle, comme dure départie!
 Or ay esté de vous acquisée et traïe;
 Et sy n'aray de vous ne bien ne druerie.
- 20065 Més foy que je doy la loy, là où mes cuers s'otrie,
 Jamais joie n'aray à nul jour de ma vie,
 Tant que je vous verray en vostre seignourie :

Folio 501 v^o.

Plaintes de Florie, qui
 avait été forcée de
 suivre son frère Cor-
 barant à Olifierne.

20047 *Issir*, plutôt *ichy*.

20065-64 *De vous*, pour vous, à cause de vous.

- Car vostre foy-m'avés jurée et fiancié
 Que vous n'arés jamais espousée aultre amie. »
- 20070 Et ly rices soudans, ly sirés de Piersie;
 Envoya ses coureus viers la tour batellie;
 Mais il n'y ont trouvé homme qui soit en vie,
 Fors une seule esclave qui fu de no partie,
 Qui là les ot menés en ycelle nuitie.
- 20075 Demorés estoit là, s'ot la quisse brisie.
 Lors ly ont demandé : « Dyva! ies-tu espie?
 Où sont ly crestyen ne en quelle partie? »
 Et chus a respondu : « Il s'en vont en Surie,
 Devant Jhérusalem, celle cité autie.
- 20080 S'en maintent Godefroit à le cière hardie,
 Son frère Bauduin et l'autre compaignie.
 Il sont jà eslongiet deux lieues et demie :
 Il n'a homme lassus en le tour batellie. »
 Et quant ly Sarrasin ont le parolle oïe,
- 20085 Mené l'ont au soudant et à la baronnie;
 Et il leur a contet de la gent baptisie,
 Qui estoient venut toute nuit à nuitie.
 Pour secourir le Duc et ciaus de sa partie.
 « Dy-moy, dist ly soudans, sont-il grande mesnie? »
- 20090 — « Sire, dist ly esclave, je vous aciertefie
 Qu'il sont L mil de bonne gent hardie. »
 — « Mahom! dist ly soudans, ce sont gent esragie;
 Se je vois apriès iaus, Mahommes me maudie! »
- Ly soudans appiella le roy Cornumarant :
- 20095 « Alons à Sormasane fièrement chevaçant,
 Pour esmouvoir les os et le peuple aufricquant :
 Droit à Jhérusalem les irons conduisant,
 Et nous combaterons à le gent non sachant :
 Vostre cité ferons prochainement garant. »

Le soudan apprend le
 départ des barons.

Folio 502 r^o.

Il promet à Cornu-
 marant d'aller au se-
 cours de Jérusalem.

20098 *Le gent non sachant*, les chrétiens, les infidèles, aux yeux des partisans de Mahomet.

- 20100 Et dist Cornumarans : « Bien le vois désirant.
 Mes pères Corbadas nous va moult désirant :
 Perdu a Lucquabiel et Maucoulon le grant. »
 Adont en appiella le boin roy Corbarant,
 Et ly dist : « Biaux cousins, vostre suer vous commant.
- 20105 Par ly avons eût de damage pesant,
 La grande vilonnie et l'outrageus beubant :
 Sy vous gardés de lui d'ore mais en avant. »
 — « Sire, dist Corbarans, je ne le croy noiant :
 Car s'il estoit ensy, par mon Dieu Tiervagant!
- 20110 Je le feroie ardoir en ung feu maintenant.
 La cose est avenue, j'en ay mon cuer dolant,
 Et quant la cose est faite, n'en parloñs plus avant. »
 Moradins d'Arrablois est salis en estant :
 « Par Mahom! dist ly roys, bien vous en diray tant.
- 20115 Se j'avoie une suer de sy fait convenant,
 En une forte tour seroit mise à garant. »
 Flourie qui l'a oyt, ly (a) dit en oiant :
 « Moradin d'Arrablois, ne m'alés acusant :
 Tel set bien le chemin qui le va demandant. »
- 20120 Par-dedens Olifierne fu grande l'assemblée
 Et grans ly parlemens de la gent deffaée.
 Flourie la royne disoit à le volée,
 C'onques ne conforta la gent crestienée
 En la grant tour Calabre, ne heure ne lunée;
- 20125 Ne leur prison ne fu par elle deffrumée;
 Ne de leur ordenance ne sot oncques riens née.
 Et dist Cornumarans : « Vécy cose faée!
 Il convient qu'il y ait traïson ordenée. »
 Moradin d'Arrablois à le tieste levée;
- 20130 Dist à Cornumarant : « Ne gietés ja visée,
 Que je sache du fait une pume pelée :
 Car j'ameroie mieux à iestre en Orbendée,
 Ou val Iolatins ou la bieste diervée,

Corbarant prend de
 nouveau la défense
 de Florie, qui pro-
 teste de son inno-
 cence.

Folio 502 r^o.

Moradin se défend aussi
 d'avoir fait évader les
 barons.

20155 *Ou la bieste. Peut-être o la bieste, avec la bête.*

- Que j'euisse as François telle amour démontrée.
 20135 Et s'il estoit nuls homs deçà le mer salée
 Qui volsist contre moy avoir le tieste armée,
 Je ly aprouveray, ains qu'il soit la viesprée,
 C'onques je n'eus à iaus nulle amour démontrée. »
 Et dist Cornumarans : « Laissies vostre ponée :
 20140 J'ay bien à faire ailleurs que chy mettre pensée. »

- Seigneur, ce fu en may droitement à l'issue
 Que ly soudans party d'Olifierne la drue,
 O ly Cornumarant qui d'aler s'esviertue
 Pour le noble secours dont il atent l'aiuue,
 20145 Par quoy Jhérusalem ne puist iestre pierdue;
 Mais il n'ara jamais la cité secourue
 Qu'elle ne soit du tout des crestyens tenue;
 Et s'ayenront ly sort Calabre le kenue
 Qu'elle sorty jadis à l'oscur d'une nue.
 20150 Or diray des barons qui la voie ont tenue,
 Joiant et esbaudit; point ne font cire mue.
 Jusqu'à Jhérusalem n'y ot règne tenue.
 Grant joie ont fait en l'ost; quant sorent la venue;
Te Deum laudamus cantoient par le rue.
 20155 Ly haut baron de l'ost vinrent sur l'ierbe drue.
 Quant virent les prisons, cascuns haut les salue.
 Là fu mainte parolle contée et entendue;
 Et dirent Godefroy de la gent mescrée
 Qui le jour par devant orent fait une issue,
 20160 Où il avoient pris de no gent absolue,
 De saint Gille Raimon et de Guibiart de Rue.
 « Voire, dist Godefroy, nouvelle fu venue
 Que le roy Lucquabel à le ciere membrue
 Et le roy Maucoulon tenés prison en mue
 20165 Ly roys Cornumarans en sot bien la venue;
 Si lo qu'à Corbadas soit nouvelle courue

Joie des croisés à l'ar-
 rivée des barons au
 camp.

Folio 305 r^o.

Qu'il no rende no gent qui pourement mengue,
Et nous leur renderons les siens, c'on ne les tue. »

Et quant ly baron ont ceste cose entendue,

20170 Cascuns s'y acorda; c'est vérités séue.

Eslut ont Grascyen, qui no loy ot tenue;

Pourtant que sa parolle estoit mieulx entendue.

Adont monta ly roys desus une sambue :

A le porte David les Sarrasins salue.

20175 A le porte David, desus la noble tour,

Là parla Grascyens à Corbadas ce jour,

Et ly dist tout le fait dont il savoit le tour.

Corbadas l'acorda et jura sans demour;

Oussy fist Grascyens la loy du Sauvéour.

20180 Là furent amenet sur le grant pont majour

Ly baron crestyen à joie et à baudour;

D'autre part ly payen et ly roy de valour;

Et furent tout rendu sans pensser déshonneur.

Lucquabiaus fu moult liés, s'en mena grant baudour :

20185 Oussy fu Maucoulons, ly fieux à l'Aumaçour.

En Jhérusalem sont en joie et en douçour,

Atendant le soudant qui tant ot de fiérou.

Mais il aront par temps à leur cuer grant irour :

Car Godefrois faisoit par maint engignéour

20190 Lever et ordener engiens de grant valour

Devant Jhérusalem, celle cité majour.

Or avint à ung jour, ce dient ly plusour,

Que ly vesques dou Pui fist le praicéour,

Et dist as crestyens : « Or escoutés, seignour,

20195 Quant on pense à ouvrer et à faire labour,

On doit très au matin loer sen Créatour,

Qu'il le voelle gietter à honneur de ce jour.

Et vous alés penssant de faire assaut grignour

20197 *Le se rapporte à labour.*

Gracien envoyé pour
convenir d'un échange
de prisonniers.

L'échange est effectue.

Folio 505 v°.

Sermon de l'évêque du
Puy.

- A la sainte cité où Dieux souffry doulour :
- 20200 Or vous pry; biau seigneur, qui estes péchéour,
 Confieés-vous anuit loyaument sans retour;
 Et demain au matin, deux heures devant le jour,
 Que la lune luira qui rendera coulour,
 Sus le mont Olivet alons par bonne amour
- 20205 En pèlerinage à grant aumosne et douçour.
 C'est uns pèlerinages que je pris et aour
 Au nom de Jhésucris qui y prist son séjour,
 Et de la douce Virge, la mère au Sauvéour;
 Et façons ce voyage en larmes et en plour;
- 20210 Et je vous ay convent sur le trône majour
 Que ly fol Sarrasin en aront du piour. »

- Par le conseil du vesque, où tant ot courtoisie,
 Se sont tout confiesset nò gent celle nuitie;
 L'un l'autre pardonné mautalent et envie;
- 20215 Et puis à lendemain, devant l'aube esclaire,
 Furent tout pèlerin à le virge Marie:
 Viers le mont Olivet ont leur voie acquellie.
 Et tant vous en dy bien que là cronicque afie
 Que ly plus hault baron d'icelle compaignie
- 20220 Aloient à nus piés en le voie jolie.
 La y ot de pité mainte larme coisie :
 Leur coupes vont batant et menant sainte vie;
 Voient Jhérousaleme et la gent païenie
 Qui furent sur les murs, faisant cière abaubie
- 20225 De çou que crestyen à telle compaignie
 Sus le mont Olivet ont leur voie acquellie.
 Ly uns à l'autre dist : « Voyés celle maisnie :
 Il vont en leur penance, mais c'est par sorcerie,
 Et cuident par ce point avoir certaine aie
- 20230 De leur Dieu c'on pendy par se losengerie;
 Mais tout chou ne leur vault une fuelle d'ortie. »
 A no gent vont traiant de leur artillerie;

Avant de livrer assaut
 à Jérusalem, les croi-
 sés vont en pèleri-
 nage au mont Olivet.

Folio 504 r^o.

- Mais tant vous en dy bien que l'ost estoit gaitie
 Autour des pèlerins de bonne gent hardie.
- 20235 Et quant cil qui avoient l'ostre voie acomplie,
 Adont venoit ly gais en otelle partie.
 Ensement fu la voie en cely jour furnie,
 En grant humelité, en grande courtoisie,
 En disant orisons, en menant douce vie.
- 20240 Quant ly roys Corbadas ot la nouvele oye
 Que ly crestyen ont telle voie bastie,
 Lucquabiel a mandé, qui la barbe ot florie,
 Et le roy Maucoulon, en qui forment se fie.
 Dist ly roys Corbadas : « Je vous aciertefie
- 20245 Que la cités sera de matin assalie.
 Ly engien sont levet pour faire l'envaie,
 XXX en y a de front levet par grant mestrie
 A le porte dorée, sur le maistre kaucie.
 Jusques as portes Oirres dure la guignerie,
- 20250 Qui trestout gietteront ensamble à une fie,
 Vous porés bien veoir de ma grant tour garnie
 Comment il ont ouvré dessus la prairie.
 Ains ne vis tant d'engiens pour faire une assalie ;
 Oncque sy fait assaut ne vismes en no vie ;
- 20255 Car il ont du soudant vraie nouvele oie,
 Qui nous vient secourir à sy grant ost banie,
 Qu'ains tel ost ne mena ly soudans de Piersie.
 Or nous convient viser la deffense furnie,
 Car ly assaus sera en icelle partie ;
- 20260 Mais il y a fort lieu de piere bien taillie ;
 S'ont ly grant mur d'espès plus de paume et demie :
 La miralle ne puet iestre par iaus amenrié. »
 — « Sire, dist Lucquabiaus, faisons une estableie ;
 Et qu'il soit commandé à cascun sur la vie

Corbadas se dispose à
 les repousser.

Folio 304 v°.

20255 La phrase est incomplète. Nous lirions volontiers : *et quant ichil avoient ceste voie acomplie.*

20262 *Miralle* pour *miraille*.

20265 C'on ne laisse sa tour, pour cose c'on ly die;
 Et que cascun ait bien sa garde édefie;
 Pour nule riens vivant n'en face départie,
 Et qui s'en partira, s'ait la tieste trencie. »

Ly roy sarrasins sont ensamble en parlement

20270 Pour iaus ordener et tenir francquement;
 Et ly baron de l'ost ordenoient leur gent.
 Ly boins roys Grascyens parla moult hautement
 Et a dit : « Biau seigneur, je vous ay enconvent
 A tenir vérité en vray baptesment.

Gracien indique aux
 croisés un endroit
 favorable à l'attaque.

20275 J'ay en Jhérusalem demouré longement :
 S'y say les plus fors lieux avironnéement.
 Vostre engien ne sont pas assis à mon talent.
 Derrière la cité, par-deviers Bethléem,
 C'est ly plus foibles lieux et qui mains se deffent.

20280 La porte n'est pas forte; c'est au commencement;
 Et ly mur y sont bas et foible durement.
 Se cil ribaut y sont et il ont hardement,
 Et il soient gardé du trait tant seulement,
 Le mur dépécheront, à X cos ung arpent.

20285 Et se porté y sont ly engien plainement,
 Il garderont du trait vos hommes tellement
 Qu'il iront jusqu'à mur à leur commandement. »
 Dist ly dus Godefrois : « Vous parlés sagement. »
 Et ly dus de Normans a dit isnièlement :

Folio 508 re.

20290 « Je los que toute nuit, jusqu'à l'ajournement,
 On face les engiens abatre vistement;
 Et qu'il soient porté par delà en présent,
 Et soient bien levet et très-hastément.
 Ly fais qui empris est de boin commencement

20295 Vient volentiers à bien et à boin finement. »

Or escoutés, seigneur, pour Dieu qui fist le mer,

20290 Au mot *los* le même sens qu'au mot *lo* du vers 20166.

Préparatifs des chré-
tiens.

- Glorieuse canchon, qui bien fait à loer,
Des nobles chevaliers et des fais d'outre mer
Qu'il souffrirent jadis pour leurs armes sauver.
- 20300 Droit devant mienuit, ains c'on oïst canter
Le jolit koc qui sieut les heures atemper,
S'alèrent crestyen à ceure lever.
Ou nom de Jhésus-Cris prirent à labourer;
Ly maistre carpentier vont les engiens vierser,
- 20305 Et crestyens les vont sur karètes poser,
Sur kars et (sur) karois qu'il ont fait amener,
Sur ânes, sur mulés et sur chevaus tourser,
Et sur leurs cols les vont toute la nuit porter.
Tant s'alèrent la nuit ly crestyen péner,
- 20310 Que l'endemain matin, au point de l'ajourner,
En celle place-là dont vous m'oés conter,
Ne peüst-on engien ne véoir, ne trouver;
Par-deviers Bethléem orent tout fait mener.
Droit à soleil levant sorent payen au cler
- 20315 Comment on avoit fait les engiens remuer.

A la porte qui est de Bethléem nommée
Furent ly XXX engien levet en le valée,
Et furent tout gietant devant prime sonnée.
Moult furent esbahy celle gent deffaée.

- 20320 Ly uns à l'autre dist : « Vécy gent foursenée !
Toute nuit ont ouvré jusques à la journée.
Ains ne fu telle gent véue n'esgardée;
Qui les a conseillés, il ait male durée !
Moult ont par boin conseil bien leur oeuvre ordenée. »
- 20325 Enssy passa ly jours, s'est no gens reposée;
Et l'endemain matin, c'est vérités prouvée,
I ot contre-val l'ost mainte trompe sonnée,
Et trompettes d'arrain qui l'ost ont eslevée;

Folio 305 v°.

- De naquaires y ot faite mainte alenée,
 20330 Et de mainte buisine y fu la démenée.
 Escuyer vont criant tout hault à le volée;
 « A l'assaut! à l'assaut! francque gent honnorée! »
 Ahy! Jhérusalem, boine cité loée,
 Com tu ies environ de rices murs frumée!
 20335 Comment poras-tu iestre prise, ne conquestée!
 Aujourd'uy y ara mainte tieste espautrée,
 Maint puing, maint bras brisiet, mainte gambe quassée.
 Or est à ce matin à boine destinée
 Mains chevaliers tous vis et en force doutée,
 20340 Qui gira sur les camps, tous mors, ains la viesprée;
 Mainte dame sera à nuit veive appiellée;
 Mainte terre sera de seigneur esgarée.
 È-vous dessus les camps chevaucant, tieste armée,
 L'évesques de Matran qui ait bonne journée.
 20345 La lance Dieu portoit; sy l'avoit hault levée.
 Contre les chevaliers s'en va de randonnée,
 En disant : « Boine gent, ayés vraie penssée
 D'assalir aujourd'uy ceste cité nostrée,
 Où nostre sires Dieux, qui fist ciel et rousée,
 20350 Qui nasqui des sains flans de la Virge senée,
 Reçut mort en la croix pour lignie dampnée.
 De ceste lance fu sa sainte char navrée.
 C'est la lance Longis; elle est bien aprouvée.
 Par ceste lance-chy ly fu sa chars troée;
 20355 Sans et yauwe en issy courant à le volée.
 Par ceste lance-chy fu là clef deffrumée,
 Dont la porte d'infier, qui bien estoit gardée,
 Fu ouvierte pour nous, et fu faite l'entrée
 Dont Adams yssy hors et sa lignie amée. »
 20360 Quant no chevalier ont la parolle escoutée,

Exhortation de l'évé-
 que de Matran.

Folio 306 r^o.

20336 *Espautrée* pour *espautiée*, coupée.

20339 *Mains*; *mais* dans le MS.

20344 *Matran*; *Maltran* dans le MS.

20359 *Sa lignie*; le MS. porte *la lignie*.

- Dont y ot de pité mainte larme plourée,
 Ly lanche Jhésu-Cris fu adont enclinée :
 Godefroy de Bouillon l'a III fois acolée.
 A ycelle parolle que je vous ay contée,
 20365 Viers le mont Olivet oïrent grant criée.
 Dams Pires ly hiermites, à le barbe mellée,
 Avoit fait son voyage à celle matinée.
 Or s'estoit repariés par une voye lée,
 Qui n'estoit point adont en ce pays antée.
 20370 Là trouva des Taffurs, celle gent desraée,
 C'une bieste faisoit fuir par le valée,
 La plus orible bieste c'onques fu regardée.
 N'y avoit sy hardit en toute l'asemblée
 Qui ne se souhaidast en France l'onourée,
 20375 Et Jhérusalem fust en ung fu embrasée.
 Mil aloient fuïant la bieste deffaée;
 Je croy que d'infier fu venue et escappée.

- Droit au seniestre lés d'Oliyet, ce dist-on,
 Fu la bieste diervée de vilaine façon,
 20380 Dont ly roys des Taffurs et tout sy compaignon
 Avoient grant paour et grant confusion.
 Atant è-vous venu l'iermite dan Piéron,
 Et estoit tout à piet à guise de piéton;
 N'avoit avoecques luy escuyer ne garçon.
 20385 Or avoit-il ung fier fremé en son bourdon,
 Où il metoit fouriel, quant ly venoit à bon.
 Quant la fuite coisy, sy vint à ung buison;
 Son bourdon apresta, à loy de campion;
 Il coisy le sierpent qui cachoit ung garçon;
 20390 Apriès luy est courus à guise de griffon.
 Ly sierpens retourna quant il oy le ton,
 Et l'iermites ly vint iriés comme lyon.
 En la gorge ly met le fier à ung coron,
 Descy jusques ès puins ly met ou gargeçon,

Les Taffurs attaqués
 par un serpent dans
 leur pèlerinage au
 mont Olivét.

Pierre l'ermite tue la
 bête.

Folio 306 vo.

- 2039⁵ Et ly fendy le cuer tout parmy le moilon.
 A tierre le gietta devant luy ou sablon.
 Là gietta ung tel crit et sy orible son
 Qu'en l'ost l'oïrent bien ly prince et ly baron,
 Et quidirent trestout ly hault prince de non
- 2040⁰ Que ce fust ly soudant et sen establison;
 Et que Cornumarans, qui tant a de renon,
 Amenast le secours dou règne d'Artiflon.
 Lors se sont ordené à force et habandon,
 Pour atendre bataille contre le gent Mahon:
- 2040⁵ Tant que ly roys des Taffurs et tout sy compaignon
 Sont venut recorder Godefroit de Buillon
 De l'iermite vaillant qui mort a le luiton;
 Le plus diviers serpent et tout le plus félon
 Qui oncques fust véus en nulle région.
- 2041⁰ Adont en sont alet viers l'iermite Piéron;
 Se ly ont demandé de sa condicion;
 Et il leur dist : « Seigneur, il ne va se bien non.
 J'ay le dyable ocis là outre à ce péron,
 Qui venoit droit d'infier, celle male maison;
- 2041⁵ Et venoit conforter le temple Salemon,
 Et aidier Corbadas et le roy Maucoulon. »
 Adont ont pris à riere ly prince de renon.
 Ly uns à l'autre dist : « Vèlà ung boin Piéron! »

- Devant Jhérusalem, dont ly mur sont plénier,
 2042⁰ Estoient ordené ly noble princier.
 Cascuns à sa banière s'est alés alyer.
 Ly ber Hues le mainé s'en ala tout premier;
 En sen esquielle sont ly françois chevalier,
 Lymosin, Orlenois, et sy sont cil d'Angier;
 2042⁵ Et furent au-devant ly boin arbalestrier.
 De crestyens à piet y ot bien V millier,

Folio 507 r^o.Dernières dispositions
des croisés pour l'as-
saut.

Hugue de Vermandois.

20400 Peut-être vaudrait-il mieux écrire: *et se n'establison*, selon la prononciation encore en usage.

Les Taffurs.

Godefroid de Bouillon.

- Qui portoient martiaus pour le mur dépecier,
 Esquièles pour monter, et grans picques d'acier.
 Lès bois de Bethléem furent ly carpentier.
- 20430 Là furent ly Taffur plus noir que carbonnier;
 Et ly roys les faisoit les grans arbres quierquier
 Pour gieter ès fossés, pour les murs aprocier.
 Godefrois de Buillon fist les engiens drécier;
 En ung bieffroy de bos s'ala ly dus lancier.
- 20435 Oncques de tel engien n'oy nuls homs plaidier:
 Mil hommes y pooit, de clocquier en clocquier,
 A roies tourniant pour les murs aprocier.
 Là entra Godefrois en hault pour regaitier
 Dedens Jhérusalem les payens chevalier;
- 20440 Et aler et venir pour leurs vies vengier.
 Ung arbalestre tint dont se sot bien aidier.
 Sy frère sont o luy qui sont hardy et fier.
 Cascuns de l'assalir avoit grant désirier:
 Or les voelle Jhésus conforter et aidier,
- 20445 Car en pénance vont Nostre Seigneur vengier!

Devant les portes Oirres, par où Jhésus entra
 Dedens Jhérusalem, quant il résuscita

Le corps saint Lazaron, quant vie recouvra;
 Et apriès Jhésu-Cris ceste porte aproça,

- 20450 Où la joie as Juïs encontre lui doubla,
 Qui puis amèrement contre ly se canga;
 A ceste porte-chy une esquielle amena
 Ly dus de Normandie, que Robiert on nomma.
 Cieus conduist les Normans que bonnement ama:
- 20455 Quatre mil à cheval dont cascuns s'esforça,
 Et bien IX^m à piet chus princes amena.
 La banière dou duc uns escuiers porta;

Folio 307 v^o.

Robert de Normandie.

20429 *Lès bois*, plutôt *ès bois*.

à une autre.

20456 Mille hommes pouvaient y tenir et s'ap-
procher des murailles, en passant d'une tourelle20445 *De l'assalir*, c'est-à-dire de l'assaut.

- Sire fu de Kaieu, Jehan on le nomma;
 La banière dou duc haultement amonstra.
 20460 Mainte buisine y ot qui clèrement sonna.
 Et ly roys Corbadas, à qui moult anoia,
 Fu en la tour David; nostre gent regarda,
 Qui par esquièlles vont et de çà et de là.
 De Mahom, le sien Dieu, les escumenia,
 20465 Et a dit : « Male gent, mal ait qui vous porta!
 Que nous demandés-vous de venir par deçà
 La cité calengier dont on me couronna?
 Oncques n'ot Sarrasins, quant on le crucefia,
 Le vostre Dieu Jhésu; ung payens le vengra :
 20470 Ce fu ly roys Titus qui Juïs exçilla.
 XXX pour ung denier à ung jour en donna,
 Ne oncques puis Juïs ychy ne demora. »
 Dist ly roys Lucquabiaus : « Il leur en meskiéra;
 Car jà Jhèrusalem conquise ne sera
 20475 Par le poissance d'eulx, ne vous en doubtés jà.
 Ly roys Cornumarans vostre fieux revenra,
 Qui le riche soudant avoec lui amenra
 A III^e mil hommes; tant en aconduira,
 L roys payens oussy ly amenra. »
 20480 Quant Corbadas l'oy, Mahom en grascia.
 Buinemons et Tangrés, où boins chevaliers a,
 Menèrent les Rommains dou pays par delà,
 Lombars et Sésillois dont cascuns s'efforça
 D'assalir la cité où Dieux résuscita.
 20485 A XXIIJ milliers ceste gent on esma.

Imprécations de Cor-
 badas contre les chré-
 tiens.

Bohémond et Tancrede.

Folio 308 r^o.

Robert de Flandre.

- Or est Jhèrusalem autour avironnée.
 Ly boins contes de Flandres y vint tieste levée :
 Flamens et Hainuiers ot en sen assablée,
 Namurois et Liégois, une gent redoubtée.
 20490 Ly évesques du Liège fu en sen assablée;
 Et furent XV^m de boine gent armée.

Hugue de St-Pol.

A le porte qui vient de Damas la loée
Fu ly quens de Saint-Pol, son âme soit sauvée!
Et Enghérans ses fieux qui tant ot renommée.

20495 Là furent Artisien, une gent adurée,
Et ly boin Aminois, à banière dorée,
Et Boulenois oussy, une gent alosée;
Et furent XIJ^m de bonne gent armée.
Là peussiés véoir mainte banière lée

20500 Et maint riche pengnon sur la hanste fiérée;
Maint cor sarrazinois sonner à le volée;
Mainte riche buisine retentie et sonnée.

Les assiégés préparent
leur défense.

En Jhérusalem fu celle gent deffaée;
Et vinrent as crestiaus faisant cière diervée,

20505 D'arbalestres traiant bien fort à le volée;
Et ont dessus les murs mainte pière toursée,
Et maint pesant mairien y ot mis le journée.
Par d'encoste les murs fu ly iauwe cauffée:
Mainte caudire y ot qui fu toute aprestée,

20510 D'oile et de plonc bôulant raemplie et rassée.
Sarrasine n'y ot qui ne fu aprestée
De siervir son marit, à celle matinée,
Pour les caliaus avoir et la pière quarée;
N'y ot rue ne soit à ce jour despavée.

Folio 308 v.

20515 Les Sarrazines vont courant à le volée
Et portent as crestiaus la deffense ordenée.
Or voelle Dieux garder nostre gent honnorée!
Oncques ville ne fu sy très-bien aprestée
Pour deffendre à ce jour; sy c'on n'y face entrée.

20520 Et nostre gent l'ont bien oussy avironnée;
Et les dames de l'ost, c'est vérités prouvée,
Souffrirent tant de maus et de paine adurée
Que ne le vous diroit personne qui soit née.

Entour Jhérusalem s'esmurent ly baron,

20510 *D'oile*; le MS. porte : *d'oire*.

- 20525 Cascuns en boin conroy, cascuns à son pegnon.
 Là peüssiés véoir maint nobile baron :
 Bauduin de Biauvais, qui ocist le griffon,
 Ly bers Harpins de Bourges et Ricart de Caumon,
 Estievène d'Aubemarle, Bauduin Cauderon,
- 20530 Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,
 Et Thumas de la Ferre et Garnier de Digon,
 Le conte de Toulouse, le conté d'Avegnon,
 Et le conté d'Évreus et Robiert le Frison,
 Ly évesques dou Pui et dam Ribaut Creton,
- 20535 Ly abés de Fesquans, Gérard de Sainteron,
 Ly vesques de Foirois, qui ait bénéïçon.
 Sy fu Jehan d'Alis et l'iermite Piéron;
 Sur l'âne fu montés et n'ot nul esporon,
 Et portoit à son col adont ungié blason,
- 20540 Et disoit : « Bonne gent, or ayés le cuer bon.
 Aujourd'uy verra-on hardement de baron,
 Boin cuer de chevalier et hardit campion,
 Pour vengier le Seigneur qui souffry passion.
 Regardés la cité, le mont qui est en son :
- 20545 C'est ly mons de Cauvaire, ensemment l'apièle-on,
 Oû Dieux endura mort pour nôstre raençon.
 En ceste cité est la saintisme maison
 Oû ly sépulcres est de no rédempcion.
 Or y para comment vous le ferés, baron.
- 20550 Voyez, ces Sarrasins ne valent ungi bouton :
 Tost seront abatu, tout ensy que couloun.
 N'ayés doubte de mort en nulle souspeçon;
 Assalés loyaument et en dévoscion;
 Car se vous y morés, vous arés plain pardon :
- 20555 Pour trouver paradis et entrér habandon,
 Sans purgatoire avoir ne tribulacion,
 Oussy net, oussy puer que ly jouène enfançon.

Allocution de Pierre
l'Ermitte.

Folio 509 re.

20548 *Rédempcion*; dans le MS : *remde*.

20557 *Puer* au lieu de *pur*.

Quant il sont baptisiet, et en celle saison
 Il les fault trespasser de leur renascion,
 20560 Qu'il n'ont fait nul péciét, de fait ne de raison.
 Tout ensy yestes-vous par le rémission
 Que ly papes de Romme, par dominacion;
 Vous en a ordené juste bénéyçon.
 Enssy devés aler plus liét qu'esmérillon,
 20565 En siervant Jhésu-Cris, en disant orison.
 Vous savés tout de vray, et toudis le voit-on,
 Cieus mondes n'est que vens et male traïson;
 Que plus y vit ly homs, plus a confusion;
 Il acroit sans payer, s'en a mal guerredon.
 20570 Dont je prueve de fait et fas probascion:
 Mieus vault l'omme morir en sa confiescion
 Que vivre en fol arghu en sa confusion. »

Quant ly baron oïrent l'iermite ensy parler,
 Volentiers l'ont oy ly demaine et ly per.

L'assaut commence.

20575 Droit par ung venredy, sy com j'oïs conter,
 Furent ly hault baron tout prest pour assambler
 Et commencer l'assaut, qui tant fist à doubter.
 Ly hault baron ont fait maint riche cor sonner;
 Dont queurent à l'assaut siergant et baceler.
 20580 Ly Taffur sont venut qui moult font à loer;
 Quierquiet furent de bois qu'il orent fait copier,
 Feniestres, baus, mairiens qu'il font à traïner
 Du bois de Bethléem, qu'il alèrent copier.
 Venut sont as fossés, dedens les font gieter;
 20585 Et par force le vont jusques au mur tirer.
 Taffurois sont desous qui vont le mur troer
 A grans picques de fier qu'il ont fait acérer;
 Et pierchèrent le mur, et le vont sy miner

Folio 509 vo.

20558-60 Quand ils sont baptisés et qu'à cet âge
 il leur faut mourir, alors qu'ils n'ont fait aucun
 péché.

20588 *Pierchèrent*; le MS: *pierchurent*.

- Que IIIJ hommes de front y peussent entrer.
 20590 Et quant ly Sarrasins vont le traü aviser,
 Il keurent as hosteus pour les grans huis oster,
 Et encontre le traü les vont tos ajoüster,
 Et de mairiens pesans estanchier et porter.
 Là veüssiés Taffurs as payens estriver
 20595 Et lancier main à main, et l'un l'autre navrer.
 Godefrois fu en son qui moult fist à loer :
 Ung arbalestre tient, dont il sot bien juer ;
 Par-dedens la cité fist maint quariel voler ;
 Sarrasines faisoit trop laidement crier,
 20600 Qui aloient as murs les payens conforter.

Exploits des Taffurs.

- Au bieffroy Godefroit fu fière l'envaïe.
 Ly Taffurois y sont qui font fire assalie ;
 Mais ly Sarrasin ont aporté poy boullie,
 Et oille et plonc boullant et vive caus rostie,
 20605 Et fier tout embraset, bien C à une fie,
 Sur l'engien Godefroit, qui fu fés par mestrie,
 Gietèrent à ung fais trestout à une fie.
 Ly feus féry dedens en plus d'une partie.
 Se Godefrois n'eüst tost fait une salie,
 20610 Ly feus l'eüst tout ars, la car eüst bruïe ;
 Mais il saly aval : sy fist sa compaignie.
 Là ot ung chevalier qui la gambe ot brisie ;
 A l'ost fu reportés briefment par se mesnie,
 Dont firent Sarrasin moult grande huerie.
 20615 Et disoient : « Caitif, la cité n'arés mie ! »
 Et quant ly Taffur ont oyt la huerie,
 Dont s'en vont jusqu'au mur, V mil à une fie,
 Cascun deseure ly une targe drécie ;
 Et pierçoient le mur à force et à mestrie.
 20620 Et ly XXX engien sont giettant par arramie.
 Mainte payenne y ot qui en fu excillie ;
 Car n'osoient adont aler par le kaucie,

Vive résistance des as-
siégés.Folio 510 r^o.

Les croisés redoublent
leurs efforts.

- Pour les pières qui sont chéant par le kaucie.
Là fu Jhérusalem fièrement assaille
- 20625 De contes et de dus et de chevalerie.
Cascuns endroit de luy y metoit s'estudie,
Et disoient en hault : « Douce virge Marie,
Aidiés-nous aujourd'uy et nous faites aïe,
Par quoy Jhérusalem puist iestre gaengnie! »
- 20630 Ly vesques de Matran haultement leur escrie :
« Or avant! bonne gent, pour Dieu, je vous emprise,
Assalés hardement, et ne vous faingniés mie! »
La lance leur moustroit et saine et bénée.
Là n'y ot sy couart qui n'ait cière hardie;
- 20635 Là furent tout amit, com amant et amie;
Là moustroient amour l'un l'autre et compaignie;
Là estoit oubliée traïsons et envie,
Noblèces et trésors et haulte seignourie,
Et femmes et enfans, père et mère et lignie;
- 20640 Cascuns désiroit là que s'âme fust saintie;
Là ne voloit fuir âme qui fust en vie;
Toute honneur y estoit et toute courtoisie;
Il ne régnoit en iaus orguel ne félonnie.
Oncques sy loyaument ne fu ville assaillie,
- 20645 Ne ne sera jamais en nésune partie.
Ly uns y crie : Flandres! ly aultres : Normandie!
Et ly aultres : Haynau! et ly quars : Picardie!
Et Liège et Namurois! sy crie-on : Lombardie!
Toscane et Sesillois! Bouloigne et Rommenie!
- 20650 Monjoie! Saint-Denis! Bertaigne le garnie!
Et Buillon! et Rohays! et Biauvais le jolie!
Gens y ot de tous lieux, de mainte ancisserie,
Qui s'estoient croisiet à la grant croiserie,
Et passèrent oultre mer à nef et à galie;

Folio 510 v^o.

20652 Ces mots : *ne vous faingniés mie*, rap- gnant; Roquefort a le verbe *feigner*, mais dans
pellent à l'esprit l'expression populaire de *fain-* un autre sens.

- 20655 Pour vengier le mort Dieu, le fil sainte Marie,
 Qui, par sa mort, d'infer gieta hors la lignie,
 Qui par Adam estoit dampnée et desvoïe.
 Seigneur, de cel assaut est drois que je vous die,
 Car cil que sont à piet y font fière aramie;
- 20660 Les fossés ont remplis en plus d'une partie,
 Puis ont contre le mur mainte esquielle drécie.
 Buinemons ly gentils a l'esquielle saisie,
 Jà fust montés amont, quant Tangrés ly escrie :
 « Oncles, que faite-vous ? pour Dieu le fil Marie,
- 20665 Ne véés-vous (lassus) celle gent anemie,
 Qui tiènent rouge feu ? c'est ly fiers qui rougie,
 Dont il vous gitteront ; s'arés le char rostie. »
 Lors montent chevalier bien C à une fie,
 Une targe sur iaus qui la tieste a garnie.
- 20670 L'oille ne plonc boullant ne donnent une aillie ;
 Mais ly Sarrasin ont une piesche coisie,
 Qui fu d'un gros mairien du bois de Bétanie ;
 Par-dessus les crestiaus fu la piesche apoïie ;
 XXX piés ot de lonc, pesans fu et furnie ;
- 20675 Par-dessus nostre gent l'ont aval trébucie.
 Homme n'y ot nésun d'icelle compaignie,
 Qui ne fust sy navrés, n'est nuls qui le vous die.
 Mais il montent amont à paine et à hascie.
 Là en y ot de ciaux qui la gambe ont brisie,
- 20680 Ou le piet afolet, ou la tieste blécie ;
 Et V en y ot mors, dont l'âme soit saintie !
 « Oncles, ce dist Tangrés, vécy oevre anemie :
 Pas ne demeure en vous que n'en ayés copie. »

Valeur de Bohémond
 et de Tancrède, son
 neveu.

« Oncles, ce dist Tangrés, véchy ung assaut fier !

- 20685 Plus dru volent quariel que la noif en jenvier ;

Folio 311 r^o.

20671 Une piesche ; le MS : une pierce.

20675 Aval trébucie ; le MS : aval tréluce.

20685 Copie doit se prendre dans le sens d'a-
 bondance, jouissance.

- Onques ne vis payens sy vassaument aidier :
Assés à faire arons de la ville gagnier. »
— « Tangré, dist Buinemont, il nous faut avancier,
Ains que Cornumarans puist de ça repairier,
20690 Qui amaine les os qui font à resongnier. »
Lors font L cors sonner et graïloyer :
Cil qui furent devant se mirent par derier,
Pour iaus à rafresquier et leurs cols refroidier.
Tout droit à miédy véissies aprocier
20695 Les murs de la cité, et la pière brisier
A grans martiaus qu'il ont, et à picquois d'acier;
Et montent as crestiaus pour la ville efforcier.
Là véissies Raimon de Saint-Gille, le fier,
Monter encontre mont, com le kat en grenier;
20700 Descy jusqu'à crestiaus ne s'y vot atargier;
Il crie : « Saint Sépulcre! or avant! chevalier;
Ly cités est à nous, pensés de l'exploitier. »
Lors ly roys Maucoulons se prist à regaitier.
Venus est ou crestiel; là trouva le princier
20705 Qui devoit au crestiel monter et ly drécier.
Maucoulon l'ahierdy, sy le prist à sacquier,
Tout amont le leva et le tint prisonnier.
Et quant Raimons se voit ensement apointier,
Il ahierit Maucoulon et le va embracier,
20710 Sy qu'il ly fist le col sur le crestiel ployer.
Il avoit au dehors ung hardit escuyer
Qui ahierit Maucoulon, jus le fist balancier,
Descy jusqu'ès fossés le fist jus treshucier.
Au quéir ly convient une quisse brisier.
20715 Atant es Lucquabiel qui tenoit mont rocier,
Venus est à Raimont; se ly prist à huchier :
« Par Mahom! crestyens, vous le comparés chier...
Mon frère avés gietet en ce fosset plenier ! »

Raimond de St-Gilles
est fait prisonnier.

Un de ses écuyers pré-
cipite le roi Maucou-
lon du haut du rem-
part.

Folio 314 vº.

20691 *Cors*; *corps* dans le MS.

20695 *Brisier*; *prisier* dans le MS.

- Droit en le tour David le mena prisonnier ;
 20720 Puis vint droit as crestiaus, sy a pris à huchier :
 « Crestyen, rendés-moy le nostre chevalier,
 Et je vous renderay ung aultre prisonnier. »
 Enghérans de Saint-Pol ot véut l'encombrier ;
 Au Sarrasin a dit : « Volés-vous escangier ? »
 20725 — « Oil, dist Lucquabiaus, j'en ay grant désirier. »
 Lors alèrent le fait jurer et fiancier.
 Il ont fait avaler Raimon, le boin guerrier,
 Et cil ont fait monter le Sarrasin lanier :
 C'oncques on ne laissa le traire ne le lancier.
 20730 Ensy revint Raimons sain et sauf et entier,
 Et cil font Maucoulon dedens ung lit coucier.
 La quisse ot brisie; il en ot bien mestier.
 Là veïssiés l'assaut à tous les renforcer,
 Et gieter les engiens c'on avoit fait drécier.
 20735 Oncques de tel assaut, de sy grant, de sy fier,
 N'oy oncques nuls homs parler ne desrainier :
 Car cil qui sont dedens pensoient d'exploitier :
 Bien volrent à ce jour la cité calengier.

Raimond est échangé
 contre Maucoulon.

- Bien fu Jhérusalem assalie à tous les.
 20740 Il ont en pluseurs lieux raemplis les fossés.
 Du bois de Bethléem, là où Jhésus fu nés,
 Apportoient mairien et les arbres copés.
 Ly Taffurois y vont ensy que gens diervés;
 Et ly roys des Taffurs fu à cheval montés;
 20745 Sa banière portoït ung ribaus enfumés :
 Miervelles estoit grans, de Hollande fu nés.
 Ly roys Taffurs crioit ensy que foursenés ;
 « Or avant! my baron, ces arbres aportés!
 Ne laïssiés en ce bois arbre qui (ne) soit rés :

L'assaut continue.

Nouveaux exploits des
 Taffurs et de leur roi.

20737-38 Car les assiégeants *pensoient d'exploitier cil qui sont dedens, et bien volrent.....*

Folio 512 r^o.

20750 Ne qu'il en y ait tant que j'en soie cauffés.
 Anqui ara cascuns or et argent assés,
 Et la bielle payenne, gissans lés ses costés;
 Cascuns ara maisons et lis engourdinés. »
 Lors véisciés ribaus forment desmesurés;

Ils parviennent à faire
brèche.

20755 Il ont d'un mur brisiet XV piés mesurés,
 Et entroient dedens en criant : « Vous morrés ! »
 Là vint roys Corbadas qui fu moult airés,
 A X mille payens richement adoubés.
 Les ribaus ont batus les flans et les costés :

20760 Il en ont bien C mort et otant de navrés.
 Ung ribaus de Paris, qui Périn fu nommés,
 Vint au roy des Taffurs qui fu à ung des lés ;
 « Ahy! roys débonnaires, è-car nos secourrés,
 Car de Jhérusalem avons les murs troés.

20765 Il y a de vos gens XIIIJ^e entrés;
 Mais ly payens nous ont laidement reculés;
 Cent en y a de mors, de quoy, c'est grans pités. »
 Dist ly roys des Taffurs : « Amis, plus n'en parlés;
 S'il sont mort, Dieux les a en gloire couronnés :

20770 Or les laissiés morir, j'aray rybaus assés. »

Efforts désespérés des
assiégés.

Dedens Jhérusalem i ot douleur moult grant,
 Quant il virent le mur où no gent vont entrant.
 Parmy Jhérusalem vont haultement criant,
 Et viennent à l'assaut vilainement huant,
 20775 Tot ensemment que kien quant il vont glâtissant.
 Les Sarrasines vont feniestres aportant,
 Et les huis des maisons abatent par-devant,
 Et viennent viers le trau et le vont restoupant,
 Et de mairiens les vont bien fort estançonant,
 20780 Et montent as crestiaus, bien les vont garnissant,
 Et giettoient aval l'oille et le plonc boullant,
 Et les bariaus de fier, rouge comme feu ardant,
 Qu'il n'est homs qu'à ce lés les voist point aproçant,

- Ne qui y fust alés pour d'or fin son pesant.
 20785 Godefrois de Buillon et sy frère poissant
 Aloient la cité fièrement assalant,
 Et se vont ès fossés fièrement avalant.
 De targes dont il ont vont les tiestes gardant,
 Et vont jusques as murs les pières dépéchant.
 20790 Là ot ung chevalier hardit et combatant :
 Thumas de Marle ot nom, on le treuve lisant.
 Cieus va Jhérusalem tellement assalant
 C'on ne vit oncques mais chevalier faire tant
 D'armes, qu'il fist ce jour, par le mien ensciant,
 20795 Qu'il se fist ravalier X fois en ung tenant,
 C'oncques ne resorty pour nul homme vivant.

Folio 512 v^o.

Thomas de Marle.

- Tumas de Marle fu boins chevaliers hardis ;
 Devant Jhérusalem ne fu mie faintis.
 Telle proaiche fist ly chevaliers gentis
 20800 De quoy on parlera jusqu'au jour dou juïs,
 A fiers de glave aghus, trençans et bien fourbis.
 Se fist lever en air ly nobiles marcis,
 Enssy que vous orés ; mais que je soie oïs.
 Seigneur, or entendés, pour Dieu de paradix,
 20805 De la noble cité, où Dieux fu mors et vis,
 Comment elle fu prise et les payens ochis.
 Ly fors roys Corbadas, qui fu vieus et flouris,
 Parmy les aléoirs, où Dieux fu mors et vis,
 Chevauchoit richement armés et fiers viestis,
 20810 Et rehaite sa gent en disant : « Mes amis,
 Avisés-vous comment que nous soions garis ;
 Car temprement venra Cornumarant ; mes fils.
 Se cieus jours est passés, nostre fais est garis,
 Jamais les crestyëns ne verrés reviertis. »
 20815 Lors veïssiés payens deffendre le pourpris,

Corbadas soutient le
courage de ses gens.20791 *Treuve*; le MS. porte *treve*.

Et giettoient calliaus et pos de kaus emplis,
 De grans mairiens pesans giettoient sans avis,
 L'ole et le plonc boullant qui bien estoit boulis;
 Et traient d'ars turquois quariaus d'acier garnis,
 20820 Oû il avoit venin qu'il y avoient mis :
 Cieus qui en est navrés ne puet iestre garis.

Folio 513 1^o.

Entour Jhérusalem, la cité honnorée,
 Fu moult grans ly assaus; sy qu'à nonne sonnée
 Godefrois de Buillon y fu la tieste armée.
 20825 O lui ot de Ribaus une grande karée,
 Qui dépeccent le mur dont la pière est quarée.
 Là firent ung tel traü, c'est vérités prouvée,
 C'uns homs y entrast bien qui ne gardast l'entrée.
 Godefrois de Buillon tint sa lance afilée;
 20830 Encontre ung amirant l'a vistement moustrée,
 Et chus vint contre lui d'une lance acérée.
 Là se sont assamblé par manière ordenée.
 Godefrois de Buillon ly a telle donnée,
 Que du haubiert ly a mainte malle copée.
 20835 Le cuer ly pourfendy et toute la corée,
 Sicque ly amirans quéy geule baée.
 Puist se mist Godefrois dedens une agambée;
 Mais Corbadas y vient qui le pas ly dévée.
 Godefrois recula, dont pas ne ly agrée.
 20840 Ses frères Bauduins tint une riche espée,
 Et féry Corbadas, à le barbe mellée.
 Par-dessus le cheval est l'espée tournée;
 La tieste ly fendy par telle destinée
 Que ly chevaus quéy tous mors en le valée.
 20845 Atant ès Lucquabiel à meisnie diervée;
 Corbadas remonta, s'a le priesse passée.
 A ce traü véissies une fière assamblée,

Godefroid se présente à
la brèche.Sa rencontre avec Cor-
badas.20828 *En* au lieu de *ne*?

- Et dehors et dedens assalie et gardée.
 Onques puis que Dieux vient en la Virge loée,
 20850 Ne fu nule cité, ce croy, sy akatée.
 Godefrois est venus à une porte lée,
 Et se mist par-dedens, s'a le baille coppée.
 Il est venus au pont, s'a le kaine tierée;
 Mais Sarrasins amont ont la cose avisée,
 20855 S'ont au duc Godefrois telle pière giettée
 C'onques ne fu sy liés, quant il fist retournée.
 A Bauduin a dit : « Vécy gent foursenée.
 Se la cité n'avons huy, en ceste journée,
 Jamais ne l'averons prise ne conquestée. »
 20860 È-vous ung chevalier, Henry de le Bassée;
 A Godefroit a dit : « Vostre gent est lassée:
 Ly aucun s'en revont à cière tourmentée.
 Il ont les bras brisiés ou la tieste navrée. »
 Quant Godefrois l'oy, mie ne ly agrée :
 20865 « Aiuue Dieux! dist-il, com povre destinée!
 Ahy! Jhérusalem, nous ies-tu escapée?
 Oncques cités ne fu sy fièrement gardée,
 Ne sy obscurément assalie ne biersée.
 A! sépulcres de Dieu, sainte place loée,
 20870 Là où la sainte char fu couchie et posée,
 Et au tiere jour aussy de mort résuscitée,
 Sépulcres glorieus, vraie et douce rousée,
 Ne te vérai-ge point, ne heure ne journée?
 Ahy, benoîte chars de virginal portée,
 20875 Secourés aujourd'uy vostre gent esgarée,
 Qui sueffrent tant de maus en estraigne contrée,
 Tant de fain, tant de soit, tant de poure dinée,
 Tant poure lit par nuit, tante poure viesprée;

Folio 515 v^o.Sa prière, à l'aspect des
siens fatigués et dé-
couragés.20849 *Vient*, prononcez *vint*.20850 *Sy akatée*, ailleurs le trouvère dit plus
correctement *sy cher akatée*.20855 *Tierée*, prononcez *tirée*.20868 *Obscurément*, pour *avec oscureté*, obsti-
nation.

- Qui pour l'amour de toy ont celle mer passée,
 20880 Et laissiet leurs amis et leur gent esgarée :
 Ly uns sa bielle amie, ly aultres s'espousée,
 Père et mère et parens et toute amour privée,
 Pour souffrir par deçà poureté adurée.
 Sire, sycom c'est vray, par ta grasse secrée
 20885 Nous soyés confortans viers celle gent diervée;
 Et s'il en est aucuns de ta gent crestienée
 Qui ne soient pas vray en cuer et en pensée,
 Sy ne laissiés pour iaus prendre là demorée;
 Car marcandise n'est qui ne soit bien fourée,
 20890 Et entre bonne oevre a souvent maise denrée. »
 Lors regarda le ciel et fist Dieu enclinée;
 Et là ly fu de Dieu miracle démontrée,
 Enssy que vous orés sans nulle demorée.

Folio 314 rº.

Un cygne lui apparait,
 et lui indique un en-
 droit favorable à l'at-
 taque.

- Ensy com Godefrois viers le ciel regarda,
 20895 Vit un chisne volant, ensy qu'il ly sambla.
 Sur le cief Godefroit par IIIJ fois vola,
 Et quant il ot volé ung petit, s'esleva.
 Deviers Jhérusalem chus chisnes s'en ala,
 Et vint sur une tour, et iluec s'ariesta.
 20900 Et se fu une tour par où depuis entra
 Godefrois de Buillon en le cité de là :
 Une porte ot desous, là où nuls ne garda;
 Au lès deviers Césaire fu ceste porte-là.
 Là-endroit fu ly chisnes et iluec demora.
 20905 Et ly dus Godefrois en se voie encontra
 Bauduin de Biauvais et Harpins qu'il ama,

Conférence de Gode-
 froid avec les chefs
 des croisés.

20884 *Sycom*; le MS. : *sycomme*.

20888 *Prendre là demorée*; le MS. : *pendre la demorée*. On trouve ailleurs (v. 34988) *faire là demorée*, ce qui justifié notre correction : Seigneur, ne laissez pas, à cause des méchants, de séjour-

ner au milieu de nous. Quelques vers plus bas, le mot *demorée* est cependant pris dans le sens de *retard*.

20901 *En le cité de là*; le MS. : *en le cité entra de là*.

- Et Ricart de Caumont, qui IJ payens tua;
 Sy fu Jehan d'Alis, où boin chevalier a,
 Ly vesques de Maltran, qui la lance porta;
 20910 Sy fu Thumas de Marle, qui moult se travella,
 Et Rogier du Rosoy, qui dou piet clopia.
 Quant Godefrois les vit, sy leur dist : « Comment va?
 Somme-nous récréant? et comment nous ira?
 Jamais Jhérusalem conquise ne sera.
- 20915 S'au jour d'uy ne l'avons; car ly soudans venra. »
 Dist Ricart de Caumont : « Viser nous convenra
 Que ly une partie de no gent assaura,
 Et ly aultre partie sy se reposera. »
 — « Et com Dieu! dist ly dus, faire le convenra. »
- 20920 Mandé ont les barons, à qui moult anoya :
 Là vient Hues ly Mainés, que ly roys engendra,
 Et Robiers ly Normans, où boin chevalier a,
 Et ly contes de Flandres, qui les Flamens miena;
 Et Robiers ly Frisons point ne s'y oublia;
- 20925 Ly contes de Saint-Pol ne faly mie là,
 Et Enghérans ses fieus, qui maint mal endura,
 Ly contes de Toulouse, qui noblement régna,
 Estievènes d'Aubemarle, qui sagement parla,
 Et Robiert de Namur, qui l'assaut commença,
- 20930 Bauduin Cauderon, qui bien les escouta,
 Et ly roys des Ribaus, qui entr'iaus se bouta.
 Quant Godefrois le vit, à rire commença,
 Et lors a dit ly dus : « Oyés c'on vous dira.
 Nous n'avons c'un seul roy; oïr le nous faultra
- 20935 Comment, à ce jour d'uy, il nous consellera
 De prendre la cité, ne se on le laira. »
 Dist ly roys des Taffurs : « Par Dieu qui me forma,
 La cité averons, qui croire me volra;
 Et se ly jours est cours, par nuit on asaurra.

Folio 514 v°.

Généreuse résolution
du roi des Taffurs.20919 *Et com*, et avec; *cum* : Dieu aidant.20936 *Ne se on le laira*, ou si on l'abandonnera.

- 20940 Maudis soit-il de Dieu, qui jà s'en partira
 Tant que Jhérusalem conquestée sera!
 S'à ce cop ne l'avons, jamais on ne l'ara.
 Alés où vous volés et quant il vous plaira;
 Mais avoec mes Ribaus ly miens corps demorra,
 20945 Et se je prens la ville, nuls de vous n'y ara
 Qui vaille ung seul denier de l'avoir qui est là;
 Ains l'aront my Ribaut, que mes corps y menra. »
 Quant Godefrois l'oy, à rire commença,
 Et dist au roy Taffur: « Bien ait qui vous porta,
 20950 Et benoît soit oussy chieus qui vous couronna! »

Folio 515 r^o.Décision prise par les
croisés.

- Ly prince et ly baron furent en parlement.
 Buinemont et Tangré parlèrent en présent:
 « Signour, dist Buinemons, je vous ay enconvent
 Que ly gent de nostre ost sont lassé grandement. »
 20955 — « C'est voirs, dist Godefrois, or, visons sagement
 Lyquel sont plus lasset à ceste heure présent;
 Et tout ly plus lasset feront repairement,
 Et s'iront reposer sur l'ierbe qui respilent. »
 Lors visèrent partout, et font ung partement,
 20960 Ensy que leur acors se porta plainement;
 Et l'ont dépublyet ensamble quoitement.
 Cil qui sont demouré assalent fièrement;
 Et Godefrois s'en vient au chisne qui l'atent,
 Par le grâce de Diéu, le père omnipotent.
 20965 A le porte Césaire a fait venir sa gent.
 On n'y ot assaly, ne fait nésung content;
 Et s'estoit une porte louée haultement;
 Mais il y avoit murs fais ancynnement,
 Qui n'avoient piéça mie value gramment:
 20970 Estançonnet estoit dedens moult fièrement.
 Sy tos que Godefrois ot fait ariestement

Godefroid dirige une
attaque contre la
porte de Césarée.20952 *En présent, in praesentia, incontinent.*

- A la porte Césaire, ly chisnes proprement
 Laissa le haulte tour et fist département;
 Et s'envola sy hault et par tel enscient,
 20975 Que Godefrois cuida et crut parfaitement
 Qu'il volast ens el ciel, droit ens el firmament.
 Godefrois fist sonner ses trompes haultement,
 Et asaly le porte bien et souffissaument:
 Ly Sarrasin y sont acouru fellement.
 20980 Là veïssiés assaut démener longhement,
 Retraire les navrés courouciés durement,
 Revenir les nouviaux à l'assaut durement.
 Droit à l'eure de viespres assalirent no gent;
 Et Godefrois se mist ès bailles droitement.
 20985 Or y avoit ung pont qui à grans kâines pent;
 Mais Godefrois le fist quérir isnièlement,
 Et bouta en le porte le feu moult asprement.
 Là y avoit ung mur qui bas fu durement:
 Là ot ung tel assaut et ung tel caplement,
 20990 C'onques ne fu sy grans, ce dist-on vraiment,
 Deçà mer ne delà, sy loing que terre estent.

Le cygne s'envole.

Vive défense des as-
 siégés.
 Folio 315 vº.

- Bien fu Jhérusalem assalie environ.
 Ricement s'y porta Godefrois de Buillon,
 Witasse et Bauduin, et Ricart de Caumon,
 20995 Et Rogiers du Rosoy, qui close du talon,
 Buinemont et Tangré, Bauduin Cauderon,
 Ly contes de Flamens et Robiert le Frison,
 Estievènes d'Aubemarles et Gérard de Dijon,
 Ly contes de Saint-Pol et Renaut de Mascón,
 21000 Et son fil Engérant, le vaillant champion,
 Robiert de Normandie, Gautier de Sauteron,
 Le ber Jehan d'Alis et Harpin le baron,

Noms des chrétiens qui
 se distinguent par
 leur bravoure.

20984 *Bailles*, palissades, barricades. Roq.

20986 *Quérir* pour *kéir*, *cadere*.

20989 *Caplement*, combat à l'épée.

20995 *Close* pour *cloche*.

- Bauduin de Biauvais, qui conquist le grifon,
 Ly contes de Toulouse, Anseïs d'Avignon;
 21005 Ly bers Thumas de Marle à le clère façon.
 Et ly vesques dou Pui disoit mainte orison;
 Ly vesques de Forois ot au col le blason;
 Ly abés de Fesquans sy aidoit com preudon;
 Ly vesques de Maltran fist la bénéïçon;
 21010 La lance Jhésu-Cris monstroït en leur façon,
 En disant haultement de Dieu ly campion:
 « Vécý la sainte lance de no rédempcion,
 Dont ly corps Jhésu-Cris endura pascion. »
 Ly bers Harpins de Bourges tient au col le blason;
 21015 Venus est à l'assaut Godefroit de Buillon;
 A haulte vois ly dist et à douche raison:
 « Ahy! dus Godefroit, ayés cuer de baron!
 Se la cité avons à no devision,
 Tantos verrés venir en vo possession
 21020 Le boin roy Corbarant, qui cuer a de lion,
 Qui sa seur amenra à le clère façon,
 Vostre loyal amie dont vous arés le don. »
 Quant Godefrois l'oy, se ly vint moult à bon:
 Hardement ly doubla par le très-douc tison
 21025 D'amour, par qui amant aquièrent grasce et non.

Seigneur, de cel assaut ne puet nuls recorder
 La dolour qu'il y ot et le duel et l'amer,
 Ains que ly crestyen y peussent entrér.
 Enssy com Godefrois assaloit sans ciesser;

- 21030 Vint bers Thumas de Marle là priesse trespasser,
 Et droit as murs s'en va vistement ariester.
 Il apiella sa gent et leur dist hault et cler:
 « Seigneur, il m'est avis, j'el vous dy sans fausser,

Proposition de Thomas
 de Marle.

21010 *En leur façon*, à cause de la rime, pour
 en leur face. Même observation aux vers 21005 et
 21021.

21025 *Non* pour nom, renom.
 21027 *L'amer*, l'amertume.

- Se je pooie jà desus ces murs ramper,
 21035 Que puisse tenir les crestiaus et combrer,
 N'y aroit Sarrasin qui osast contrestier
 Que je n'alasse bien la porte deffrumer.
 Faites-moy, sy vous plest, sur IIIJ lances poser,
 Tant que puisse sans plus as crestiaus ariester. »
- 21040 Adont se fist Thumas sur les lances bouter,
 Et deseure les murs se fist ly bers gietter.
 Venus est as crestiaus et prist à escrier :
 « Avant, faites briefment esquielles aporter,
 Et pensés que puissiés avoec moy monter! »
- 21045 Ung Sarrasin y vient qui le cuida combrer;
 Mais Thumas tient le branc; tel cop ly va donner
 Que decy ens ès dens ly fist l'acier couler.
 Chevalier, escuyer le vinrent conforter :
 Il ont pris une tour et vont dedens entrer.
- 21050 Sarrasin vont fuiant, n'osèrent ariester,
 Et Thumas commença Marle hault à crier :
 « Fettes-moy, dist Thumas, ung pegnon aporter,
 Et en sonc de la tour l'iray tantos poser. »
 Godefrois ly a fait son pegnon présenter
- 21055 Par ung boin chevalier, qui fu de Saint-Omer.
 Adont le va Thumas en sonc la tour porter.
 La tour à ung des lés ala Thumas fremer,
 Par quoy ly Sarrasin n'y peussent entrer.
 On ne vit oncques mais, ne n'oy à parler
- 21060 D'un vaillant chevalier sy bien aventurer,
 Ne par sy grant éur de la mort escaper.

Il s'empare d'une tour.

Folio 316 vº.

Seigneur, or escoutés noble cançon jolie,

21054 *Ramper*, grimper, gravir. C'est dans le même sens qu'on dit en termes de blason *un lion rampant*.

21055 *Combrer*, saisir.

21058 *Sur IIIJ lances*; pour le vers il faudrait *sur IIIJ lances*.

21059 Le copiste a répété ici par mégarde le vers 21052; nous l'avons retranché.

21055 *En sonc*, pour *en son*, au sommet.

21056 *En sonc la tour*; le MS. porte : *en sonc de la tour*.

- Qui doit iestre des boins honnourée et prisie,
De la sainte cité qui tant a seignourie,
21065 Oû Dieux résuscita pour humaine lignie.
Dou ber Thumas de Marle est drois que je vous die,
Qui estoit en la tour à pau de compaignie :
Il n'estoient que X, seigneur, à celle fie.
Par-deviers la cité voient gent paiénie,
21070 Qui viennent tout armé par le maistre kaucie;
Mais ly boin crestien ont fait telle envaie
Qu'il n'osèrent monter ne passer le salie;
Et ont desous la tour la porte déguerpie.
Et ly dus Godefrois, et cil de ça partie,
21075 Et ly roys des Taffurs, et o lui se maisnie,
A grans martiaus de fier ont la porte brisie.
La barbakène estoit à terre tresbuscie;
Ly bers Thumas de Marle l'a amont redricie,
Et par ce point fu lors la cité cuvriie.
21080 François et Hainuier et cil de Picardie
Prirent hault à cryer : « La ville est gaengnie! »
Atant es Corbadas, à le barbe flourie,
Et le roy Lucquabel et l'amustant d'Orbrie.
Ly Sarrasin fuiant menoient laide vie :
21085 « Ahy! roys Corbadas! la cités est périe!
Metés-vous à garant, ou vous ferés folie! »
Quant Corbadas l'oy, a pau qu'il ne marvie.
Deviers la tour David a sa voie acquellie,
Il se bouta dedens avoec sa baronnie;
21090 Il fist le pont lever; s'ont la kaine sackie.
N'avoit sy forte tour jusques en Tabarie;
Car forte fu de murs et bien édefie,
Et ly fosset parfont III lances et demie.
S'estoit la tour David noblement bretesquie :

Folio 517 r.
La porte de Césarée est
enfoncée, et les croi-
sés pénètrent dans
Jérusalem.

Corbadas se retire dans
la tour David.

21068 *A celle fie*; le MS. : à icelle fie.

21074 *De ça partie* pour *de sa partie*.

21079 *La cité cuvriie*; le MS. : *la cité cuirie*.

Voyez au Glossaire beaucoup d'autres exemples de
ce mot, et la signification qu'il peut avoir.

21087 *Marvie* pour la rime, au lieu de *marvoie*.

- 21095 Bien pourvéue fu de boine artillerie ;
 Mais de vitalle fu petitement garnie.
 Et ly dus Godefrois, à le cière hardie,
 Estoit de lès Robiert, le duc de Normandie ;
 Et le conte de Flandres, où tant ot courtoisie,
- 21100 Ly bers Hues le Mainé, qui les François mestrie,
 Ly contes de Saint-Pol et son fil, cière lie,
 Buinmont et Tangré, qui sont d'une lignie,
 Ly quens Raoul du Pierche, ychus ne faly mie.
 Sy fu Raimbaus Crétons, que Jhésus bénéie,
- 21105 Et Raimons de Saint-Gille, où ains n'ot couardie,
 Ly contes de Toulouse, c'on appielloit Hélie,
 Et Rogier du Rosoy, qui du talon clopie.
 Par-deviers Saint-Estieue ne ont leur voie acquellie :
 Là peüssiés véoir bataille resongnie,
- 21110 Et morir Sarrasin à duel et à hascie.
 Une bataille vint à seniestre partie,
 Qui encontre no gent monstrèrent aramie ;
 Mais bien sont rechéu, ne l'tenés à fallie.
 N'y remest Sarrasin qui ne pierdist la vie ;
- 21115 Et femmes et enfans gisent sur le kaucie :
 Ly uns le piet copé, où la tieste trencie.
 Dou sanc des Sarrasins la kaucie (est) rōgie,
 Et couroit ès ruiisos par sy forte bondie,
 Com la pluève des cieus ; quant elle monteplie :
- 21120 Oncques telle hydeur, je croy, ne fu oïe.

Folio 517 v°.

Massacre des Sarrasins.

- Dedens Jhérusalem, la cité souffissant,
 Entrèrent ly Ribaut qui moult furent joiant.
 As Sarrasin se vont fièrement démenant ;
 Il vont par les maisons isnièlement courant :
- 21125 Il n'y ont déporté ne femme ne enfant.
 Les petis enfançons vont huers des biers tirant,

21108 *Saint-Estieue*: ce mot, pour la mesure du vers, doit s'écrire ainsi, de même que *jouene* pour *juene*.

- Et encontre les murs les vont sy fort giétant
 Que des tiestes en vont les ciervelles filant.
 Quant ly dus Godefrois va Taffurs piercevant,
 21150 Il leur a deffendu et dit : « Je vous commant,
 Laissies les enfançons ; n'en soyés plus tuant.
 Baptisier les ferons, et, quant il seront grant,
 Il ne leur souvenra de la gent Tiervagant. »
 Adont furent laissiet ly innocent atant.
 21155 Et li Ribaut s'en vont par le cité courant ;
 Vinrent à ung ostel, et dedens vont trouvant
 Sarrasines foison, qui aloient plorant.
 Dist ly roys des Taffurs : « Dames, venés avant !
 Volés-vous baptisier et iestre en Dieu créant ? »
 21140 Mais les payennes vont dessus la croix rachant.
 Lors ly roys des Taffurs a dit : « Je vous commant
 Que tout metés à mort à l'espée trenschant. »
 Là véissies martire et destruction grant.
 Uns Ribaus dist au roy : « Or, oyés mon samblant :
 21145 Vécy ung riche hostel, grascieus et plaisant ;
 Il doit bien iestre à vous ; nous y venons devant. »

Folio 518 re.

- Dedens Jhérusalem fu grande la douleur
 Et la desconfiture, et grande ténébrour.
 Il n'y ont déporté payen ne aumançour,
 21150 Ne dame ne pucielle, tant fust de noble atour.
 Ly Sarrasin ouvrirent une porte à ce jour,
 Où on aloit souvent dedens Inde majour.
 Par là s'en vont fuiant celle gent paiénour :
 Qui pooit esquaper moult ly vint à baudour ;
 21155 Et dedens les fossés saloient ly plusour.
 Et ly rois Corbadas fu en la haulte tour ;
 Voit ses hommes morir à duel et à tristour :
 Vous poés bien savoir qui en ot grant irour.

Une partie s'échappe.

21154 Il est évident que le trouvère s'est trompé en faisant entrer dans le même vers *adont et atant*. Nous proposons de lire *ly innocent enfant*.
 21140 *Rachant*, crachant ; Roq. *rachier*. C'est encore un mot que le wallon a conservé.

« Ahy, Mahommet! sire, où est vostre valour?
 21160 Où est vostre proaiche et la vostre vigour?
 Mais se je vous tenoie, je suy en telle esrouer,
 Je vous feroie ardoir et bouter en ung four! »

Prise est Jhérusalem, la cité honnorée.
 Par le cauchie gist celle gent deffaée,
 21165 Sans gambes et sans bras, à tieste bouelée;
 Par la kaucie keurt ly sans de randonnée.
 Et ly dus Godefrois, à le cière membrée,
 Fist cierquier la cité et faire mainte armée.
 Ricars de Caumont tient une moult ríce espée :
 21170 En sanc de Sarrasin fu ce jour bien temprée;
 Bauduins de Biauvais ot la soie lavée;
 Ly bers Harpins de Bourges donna mainte colée.
 Et vont par la cité à banière levée;
 N'y ot maison ne fust moult (très) bien avisée.
 21175 Droit à le tour David font no gent ariestée.
 Grascyens, qui fu roys d'Acre, la cité lée,
 A parlé haultement et dist sans demorée :
 « Rendés-nous ceste tour, fole gent esgarée!
 Se vous ne voz rendés, vostre vie est finée.
 21180 Qui iestes-vous lassus qu'ensy l'avés hapée? »
 Et dist ung Sarrasin qui fu hault à l'entrée :
 « C'est ly roys Corbadas qui tant a renommée,
 Et ly roys Lucquabiaus, à la cière senée.
 Alés ensus de nous, n'y fettes demorée,
 21185 Ou d'un quariel arés vostre char entamée. »
 Dist ly roys Grascyens : « Par le vertu loée,
 Elle sera demain assalie et biersée! »
 Et ly boin crestyen, qui la char ont lassée,
 Ont envoyet en l'ost une moult ríce armée,
 21190 Pour garder leur avoir qui estoit sur le préé;

Folio 518 vo.

Corbadas est sommé de
se rendre.

21164 *Esrouer* a le même sens que *irour*, au v. 21158.

21170 *Temprée* pour *trempee*.

21188 *La char ont lassée* pour *ont le corps fatigué*.

Et cil qui sont remés en la ville nostrée
S'en vont prendre hosteus, s'ont la ville fremée.

Prise est Jhérusalem, la cité de renon,
As osteus se sont mis ly nobile baron.

21195 És-vous le patriarche du temple Salemon,
Qui aportoit les clés de leur religion,
Et dou sépulcre Dieu qui souffry pascion.
Ly hault baron de l'ost vont à pourcession
Au sépulcre de Dieu, en grant dévociion.

Les vainqueurs vont en
procession à l'église
du Saint-Sépulcre.

21200 Ly clerc y vont cantant mainte boine lichon :
Te Deum laudamus cantoient ly baron.
Au sépulcre de Dieu sont venit habandon,
Et là se sont couchiet, ensy qu'en paumison.
Humblement s'y contint Godefrois de Buillon :

21205 Witasse et Bauduin, Tangré et Buinemon,
Ly dus de Normandie, qui Robiert ot à non,
Et ly contes de Flandres, qui porte le lyon,
Et Rogier du Rosoy, qui cloche du talon,
Ly bers Hues le Mainé, frère au roy Phelippon,

Folio 519 r^o.

21210 Ly contes de Saint-Pol, c'on appielloit Huon,
Et Enghérant son fil oublyer n'y doit-on.
Et le conte du Pierce, qui Raoul a à non,
Et celui d'Aubemarle, c'on nomme Estièvenon,
Bauduin de Biatvais et Ricart de Caumon,

21215 Le conte de Toulouse et Robiert le Frison,
Le ber Thumas de Marle et Bauduin Cauderon,
Et le roy des Taffurs, à tout son aucqueton,
Par-devant le Sépulcre furent en orison.
Complie font canter en bonne entenscion,

21220 Pour ytant qu'acomply avoient leur pardon,
Et le digne voyage que bien prisier doit-on.
Là fu ly patriarches qui leur fist ung siermon,

Sermon du patriarche.

21194 *Se sont mis*; le MS. porte *s'en vont mis*.

- Comment ly Sarrasin, à leur maléïçon,
 Avoient démenet en laide establison
 21225 Le glorieus Sépulcre, sy très-digne et sy bon.
 Tant douchement parla et fist conclusion
 Que tout en ont ploré ly prince de renon :
 Ensy sont ly princier en vraye opinion.
 Et prirent la cité en grant pierdicion :
- 21230 Il pierdirent des leur V^e ou environ.
 Jhérusalem fu prise, dont je fac mencion,
 En l'an de grâce dix de l'incarnacion,
 Que Jhésu-Cris souffry pour nostre guerredon;
 L'an mil IIIJ^{xx} ans et X (et) IX en son,
- 21235 Droit ou mois de juïng, XX jours y contoit-on :
 Droit en ce propre tamps et en celle saison
 Fu prise la cité, dont je fac mencion ;
 Mais la grant tour David n'orent point ly baron.

Prise est Jhérusalem, celle citée autie.

- 21240 No baron y ont pris cascun herbégerie.
 La nuit fut la ville très-bien escargaitie ;
 Et dehors et dedens ont fait mainte establie ;
 Ly navret sont couchiet en grande maladie ;
 Ly mirre furent prest : cascuns met s'estudie
- 21245 De malades garir, pour garandir leur vie.
 Et l'endemain matin, apriès l'aube esclairie,
 Se fu toute ly os sur les kans deslogie,
 Et tout fu amenet en la citet garnie :
 Ly uns maine ung ceval, et ly aultres karie.
- 21250 Bientos fu la cités de tous biens raemplie ;
 Et les dames de l'ost, que Jhésus bénéie,
 S'en vont par les maisons prendre herbégerie.
 Ly une va buant, et ly aultre nettie ;
 La tierche fait le baing de l'iaue de Turquie.

Les croisés s'établissent
 dans la ville.

Folio 519 v^o.

- 21255 La cité vont widier de la gent paiénie,
 Qui gisoient ocis de kaucie en kaucie,
 Et rependent les huis de celle enfrumerie.
 Et au cief de III jours fu la tour assaillie.
 Ne volrent faire roy la Jhésus compaignie,
 21260 Tant qu'elle fust ad plain des Sarrasin widie.
 Corbadas fu lassus en grant mérancolie;
 Il maudissoit ses dieux et ciaus de sa partie :
 « Ahy, fieux! dist ly roys, vostre ville est périé!
 Quant vous le saverés, n'arés pas cière lie.
 21265 Biaus fieux, Cornumarans, par me barbe florie,
 Sy dolans suy au cuer qu'a pau que n'esrabie :
 La parolle du sort est moult bien avérie.
 Ahy, Calabre seur! Mahommet vous maudie!
 Par vous passâ mes fieux oultre mer à navie,
 21270 Pour véoir Godefroit et sa chevalerie :
 Tant en avés parlé par vo losengerie,
 Que ly crestyen ont ma cité gaengnie!
 Et roys Cornumarans, tu piers ta seignourie! »

Folio 320 r°.

- Ly prince et ly baron tout droit, par ung lundy,
 21275 Assaloient la tour com chevalier hardy.
 Là furent ly Taffur qui bien ont envay.
 Toute jour à journée ont no gent assaly,
 Et toute nuit oussy, tant que jours esclarcy.
 Estoient adont ly conroy estably,
 21280 Que cil qui sont lasset estoient rafresquy.
 Dolans fu Corbadas et Lucquabiaux oussy,
 Et ont pris ung conseil, là se sont assenty :
 « Seigneur, dist Lucquabiel, se nous sommes plus chy,
 Tout serons destruit; jà n'y arons miercy :
 21285 Il nous convient viser que nous soyons gary.
 Sire, dist Lucquabiel, je vous diray ensy :

Son frère Luquabiel
l'engage à capituler.21285 *Se nous sommes plus chy, c'est-à-dire si nous restons ici plus longtemps.*

- Prendons as crestyens parlement sans détry;
 Que la tour renderons, et jou de moy l'otry,
 Et il nous conduiront que ne soions trahy.
- 21290 S'irons en Arrablois au roy le vostre amy;
 Le roy Cornumarant, qui le cuer a hardy,
 Porons bien encontrer et le soudant ousy;
 A iaus nous plainderons et leur dirons ensy
 Que pour paour de mort nous en sommes fuy. »
- 21295 — « Frère, dist Corbadas, je vous aciertefy
 Qu'ensement sera fait; pour certain le vous dy. »
 Venu sont as crestiaus, qu'il n'y font alenty;
 Signe font à no gent, sy qu'il soyent oy.
 Adont vint Godefrois, et trestout sy amy,
- 21300 Et ly baron de l'ost n'y ont mie faly.
 Ne say c'on vous eust un lonc plait estably.
 Tout furent bien d'acort, et tant que je vous dy
 Que ly roys Corbadas de la tour se party.
 Maucoulon, Lucquabiel, Drumant et Antonny,
- 21305 Et tout ly Sarrasin qui s'y sont asenty,
 Hors de Jhérusalem alèrent sans détry;
 Mais il ne vont portant qui vaille ung paresy:
 Tout l'avoir demora en le grant tour Davy.

La tour David est livrée
 aux chrétiens.

Folio 520 v^o.

Prise est Jhérusalem avironnement :

- 21310 Le haulte tour David orent à leur talent;
 Et orent de l'avoir assés et largement,
 Et là fu-il partis bien et paisiblement.
 Puis sont ly hault baron alet en parlement
 Par-devant le Sépulcre, où on fist sacrement.
- 21315 Là furent assamblé avironnement.
 Ly vesques de Maltran parla premièrement
 Et leur dist : « Biau seigneur, de biel commencement
 Doit-on penser comment on ait boin finement :
 Nous avons au jour d'uy commencié sagement,
- 21320 Et Dieux nous a aidiet, il y pert clèrement;

Assemblée dans l'église
 du Saint-Sépulcre
 pour l'élection d'un
 roi.

Sermon de l'évêque de
 Matran.

- Et puisque Dieux en nous oevre souffissamment,
 Ouvrons dont sy très-bien et sy entièrement
 Que nous ne pierdons pas le bien qui nous atent:
 C'est la gloire joiaus dou divin sacrement.
- 21325 Nous l'avons conquestée bien et déuement;
 Mais nous le pierderons, je vous diray comment,
 Se ne persévérés vostre oevre sagement.
 Roy vous convient avoir tout au commencement;
 Et, apriès ce roy fait, il vous fault plainement
- 21330 Conquerre le pays avironnéement,
 A le fin que çus roys puist régner tellement
 C'on ne ly puist tolir ce saint couronnement,
 Et ce digne juiel qui cy est en présent:
 Le sépulcre de Dieu, où il sy dignement
- 21335 Résuscita de mort pour nostre sauvement. »
 Et quant ly hault baron öent ce parlement,
 En tierre sont enclinet, penssé ont longuement.
 « Comment, dist ly prélas, quel est vostre enscient?
 Ne ferés-vous pas roy tos et apiertement? »
- 21340 Lors ly roys des Taffurs parla premièrement
 Et a dit: « Je suy roys et ay moult bonne gent;
 Plus ne voel ne ne doy iestre roys aultrement,
 Et j'en diray IJ mos bien et hardiement.
 Vécy tous les méleurs qui sont ou firmament,
- 21345 De vaillance et d'onneur et de grant hardement:
 Chy sont ly boin des boins, en force et en jouvent,
 En valour, en bonté, en tout démainement,
 Qui plus ont enduré d'armes souffissaument
 Que tout cil qui d'Adam sont venu proprement,
- 21350 Ne qui jamais seront, jusques au finement;
 Car oncques en le ville, où tous biens se comprennent,
 Ne furent ains trouvé, en gherre n'en content,
 Le bien que my seigneur ont fait en temps présent;
 Souffiert et enduré le paine et le tourment
- 21355 Que vous avés souffiert pour Dieu sy douchement,

- Dont il n'y a chelui, par le mien serrement,
 Que bien dignes ne soit, en étant noble et gent,
 De royaume tenir et hault couronnement;
 Car il n'y a chelui avironnéement
- 21360 Qui ne se soit portés bien et souffissaument :
 Sy qu'entre vous, prélas, là où raisons s'asent,
 Assenés la couronne par loyal serrement.
 Meffaire n'y poés ensy ne aultrement;
 Car chy ne doit avoir fors que cuer pascient,
- 21365 Envie ne orguel, honte ne mautalent. »
 Et ly prélas respont : « Vous parlés vaillamment. »
 Dist au vesque du Pui : « Or, oyés mon talent :
 Ordener nous convient ung roy isnièlement. »
 Dist ly vesques du Pui : « Par le mien serrement,
- 21370 Je ne say sur lequel donner asentement
 Fors au duc Godéfroït; car j'ay Dieu enconvent
 Que c'est ly plus preudons qui soit ou firmament,
 Et s'est ly plus hardis, en gherre et en content,
 Qui soit deçà le mer en armes noblement. »
- 21375 Ly vesques de Maltran respondy simplement :
 « Il y a des plus grans, de grant engenrement,
 A qui nous l'offerons trestout, premièrement :
 Tout à tamps revenrons à Godéfroït le gent. »
- Ly vesques de Maltran commença sa raison
- 21380 Et dist : « Or m'entendés, chevalier et baron :
 Nous avons ordené par droit élection
 Ce royaume divin sur le conte Huon,
 Frère giermain au roy de France de Loon.
 Sire Hue le Mainé, frère au roy Phelippon,
- 21385 Recevés ceste honneur au temple Salemon. »
 Et dient ly princier : « Ne dittes se bien non.
 Bien le vaut en tous fais, en dominacion.
 D'onneur, de hardément, de généracion. »
 Et dist Hues ly Mainés : « Vous me donnés biau don :

L'évêque du Puy propose de donner la couronne à Godéfroït de Bouillon.

Folio 521 vº.

L'évêque de Maltran pense qu'il faut d'abord l'offrir à d'autres.

Elle est offerte à Hugue le Grand.

Il la refuse.

- 21390 Je vous en remiercy, seigneur et compaignon,
De la grasce et du bien et dou pris et dou non;
Mais de tant vous diray, en la conclusion;
Que je promis au roy, qui ait bèneïçon;
Qu'oussy tos qu'il plairoit et qu'il venroit à bon
- 21395 A Dieu de paradix, où j'ay m'entencion,
Qu'en ceste cité-chy, où Dieux prist paseïon,
Poroie iestre à séjour et en devocion,
Le Sépulcre baisiet et ditte m'orison,
Que me départiroie de ceste région.
- 21400 Et saciés que bientoït et à courte saison
Je pense à repasser haulte mer à dromon,
Pour mon frère véoir et ciaus de son royon. »
Quant ly vesques l'oy, sy a dit à hau ton :
« Ahy, Jhérusalem, cité de grant renon,
- 21405 Or, as-tu tant cousté en tribulacion,
Et en fain et en soif et en percucion,
Et puis en pau de temps sy te pierdera-on!
Seigneur franc chevalier, vous pierdés le pardon
Que Dieux vous avoit fait, et par provission. »

Folio 522 r^o.

Elle est offerte ensuite
au duc de Norman-
die.

- 21410 Ly vesques de Maltran fu forment aïrés;
Oussy fu de Fesquans cieus qui en fu abés,
Ly vesques de Foroï, qui bien estoit létrés,
Et ly vesques dou Pui, qui de Dieu fu amés.
Robiert de Normandie fu de lui appiellés;
- 21415 Ly vesques ly a dit : « Frans, rices, dus senés,
Roys de Jhérusalem par droit iestre devés.
Pour Dieu, je vous supplie, le don en recevés. »
Et ly dus respondy : « Biau sire, or escoutés
Vraie esqusacion dont croire me porés.
- 21420 Il est vray quant je fuy au lès deçà passés,
Normandie lassay et mes grans hiretés
A ung grant gouvreneur qui bien est mes privés.
S'ay ung frère bastart, Guillaumes est nommés;

- Il est moult convoiteus, fiers et desmesurés.
- 21425 S'il s'aysist mon pays, environ de tous lés,
Il trouvera par dons des boins amis assés,
Et par ce point ara mes hoirs déshiretés :
Sicque g'iray de là, il en est temps passés. »
- Quant ly vesques l'oy, sy fu moult airés :
- 21430 « Ahy, Jherusalem ! sainte noble cités,
Or, voy bien c'au jour d'uy point de roy n'averés. »
Vint au conte de Flandres : « Biau sire, or entendés.
Vous iestes moult poissans, rices et redoubtés,
Ceste couronne-chy bien maintenir porés :
- 21435 Vous avés des enfans en vo pays assés. »
- Dist ly contes Robiers : « Je suy tous aprestés
Pour r'aler vier Flandres et mes amis carnés ;
La contesse de Flandres, où grande est ly biautés,
Proumis et fianchay, il est bien vérités,
- 21440 Qu'osy tos que mon veu poroit iestre acquités,
En Flandres revenroie jésir lés ses costés.
Il y a sy lonc temps, sire, vous le savés,
Que ly miens corps ne fu baigniés ne estuvéés,
Ne ne jus en ung dras qui fussent blans bués.
- 21445 Sy savés que Flamenc ont les corps naturés
D'iestre bien gouvrené, d'avoir toudis assés,
Et d'iestre bien couchiet et d'iestre bien cauffés.
S'il plect à celui Dieu qui en croix fu penés,
Je ne demoray chy les XV jours passés. »
- 21450 Dist ly quens de Saint-Pol : « Ensy sui atournés. »
Dist ly quens de Toulouse : « G'iray à l'autre lés : »
Dist ly rois des Taffurs : « Je suy des demorés :
Plus ne seroie roys, s'estoie repassés ;
Et je volray morir comme roys couronnés :
- 21455 Je n'ay Ribaut o moy, ains qu'il soit esquaffés,
Qu'il ne tienge castiaus et grandes hiretés :

Il la refuse également.

Refus aussi du comte de Flandre.

Folio 322 v°.

Puis des comtes de Saint-Pol et de Toulouse.

21444 Le MS. porte: *en un blanc dras*; nous avons retranché le mot *blanc*, qui est de trop.

Tous rices les feray; d'avoir arons assés:
As Turs ne demora vallant IJ aus pelés.
Encore seray roys de IIIJ royaultés. »

21460 Par-devant le Sépulcre furent ly chevalier,
Qu'il n'y avoit celui qui se voelle avancier
De prendre la couronne; qui tant fait à prisier,
De la sainte cité dont ly mur sont plénier,
Où Jhésus se laissa pener et travaillier.

L'évêque de Matran
propose une nouvelle
réunion pour la soi-
rée.

21465 Ly vesques de Maltran les prist à praiécier
Et leur dist : « Biau seigneur, je vous voel dépryer
Qu'une cose cascuns me volsist ottroyer,
Sans vous à amenrir qui vaille ung denier,
Ne sans vostre voloir ne muer ne cangier. »

21470 Et dient ly baron : « Ce fait à ottroyer. »
— « Seigneur, dist ly prélas, or fettes sans targier.
Alés à vos osteus cascuns boire et mengier :
A soleil escoussant voelliés chy repairier ;
Et ly clerc y venront canter le Dieu mestier,

21475 Et prieront à Dieu qu'il nous voelle envôyer
Ung signe glorieux, et celui adrécier
Qui tenra le Sépulcre et ara à jugier.
Se ceste cose-chy refusés à dangier,
Je dy que vous voelliés Jhésu-Cris couroucier. »

Folio 325 r°.

La proposition est ac-
ceptée.

21480 Et dient ly baron : « Ne le devés lâissier. »
A icelle raison present à repairier,
Et vont à leur osteus pour leurs corps aaisier,
Jusqu'à soleil couchant; adont tout ly premier
Sont venit humblement le Sépulcre baïsier.

A l'heure fixée, les chefs
des croisés reviennent
dans l'église du Saint-
Sépulcre.

21485 Dedens Jhérusalem, la cité agenssie,
Au Sépulcre divin, qui tant a seignorie,

21461 *Qu'il n'y avoit*; si bien qu'il n'y avoit... 21474 *Le Dieu mestier*; le *mestier* ou le ser-
21471 *Dist ly prélas*; le MS. porte : *ce dist*. vice de Dieu.

- Se sont mis à genouls, et cascuns s'umelie
 En regrasciant Dieu, le fil sainte Marie,
 Que la citet estoit ensemment gaengnie.
- 21490 Là estoit à genouls ly dus de Normandie,
 Et ly contés Robiers, qui les Flamens mestrie,
 Et ly quens de Saint-Pol, à le barbe florie,
 Et Enghérans ses fieus, où tant ot baronnie;
 Buinmont et Tangré furent en compaignie;
- 21495 Godefrois de Buillon fu de l'autre partie;
 Witasse et Bauduin, où moult ot courtoisie;
 Sy fu Hues ly Mainés, de France le jolie,
 Ly contes de Toulouse et ly contes de Brie,
 Et Ricart de Caumont, que Jhésus bénée,
- 21500 Bauduins de Biauvais, à le face polie :
 Là furent à genouls toute nuit à nuitie.
 Cascuns tient devant ly une cierge par mestrie,
 Là où cascuns lysoit l'orison où il prie.
 Or, escoutés, pour Dieu, le fil sainte Marie :
- 21505 Ung orages monta qui sy fort monteplie,
 Et tonnoiles et vens venta à celle fie,
 Cierge n'y demora en celle compaignie,
 Dont la clarté ne soit estainte et obscurcie;
 Et la lance méismes, qui luist et reflambie
- 21510 Sur le Sépulcre Dieu, qui vient de mort à vie,
 La clartés estindy, voyant le baronnie.
 Là orent grant paour, cascuns à Dieu s'escrie :
 « Ahy, sire, miarcy! ne vous courouciés mie! »

Un orage éclate.

Folio 325 v^o.

- Par-devant le sépulcre où Dieux résuscita,
- 21515 Furent ly hault baron; cascuns moult s'esmaia.
 Ly orages faly; ly temps se rapaisa.
 E-vous une clarté qui au Sépulcre entra,

La volonté divine se manifeste en faveur de Godefroid de Bouillon.

21506 *Tonnoiles*; en patois de Namur on dit encore *tonnoire*.21516 *Se rapaisa*; le MS. porte : *sera rapaisa*.

Qui rendy ung tel ray qu'à cascun bien sambla
 Qu'il fussent en ung feu quant ly clartés vint là.

21520 Après celle clarté que Dieux y envoya,
 Ly cierges Godefrois devant lui raluma.
 Oncques cierges que lui à clarté n'asegna,
 Fors le cierge au boin duc, qui grant clarté gietta,
 Et le saintisme lampe qui s'en relumina.

Il est proclamé roi.

21525 Quant ly prince ont véut ceste miracle-là,
 A haulte voys ont dit, que nuls n'y ariesta :
 « Or, sus! nous avons roy qui la couronne ara :
 C'est ly dus Godefrois qui nos roys demora. »
 Adont vont viers le duc; cascuns fort l'acola

21530 Et l'ont levet en air, que cascuns l'avisa.
 Ly vesques de Maltran haultement en canta,
 Et quant Godefrois vit que roy iestre ly faura,
 Lors dist une orison que Dieux bien escouta;
 De boin cuer et de vray Jhésu-Cris en loa.

21535 Là-endroit fist ung veu, que mie ne faussa,
 Que jamais outre mer il ne repassera,
 Et que jusqu'en la fin là-endroit demorra.

Godefrois ot grant joie; sy va Dieu aourant
 De la vertu de Dieu et du miracle grant.

21540 Ly hault baron de l'ost ly ont dit en oiant :
 « Godefrois de Buillon, nobles roys conquerrant,
 Couronner vous convient, tos et incontinant,
 De couronne d'or fin très-noble et reluisant,
 Pour le plus digne roy et pour le plus vaillant

Folio 524 re.

21545 Qui soit en desous l'air en ce monde régnant;
 Hors mis le roy de France : car elle va devant. »
 — « Seigneur, dist Godefrois, or oyés mon samblant :
 Vous plaist-il que je soie vos roys d'ore en avant? »
 — « Oïl, font ly baron, Dieux le va commandant;
 21550 Et nous obéirons du tout à vo commant,
 Voire tout ly princier qui iront demorant. »

- Dist ly dus Godefrois : « Ne m'alés aportant
 Couronne où il ait or, ne argent, ne tant ne quant,
 Ne piere précieuse, ne pierle d'Oriant ;
- 21555 Ains seray couronnés, s'il plaist au roy poissant,
 D'une bielle couronné et bien apiertenant,
 Faittes de jons marins ung bien petit poignant ;
 Et sy metés des fleurs de l'or saint Abrehant,
 Ou non de la couronne dont ly Juis tirant
- 21560 Couronnèrent en croix le père roy amant. »
 — « Dieux, diént ly baron, véchy roy souffissant,
 Loyal preudomme et vray hardit et combatant ;
 Et que ceste cité ly est apiertenant. »
 Lors ly roys des Taffurs ly ala aportant
- 21565 Une telle couronne qu'il ala demandant.
 Ly bers Hues le Mainé, au corage vaillant,
 Avoit fait apporter une couronne grant ;
 Et le faisoit iluec tenir d'un sien siervant.
 Quant Godefrois le vit, sy a dit en riant :
- 21570 « Sire contes, dist-il, or ne m'alés chélant ;
 Ceste couronne-chy que je voy aparant,
 Estoit-elle pour moy selonc mon ensciant? »
 — « Oil, sire, dist-il, je le vous acréant. »
 — « Et je le voel, dist-il, pour faire mon commant. »
- 21575 Le couronne saisy, qui valoit mil besant ;
 Dist au roy des Taffurs qui là fu en estant,
 Qui la couronne tint qu'il avoit dit devant :
 « Biau sire roys, dist-il, alés moy escoutant :
 Ceste couronne arés, bien est apiertenant,
- 21580 Et j'averay cestuy que m'alés présentant.
 De vous le prenderay, bien est apiertenant.
 Nous n'avons plus de roys que g'y voie aparant. »
 Et ly roys des Taffurs en ot le cuer joiant ;
 Il a dit haultement que l'oïrent auquant :
- 21585 « J'en prenderoie otant tout adières pour autant. »

Son allocution.

Il donne au roi des Taffurs la couronne qui lui était destinée.

Folio 524 v^o.

Il est sacré.

- Ly vesques de Forois le noble roy sacra ;
 Et de ceste couronne que ly roys ly donna
 Le fist roy couronnet, et la messe canta.
 Là fu roys Godefrois; Jhésu-Cris grascia
 21590 Et fist mainte orison, et à Dieu se voa
 Que jamais oultre mer il ne repassera.
 De XX princes de nom hommage rechet a,
 Que jusques à morir jà nuls ne ly faurra.
 Et ly roys des Taffurs oussy ly fiança
 21595 Que de tout son pooir très-bien ly aidera.
 Sus en la tour David ly fieste commença,
 Et l'endemain oussy ly fieste redoubla.
 Mais aucuns des barons qui à lui furent là
 Se volrent départir, mains s'en apparella.
 21600 Ly dus de Normandie dist qu'il s'en partira;
 Et ly contes de Flandres le partir désira;
 Ly bers Hues le Mainés ossy s'y acorda;
 Ly contes de Saint-Pol de l'aler s'apresta.
 Quant ly roys Godefrois ce fait-chy regarda,
 21605 Les princes fist mander, et puis les appiella,
 Et leur dist: « Biau seigneur, bien voy comment il va:
 Vous volés retourner ou pays par delà,
 Et me volés laisser ou règne par dechà.
 Ciertes ne fust mestiers: vous savés de pièça
 21610 Comment Cornumarans viers le soudant ala,
 Pour querre le secours qui chy-devant venra.
 Or me lairés ycy, et ensy me faura
 Pierdre ceste cité qui tant cousté nous a. »

La plupart des barons
 annoncent leur dé-
 part.

Folio 525 r^o.

Vaines instances de Go-
 defroid pour les rete-
 nir.

- « Seigneur, dist Godefrois, à le cière hardie,
 21615 Bien voy, cascunç de vous a sa palme quellie,
 Pour r'aler oultre mer et pour laisser Surie.

21586 *Le noble roy*; le MS. porte: *rooy*.

21614 Le MS. porte: *dist ly roys Godefrois....*

21609 *Ciertes ne fust mestiers*, ce n'était pas la
 peine. Nous avons retranché *ly roys* pour la mesure.

- Ciertes ne fust mestier, je vous aciertefie.
 Vécy la cité d'Acre de payens raemplie,
 Et Escalonne oussy, Damas et Tabarie,
 21620 Oû ly Sarrasins sont, qui sur nous ont envie.
 Et, biau seigneur, dist-il, pour Jhésus, je vous prie,
 Que voellies demorer, sy ferés courtoisie,
 Et ne me laissiés pas entre gent païenie,
 Au mains en tel destroit et en telle partie :
 21625 Car se vous me laissiés, vous ferés vilonnie. »
 Et cil ont respondut, cascuns en sa partie :
 « Nobles roys Godefrois, la cose est fianchie,
 Descy nous partirons jusqu'à une aultre fie :
 Ne puet iestre aultrement, car raisons s'y otrie.
 21630 Ly prince et ly baron ont la char travelie,
 Et s'ont delà le mer leur gent et leur lignie,
 Leur terre et leur pays, ou sa fame et s'amie. »
 — « Seigneur, dist Godefrois, j'ay ma terre engagnie
 VIJ ans tous acomplis, sicque n'en tieng demie :
 21635 S'ay sy biel demorer jusqu'à une aultre fie.
 Je vous commans à Dieu, le fil sainte Marie,
 Et Dieux sy vous pardoinst oussy vostre folie :
 Car je me doubte bien qu'en aucune partie
 Ne soyés repentant de ceste vilonnie. »
 21640 Dist ly roys des Taffurs, à le cière hardie :
 « Sire roys Godefrois, ne vous esmayés mie :
 Car je demoray chy avoec ma compaignie,
 Et sy vous renderay Damas et Tabarie,
 Et Acre et Escalonne et la cité d'Orbrie. »
 21645 Dist ly roys Godefrois : « Je vous en remercie. »

Folio 52v v°.

Seigneur, or escoutés, pour Dieu le droiturier :
 Des princes vous diray qui volrent eslongier,

Ils partent.

21650 *La char travelie*, le corps fatigué.— *Engagnie pour engagie*.21653 *Dist Godefrois*; le MS. : *dist ly roys*.

- Et en Jhérusalem roy Godefroit laissier ;
 Et furent L mil, chevalier qu'escuier,
 21650 Que varlés que maisnie et que boin soudoyer,
 Qui de Jhérusalem se volrent eslongier.
 Ly vesques de Maltran s'y vot acompaignier,
 Non pas pour demorer, mais pour ly travelier
 D'aler en la cité de Romme, sans targier,
 21655 Pour le pappe conter de Godefroit le fier,
 A le fin qu'il fesist aultres princes croisier,
 Pour le roy Godefroit conforter et aidier.
 Or, chevaucent no gent, n'y ot qu'eslaiecier
 De çou que leur pays devoient raprocier ;
 21660 Et chevaucirent tant, sy com j'oïs noncier,
 Qu'il devoient rentrer en la mer pour nagier.
 Mais ensy que no gent furent en ung moustier
 Où il devoient vir Jhésu-Cris exaucier,
 Ly vesques de Maltran, qui faisoit son mestier,
 21665 Au saint sacre sacrer, ly vot Dieux envoyer
 . Ung brief desur l'autel : pas ne fu en pappier,
 Ains fu en parchemin que Dieux ot fait ployer ;
 Dou signe de la croix estoit le saiel chier.
 Ung coulons gracieus ly vint là convoyer :
 21670 A son becq l'aporta ; soy prist à repairier.
 Bien virent le coulons ly aucun chevalier,
 Cil qui estoient digne de Jhésu-Cris pryer.

Un message divin leur
 arrive au moment où
 ils vont s'embarquer.

- Apriès la sainte messe qui fu ditte et cantée,
 Ly vesques de Maltran a le lestre levée,
 21675 Et a dit às barons, à moult haulte alenée :
 « Biau seigneur, véés-vous la lestre séellée ?
 Ou secré de la messe m'a esté présentée ;
 Et s'elle vous plaisoit, vous l'ariés escoutée,

Folio 326 r^o.

21648 *Roy Godefroit* ; le MS. porte : *le roy Gode-* se rapprochaient de leur pays.
defroit. 21665 *Au saint sacre* ; plus bas, au vers 21677,

21658-59 Ils se réjouissaient en songeant qu'ils on lit *secré.*

- Car je croy qu'elle soit de par Dieu devisée. »
- 21680 Et dient ly baron : « Bien nous plect et agrée. »
 Dont l'ouvry vistement ; n'y a fait ariestée,
 Et a dit : « Biau seigneur, ceste lestre loée
 Vous sénéfie à tous, c'est vérités prouvée,
 Que vous retournés tout, sans nule demorée,
- 21685 Deviers Jhérusalem, la cité honnorée,
 Qui est en grant péril que ne soit désolée :
 Car ly rices soudans de Pierse, la loée,
 Vient à Jhérusalem à banière levée.
 Oncques ne fu telle ost véue n'esgardée :
- 21690 Là est Cornumarans, à la brace quarée ;
 Bien sont L roys de la gent deffaée.
 Or, regardés, seigneur, et dittes vo penssée.
 Se vous ne retournés, par le vertu loée,
 Je me doubte que Dieux, qui fist la mer salée,
- 21695 Ne se couraice à vous, ains que past ly anée.
 Or, prendés boin conseil, boine gent adurée :
 Ne faittes nullement que nule riens née,
 Que male cançon soit apriès vo mort cantée. »
 Et quant ly hault baron ont la cose escoutée,
- 21700 Lors furent tout d'acort et par foy créantée,
 Qu'enviers Jhérusalem feront la retournée,
 Pour aidier Godefroit, au trençant de l'espée,
 Encontre le soudant et sa grande ponée,
 Qui vient viers Godefroit à banière levée.
- 21705 Seigneur, or escoutés que Dieux vous puist aidier,
 Ly roys qui nous a fait, qui tout a à jugier.
 Ly prince et ly baron, ly duc et ly princier,
 S'ont tout mis au retour pour Godefroit aidier,
 Par le voloir de Dieu qui leur volt envoyer

Sur les exhortations de
 l'évêque de Matran,
 ils décident de reve-
 nir à Jérusalem.

21689 *N'esgardée* ; le MS. : *n'esgardé*.

omission, car le sens n'est pas fini.

21697 Après ce vers il semble y avoir une

Folio 326 v°.

Préparatifs de défense
faits par Godefroid,
contre le soudan de
Perse qui s'avance.Éracle le lanier, patriar-
che de Jérusalem.

21710 Une lestre poissans, pour iaus sénéfyer
La venue du soudant qui fist à resongnier.
Or, revont ly baron viers la citet arier :
Pas n'el sot Godefrois ne tout cil qui l'ont cier.
En Jhérusalem fu o lui maint chevalier :

21715 Il fist bien le cité de tous poins renforcer ;
Et tous les grans fossés fist-il bien nettyer ;
Et les murs et les portes, c'on ot fait dépecier,
Fist refaire et ouvrer par main de boin ouvrier.
Et en ceste cité fist ly roys édefyer

21720 Églises à foison, et lever maint clocquier,
Et priestres estorer pour siervier le moustier.
Le maistre dou Sépulcre, Éracle le lanier,
Ordena Godefrois, qui tant fist à prisier, ,
Patriarce au saint lieu ; et se ly fist baillier

21725 Les reliques poissans c'on doit auctorisier :
Chieus Éracles estoit homme poissans et fier ;
Le Sépulcre ot siervit pour rendre le loyer,
Et le rice tréu qui valoit maint denier ;
Au roy Cornumarant le convenoit payer.

21730 Moulte estoit grans et fors, enssy com chevalier,
Bien sambloit hardis homs pour estour commencer.
Ly roys Cornumarans l'avoit éut moult cier :
Car s'on voloit le roy nulement guerryer,
Chel Éracle menoit tousjour pour lui aidier,

21735 Ne oncques de sa court ne le vot eslongier,
Quant ly roys Godefrois vint la ville asségier.
Godefrois l'enama, à son grant encombrier,
Car depuis l'enhierba le traître lanier,
Enssy que vous orés sans point de l'atargier.

21740 Seigneur, or escoutés, pour Dieu de paradix :
Or est Godefrois roys, ly princes seignouris ;

21721 Siervier pour siervir.

21725 Godefrois ; le MS. : le

- Il a fait ordener en la ville de pris
 Églises et moustiers, et hauls murs establis,
 Pour le riche soudant qui venoit par avis
- 21745 Avoec Cornumarant qui tant estoit hardis.
 Cinquante roys avoit poissans et enrichis :
 Abreham de Damas, qui fu vieux et floris ;
 Et ly roys Esclamars, ly freres l'Ampatris,
 L'Amulaine d'Orbrie et ly roys Galatis,
- 21750 Ly roys des Moryens et ly roys Arabis.
 XXX^m gayans y avoit, j'en suy fis,
 XXX^m Moryens, plus noirs que pois boulis :
 De Tartaire y estoit ly fors roys Antecris.
 Tant avoit ly soudans de Sarrasin maudis,
- 21755 Que VII lieues duroit des siens ly placéis.
 Oncques, puis que Dieux fu pour nous en le croix mis,
 N'asambla sy grans gens nuls homs de mère vis,
 Que fist ly roys soudans, ly sires dez Piersis.

Détails sur l'armée du
soudan.

Folio 327^{re}.

Moult sont grandes les os au soudant de Piersie :

- 21760 Par deçà Esqualonne s'est ly os herbegie,
 Dessus ung riche flun qui bien porte navie,
 Qui va deviers Damas et parmy Tabarie,
 Et à Niecques le grant, et puis en Orbanie,
 Et de là-endroit chiet ou flueve d'Esclaudie :
- 21765 De paradix terrestre, où Dieux a mis Hélie,
 Descent l'iaue dou lieu, qui tant a seignourie ;
 Et puis ly fluns Jourdains d'autre part le costie,
 Et l'yauwe de Carsande qui vient de Sinaïe,
 Et puis le haulte mer qui paradix costie :
- 21770 Et là mist Dieux Adam et Ève sen amie.
 Or, diray du soudant et de sa baronnie.

Son itinéraire.

21751 *J'en suy fis*, j'en suis certain; le MS. :
j'en suy fis.

21755 *Ly placéis*, à cause de la rime, *la place*.

21759 Ce vers autorise les *grandes os* du vers
21788, ainsi que le porte le manuscrit.

21760 *Herbegie*; le MS. : *herbegeie*.

Hector de Salorie.

Desur ung olifant, une bieste enragie,
Conduisoit l'estandart Ector de Salorié.

Entour l'estandart ot de la gent paienie

21775 Ordené C milliers en une compaignie :

Galdins le conduisoit, qui tenoit Aumarie.

Le Calife.

Ly kaliffes estoit en une aultre partie :

A guise de prélas de la gent enragie,

Une couronne avoit sur sa tieste florie;

Folio 527 v^o.

21780 Ly pières qui y sont reluisent la nuitie,

Ensy com ly solaus qui par le ciel tournie.

Une robe d'or fin et d'uèvre de Turquie,

Ot ly riches kaliffes la char de lui viestie.

Ly aniaus de ses dois valent l'or de Pavie.

21785 L'ensaigne de Mahon, à fin or entaillie,

Portoit par-devant ly Sustamans d'Angolrie :

Oncques telle banière ne fu d'omme coisie.

Moult sont grandes les os au rice roy soudant :

Avoec lui sont Tartaire et ly Marmulistant,

21790 Et de Rode et d'Aufricque y sont ly Aufricquant,

Moryen et Indois, et s'y sont ly gayant

De la grant Babylone, ly IIIJ roy piersant :

Tout vièment au secours, en hardit convenant,

Pour aidier à vengier le roy Cornumarant.

Entrevue de Corbadas
et de Cornumarant.

21795 Enssy que sur le flun se vont payen logant,

A tant ès Corbadas en la tente au soudant,

La plus noble qui soit en ce monde aparant.

Ly soudans fu assis à table d'or luisant,

Cornumarans lès luy et XIIIJ amustant.

21800 Quant Cornumarans voit son père l'aparant,

Et le roy Lucquabiel, Maucoulons l'amirant,

De la table où il sist se leva en estant,

21775 *Conduisoit*; le MS. : *conduisant*.21783 *Ot*; le MS. : *et*.21800 *Quant*; le MS. porte : *et quant*. — *L'a-*
parant; l'illustre.

- A son père est venus, sy le va embraçant.
 Et ly roys Corbadas, quant il vit son enfant,
 21805 A le tierre quéy, qu'il ne va mot sonnans.
 Voi-le Cornumarans, sy mua son samblant :
 « Ahy! pères, dist-il, ne te vas esmaiant,
 Perdue ay ma cité; bien me vois piercevant. »
 — « Biaus fieux, vous dittes voir, dist ly roys en plorant,
 21810 Godefrois en est roys; couronne va portant. »
 — « Ahy las! dist ly roys, com j'ay le cuer dolant!
 Or avièment ly sort la mère Corbarant. »

- Ly roys Cornumarans grant douleur démena.
 Corbadas le sien père douchement appiella :
 21815 « Pères, dist ly payens, savés comment il va?
 Or est chus temps passés, et uns aultres venra.
 Or, laissiés Godefroit, gaires roys ne sera :
 Oncques roys, ne soudans, n'amiraus n'amena
 Empire sy très-grant, ne jamais ne fera. »
 21820 Lors le roy Corbadas à le table mena,
 Et a dit au soudant comment la cose va :
 « Cornumarant, dist-il, ne vous esmayés jà :
 Car la vostre cité mes corps vous rendra. »
 Ensy com ly soudans à son digner sist là,
 21825 Ès-vous ung chevalier sarrasins qui parla :
 « Sire soudans, dist-il, oyés c'on vous dira!
 Corbarans d'Olifierne par moy mandet vous a :
 Ne vous fyés en lui; il ne se mouvera,
 Ne aide ne confort il ne vous amenra.
 21830 Jhèrusalem est prise, g'y fu c'on ly conta,
 Et q'uns crestyens vint qui bien ly recorda
 L'aventure comment Godefrois y entra;

Folio 528 r^o.

Un messenger de la reine
 Calabre vient, de sa
 part, dénoncer son fils
 Corbarant.

21824 *Com*; le MS. : *comme*.

21825 *Ès-vous*; le MS. : *et-vous*.

21829 *Ne aide ne confort*; le MS. : *aide ne confort*.

21850 J'étais là lorsqu'on le lui rapporta.

21852 *Y entra*; le MS. : *y entra*.

- Et me vint en avis, et très-bien me sambla,
 Que ly roys Corbarans baptisier se fera,
 21835 Et Flourie, sa seur, à Godefroit donra.
 Calabre le me dist, qui Corbarant porta :
 Sy dolante est au cuer, je croy qu'elle morra,
 Et vous mande par moy, se vous alés de là,
 Que la tour d'Olifierne en vo main mètera,
 21840 Et encontre son fil elle vous aidera,
 Ne jà en son vivant ne se baptisera. »
 Quant ly soudans l'oy, tous ly sans ly mua ;
 Mahom et Apolin haultement en jura,
 Sytos que Godefroit déshireté ara
 21845 Et osté de la terre, et tout çou qu'il y a,
 Que ly roy Corbarant et sa seur destruiira.
 Et dist Cornumarans, quant soudans escouta :
 « C'est mes cousins giermains, mais oncquès ne m'ama ;
 Mais pïeur anemy de moy jamais n'ara. »

Folio 528 vº.

Expédition de Cornumarant contre Jérusalem.

- 21850 Ly roys Cornumarans ne s'y vot ariester.
 Quant ce vint au matin, il s'ala ordener :
 A L mil Turs il se voet ordener.
 Deviers Jhérusalem cevauça pour fourer,
 Et dist que tout premiers s'ira aventurer,
 21855 Pour savoir s'il poroit Godefroit encontre.
 Or, cevauce ly roys ; sy fait ses gens haster,
 Jusqu'en Jhérusalem ne s'y vot ariester.
 A une matinée, as portes avaler,
 Vint la proie saisir qu'il l'en voloit mener ;
 21860 Et ensy qu'il cuida arière retourner,
 Ly saly Godefrois et Bauduin le ber :
 Witasse de Boulonge, qui moult fist à loer,

21849 *Pieur... de moy*; ital. *peggiore di me.* *verture des portes, par allusion à l'action d'avalier le pont levis, ou bien en descendant jusques aux*

21858 *As portes avaler, cela veut-il dire à l'ou-* *portes.*

- Et Ricart de Caumont, qui moult fist à doubter,
 Buinemont et Tangré, qui moult estoient ber,
 21865 Bauduin Cauderon, c'on n'y doit oublyer,
 Et ly roys des Taffurs, qui Ribaus vot mener,
 Contre Cornumarant sont venit à joster.
 Ly boins roys Godefrois ly prist à escrier :
 « Cornumarans, dist-il, né devés refuser :
 21870 Je suy vos anemis, ne me poés amer ;
 Godefroit de Buillon me fait-on appieller ;
 D'une lance venés encontre moy joster. »
 Cornumarans l'oy, le sens quida dierver :
 Adont ne reculast qui le deuïst tuer.
 21875 Encontre Godefroit est alés assambler,
 Et Godefrois à lui qui ne vot refuser.
 Des lances ont férut, sytos à l'encontrer,
 Que Godefrois a fait Cornumarant vierser ;
 Mais ly roys Sustamans l'est venus conforter ;
 21880 A XXX mil Turs vint as nos gens assambler.
 Là véissiés estour qui fist à redouter,
 Tant ceval quéyr jus, et tant homme atiérer,
 Tant Sarrasins morir, ocire et decoper,
 Banières et pignons à le terre tumer,
 21885 Et fuir les cevas, les mestres demorer,
 Nacquaires, olifans et buisines sonner,
 La terre en retentist, et le ciel font croler.
 Godefroit de Buillon y vit-on bien porter,
 Witasse et Bauduin ricement demener ;
 21890 Bauduin de Biauvais y fist moult à loer ;
 Et de Bourges Harpin n'y doit-on oublyer ;
 Et Ricart de Caumont et Buinemont le ber.
 Là s'ala Buinemons tellement demener

Godefroid le défi.

Ils se combattent.

Folio 329 r.

21869 *Ne devés* ; le MS. : *Ne me devés refuser.*21887 *Le ciel font croler* ; le MS. : *laciét font*21874 Il n'eût pas reculé, quand même il eût
 dû succomber.

Bohémond est fait prisonnier.

Qu'entre les Sarrasins s'ala tous seus trouver :
 21895 Illeuc l'ont assaly Sarrasin et Escler,
 Que dou ceval l'ont fait à le tierre tumer.
 Pris l'ont et retenu ly payen d'oultre-mer.
 Et dist Cornumarans : « Or, le faittes garder ;
 Aultre fois l'ay véu nostre gent fourmener ;
 21900 Mais devant le soudant le feray dévorer. »

Efforts des croisés pour le délivrer.

Devant Jhérusalem fu la bataille fière.
 Là fu pris Buinemons, à le hardie cière ;
 Uns nobles chevaliers, qui estoit de Baivière,
 Le vint dire à Tangré à une sablonnière ;
 21905 Et quant Tangrés ly bers en oy le manière,
 Dolans en fut au cuer, et a juré saint Pière
 Que maint Turc en seront ocis et mis en bière.
 Bauduins de Rohais en ot au cuer hasquière :
 Le roy Cornumarant coisy en la quarière ;
 21910 Il a brociet poissant à cascune costière,
 Et il ly sault plus tos c'uns oisiaus de rivière ;
 Féry Cornumarant de sa lance plenière,
 Contre luy le ploya tout ensy c'une oisière ;
 Le roy Cornumarant fist quérir par derière ;
 21915 Là vinrent ly baron criant à vois légière ;
 Plantamor ont saisit tout parmy l'estrivière.
 Le roy Cornumarant euissent mis en bière,
 Quant ly bers Bauduins l'ahiert par le visièr,
 Et ly dist : « Rendés-vous, fieux de pute loudière,
 21920 Ou tantos serés mors, ne faut que je vous fière. »
 Là se rendy ly roys de la gent losengièr ;
 Et le fist-on mener par maisnie légière
 Dedens Jhérusalem, en la prison de pière.

Cornumarant est également fait prisonnier.
 Folio 329 v°.

Pris est Cornumarans, à la cière hardie.
 21925 Et ly roys des Taffurs estoit en l'arramie ;
 Encontre Sustamant a fait fière envaie ;

- D'un faussart le féry amont desus l'oïe ;
 Mais ly cos est tournés à seniestre partie :
 De l'escut de son col ly trença le moitie.
- 21930 È-vous Marbrun, son fils, qu'il a cière hardie ;
 Viers le roy des Taffurs a se glave drécie ;
 Il l'empaint par vertu, par force l'a prisie ;
 Sicque ly roys quéy enmy le prairie.
 Adont vinrent Taffur, cinq mil à uné fie :
- 21935 Assaly ont Marbrun et fait telle envaie
 Que son riche ceval ly ont mort à hascie :
 Jà euissent Marbrun tantos tolu la vie,
 Sicque jamais ne fust raençon de lui païie,
 Quant ly roys Bauduins de Rohais, le jolie :
- 21940 Est venus poignant; à haulte vois s'escrie :
 « Seigneur, dist Bauduins, cestuy n'ocyés mie ;
 Laissé-le prisonnier, pour Dieu je vous en prie,
 Car il est gentieus homs à le loy paienie ;
 Ung aultre en r'averons de la nostre partie. »
- 21945 Ly Taffur l'ont livret à le chevalerie.
 Bauduins tient l'espée dont ly aciers flambie ;
 Voit le roy Sustamant qui durement s'aigrie
 De rescourre son fil entre gent baptisie ;
 Mais ly bers Bauduins ly a telle baillie
- 21950 Que l'espaule seniestre ly a parmy trencie :
 Ly bras ly est quéus delès une kaucie.
 Adont a ly payens le bataille laissie ;
 Tournés s'en est fuiant, laidement brait et crie.
 Ne say que vous en fust la cançon alongie.
- 21955 Cheste bataille-chy fu toute desconfie,
 Payen s'en vont fuiant en menant laide vie ;
 S'enmaint Buinmont, que Dieux soit en aïe ;
 Viers l'ost au roy soudant, le seigneur de Piersie.

Ainsi que Marbrun, fils
de Sustamant.

Sustamant, en voulant
délivrer son fils, est
blessé par Bauduin.

Folio 350 r^o.

Les Sarrasins se retirent
emmenant Bohémond.

21932 *Prisie pour brisie?*

21938 *Sicque jamais; le MS. : que jamais.*

21949 *Ly a telle baillie, ou plutôt lui a tel coup
bailli.*

Mais de toute leur gent (il) n'ont pas la moitié
 21960 Qui ne soient ocis dessus le prairie.

Godefroid rentre dans
 Jérusalem.

- Ly boins roys Godefrois, qui tant ot de vaillance,
 Deviers Jhérusalem de retourner s'avance;
 S'enmaine deux prisons, qui au cuer ont pesance:
 Le roy Cornumarant, qui au cuer ot doutance,
 21965 Et sy estoit Marbrun, qui plains fu de pesance.
 Jusqu'à Jhérusalem n'y ont fait ariestance:
 Droit en la tour David, qui estoit noble et france,
 Ont mis Cornumarant à le fière samblance.
 « Ahy, Mahom, dist-il, vécy grant desplaisance!
 21970 Je soloie tenir ceste noble tenance:
 Or y suý en prison à sy grande vieutance! »
 De Godefroit lairay, où tant ot d'onnourance,
 Et des boins pélerins qui en Dieu ont fiance,
 Et diray du soudant et de sa grand poissance,
 21975 Et du roy Sustamant, qui au cuer ot pesance.
 Jusques au roy soudant n'y a fait ariestance;
 Quant ly soudans le vit en telle contenance:
 « Mahom! dist ly soudans, vécy grande meskance;
 Ahy, roys Sustamans, qui a fait telle enfance? »
 21980 Dist ly roys Sustamant: « Ly crestyen de France
 Cornumarant ont pris et mis en leur poissance,
 Et Marbrun le mien fil, où point n'ot de beubance.
 Nous alièmes fourer à très-bièle ordenance:
 Ou val de Jozaphas trouvâmes la beubance
 21985 De la chevalerie qui nous font destombance.
 Godefrois y estoit, et cil de sa tenance,
 Witasse et Bauduins, qui de riens n'ont doutance;
 Buinemont et Tangré, qui bien fièrent de lance,
 Sy priés nous ont tenus à celle descouvrance
 21990 Que pierdue y avons trestoute no finance. »

Sustamant vient faire
 son rapport au sou-
 dan.

Folio 550 v.

21974 *Sa grand poissance*; le MS. : *sa grande*. 21979 *Telle enfance*. Voir l'explication au glossaire.

- Quant ly soudans oy Sustamant l'esclavon,
 Qu'il ont ensy trouvé Godefroit de Buillon,
 Il en ot à son cuer moult grande marison,
 Et ly roys Corbadas en a oit le ton,
 2199⁵ Que ly crestyen ont le sien fil en prison;
 Lors mena ung tel duel c'onques tel ne vit-on;
 C mille fois maudist Jupin et Baraton.
 Se ne fust Lucquabiaus et le roy Maucoulon,
 Ocire se voloit à grant destruction;
 2200⁰ Mais ly soudans y vint et amiraus foison:
 Bien l'ont réconforté ly encriesmé félon.
 Ly soudans en jura Apolin et Mahom
 Devant Jhérusalem ara son pavelon.
 Lors sonnèrent par l'ost mille corps de laiton:
 2200⁵ Lors s'armèrent payen à force et habandon.
 Deviers Jhérusalem, la cité de renon,
 Va chevaçant ly ost roy soudant le félon;
 Ly bugle et ly camel maintent le garnison:
 Ains ne fust si grant ost puis le (roy) Salemon.
 2201⁰ A Rames sont logiet ly Sarrasin glouton.
 Ne say c'on vous alast alongant le cançon:
 Jusqu'à Jhérusalem n'y font ariestison.
 Buinmont de Sesille ont fait mettre en prison;
 Jà l'eussent ochis ensy comme laron,
 2201⁵ Se ne fust Corbadas, qui blanc a le grenon,
 Qu'àu soudant le requist qui ly donna en don.
 Quant Corbadas le vit, sy demanda son non;
 Et dist ly chevaliers: « Buinmont m'apielle-on: »
 — « Buinmons, dist ly roys, bien congnois vostre non;
 2202⁰ Vous me délivérés mon fil hors de prison,
 Ou morir vous feray com traître félon. »

Désespoir de Corbadas.

Les Sarrasins arrivent à Rama.

Folio 551 r^o.

22002-5 Le soudan jura par Apolin et Mahom
 qu'il irait camper devant Jérusalem.

22004 *Sonnèrent*; le MS. porte: *se micrent*. —
Corps pour cors.

22009 *Puis le roy Salemon*; le MS. porte: *puis
 le Salemon*.

22011 Je ne sais pourquoi l'on irait....

— « Sire, dist Buinemons, vous ferés vostre bon :
De ceste cose toucque au seigneur de Buillon.
Bien volroie qu'il fust à ma sauvacion :

22025 Car je ne suy pas liés en vo subjection. »

Or furent Sarrasins à mout très-riche armée
Devant Jhérusalem, la citet honnorée.
Ly soudans commanda sa tente fust levée :
La plus très-noble tente qui oncques fust ouvrée.

Description de la tente
du soudan.

22030 Quatre pumiaus y ot par oevre devisée;
Et en cascun avoit ung escarboucle entée,
Qui par nuit reluisoit com grant torse alumée.
Toute fu de drap d'or tissue, et bien ouvrée
D'uevre sarrasinoise noblement compassée :

22035 Mainte ymage y avoit d'or fin bien figurée.
Toute la loy Mahom y fu incorporée :
L'ystore d'Alixandre y estoit compassée,
Et l'istore de Troies, comme elle fu gastée,
De Priant et d'Ector l'orguel et le ponée.

22040 C cambres y avoit, cascune bien frumée;
Et en cascune cambre qui fu bien compassée,
Pooit XXX payens logier à le viesprée.
Ly soudans s'y loga, qui la barbe ot mellee,
Et sy XV bastaert, où tant ot de ponée.

22045 Roys Corbadas y ot sa cambre devisée.
La cambre du soudant fu moult (très) grande et léc,
La riqueta ne puet point iestre recordée :
Pas ne fu en VIJ ans faite ne estorée.

Moult fu riche la cambre au rice roy soudant :

22050 Ly escarboucle y sont qui clarté vont rendant.
Ensy com ly payen s'aloient ordenant,
Atant è-vous venu, sur son asne atrotant,
L'iermite dan Piéron, qui le corps ot vaillant.
Il est venus en l'ost; payens va saluant :

Arrivée de Pierre l'Er-
mite au camp des Sar-
rasins.

- 22055 Le langage savoit oussy bien que rommant.
 Le soudant a trouvé qui s'aloit esbatant,
 A ung roy sarrasin va ès esquiés juant;
 Lors Pières ly Hiermites ly est venus devant :
 La barbe ly aloit jusques as pis devant,
- 22060 Plus blanche que la noif qu'en ivier va viersant.
 Quant ly soudans le vit, bien le va ravisant;
 Adont l'a appiellé et ly dist en riant :
 « Comment vis-tu encore, hiermites mescréant ?
 Il a XX ans passet que je te vis, devant
- 22065 Que tu as repairiet ou pays Tiervagant.
 Tu as priés de C ans, selonc mon enschiant. »
 Dist Pières ly Hiermites : « Je croy qu'il vont passant.
 Encor ne say payen, Sarrasin ne Piersant,
 Qui men bourdon m'alast hors de ma main sacquant;
- 22070 Et s'il le me sacquoit et il l'alast pensant,
 Je l'en feroie tos son hanepier sanglant. »
 — « Com tu as fait de maux! ce dist ly roy soudant.
 Tu amenas François ou pays Solimant,
 Qui furent desconfy par le roy Corbarant. »
- 22075 Et dist Pières l'Iermite : « J'en os mon cuer dolant.
 Sire soudans, dist-il, je vous iray contant
 L'aventure que chy m'amaine maintenant.
 Ly boins roys Godefrois, que Jhésus aime tant,
 M'a tramis deviers vous tos et incontinent,
- 22080 Que je seuisse à vous (et) en boine enschiant
 Se vous tenés prison Buinemont le poissant. »
 — « Oil, dist ly soudans, jà ne l'yray célant :
 Donné l'ay Corbadas, qui le cuer a dolant. »
 Dist Pières ly Hiermites : « Or, alons acordant,
- 22085 Je renderay pour luy le roy Cornumarant. »

Il vient offrir d'échan-
 ger Cornumarant con-
 tre Bohémond.

Corbadas fu mandés en le tente jolie,

22059 *Ly aloit*; le MS. : *y aloit*.

22085 *Donné l'ay Corbadas*; le MS. : *à Corbadas*.

Folio 552 r°.

- Où ly soudans estoit o la gent de Piersie :
 Sy XV fil à lui qui ly font compaignie,
 Abreham de Damas, l'amulaine d'Orbrie.
- 22090 Là fu à Corbadas la nouvelle jehie
 De l'ermite qui est venus à celle fie
 Pour le duc Buinemont, à le cière hardie;
 Et il délivera sain et sauf et en vie
 Le roy Cornumarant qui doit tenir Surie.
- 22095 Dist ly roys Corbadas : « Et mes corps s'y otrie. »
 Dist à Piéron l'ermite : « Vieng avant, je t'en prie,
 Du roy Cornumarant ne le me coile mie :
 Est-il sains et haitiés, sans nule vilonnie? »
 — « Oïl, ce dist Piéron, par le virge Marie,
- 22100 Il est avoec Marbrun, là où il s'esbanie;
 Mais vous ay enconvent, Marbrun (vous) n'arés mie.
 Vous n'en r'averés c'un par ceste escangerie :
 Prendés l'un de ces II, à vostre commandie. »
 Dist ly roys Corbadas, à le barbe flourie :
- 22105 « Plus priés m'est ma chemise que ma robe viestie;
 Je demande mon fil : nature s'y otrie. »
 Dist l'ermite Piéron : « Et je le vous otrie. »

L'offre est acceptée.

- Buinemons fu mandés ou riche pavellon,
 Où ly soudans estoit en noble establison;
- 22110 Plus c'oncques ne fu roys de quoy parler puist-on;
 Alixandre et Judas, le Macabeu baron,
 Césaire l'empereur et l'orgeleus Noiron,
 Ne Priant ne Ector, n'orent oncques sy bon,
 Carlemaine ne Artus, David ne Salemon.
- 22115 Pières le regarda entour et environ;
 Ly soudans ly a dit : « Que vous samble, Piéron?

Entretien de Pierre
l'Ermitte avec le sou-
dan.22087 *O la gent*; le MS. : *ou la gent*.22088 *A lui pour avec lui*.22090 *Là fu à Corbadas*; le MS. : *là fu Cor-*
badas.22098 *Haitiés*, bien portant. *Haitis*, dans le
même sens, est resté wallon.22104 Le MS. porte : *Mais je vous ay encon-*
vent, Marbrun n'arés mie.

Est ma tente plaisans et de bièle façon?
 Par la foy que je doy Apolin et Mahon,
 A l'ordener ensy, VIJ ans bien y mist-on
 22120 Vint ouvriers, tous les jours, qui en orent maint don :
 Au faire me cousta de l'avoir grant foison. »
 Dist Pières ly Hiermites : « Je crøy bien vo rayson ;
 Mais vous n'y coucerés mie longhe saison :
 Je le donne mon roy, Godefroit de Buillon. »

Folio 552 v^o.

22125 Dist Pières ly Hiermites, à le barbe florie :
 « Ceste tente sera mieux qu'à vous emploïe,
 Car ly roy Godefrois l'ara en se baillie. »
 — « Pières, dist ly soudans, tu dis grande folie ;
 De Jhérusalem est vostre gent départie :
 22130 De çou qu'iestre soloit n'en avés le moitie. »
 — « Taisiés, ce dist Piéron, n'en faittes cière lie :
 Nous avons tant de gens en le cité garnie,
 Que nous en boutons heurs à cascade nuitie. »
 Quant ly soudans l'oy, n'a talent qu'il en rie.
 22135 A tant ès Buinemont, à le cière hardie,
 Qu'en unes buffes fu de boin fier de Roussie.
 Quant l'ermite a véu, haultement ly escrie :
 « A! Pière, dont viens-tu en yceste partie?
 Ies-tu dont prisonniers à le gent enragie? »
 22140 — « Nennil, sire, dist-il, je vous aciertefie ;
 Ains suy ychy venus de par la baronnie
 Pour vous à délivrer : la cause en est jugie.
 Cornumarans tenons en la nostre baillie ;
 Et il revenra chy ; la cose en est traitie. »
 22145 Quant Buinemons l'oy, Jhésu-Cris en miercie.
 Dist ly roys Corbadas, à le barbe flourie :
 « Envoyer nous convient en la cité jolie,
 Pour savoir se mon fil y est en bone vie. »

Son entrevue avec Bo-
hémond.

22137 Quant l'ermite a véu ; le MS. porte : quant l'ermite l'a véu.

— « Sire, dist Buinemont, à la cière agenssie,

- 22150 Envoyer y poés de la vostre lignie
 Tout à vostre voloir, car raisons s'y otrie;
 Et jè demoray chy en vo prison trellie,
 Par itel convenent, que la vostre maisniè,
 Qui ira par delà à nostre baronnie,
 22155 S'il ne retournent chy sans nule trécerie,
 Se me faittes morir à duel et à hascie. »
 Dist ly roys Corbadas : « C'est parole agenssie. »

Folio 533 r°.

Corbadas envoie son
 frère Lucquabiel à
 Jérusalem.

- Corbadas appiella son frère Lucquabiel :
 « Frère, ce dist ly roys, montés sur le moriel,
 22160 Jusqu'en Jhérusalem alés par ce vauciel;
 S'y verrés le mien fil, Cornumarant le biel,
 Et saciés son estat et son maintieng loyel,
 Et puis prenderés foy au linage bediel,
 Et nous renvoyerons Buinemont sans rapiel. »
 22165 Et chieus dist : « Volentiers, par mon dieu Jupitiel. »
 Pières le conduisy tout parmy ung praiel;
 A le porte dorée, où hault sont ly crestiel,
 Passèrent ly baron parmy le guicetiel;
 Devant le tour David, qui bien vault ung castiel,
 22170 Chevauce-Lucquabiaus, qui fui cras cun pourciel.
 Là estoit Godefrois et sy frère loyel;
 Et sy furent à lui maint vaillant damoisiel.
 Cornumarans y fu, qui le cuer ot isniel,
 Et n'avoit en ses piés ne buise ne aniel;
 22175 O lui avoit Marbrun, le cousin Otiniel,
 Fil au roy Sustamant, le Sarrasin bediel,
 Qui le bras ot trenciet et ostée la piel.
 Ly roys Cornumarans n'ot joie ne reviel,
 Jusques à tant qu'il vit son oncle Lucquabiel.
 22180 Lucquabiaus est montés en la salle lassus;

22170 *Cun pour com.*

- Voit le roy Godefroy et les princes cremus :
 A le loy de Mahom leur a fait biaux salus.
 Cornumarans ly dist : « Vous soyés bien-venus !
 Que fait roys Corbadas, mes pères ly kenus,
 22185 Et ly rices soudans qui tant est bien mes drus?
 Corbarans d'Olifierne est-il en l'ost venus? »
 — « Nennil, dist Lucquabiaus, de ly ne parlons plus.
 Or, me dittes, biaux niés, iestes-vous sains et drus? »
 — « Oil, ce dist ly roys, j'ay toutes mes virtus;
 22190 De Godefroit me los, d'onneur est pourvéus :
 J'ay estet tout adiés honniestement tenus.
 Serai-ge délivret? est Buinemons issus? »
 — « Oil, » dist Lucquabiaus, qui fu vieus et barbus.
 Là fu à Godefroit uns concilles tenus,
 22195 Se ly canges seroit parfaïs et maintenus.
 « Oil, dist Godefrois, ly princes eslés,
 Se je r'ay Buinemont, qui de Sesille est dus. »
 Dist Pières ly Hiermites : « Il vous mande salus. »

Lucquabiel s'assure de
 la bonne santé de Cor-
 numarant.

Folio 555 v^o.

L'échange est définitive-
 ment convenu.

- Dist Pières ly Hiermites : « Rices roys, j'ay parlé
 22200 Au boin duc Buinemont, qui est oncles Tangré :
 Il vous mande trestous salus et amisté,
 Et que pensés de ly ; il vous en sara gré. »
 Dist ly roys Godefrois : « Nous l'avons délivré. »
 A Lucquabiel a dit : « Or penssons vérité.
 22205 Il faut que vous ayés Buinemont amené
 As balles de la porte où vous avés passé ;
 Et j'ay Dieu enconvent et sainte Trenité,
 Et le voyage saint où nous sommes fondé,
 Cornumarant arés à vostre volenté. »
 22210 — « Sire, dist Lucquabiaus, quant vous avés juré,
 Je vous en croy de foy sans nulle fausseté. »
 Dist ly roys Godefrois : « Dittes-moy vérité :
 Ly rices roys soudans, qu'a-il ore enpenssé?
 Cuide ly roys soudans r'avoir ceste cité?

Godefroid demande des
 renseignements sur
 l'armée du soudan.

Renseignements donnés
par Lucquabiel.

Aussi par Pierre l'Er-
mite.

Folio 554 r^o.

- 22215 Sy tos ne l'ara pas, s'il vient à Dieu en gré. »
Dist ly roys Lucquabiaus : « J'en diray mon penssé.
Se tout cil qui o vous sont en la frumeté,
Et sur qui vous avés pooir n'auctorité,
Estoit char quite en rost et très-bien atourné,
22220 N'en aroient assés pour iestre desjuné.
Demandés à l'hermite çou qu'il y a trouvé. »
Dist Pières ly Hiermites : « Ce sont kien asoté;
Com plus en y ara, plus en seront tué.
En la Bible n'est pas contenu ne trouvé
22225 Que par force de gens, tant fussent bien armé,
Ne fussent les victores ne ly camp aquievé.
On le puet bien savoir par le roy Jossué,
Qui, par le bien de lui et par le loyauté,
Ot victore tousjours faite à se volenté;
22230 Et au commencement qu'il avoit assamblé,
Se combatist ly roys de bonne volenté
De XX mil à C mil; c'estoit mal mesuré.
Et ly roys Alixandres, qui tant ot poesté,
Qui le monde conquist par se grande fierté,
22235 N'ot oncques en sa route, ce dist l'auctorité,
XX mil hommes poissans; plus n'estoient nombré.
C'estoient bonne gent, et leur grande bonté
Leur donnoit haulte honneur, victore et vinté;
Car ce n'estoient pas robéour aprouvé;
22240 Ne voloient mengier ne pain, ne char, ne blé,
Ne boire les boins vins, sans bien iestre acaté,
Sans bien iestre payés, sans bien iestre conté.
On eüst en leur ost ung homme compdampné,
Qui de vitalle eüst XIIJ deniers emblé:
22245 Il fussent tos pendu à ung arbre ramé. »
Quant ly roys Godefrois a Piéron escouté,

22258 Le MS. porte : *vinté*. Faut-il lire *unité*, gloire? Nous devons nous contenter de poser la question, ou bien plutôt *vinté* pour *venté* ou *vanté*,

- De çou qu'il avoit dit ly a séu boin gré.
 Dont fist ly roys cryer contre-val la cité,
 Que tout grant et menu soient tantos armé.
- 22250 As Taffurs commanda ly roys, a ordené
 Qu'il soient par trois fois le jour renouvelé :
 En abit d'escuyer soient premier moustré,
 Et puis de chevalier noblement ordené,
 Et puis comme Taffur, en leur estat fondé.
- 22255 A Cornumarant dist Godefrois le douté :
 « Sire, vous verrés jà la nostre poureté,
 Et nostre garnison et nostre riceté,
 Et dont je m'aideray, quant feray délivré,
 Encontre le soudant et sa grande fierté.
- 22260 Nous avons poy de gent; mais il ont volenté.
 Jà les verrés venir : car il est commandé. »
 Et dist Cornumarans : « Je vous en saray gré :
 Gardés que ly Taffur ne nous aient happé. »
- « Chà, dit Cornumarant, au fier contènement,
 22265 Oû sont vostre Taffur? Pour Dieu, gardez-nous-ent. »
 Dist ly roys Godefrois : « Jà n'y arés content. »
 Lors a pris Lucquabiel et Marbrun ensemment :
 Par-dessus le marciet les mena noblement
 Avoec Cornumarant, qui le cuer ot dolent
- 22270 Quant il vit sa cité qui fu à aultre gent.
 « Ahy, Mahom! dist-il, com je sens de tourment! »
 Et ly roys Godefrois les mena doucement
 As feniestres en hault, qui ou chemin s'estent.
 Là se sont apoyet bien et honniestement :
- 22275 A ycelle raison, que l'un l'autre content,
 D'une rue moult bielle une noise descent :
 Cornés sarrasinois y avoit plus de cent.
 C'est ly roys des Taffurs qui vient premièrement,

Ruse de Godefroid pour
 tromper les ennemis
 sur le nombre de ses
 soldats.

Folio 534 v.

Cornumarant, Marbrun
 et Lucquabiel assis-
 tent à une revue qu'il
 ordonne.

Détails de la revue.

22258 *Et dont je m'aideray*; le MS. porte : *manderay*.

- Et venoit tout devant sa banière présent,
 22280 Et tenoit en se main une mache d'argent :
 Ès estriers s'aficoit et levoit haultement.
 A XX mille venoit bien efforcement,
 Et tout furent Taffur armé souffissaument :
 XIJ mil à cheval, monté bien haultement,
 22285 Les aultres tout à piet venant moult gentement.
 Par-devant Godefrois se moustrèrent briefment ;
 Le roy ont encliné moult très-bénignement.
 Godefrois les regarde, et puis dist clèrement :
 « Cornumarant, dist-il, je vous ay en convent,
 22290 Ceste bataille-chy est de tel convenent
 Qué tous ly plus couars n'en fueroit nulement ;
 Se il devoit morir ens ou camp proprement.
 Cornumarans, amis, je te pry humblement
 Que tu croies en Dieu, le père omnipotent,
 22295 Qui de Virge nasqui tant amoureusement,
 Et moru en la crois pour nostre sauvement,
 Et puis résuscita tout véritablement.
 Et se croire volés nostre loy, vraiment,
 Jhérusalem r'arés à vo commandement,
 22300 Et sy en serés roys vo vie plainement ;
 Et devenray vos homs par loyal serrement. »
 Et dist Cornumarans : « Je n'en feray noient. »

Godefroid engage Cornumarant à se faire chrétien.

Folio 558 r°.

Cornumarant refuse.

- Après ceste bataille, d'une aultre rue issy
 Bauduin de Biauvais, le chevalier hardy ;
 22305 Et Ricart de Caumont estoit par-dalès ly,
 Et de Bourges Harpin et dan Jehan d'Aly,
 Ly abés de Fesquans, qui les armes viesty,
 Et Foucques de Melans et Andrieu de Cambly,
 Ly ber Thumas de Marle, qui ains ne-s'esbahy,
 22310 Et dam Ribaut Creton, monté sur l'araby,

22294 *Que tu croies ; le MS. ; que tu crois.*

- Et Rogier du Rosoy et son frère Tiéry,
 Estievène d'Aubemarle, qui oncques ne fuy,
 Bauduin Cauderon, qui le cuer ot hardy :
 Bien furent XX mille hommes, tout chevalier nory,
 22315 En armes, en chevaus, enssy c'angle poly,
 Banières et pignons où ly ors resclary;
 Nacquaires et buisines y sonnent à estry.
 Bien samblent gent cruel, de combatre arramy.
 Et quant Cornumarans yceste gent coisy,
 22320 Il a dit à Marbrun : « Ce sont chy anemy ! »
 Dist ly roys Lucquabiaus : « Il sont trestout rabye
 Que maudis soit ly pères qui les engenuy,
 Et ly roys Godefrois qui les amena chy ! »

Ceste bataille fu noblement gouvrenée,

- 22325 Et de boins chevaliers fu garnie et peuplée.
 Là peüssiés veoir mainte lance acérée,
 Et mainte forte hache et mainte boiné espée,
 Et maint martiel de fier; mainte targe listée.
 Par-devant Godefroit ont fait une enclinée;
 22330 Par une aultre ruyelle ont fait la retournée.
 Dist ly roys Godefrois : « Avés véut l'armée?
 C'est assés pour ocire toute l'ost d'Orbendée;
 Et la gent au soudant en sera dévorée.
 Ahy! Cornumarant, homs de grand renommée,
 22335 De ta mort suy dolans; bien say qu'elle est jurée,
 Puisque tu ne crois Dieu; qui fist ciel et rousée.
 Et dist Cornumarans : « C'est une loy diervée
 Je n'y mèteray jà cuer, ne corps, ne pensée;
 Mais ne cuidóie pas, par ma loy ordenée,
 22340 Que de gens euüssiés une telle assablée.
 On avoit dit le soudant, à le barbe mellée,

La revue continue.

Folio 553 v.

22254 *Grand renommée*; le MS. porte : *grande renommée*; corriger en disant : *on ot dit le soudant*, c'est-à-dire *on avait dit au soudan que...*

22341 Le vers est trop long, on pourrait le

- Que la moiet des vos avoit fait désevrée
 Et estoient r'alé oultre la mer salée,
 Ou royaume de France, celle tière loée. »
- 22545 A ycelle raison, qui vous est recordée,
 Vinrent nouvele gent d'une rue moult lée.
 Tangré venoit devant, à le brace quarée,
 Et avoit devant luy sa banière levée,
 Dont la campagne fu d'asur bien painturée,
- 22550 A trois labiaus d'or fin et une croix ancrée,
 Qui fu de fin argent, noblement compassée.
 O lui maine une gent richement conraée,
 Oussy appareliet que pour faire mellée.
 Bien furent XV mil de boine gent loée :
- 22555 Tout furent pèlerin de France l'onourée.
 Cornumarans les vit venir de randonnée;
 Il a dit à Marbrun : « Vécy gent redoutée!
 Il leur est bien avis, par leur grande ponée,
 Que toute paienie soit par iaus conquestée. »
- 22560 — « C'est voirs, ce dist Marbruns, il aient pûte anée!
 Il m'anoie forment, en cuer et en penssée,
 Que demorer me fault en leur prison fermée.
 Pryés à Godefroit, sire, s'il vous agrée,
 Que ma finance soit enviens lui ordenée.
- 22565 Ains ne me demoroit de ma tière denrée,
 Que fusse en leur dangier ne heure ne journée. »
 Adont passa Tangrés, à le sière senée.
 Quant Godefrois le vit, bien ly plaist et agrée :
 Dist à Cornumarant : « En est ma gent alée :
- 22570 J'en ay assés ychy pour commencer mellée. »
 Et dist Cornumarans : « J'en ay ma cière irée. »

Aprîes ceste venue, qu'il furent départy,

Marbrun prie Cornumarant d'intercéder pour que Godefroid l'admette à rançon.

Folio 356 r°.

22550 *Labiaus, lambiaus, lambels.*

22565-66 Plutôt ne rien garder de ma terre,

que de rester entre leurs mains une heure ni un jour de plus.

- Par-deviers le saint temple que Salemons basty
 Revient ung aultre arroy, armé et fier viesty,
 22375 A loy de chevalier et de hault prince oussy.
 Ly XX mille Ribaut (oncques tel gent ne vy)
 D'armes et de chevaus estoient sy garny
 Qu'il fussent chevalier de rikaice siervy.
 Tout parmy le marciét furent cil cor bondy,
 22380 Que de l'ost de dehors ly soudans l'entendy;
 Et s'alèrent armer payen et Arraby :
 Bien cuidièrent adont iestre trestout trahy.
 Corbadas appiella Buinmont le hardy :
 « Buinmons, dist ly roys, qui le poil ot flory,
 22385 Je croy que j'ay pierdu Cornumarant par ty,
 Et le roy Lucquabiel, que mes corps avoit sy,
 Et le fil Sustamant, Marbrun le seignoury.
 Je croy, mien enschiant, crestyen tout faly,
 Tu n'ies pas Buinmont : se ton non fust ensy,
 22390 Ne te laissassent pas en ung sy grant péry. »
 — « Sire, dist Buinmons, je vous aciertefy,
 Godefrois ne lairoit pierdre le corps de my
 Pour or, ne pour argent, ne pour payens oussy :
 Nouvielles en orés, ains c'on voie aviespry.
 22395 Ne vous esmayés pas, sire, tant vous en dy;
 Et se je vous en fail, se m'ayés sy honny,
 Que je soie pierdus com traîtres faly. »
 Dist ly roys Corbadas : « Bien l'avés désiervy. »

- Parmy Jhérusalem grande noise menèrent
 22400 Ly XX mille Taffur, le jour qu'il se moustrèrent
 A loy de chevalier : car enssy s'adoubèrent.
 Bien faisoient le fier, et moult grant se portèrent;
 Et n'estoit mie à iaus çou de quoy se parèrent,

Au bruit qui se fait dans
 Jérusalem, les Sar-
 rasins courent aux ar-
 mes.

Corbadas, croyant à une
 trahison, menace Bo-
 hémond.

Folio 536 v^o.

Double rôle joué par les
 Taffurs.

22380 *Que de Post*; le MS. : *sicque de Post*.

22394 Ne faut-il pas lire : *ains' c'on noise?*

22386 *Sy* pour *cy*, ici, en cet endroit.

- Ains fu des chevaliers qui le harnias prestèrent.
 22405 Trompes et olifans et nacquaires sonnèrent :
 A l'estat et au port dyablè resablèrent.
 Ne rime, ne raison, ne honneur n'y moustrèrent.
 Ains faisoient ensy que gent qui empruntèrent :
 Se ly uns faisoit bien, ly aultre blamèrent.
 22410 Par-devant Godefroit ly Taffur s'ariestèrent ;
 Le roy Cornumàrant fièrement regardèrent ;
 Marbrun et Lucquabiel forment d'iaus se fièrent,
 Mais au roy Godefroit loyaument s'afièrent.
 A ycelle raison ly Ribaut s'en alèrent,
 22415 Et rendirent adont tout l'abit qu'il portèrent ;
 Et en leurs drois estas vistement s'ordenèrent.

Sy tos que ly Rybaut, dont je vous vois contant,
 Se furent désarmet, tos et incontinent
 Revinrent ou markiet com Taffur amoustrant.

- 22420 Ly roys des Taffurs fu montés sur ung bauçant,
 Et avoit devant luy ung Taffur alemant,
 Qui sa banière aloit vistement eslevant.
 Bien sambloit fel et fiers, bien s'aloit démenant :
 Devant le roy aloit sa banière portant.
 22425 Et ly roys va apriès, ung grant baston portant,
 Dont il aloit sa gent fièrement castiant,
 Et dist : « Se vous n'alés nostrément avant,
 De ce baston-ychy vous iray ordenant. »
 Ly roys faisoit sonner corps et buisines tant.
 22430 Que ly merciés en va forment retentissant.
 Par-dessus le marchiet sont venut ariestant.

22409 *Blamèrent*; le MS. porte bien ce mot. Faut-il le prendre dans le sens réfléchi, comme s'il était précédé du pronom *se*, et qu'il signifîât *faire mal*? Cela est possible. Il y aurait encore un autre moyen de résoudre la difficulté, en transformant les trois jambages de l'*m* en *vi*, ce qui don-

nerait *blavièrent*; mot qui a des rapports avec le verbe rouchi : *emblaver*, être embarrassé, et avec le roman *esblévi*. V. Bauduin de Sebourg, t. I, p. 59.

22419 *Revinrent*; dans le MS. : *revirent*.

22427 *Nostrément*, à notre manière, latin *nostratim*.

- Les picques en leurs mains, et maint faussart treçant,
 Et haches et martiaus, et maint levier pesant.
 Trois mille arbalestriers y alast-on contant,
 22435 Et bien cinq mil arciers, qui bien furent traiant.
 Ly roys Cornumarans ot moult le cuer dolant,
 Quant il vit les Taffurs qui font ung tel samblant.
 Il a dit à Marbrun, fil le roy Sustamant :
 « Regardés ceste gent : ce ne sont que tirant,
 22440 Mieux aiment à mengier le char d'un cras Piersant
 Que du milleur mouton qu'il aroient devant.
 Quant il ont pris no gent, il les vont rostissant,
 N'en renderoient ung pour d'or fin son pesant :
 Il n'ont cure d'argent, ne d'or fin reluisant.
 22445 Il ont sy bien à pris nostre char en mengant,
 Que pour ung Sarrasin donroient leur vaillant. »

Folio 557 r^o.Observation que leur
présence suggère
Cornumarant.

- Par-devant Godefroit et les aultres barons
 S'ariestèrent Taffurs, en dréçant leurs bastons,
 En moustrant leurs huvettes et leur viés aucquetons,
 22450 Qui furent oussy noirs comme sas à carbons.
 Dist ly roys Godefrois : « Voyés quels compaignons!
 Cornumarans, biau sire, se commander volons
 Qu'il alassent en l'ost, et nous l'acordissons,
 Il iroient tantos : c'est leur condiscions,
 22455 Et se combateroient à tous voz Esclavons.
 N'acontent à leur mort valissant IJ boutons ;
 Et quant il sont navret, qu'il dient : Nous morrons,
 S'il ont d'un Sarrasin rosty com ung moutons,
 En l'eure sont gary : c'est toute leur puissons. »
 22460 — « Par Mahom! dist Marbruns, je les tieng as larons;
 Et qui soustient tel gent, il n'est mie preudons. »

Confiance que Gode-
froid leur témoigne.

Quant ly roys Godefrois oy Marbrun parler,

Cornumarant réclame
l'exécution immédiate
de l'échange.

Folio 557 v°.

Il demande à Godefroid
d'admettre Marbrun
à rançon.

- A riere commença, ne s'en fist que juer.
Et ly Ribaut s'en vont : sy ont pris à huer
22465 Trestout à une vois; se vont sy démener,
Que la cité en font retentir et sonner.
Oï-le Cornumarans, en luy n'ot qu'effraer,
As dyables d'infier les prist à commander.
Dist au roy Godefroit : « Laissiés-nous ent aler!
22470 Mon oncle Lucquabiel vous est venus jurer
Que Buinmont fera chy-endroit ramener. »
— « Je voel, dist Godefrois, c'on le me voist moustrer,
Et le fache-on venir qu'à luy puisse parler;
Et çou que j'ay promis je volray confesser,
22475 Il ne vous en faut point ne songnier ne douter. »
Adont va Lucquabiel sur le ceval monter,
Et l'iermite Piéron en vot o lui mener.
Par-deviers l'ost s'en vont les nouvelles conter.
Ly roys Cornumarans va le roy appieller :
22480 « Sire, vécy Marbrun, qui tant fait à loer;
Il est vostre prison; il ne s'en puet aler.
S'il vous plaisoit de luy à finance tourner,
En son pays feroit prochainement aler :
Çou qu'il aroit promis vous feroit délivrer. »
22485 Quant Godefrois l'oy, sy a pris à pensser
Et dist : « Se je ne lais ce payen escaper,
Cornumarans pora en son cuer pourpensser
Que je doute son corps à l'estour assambler.
Ung payens ne me puet (ne) honnir ne grever :
22490 D'autre part, j'ay assés or fin et argent cler;
Mais d'un aultre party le volray ordener. »
Dist à Cornumarant : « Je vous voel deviser
Que pour l'amour de vous, que je voel honnorer;
Il est bien vérités poy me devés amer,
22495 Ne riens faire pour moy ne pour mon déporter;

22492-95 Je veux vous expliquer comment.....

Mais faire doy pour vous, se g'y say asséner;
Car du vostre vous ay tout fait déshireter
Que jamais ne vous voel à nul jour amender. »

- « Sire Cornumarant, dist Godefrois le fier,
22500 De ce Sarrasin (-chy) m'avés volu prier :
Refuser ne le voel, oussy ne ottrier;
Mais tant feray pour vous, et en ay désirier,
Vous aiderés Marbrun très-bien apparellier
De toutes armeures dont il ara mestier;
22505 Et se ly presterés Plantamor, vò destrier,
Qui fu (chy) avoec vous amenés prisonnier :
Dès-ychy le vous rens, bien en avés mestier.
Et quant Marbruns sera armés sur le coursier,
Nous isterons là-hors pour vous à convoyer.
22510 A l'issue des bailles, sans gaires alongier,
Je donray à Marbrun une lance d'acier,
Ou espée ou espy, tout à son désirier,
Et me fera IJ cos, ce seront ly premier;
Et s'ocire mè puet, navrer ou méhagnier,
22515 Ce soit à son pourfit : bien me pora blécier;
Mais apriès ces IJ cos, j'en voray ung sayer.
Et apriès celui cop ne lui faurra payer,
Pour ly à délivrer, ne malle nè denier.
Par ceste raençon l'en l'iray repairier,
22520 Ne le voel aultrement enviers moy oblegier. »

Godefroid rend la liber-
té à Marbrun.

Folio 558 re.

Mais à la condition d'un
combat corps à corps.

- Quant Marbruns a oy Godefroit de Buillon,
Haultement ly a dit : « Biâu sire, par Mahon !
Or, me faittes armer à ma devision,
Et se je vous en fail, jà n'aie-jou pardon :
22525 J'aims trop mieux à morir qu'à iestre vo prison. »

Marbrun accepte.

22509. A *convoyer*, en rouchi, on dit encore *acon-*
duire, mais en un seul mot.

22513 *Et me fera*; le MS. : *et me ferés*. — *Ce se-*
ront; le MS. : *ice seront*.

Dist ly roys Godefrois : « Or, n'ayés souspeçon :
Car se vous demorés en ma possession,
Vous n'y arés ja mal par nulle establison;
Ançois escaperés par aultre raençon,

22530 Ou par vostre trésor ou par aucun prison :
Car les guerrés sont grandes et duront à foison;
Tant com soie vivans en ceste nascion,
N'averont pays à moy payen ne Esclavon.
Pour le doute de mort ne feittes le parçon. »

22535 — « Sire, ce dist Marbruns, foy que je doy Mahon,
Se convent ne tenés sans nule ariestison,
Vous en serés de moy retés de traïson. »

Folio 558 vo.

Godefroid et Marbrun
se préparent au com-
bat.

Dist ly roys Godefrois : « Et il me vient à bon ! »
Lors a fait apporter armeures à foison !

22540 Bonnes chauces de fier et ung rice-àucqueton ;
Et ly fist apporter boin haubiert fremillon.
Tout à ce volenté fist armer le glouton :
Cornumarans l'arma selonc s'entencion,
Et Godefrois s'arma. Là furent ly baron,

22545 Qui moult ly ont blasmé ceste discencion ;
Mais Godefrois jura le temple Salemon
Et le sépulcre Dieu qui souffry passion,
Qu'il volra acomplir ycesté opinion.
Ensy qu'il s'adouboit à sa devision,

Arrivée à Jérusalem
d'un messenger envoyé
par Corharant et Flo-
rie.

22550 Atant es ung esclave, qui estoit, ce dist-on,
Entrés en la cité quoïement à laron :
D'Olifierne venoit, la cité de renon.
Par-devant Godefroit se mist à genoullon :
Et Godefrois ly dist : « Dont vient ly compaignon ? »

Ils se déclarent prêts à
embrasser le christia-
nisme.

22555 — « D'Olifierne, dist-il, suy venus habandon.
Ly boins roys Corbarans, et cil de son royon,
Et Flourie, sa seur, à le clère façon,

22552 *Tant com*; le MS : *tant comme*.
22542 *A ce volenté pour à se volenté*.

22550 *Ung esclave*, dans le MS. : *une esclave*.

- Vous saluent trestout assés et à fuison ;
 Et saciés, tout sont prest de renoyer Mahon.
 22560 Et vécy unq aniel, que congnoistre puet-on,
 Que Flourie tramet à vous et à vo non :
 A toutes ces enseignes, biau sire, vous mande-on
 Que ly tenés convent; s'acomplissiés le don
 Que donné ly avés, par sens et par raison,
 22565 De la foy de vo cuer par obligacion :
 Car elle est en tel point, sans variacion,
 Que quant vous le laissastes par-devant le dongnon,
 Encontre la grant tour, où fustes emprison,
 Quant à Cornumarant fustes son campion. »
 22570 — « Boines enseignes sont, dist ly bers de Buillon.
 Sire Dieux, boine estrine huy en ceste saison;
 Boines nouvelles ay èt qui me vient à bon.
 Huy ne me venra mal : c'est bien m'entencion. »

Folio 559 r^o.

- Moult fu liés Godefrois quant celui escouta;
 22575 Tos et isnièlément sur Kapitalus monta.
 Atant ès Buinemont qu'as bailles s'ariesta;
 A portes Oirres vient; deffrumer commanda.
 Witasse et Bauduins et Tangrés furent là,
 Et Ricart de Caumont mie n'y ariesta.
 22580 Lès trives furent prises, et deçà et delà :
 Ly roys Cornumarans les trieus acorda.
 Godefrois est issus, Buinemont regarda;
 Et quant il l'a véut, se ly dist : « Comment va ?
 Iestes-vous en boin point? Ne le me celés jà. »
 22585 — « Oil, dist Buinemons, par Dieu qui me fourma,
 Bien m'avés secouru; qui bien resjoy m'a. »
 Adont Cornumarans à Lucquabiel ala,
 Et ly bers Buinemons revient au lès deçà.
 Marbruns fu sur les camps; sa lance demanda.

Préparatifs du combat
singulier de Gode-
froid et de Marbrun.22570 *Enseignes*; dans le MS : *ensenges*.

- 22590 Godefrois ly a dit se de lance féra.
 « Oil, ce dist Marbruns, biau sire, on en féra. »
 — « Marbruns, dist Godefrois, Jhésu-Cris ordena
 A saint Pière le dist : Qui de glave féra,
 Que de droit jugement par espée morra.
 22595 Or, en soit ensemment que Dieux le devisa! »

Or, furent ly baron sur le pré verdoiant,
 Devant Jhérusalèm à la balle devant.

Sus le campagne estoit le roy Cornumarant :
 Ses oncles Lucquabiaus ly aloit demandant

- 22600 Pourquoi cil doy baron s'aloient combatant :
 Cornumarans ly va l'aventure contant :
 « Par Mahom, dist ly roys, Godefrois est vaillans. »
 Et dist Cornumarans : « Il est bien apparans
 Que trestout conquerra le pays au soudant.

- 22605 Crestyen sont de fier : il ne vont riens doubtant. »
 Et ly roys Godefrois se mist en son estant,
 Et a dit à Marbrun : « Va toy bien avisant!
 Tu as IJ cös contre ung : sy commences devant.
 Se tu me voes laissier commencer maintenant,

- 22610 Je te donray C cos apriès mon remanant. »

Ly boins roys Godefrois séoit sur Kapitalus ;
 Le héaume ot ou cief, au dos fu ses escus.
 Et Marbrun tient le glave dont ly fièrs fu agus,
 Regarde Godefroit, qui se tient quoy et mus,

- 22615 Et atendoit son cop dou fier qui fu aghus :
 Nient plusine s'effréa que ce fust ung festus.
 Et Marbruns ly vassaus, qui ne se tint pas mus :
 « Ahy, Mahom! dist-il, moustrés chy voz virtus! »
 Il broce le cheval, qui tos ly est courus.

22590 Godefroid lui a demandé s'il frappera *saint Pière et lui dist.*
 de la lance.

22608 IJ cos contre ung ; dans le MS. : IJ cos

22595 Peut-être vaudrait-il mieux écrire : à *encontre ung.*

- 22620 Le glave a abaissié, et le mist toute jus;
 Ou blason Godefroit s'est ly fiers embatus.
 Courant de tel randon que ce fust Belgibus,
 Tout oultre ly passa bien IIIJ piés et plus.
 S'en char l'eüst ataint que ly fiers fust venus,
 22625 Il eüst esté mors, destruis et confondus.
 Et Marbruns passa oultre : contre lui est venus,
 Et de corps et de pis est à lui acourus;
 Mais ly roys Godefrois ne s'est en riens méus.
 Ly payens est passés à poÿ qu'il n'est kéus,
 22630 Se Plantamor ne fust boins chevaus esléus;
 Mais il ne fu sy boins, puis le temps roy Artus.
 Son maistre ramena à droit port de salus;
 Et Godefrois ly dist : « Sarrasins maloustrus!
 Va férir l'autre cop; car chus-chy est pierdus. »
- 22635 Moult fu dolans Marbruns : forment s'espoenta.
 A ycelle rayson vinrent Sarrasin là,
 Pour savoir que ce fu, pourquoy on demorra.
 Ly roys Cornumarans le soudant encontra,
 Et le roy Corbadas qui son corps engenra,
 22640 Abreham de Damas et le roy Archala;
 L'Amulaine d'Orbrie y vint au lès deçà;
 Ly roys de Moryens mie n'y arriesta.
 Ly roys Cornumarans haultement dit leur a :
 « Gardés que n'y ait lanciet; ne vous en mellés jà,
 22645 Le respit ay donnet tant que solaus luira. »
 Là fu uns Sarrasin qui hault le dénonça :
 De par Cornumarant le respit leur cria.
 Ly peuples des payens arrière repaira,
 Mais XXX roy payens o soudant demorra,
 22650 Avoec Cornumarant que cascuns fiestia.
 Or, oyés de Marbrun, qui forment s'esmaia.
 Mahom et Apolin en son cuer réclama :
 « Ahy, Mahom! dist-il, ly miens corps vous fera

Premier coup de lance
de Marbrun.

Godefroid se moque de
lui.

Folio 340 r^o.

Marbrun invoque Ma-
hommet.

Faire don grant de moy, qui de fin or sera;
 22655 Mais qu'à ce cop m'aidiés; car ma santet y va. »

A ycelle rayson le boin ceval broça:
 Godefrois se tint quoy, qui bien le regarda.
 S'il créoit bien en Dieu, ne le demandés ja;
 Car saciés que de cuer assés le réclama.

Son second coup de
 lance aussi vain que
 le premier.

22660 Atant ès-vous Marbrun, qui ce lance avala,
 Et droit en le visièrre Godefroit àvisa:

Par ytelle vertu son fier y àtacqua
 Que dou cief Godefroit le héaume rosta,
 Et XV piés en sus du roy il le porta;

22665 Mais oncques en le char de riens ne l'atoucha.
 Quant Godefrois le vit, à riere commença:
 « Or çà, dist-il, Marbrun, payer vous convenra!
 S'encore ung cos y fust, ma tieste y ala:
 Folie fu quant plus on ne me demanda! »

Folio 540 vº.

22670 Dont fu dolans Marbruns; en luy n'ot qu'aïrer,
 Quant voit qu'il a falit à Godefroit tuer:
 Et Godefrois ala sen espée aprester:
 A IJ mains va ly bers sen espée lever.

Or escoutés, seigneur, com Dieux y vot ouvrir,
 22675 Qui tant fait Godefroit prisier et honnourer,
 Que de Jhérusalem le fist roy couronner.
 Les miracles de Dieu doit-on bien escouter:
 Corps d'omme ne poroit nulément aquiever
 Çou que Godefrois fist oultre la haulte mer;

22680 Mais pour luy le fist Dieux, ce puet-on bien prouver;
 Car la cronicque dist, qui pas ne doit fausser,
 Que Godefrois ala Marbrun tel cop donner,
 Que le héaume fist fendre et esmieler,
 Et le tieste parmy trencier et desmenbrer.

Il est tué par Gode-
 froid.

22685 Et jusques en l'arçon fist l'espée couler.
 Là fist en IJ moitiés le Sarrasin sevrer,

22660 *Ce lance pour se lance.*

- Et ly chevaus fuy qui n'osa demorer ;
 S'en va portant Marbrun le Sarrasin escler,
 Fendu jusqu'au braioel du branc treçant et cler ;
 22690 Ly chevaux va viers l'ost, quanqu'il poet randonner.
 Quant ly soudans coisy ung sy fait cop donner,
 Adont ly commença tous ly sans à muer ;
 Le roy Cornumarant en prist à regarder,
 Et le roy Corbadas et Lucquabiel l'escler.
 22695 En bien lonc temps ne puet ly soudans mot sonner.
 Ly roys Cornumarans ly prist à escryer :
 « Sire soudans, dist-il, penssons du retourner :
 A sy fait horions ne fait nul demorer. »

Seigneur, or escoutés, pour Dieu de paradix :

- 22700 Bielle miracle fist ly roys suppelatis
 Pour le roy Godefroit, le nobile marcis.
 Quant ly Sarrasins fu par le moiet partis,
 Ly roys soudans en fu tristes et abaubis ;
 Il dist as roys payens, qui autour se sont mis :
 22705 « En ce fait à ouvré d'infier ly anemis. »
 Et ly roys Godefrois s'escria à hault cris :
 « Cornumarans, dist-il, or est Marbruns garis !
 Sa raençon ly quitte, car je ly ay promis ;
 A bien payés m'en tieng, voyant tous ses amis. »
 22710 Et dist Cornumarans : « Noblés roys seignouris,
 Puisque de mon royaume devoie iestre amenris,
 Ne say prince vivant où il soit mieulx assis. »
 Et dist ly roys soudans : « Ains que soie partis,
 Volray veoir l'espée dont Marbruns fu ochis. »
 22715 Lors est Cornumarans à Godefroit viertis :
 « Godefrois, dist ly roys, où est ly brans fourbis ?
 Ly soudans le voet veoir, et je luy ay promis. »
 — « Vé-le-cy, dist ly roys, elle est à vo devis ;
 Mais pas n'arés ly branc dont ly cos fu assis. »

Terreur des Sarrasins
 spectateurs du fait.

Folio 541 r^o.

Cornumarant prend
 congé de Godefroid.

22718 *Vé-le-cy*, le voici, comme précédemment au v. 49309 : *vé-nos-chy*, nous voici.

Le soudan demande à voir l'épée de Godefroid et l'essaie.

- 22720 Ly roys Cornumarans prist l'espée d'acier;
 Au soudant l'aporta, qui estoit sur l'ierbier.
 A Godefroit enprist grasce de l'assayer;
 Et ly roys l'acorda tout à son désirier.
 Et ly soudans ala ung héaume aparlier,
- 22725 A le terre le mist, l'espée va haucier,
 A IJ mains y féry sans point de l'espargnier;
 Mais n'empira le branc le monte d'un denier,
 Ne le héaume oussy ne pot adamagier.
 Quant ly soudans le vit, soy prist à esmayer,
- 22730 A Godefroit a fait l'espée renvoyer,
 Et sy l'a commandé au dyable d'infier.
 Ly soudans retourna où n'ot que couroucier;
 Dessus les plains de Rames voit payens esmayer.
 Là ont aconsievy le nobile destrier,
- 22735 Qui Marbrun enportoit fendu jusqu'au brayer.
 Quant il virent Marbrun ensement méhaignier,
 Ly uns à l'autre dist : « C'est uns cos de boucier! »
 Au roy Cornumarant ont rendu sen coursier;
 Et puis ont fait Marbrun en la terre lancier.
- 22740 Ly soudans a mandé ses gens pour conseillier.
 Cinquante roy payen y furent sans dangier;
 Moradin d'Arrablois a parlé le premier :
 « Soudans, dist Moradins, je vous dy sans quidier
 Que fortune aujourd'uy voet crestiens aidier.
- 22745 Il sont dessus la roe, ou plus maistre clocquier;
 Car s'il voloient bien leur pierte et enconbrier,
 Fortune les feroit aujourd'uy gaengnier;
 Et fortune nous tient tout bas en son dangier.
 Encontre l'acquillon fait trop mal encauchier.
- 22750 Nous cachons nostre mort et nostre destourbier.
 Laissons Jhérusalem, dont ly mur sont plénier,

Folio 341 v^o.

Assemblée des chefs sarrasins.

Moradin est d'avis de renoncer à Jérusalem.

22724 *Apartier*, appareiller, disposer.

22746 *Car s'il voloient bien*, même s'ils voulaient.

La roe de fortune ung petit refroidier,
Tant qu'elle ait pris son tour et son droit repairier :
Car nous sommes trestout auwen en son dangier. »

- 22755 « Moradin d'Arrablois, ce dist Cornumarant,
Vous iestes de l'acord mon cousin Corbarant.
Vous flairiés droitement, bien le voy apparant,
La loy de Jhésu-Cris; trop alés variant,
Qui m'alés chy-endroit de fortune parlant,
22760 Quant oncques sy biel ost ne peuple sy poissant....
Et volés que soions de droit-chy départant.
Ce seroit bien fortune qui nous iroit grevant,
Se nous pierdiems tel gent que nous alons menant.
S'il avenoit ensy que vous alés penssant,
22765 Je tenroie fortune une vertu moult grant.
Se vous avés paour, se vous alés partant :
Nous avons gens assés sans vous de remanant. »
— « Sire, dist Moradins, par mon Dieu Tiervagant,
Quant ce venra au jour que nous serons en camp,
22770 Je croy c'on me pora véoir oussy avant.
C'on verra à ce jour le roy Cornumarant.
Je ne me doute pas que m'en voisse fuiant. »
— « Or, soyés à vo pays, seigneur, dist le soudant,
Car, par le foy que doy Mahom et Tiervagant,
22775 De cy ne partiray jamais en mon vivant,
S'aray bataille éüt à le gent non saçant;
Desur les plains de Rames les iray atendant.
Pour çou que vous alés de fortune arguant,
Je saray de ses tours le ciertain convenant,
22780 Lyquel poront aler ou derière ou devant,
Ou nous ou crestien qui nous vont guerriant.

Reproches que Cornumarant lui adressé.

Moradin les repousse.

Fol. 542 r^o.

Le soudan se décide à livrer bataille.

22760 Après ce vers, il semble manquer quelque chose; le sens est incomplet.

22767 *Remanant*; le MS. porte : *ramenant*.

22774 *Que doy*; le MS. : *que je doy*.

22775 Comp. avec le v. 20098.

22779 *Ses tours*; le MS. : *ces tours*.

Puisqu'elle puet tourner, je ne le prise ung gant;
 Car fols est, ce m'est vis, cieus qui sy va fiant
 En roe de fortune, puisqu'elle va tournant. »

Nouvelle invocation du
 trouvère.

- 22785 . Seigneur, or escoutés glorieuse cançon :
 De la grande bataille vous feray mencion,
 Qui fu ou plain de Rames, en l'incarnacion
 L'an mil et IIIJ^{xx} et X et IX en son,
 XIJ jours en aoust, en escrit le trueve-on;
- 22790 Et puis apriès orés, de façon en façon,
 Comment Acre asséga Godefroit de Buillon;
 Et le prist par II fois, sy com lisant trueve-on,
 Par mouskés proprement une fois le prist-on.
 Et puis orés d'Éracle, le traïtour félon,
- 22795 Comment il enhierba Godefroit de Buillon
 És plains devant Damas, dedens son pavelon;
 Et puis de Bauduin, qui régna grant foison,
 Comment il engendra le bastart de Buillon.
 Du roy Sallehadin orés l'éstrascion;
- 22800 Comment les crestyëns mist à destrucion;
 Et puis de Changevin, qui cloce du talon,
 Et de Cassant son fil, de Polis le baron.
 Jusqu'à temps saint Loys dure nostre cançon
 Des hauls fais d'oultre-mer contre les gens Mahon.
- 22805 Huy mais vous canteray une boïne cançon :
 Du boin roy Godefroit vous feray mencion,
 Qui en Jhérusalem fu en grant souspeçon,
 Car poy avoit de gens, et payens sont foison :
 Bien furent X contre ung, c'estoit dure parçon.
- 22810 Godefrois de Buillon fu dedens la cité;
 Au conseil assambla Buinemont et Tangré,
 Bauduin de Rohais, Witasse le membré,

Folio 542 v^o.

Les chefs croisés sont
 réunis en conseil.

22788 Son pour somme, comme précédemment au v. 21254.

- Et Ricart de Caumont et de Fesquans l'abé,
Et l'évesque dou Pui, le gentil couronné,
22815 Bauduin de Biauvais et Harpin le doubté:
« Seigneur, dist Godefrois, nous sommes atrapé,
Se Dieux ly tous-poissans ne prent de nous pité.
Ly hault baron de l'ost en sont trestout alé,
Et nous sommes ycy pau de gent demouré
22820 Encontre ce soudant, qui tant a de fierté;
Et s'il sont longhement devant ceste cité,
Je croy tout de certain, nous serons afamé.
Se vault mieux que morons, se Dieus l'a destiné,
Que nous soions chy sy vivement démené. »
22825 Et cil ont respondu : « Vous dittes vérité. »
— « Je loe que de matin issons trestout armé,
S'alons à l'aventure querre no sauveté. »
Adont ont ce conseil ottroyet et gréé.
Atant è-vous l'esclave qui avoit aporté
22830 Nouvelle de Flourie; où tant ot de biauté,
Et du roy Corbarant, le gentil couronné.
A Godefroit a dit : « Sire, j'ay enpensé
Que g'isteray anuit de ceste fremeté;
N'ay garde des payens, se je suy en ce pré:
22835 Que volés-vous mander Corbarant le doubté? »
Dist ly roys Godefrois : « Amis, j'ay avisé :
Demain combaterons, sy l'avons affremé;
Et se Dieux nous avoit du soudant délivré,
J'envoieroie à vous de mon rice barné,
22840 Et ung vesque saçant, poissant et doctrine,
Pour praicier la foy en la boine cité.
Se venroit Corbarans o son rice barné,
Et m'amenroit sa suer, où tant a de biauté,
S'en feroie tout çou que je ly ay juré. »

Godefroid propose d'attaquer les ennemis.

Il donne réponse au messager de Corbarant et de Florie.

Folio 345 r^o.

22818 *En sont trestout alé*; dans le MS. : *en France en sont trestout allé.*

22828 *Gréé*; dans le MS. : *agréet.*

22840 *Vesque*, pour la mesure; le MS. porte : *évesque.*

22845 Et ly messages dist : « Vous avés bien parlé ;
 Mais se je suy là-hors, j'atenderay plenté
 Entre les Sarrasins où j'ay lonctemps esté.
 J'ay plus chier à oïr, saciés en vérité,
 Le cant de l'oiselon dedens le bois ramé,
 22850 Qu'iestre en une prison où de ras a plenté. »
 Dist ly roys Godefrois : « Vous avés bien parlé ;
 Vous isterés là-hors à vostre volenté. »

Ly messages issy de la cité garnie
 Ung poy devant le jour, sy qu'à heure et demie :
 22855 Moult sot sarrazinois, moult estoit boine espie.
 Or, vous lairay de lui jus'à une aultre fie ;
 Diray de Godefroit, à le cière hardie,
 Qu'à lendemain matin, apriès l'aube esclairie,
 Fist armer vistement toute sa compaignie.
 22860 Ly évesques dou Pui, que Jhésus bénée,
 Sa messe lui canta, et à Dieu s'umelie.
 Or escoutés, seigneur, bonne cançon jolie :
 Ou sacre de la messe, qui de cuer fu oïe,
 Descendy uns coulons, voyant le baronnie,
 22865 Sur l'autel dignement, par le Dieu courtoisie...
 Quant Godefrois le vit, Jhésu-Cris en grascie ;
 Et ly vesques oussy le saigne et bénée.
 La messe dist de cuer et à Dieu mercit prie ;
 Et puis a pris le brief, point (il) ne s'y détrie.
 22870 Par-devant Godefroit la lestre a desploïie ;
 Puis dist : « Roys Godefrois, homs de haulte lignie,
 Dieux te mande pour vray que ne combatés mie ;
 Mais ateng ung petit, car chus briefs senefie

Les chrétiens se prépa-
 rent à sortir de Jérusa-
 lem.

Ils en sont détournés
 par un miracle et une
 allocution de l'évêque
 du Puy.

22854 *Sy qu'à heure et demie, c'est-à-dire, si-
 come à heure et demie.*

22857 *Diray de Godefroit ; le MS. porte : diray
 du roy Godefroit.*

22867 *Et ly vesques ; le MS. porte : et ly évesques
 oussy le saigne et le bénée.*

22869 *Ce vers ferait croire qu'il y a une omis-
 sion dans le MS.*

- Que ly boin crestyen te viennent faire aïe,
 22875 Qui de Jhérusalem orent fait départie.
 Tu verras temprement Robiert de Normendie,
 Et le conte flamenc, qui tant a-seignourie,
 Huon le Mainé oussy et sa chevalerie,
 Le conte de Saint-Pol et ciaus de sa partie,
 22880 Qui te viennent aidier banière desploïe.

Folio 545 v^o.

- Quant ly roys Godefrois ot l'évesque parler,
 Jhésu-Cris en loa qui tout vot ordener.
 Lors s'alèrent sy gent en l'eure désarmer;
 Mais ly roys des Taffurs vint congiet demander
 22885 Au boin roy Godefroit, qu'il puist aler juer
 Dehors Jhérusalem, pour luy aventurer :
 « Biau sire, dist ly roys, il vous faut ariester,
 Car j'ateng le secours que je doy désirer. »
 A icelle raison, que vous m'oés conter,
 22890 Sont venut Sarrasins sur les fossés bierser,
 Et furent bien X mil qui ont pris à crier :
 « Issiés, fel crestien, venés à nous joster!
 Homme sommes Marbrun, que fesistes finer. »
 De la grant tour David les prist à regarder
 22895 Godefrois de Buillon; lors fist à iaus gietter,
 Et traient maint quariel pour iaus à afoier.
 Dist au roy des Taffurs : « Or, y poés aler;
 Mais gardés vostre gent, ne les feittes tuer. »
 Adont leur fist ly roys la porte deffrumer.
 22900 Dans Pières ly Hiermites s'avoit fait adouber,
 Et sist sur ung ceval c'on ly ot fait donner.
 Une hace portoit; et a pris à jurer
 Que sur payens ira son corps aventurer :
 Avoecques les Taffurs issy sans demourer.

Godefroid permet cependant aux Taffurs de faire une sortie.

22878 *Le Mainé*; pour la mesure, il faudrait prononcer *le maine*.22888 *Jateng*; dans le MS. : *Je ateng*.

Pierre l'Ermite les accompagne.

22905 Par d'encoste le roy fist son ceval trôter.
 Sa hasce contremont commença à lever,
 Dist au roy des Taffurs : « Je me voel esprouver. »
 — « Pières, ce dist ly roys, moult faittes à loer,
 Vous qui avés C ans et se volés jouïster. »

Fol. 344 r°.

22910 Ly Taffur sont issu de la cité loée;
 Voient les Sarrasins à le porte dorée.
 Tout selonc les fossés s'en vont de randonnée,
 Et ly X mil payen, dont j'ay fait devisée,
 Avoient de la porte une baille coppée.

22915 Qualdins aloit criant à moult haute alenée :
 « Godefrois de Buillon, fieux de pute prouvée,
 De mon frère Marbrun as-tu l'âme sevrée!
 De Mahom te deffie, qui fist ciel et rousée :
 Ist contre moy as chans, et aporte l'espée

22920 Dont mon frère Marbrun moru sur celle prée! »
 Lors a fait assalir par se gent desraée;
 Mais ly roys des Taffurs ly vint à le volée,
 Et se bouta en iaus à toute sèn armée.
 Là véissies Taffurs faire grande criée

22925 Et ocire payens à cière foursenée.
 Dam Pières ly Hiermites, à le barbe mellée,
 Ala férir Qualdin de sa hace acérée.
 La tieste ly fendy tout ensy que rousée;
 Dou ceval l'abaty tout mort, geule baée.

Il tue Qualdin, frère de
Marbrun.

22930 Il a pris le ceval par le règne dorée;
 Il est montés dessus que n'y fist ariestée;
 Le sien donné ung Taffur de Haynau la contrée.
 Cieus ly a dit : « Piéron, ten arme soit sauvée!
 Oncques sy boins viellars n'entra mais en mellée. »

22935 Là fu celle bataille desconfie et matée.

22909 *Vous qui avés*; dans le MS. : *qui avés*.22925 *Ocire* pour *ocire*.22933 *Arme* pour *âme*.22934 *N'entra*; le MS. : *n'enta*.

- Moradins d'Arrablois ot gaitiet la viesprée;
 Celle part est venus courant, lance levée,
 Et Pières ly Hiermites ly vint à l'encontrée.
 Moradins le féry de telle randonnée
- 22940 Que souvin l'abaty sur la kaucie lée:
 La coiffe sy ly fu hors de la tieste ostée.
 Quant Moradins le vit, se ly fist escriée:
 « A! Pières ly Hiermites, vo car est rassotée,
 Qui en voz vielles jours avés repris l'espée! »
- 22945 Pières fu bien congñus de la payène gent;
 Moradins ly a dit: « Pières, alés-vous-ent,
 Au rice roy soudant faire de vous présent:
 Vous iestes mon prison, et par vo sairement! »
 — « Voire, ce dist Piéron, à vo commandement. »
- 22950 Pières s'en va en l'ost, qui le cuer ot dolant;
 Et Morradins assaut les nostres fièrement.
 Cil de Jhérusalem, quant virent le content,
 Issirent sur les camps armés moult noblement.
 Buinemons et Tangrés y vinrent liément;
- 22955 En leur compaignie ot de crestiens gramment.
 En l'ost le roy soudant s'armèrent vistement:
 Bien cuident que ly no viègnent habondaument.
 Les batailles ont fait ordener hastivement;
 Desur les plains de Rames font lor estorement.
- 22960 Moradins d'Arrablois se combat vassaument;
 Là prist de crestiens et ocist plus de cent.
 Garscions, qui ot pris le saint baptesment,
 Fu pris et retenus et navrés laidement;
 Et ly roys Grascyens y fu pris enssement.
- 22965 Mais enfin s'enfuï Moradins et sa gent,
 S'enmaine les prisons; mais il pierdy gramment:
 Quatre mil en morurent à ce commencement.

Il est renversé à son tour
 et fait prisonnier par
 Moradin.

Folio 544 vº.

Un renfort sort de Jérusalem.

Moradin se retire, emmenant Garscion et Gracien prisonniers avec Pierre l'Ermitte.

Les Taffurs rôtissent les
corps des Sarrasins
restés sur le champ
de bataille.

Folio 545 r°.

Or, oyés des Taffurs, qui tant ont d'enscient
Pour faire le soudant courouciet et dolent;
22970 Par-dessus les fossés ont fait isnièlement
Les feus et les quisines et tout l'estoement;
Et ont prys les payens et désarmet briefment;
Et les tournent en rost bien (et) souffissaument,
Sicque Cornumarans la grant flaireur en sent.
22975 Quant il voit les Taffurs qui quisoient leur gent,
Venus est au soudant, se ly dist haultement :
« Regardés les larons, (ly) dist-il irement,
Quelle quisine y font à leur encombrement! »

Sarrasins sont dolant; n'y ont que couroucier,
22980 Quant voient lostre gent tourner en maint hastier.
Ly Ribaut y font signe d'iestre boin vivëndier;
Quant il estoient quit jusc'à demy millier,
Tous rostis les aloient ens ès fossés lancier.
N'en mengassent adont ung seul, pour nul denier,
22985 Car dedens la cité avoient à mengier.
Il ont pris Sarrasins qui furent prisonnier,
Des Sarrasins rostis leur alèrent quierquier,
Et à Cornumarant il les font envoyer.
Nulle aultre raençon ne leur faly payer.
22990 Il fist ses cors bondir, sonner et grailoyer;
Mais Taffurs s'en revont en la cité arier.
Buinemont et Tangré n'y volrent atargier;
Pour le roy Garcion sont dolant ly princier,
Et pour roy Grascyen, c'on tenoit prisonnier.
22995 Quant Moradins les vient au roy soudant baillier,
Ly roys soudans leur dist : « Iestes-vous là, mourdrier,
Qui la loy de Mahom avés volu laissier
Pour Jhésu-Cris c'on fist en une croix drécier?

Terribles menaces
adressées par le soudan
à Garcion et Gracien.

22980 *Lostre gent*, sans doute *lor gent*. C'est
un mot d'une étrange facture et qui doit avoir été
forgé par analogie avec *nostre*, *vostre*.

22989 *Faly* pour *fallut*.

22990 *Cors*; le MS. porte : *corps*.

- Garscion d'Andioche, te voes-tu renoyer,
 23000 Et reprendre ta loy et l'autre délaissier?
 Bien croy que moult envis te laissas baptisier,
 Mais pour toy à sauver t'y volsis obligier.
 Se tu voes humblement à Mahom repairier,
 Encore te feray r'avoir ton hiretier.
- 23005 Et tu, roys Grascyens, t'y voes-tu obligier? »
 Et cil ont respondu : « Tout çou devés laisser;
 Car ançois lairons-nous nos corps martyrier
 Que de la loy Mahom deuissièmes radrecier. »
- Or furent ly doy roy entre la gent soudant.
 23010 Dans Pières ly Hiermites les aloit confortant;
 Et (sy) leur dist : « Seigneur, ne vous alés boughant
 De la foy catholique, ains vous voist ramembrant
 Des sains de paradix, qui pour Dieu firent tant
 Qu'il moroient martier, on le trève lisant. »
- 23015 Dist ly roys Garscions : « Dieux me voist confortant,
 Car en sa foy morray, ne m'en vois esmaiant. »
 Dist ly roys Grascyens : « Je vous en dy otant. »
 Quant ly soudans les ot, sy fist venir avant
 Cordes et grans loyens et puis iauwe boullant,
- 23020 C'on leur fist avaler tos et incontinent,
 Et pendre par les piés ensy que kiens puant.
 Les ventres les va-on de gros baston batant,
 Et cil réclament Dieu et traient à garant.
 Là furent ly baron parmy les piés pendant,
- 23025 Jusqu'apriès le digner du rice roy soudant.
 Pières fu fort loyés à une estacque grant :
 Oncques à celui jour ne menga tant ne quant.
 Et ly roy sarrasins sont tout venut avant,
 Pour véoir justicier Grascyen le vaillant
- 23030 Et le roy Garscion, qui Dieu va réclamant.

Il les somme d'abjurer.

Folio 54v v°.

Sur leur refus, ils sont
mis à la torture.

23004 *Hiretier* pour *hîreté*, héritage.

23014 *Martier* pour *martir*.

23027 *Tant ne quant*; le MS. porte : *ne tant ne quant*.

- Ly soudans appiella trestous ses hauls barons
 Et leur a dit : « Seigneur, sy m'ait Barratons!
 Miervelles ay au cuer de ces mauvais larons,
 Qui sont sy encanté en leurs opinions
 23035 Qu'il ne voellent laisser le loy de ces gloutons.
 Jà les fist et créa Apolin et Mahons.
 Or voellent chy morir sans faire nule respons :
 Je leur ferai cauffer les piés et les talons. »
 Despende les a fait ly roys soudans félons;
 23040 Et cil réclament Dieu et font leurs orisons.
 « Grascyens, dist ly soudans, et tu, fols Garscions,
 As-tu oublyet les biens, que tant te fist Mahons? »
 Et cil ont respondu : « Il ne vault IJ boutons.
 Soudans, sachiés de vray, boin crestiens morrons,
 23045 Et de cuer et de foy tousjours y demorrons.
 Géhine ne tourment ne feu ne redoubtons :
 C'est nostre sauveté et nostre vrais pardons;
 Mais vous n'yestes que kien, et pour tel vous tenons;
 Vous tenés fausses loys et fausses actions. »
 23050 Quant ly soudans l'oy, sy dolans ne fu hons.

Nouvelle sommation du
 soudan et nouveau re-
 fus des deux prison-
 niers.

Folio 546 r°.

Ils sont encore appli-
 qués à la torture.

- Devant les roys payens, L à une fie,
 Furent ly doy baron en paine et en hascie.
 Ly feux fu aprestés enmy le prairie;
 A fiers rouges et caus lor fu leur char rostie;
 23055 Et il disoient hault : « Douce virge Marie,
 Priés à ton cier fil que gloire nous otrie! »
 Là descendy du ciel une clarté jolie,
 Qu'il n'y ait Sarrasin qu'il n'ait cière marie;
 Et en celle clarté qui là fu envoïe
 23060 Ot ung angel cantant qui dist à vois sierie :
 « Ly amit Jhésu-Cris, ne vous esmayés mie,
 Car vous arés anuit de Dieu la compaignie;

23045 Demorrons ; le MS. porte : morrons. 23049 Et fausses actions ; le MS. : et de fausses actions.

La gloire des sains cieulx vous est apparellie. »
 Adont est la clarté en ténébreur cangie,
 25065 Sicqu'il ne virent point en bien heure et demie.
 « A! dient Sarrasin, vécy encanterie!
 C'est dyables d'infier, qui de çou s'ensonnie,
 Qui vient querre les armes de celle compaignie. »

Seigneur, oyés pité des IJ barons gentils,
 25070 Qui, pour l'amour de Dieu qui en la croix fu mis,
 Où sy nouvellement avoient leurs cuers mis,
 Pour tourment c'on leur face, outrage ne despis,
 N'en cangirent pourpos, sentement ne avis.
 Là disoit uns tirans : « Iestes-vous bien, caitis,
 25075 Que souffrés c'on vous ait enssy les piés bruis,
 Pour çou que ne volés à vo loy r'iestre mis? »
 — « Tais-toy, dist Grascyens; mon amy, fay toudis,
 Com plus aray de maulx, plus tos seray garis! »
 Lors orent ly corps saint oile qui fu boulis
 25080 Dedens une caudire, le feu desous espris.
 Là furent jusc'au cief en la caudire assis;
 Là-endroit furent ars ly cresttien gentils,
 Et Dieux ly tous-poissans les mist en paradis.
 En celle place-là furent ensevelis.
 25085 Telle miracle en fu depuis en ce pourpris,
 Que ly papes de Romme, qui en ot les escriis,
 Les ot canonisiés et les tint à saintis;
 Et dedens Andioche, une cité de pris,
 En fist dus Buinemons églises édefis;
 25090 Et encore y est-elle et demorra toudis.
 C'est de saint Garscion, s'y est oussy siervis
 Ly corps saint Grascyens, qui pour Dieu fu martirs.

Leur courage au milieu
 des tourments.

Folio 546 v^o.

Ils sont enfin mis à mort.

25079 *Li corps saint*, ces saints personnages. il faut évidemment prononcer *martis*, sans tenir
 25092 *Fu martirs*. Cet exemple pourrait être compte de la consonne *r*, si l'on veut l'exactitude
 allégué en faveur de l'opinion de M. Genin, car de la rime.

Pierre l'Ermite menacé
répond au soudan.

- Mort sont ly doy baron moult (très) fort martryet.
Ly soudans de Piersie ot le cuer courouciet
23095 De çou que ly baron ne se sont renoyet.
Pières en a de cuer ploret et larmyet.
« Et toy, dist ly soudans, qui as fait l'esragiet
De venir assalir, bien as le corps tailliet
De faire le vassal; qui t'y a envoyet? »
23100 Dist Pières ly Hiermites: « G'y alay sans congiet. »
— « Par Mahom, dist ly roys, s'aras mauvais marciét. »
— « Je ne say, dist l'Iermite; se m'aviés méhaigniet,
N'y demoroit payen n'eüst le chief trenciet. »
Lors commanda ly soudans c'on l'eüst bien loyet,
23105 Et a dit à se gent: « Soions bien conseilliet.
Crestien n'isteront, ains seront asségiet.
Il n'isteront point hors; il sont trop esmayet:
Il les fault assalir, à ceval et à piet,
Ou aultrement jamais ne seront excilliet. »
23110 « Seigneur, dist ly soudans, il nous fault assalir
Celle gent crestienne qui ne voellent issir;
Je croy que là-dedens volront de fain morir. »
Et dist Cornumarans: « Bien m'y voel assentir. »
A ycelle raison, que vous poés oïr,
23115 Ont à ung lés de l'ost véu payens fuïr;
Et aqueurent trestout, pour leur vies garir.
Ly roys Cornumarans les est alés véir,
Et leur a demandé: « Qui vous fait esbahir? »
— « Sire, dient payen, jà le porés sentir.
23120 Sil de Jhérusalem font leur portes ouvrir
Pour ung peuple qui vient Jhérusalem garir:
Bien sont L mil qui le viennent siervir. »
Oï-le Cornumarans, du sens cuida issir;
Il fist ses olifans sonner et retentir,

Le soudan s'apprete à
attaquer Jérusalem.

Folio 547 rº.

23120 *Sil* pour *cil*.

23125 *Cuida issir*; le MS. : *cuide issir*.

- 23125 Et cors sarrazinois et buisines siervir.
 Sarrasins s'en vont lors armer et fier viestir;
 Mais ains que ly soudans peüst avant venir,
 Sont ly boin crestyen entret, et par loisier,
 Dedens Jhérusalem c'on leur a fait ouvrir.
- 23130 C'estoit Hues ly Maines, que Dieux fist revenir,
 Et ly dus des Normans, qui tant fist à cremir;
 Robiers, ly quens de Flandres, que Dieux puist béneir,
 Et Robiers ly Frisons, qui maint Turc fist morir;
 Ly contes de Saint-Pol n'y vot mie falir;
- 23135 Ly vesques de Maltran, qui leur ot fait gencir
 La volenté de Dieu et son divin plaisir.

Les croisés qui étaient
partis reviennent à Jérusalem.

- Dedens Jhérusalem, dont haut sont ly estage,
 Sont rentret ly baron du saint pèlerinage.
 Godefrois de Buillon grascie le bernage,
- 23140 Et leur dist : « Biau seigneur, vous faites boin voyage.
 Regardés là-dehors as camps, desur l'ierbage,
 Comment ly Sarrasin ont pourpris no manage :
 Amustant, amiral, aupatris et aufage,
 Tant en y a venu en cesty hiretage,
- 23145 Que tout couvriert en sont ly camps et li erbage.
 J'avoie bien mestier d'avoir ceste ariérage;
 Et je croy que Jhésus en fera boin ouvrage. »
 Dist ly dus des Normans : « Princes de hault lignage,
 Combatre nous convient à ceste gent ombrage :
- 23150 Ne volons affamer, ne tenir en siervage. »
 Dist ly roys Godefrois : « De çou vous tieng à sage.
 Vous reposerés demain ; tant arés davantage ;
 Et venredy matin isterons sans damage,
 S'il plaist à Jhésu-Cris, qui nous fist à s'ymage. »

Accueil qui leur est fait.

Folio 347 v^o.

- 23155 Or sont no crestyen, en la bône cité,

23128 *Loisier pour loisir.*

23152 *Vous reposerés demain ; plutôt : demain reposerés.*

Les chrétiens se prépa-
rent au combat.

- A joie et à honneur richement ostelé.
 Malgré les Sarrasins et le leur cruauté,
 Le joedy toute jour se sont bien séjourné.
 Leur armes, leur héaumes furent bien atourné,
 23160 Et ly ceval oussy de nouviel refié.
 Le venredy matin furent tempre levé;
 La messe vont cantant ly vesque et ly abé;
 Et ly boin chevalier furent bientos armé.
 Laiens firent maint cor (et) bondir et sonner;
 23165 Ly gait des Sarrasin l'ont moult bien escouté.
 Il ont dit au soudant, dedens son rice tré :
 « Soyés sur vostre gait, ne soyés effraé;
 Gardés que ne soyés souspris ne encanté. »
 Lors commanda ly soudans tantos fuissent armé :
 23170 Trompes et olifans n'y furent oublié.
 Ly soudans vint as camps o son rice barné,
 Sy XV fil o lui qui estoient armé;
 Moradin d'Arablois le sievoit au costé.

Dessus les plains de Rames ly soudans s'ariesta.

- 23175 Viers la porte dorée ly soudans regarda ;
 Voit issir crestiens et mettre par deçà.
 Adont ly roys soudans dam Piéron mandet a ;
 Pourtant le fist sondans, que il ly devisa
 Les batailles des Frans : bien les connistera.
 23180 L'hermites vint à luy et biel le salua.
 Ly soudans de Piersie delès lui le monta :
 « Pière, dist ly soudans, or ne me coile jà ;
 Bien voy que la bataille à ce jour d'uy sera ;
 Pour nous ou contre nous ly plais en finera.
 23185 Or, nous aït Mahoms, qui nous fist et créa ! »

Ils sortent de Jérusalem.

Pierre l'Ermite indique
au soudan les princi-
paux chefs.

Folio 348 r°.

23164 *Firent*; le MS. porte : *furent*.

23171 *As camps*; le MS. porte : *sur les camps*.

23175 *Regarda*; le MS. porte : *se regarda*.

23178 Il le sonda si bien qu'il apprit de lui...

— *Que il ly*; le MS. : *qu'il ly*.

23185 *A ce jour d'uy*; le MS. : *aujourd'uy*.

— « Voire, ce dist Piéron, au grand pooir qu'il a!
Et Jhésus voelle aidier oussy ciaux de delà! »

— « Pières, dist ly soudans, par Mahom, je voy çà
Une esquielle adrécier qui tos s'avalera.

23190 Vois-tu quelle gent sont, et cieus qui le guia? »

— « Sire, ce dist Piéron, par le Dieu qui fait m'a,
Ly sires qui le maine, bien se combatera :
C'est ly quens Hues ly Maines, de France par delà,
Frère le roy de France, c'oncques payens n'ama :

Hugue le Grand.

23195 Oussy ne fait chus-chy, ne jamais ne fera.

XV mille François conter on y pora. »

« Pières, dist ly soudans, regardés celle gent
Qui vient apriès cesty, qui sont-il à présent? »
Dist Pières ly Hiermites : « Je say certainement

23200 Que c'est uns des hardis qui soit ou firmament :

Robiert de Normandie l'apiell'on vraiment ;
Il est dus de Normans, ung pays biel et gent.
O lui sont chevalier et escuier gramment ;
Et sont bien XV mil de boin estorement.

Robert de Normandie.

23205 Gardés que n'asalés à cestui nullement ;

Ne voellent raençon que le corps seulement. »

— « Pières, dist ly soudans, or je voy en présent

Une esquielle venir qui de ce mont descënt ;
Ly sires qui les maine, les conduist fièrement. »

23210 — « Sire, ce sont Liégois, Hainuier et Flament ;

Et ly contes de Flandres les conduist noblement.

Il n'a tel chevalier jusc'à l'arbre qui fent ;

Et la gent qu'il conduist sont de tel enscient

Qu'il ne doubtent la mort en estour nullement.

Robert de Flandre.

23215 Je vous dy vérité ; par le mien serrement,

Ou pays dont il sont, soient frère ou parent,

Folio 548 vº.

23190 *Quelle gent sont*; le MS. : *ce sont*.

n'ont jamais aimé, et qui de son côté ne les aime

23195-98 C'est le comte Hugue que les payens

pas, et ne les aimera jamais non plus.

S'ocient-il l'un l'autre sans nul déportement.
 Chus contes maine o lui XIJ mil largement,
 De sy faite maisnie, par le mien serrément. »
 23220 — « Mahom! dist ly soudans, ce sont mauvaïse gent. »

Ly soudans regarda, voit venir une armée
 Qui venoit bruiant comme vent et gelée;
 L'enseigne par-devant fu haultement levée.
 « Pières, dist ly soudans, et qui est ceste armée? »
 23225 — « Sire, dist ly Hiermites, iestre doit redoubtée :

Hugue de Saint-Pol.

C'est ly quens de Saint-Pol, et s'a en sen armée
 Artissiens et Pickars, une gent redoubtée;
 Il ont trestout adies le tieste esciervelée;
 Qui leur dist ung seul mot, il a une colée;
 23230 Qui les fiert de le main, il a ung cop d'espée.
 Plus tos ont ung coutiel à la pointe afilée,
 C'uns biaux varlés aroit sen amie acolée;
 Et sont bien XIJ mil de boine gent loée.

Ne vous y combatés pour nésune riens née;
 23235 Mais quant vous les véés venir à l'asemblée,
 Sy leur faittes tantos en brief la retournée. »
 Lors regarda ly soudans viers la porte dorée,
 Une aultre esquille vit venir bien adoubée;
 Là ot maint cor bondy, mainte trompe soignée;

23240 Ly sires vint devant à banière levée.
 « Pières, dist ly soudans, ne me faittes celee,
 Ça voy une bataille qui vient moult enflamée. »
 — « Je les congnois, dist Pières, mieux que personne née :
 Tangré et Buinmont, qui tant ont renommée,

Tancredi et Bohemond.

23245 Sont maistre et conducteur de l'esquille ordenée,
 Et ont bien XV mil de boine gent doutée :
 Vous avés bien oït parler de leur ponée. »

23222 Le vers est trop court; on le compléterait en écrivant *venoient*.

23245 *Dist Pières*, le MS. : *dist Piéron*.

- Ly soudans fu dolans, quant vit la baronnie
 Qui estoit ensemment ordené et rengie.
- 23250 « Et qui est, dist ly soudans, cel autre compaignie? »
 — « Qui ce sont? dist Piéron, à la barbe flourie;
 Il y est voz amis, n'est drois que je l'oublie :
 C'est Ricart de Caumont, à le cière hardie,
 Qui ocist les IJ Turs en le vostre partie;
- 23255 Bauduin de Biauvais y est, je vous afie,
 Qui ocist le sierpent, à l'espée fourbie;
 Et de Bourges Harpin et dam Jehan d'Alie,
 Ly abés de Fesquans, qui siet en Normandie.
 Il sont bien X milliers de bonne gent hardie,
- 23260 Que ly roys Godefrois leur a mis en baillie :
 Tous les novviaux venus, qui sont de Picardie
 Et des aultres pays de France et de Pavie,
 Qui sont deçà venut pour amender leur vie,
 Il ne doubtent le mort une fuelle d'ortie. »
- 23265 — « Mahom! dist ly soudans, gent sont de male vie;
 Jà ne place à Mahom, là où mes corps se fie,
 Que je m'asamble à iaus; je feroie folie.
 Or, revoy au droit lès, par-deviers Tabarie,
 Une aultre fière gent et de haulte estourie. »
- 23270 — « C'est voirs, ce dist Piéron, à le barbe florie,
 C'est ly quens de Toulouse, une cité jolie.
 S'amaine Toulousains et ciaux de Bidaurie,
 Qui lancent sy d'un dart et par telle mestrie,
 Qu'il pourfendent ung Turc, cuer et poumon et fie.
- 23275 Ly contes est moult preus et de grant baronnie;
 Il sont bien X milliers en celle compaignie. »
 — « Par Mahom, dist ly soudans, il font fière arramie;
 Mais encore ne voi-ge que je doute une aillie
 Viers le peuple que j'ay en la moie baillie. »

Folio 549 r°.

Richard de Caumont.

Raymond de Toulouse.

23259 *Milliers*; le MS. porte : *mil*.

à craindre pour mon peuple.

23278-79 Mais je ne vois pas encore qu'il y ait

23280 — « Siere, ce dist Piéron, ne say que vous en die;
Je vous en saray bien jugier al nuitie,
Ou demain au matin, apriès l'aube esclarie. »

Folio 549 v°.

Ly soudans regarda viers la cité loée.

A la porte David, qui estoit deffrumée,

Les Taffurs.

23285 Vit issir les Taffurs, une gent redoubtée.

Quant ly soudans les vit, sy dist à le volée :

« Vécy, dist-il, la gent qui plus est redoubtée;

Il menguent no gent sans sel et sans pevrée. »

— « Gardés, ce dist Piéron, n'y faciés assablée;

23290 Il feroient demain de vous leur carbonnée. »

Dist ly rices soudans, qui le cière ot irée :

« Pleuist à Mahommet, qui fist ciel et rousée;

Qu'il fussent trestout mis en ma prison fremée.

Oncques telle justice ne fu d'omme ordenée :

23295 La mort de Garscion y seroit recouvrée. »

Ly soudans regarda viers la cité de non;

Vit les blanckes banières, bien mil où environ,

Là vit mainte machue, maint pestiel, maint blason.

« Et qui est ceste gent? Or, le me dy, Piéron. »

23300 — « Sire, dist ly Hiermites, n'en feray célison :

Il n'y a homme nul en ceste establison,

Ains sont trestoutes femmes, pour voir le vous dist-on.

Ly une a son amy, ly aultre son baron;

Et sy en sont siervy oussy ly compaignon.

23305 Des folles en y a assés et à foison,

Et qui sont de très-fausse, maise condicion :

Qui en celles ira, jà n'ara raençon. »

— « Mahom! dist ly soudans, vécy male façon :

On me dist l'autre jour et fist devision

Étonnement du soudan.

23280 *Siere* pour *sire*.

23295 Garscion ayant été mis à mort par les

ordres du soudan (v. 25084 et suiv.), il est probable qu'il faut lire ici *Marbrun* ou *Qualdin*.

- 23310 Que poy de gens avoit ou temple Salemon,
 Et que tout ly plus grant de France le royon
 Avoient tout laissiet Godefroit de Buillon.
 Je ne quidoie pas, foy que je doy Mahon,
 Qu'il fussent à moiet, ensamble ly glouton. »
- 23315 A ycelle parolle, dont je fas mencion,
 Vit de Jhérusalem issir maint hault baron,
 Mainte rice banière, maint noble gonfanon,
 Mainte lance acérée et maint rice pegnon,
 Maint héaume luisant et maint doré blason,
- 23320 Maint faussart acéré, maint haubiert fremellon,
 Arbalestriers, arciers et maint noble piéton;
 Sonner et grailoyer maint grant cor de laiton,
 Mainte trompe d'argent et buisines en son,
 Et nakaires bondir, dont joly sont ly son.
- 23325 Quant ly soudans les vit, ne ly vint mie à bon;
 Car la tierre tombir faisoient environ.

Folio 550 r°.

Ly soudans appiella l'ermite droiturier :

« Pières, dist ly soudans, qui sont cil chevalier? »

Et ly Hiermites dist : « Ne le vous doy noyer,

- 23330 C'est ly roys Godefrois, qui vous vient castiier,
 Witasse et Bauduin, qui font à resongnier,
 Et Robiers ly Frisons, ung nobile princier,
 Et dam Rainbaut Creton et son frère Richier;
 Estievène d'Aubemarle n'y doit-on oublyer;
- 23335 Ly bers Thumas de Marle, qui se fist, sans targier,
 Dedens Jhérusalem desus lance drécier;
 Et Thumas de la Ferre, le nobile phohier,
 Ly évesque dou Pui, qui tant fait à prisier.
 L'évesque de Maltran voy la lance baissier,
- 23340 Dont Jhésus se laissa en la croix travellier;

Godefroid de Bouillon.

23314 *Ensamble ly glouton*, en comptant tous
 les gloutons.

23325 *En son*, en somme, en quantité.

23337 *Phohier*. Voy. le Glossaire.

- Et ceste lance-chy, que vous véés drécier,
 Fist jadis vostre gent morir à destourbier
 Par-devant Andioche, dont ly mur sont plénier,
 Oû je vy Brohadas, vostre fil, détrencier,
 23345 Et le Rouge-Lyon, un̄g hardit avressier.
 Corbarant s'en fuy, n'y pot riens gaengnier;
 De vos gens demora sur les camps C millier.
 Là orent ly Taffur à plenté à mengier,
 Et en mirent en sel X mille pour l'ivier.
 23350 Ly boins roys Godefrois, qui tant fait à prisier,
 A en se grant bataille, pour le sien corps aidier,
 XXX mille hommes d'armes, qui trestout sont guerrier,
 Qui jà ne ly fauront, jusques membres trencier,
 Et s'a laissent derière, pour la ville gaitier,
 23355 A çou que mes corps puet véoir et entiercier:
 Car point ne voy droit-cy sen pegnon baulyer,
 Ber Rogier du Rosoy, qui moult bien set clocier.
 Se sont avoecques ly X mille sodoyer,
 Qui garderont la ville et devant et derier.
 23360 Ly vesques de Forois est pour luy consellier
 Que ne prendés la ville, ne puissiés enpiérier. »

Dessus les plains de Rames fu ly soudans irés,
 Quant il voit nos barons garnis et ordenés.
 Il a ses amiraus et ses roys assablés :

- 23365 « Baron, dist ly soudans, savés que vous ferés?
 Mettés-vous en conroy, et sy vous aprestés.
 Chà viènent crestiien, bien véoir les poés :
 Dessus celle montaigne les ay bien avisés.
 Saciés tout de certain qu'il y a gens assés;
 23370 Mais sommes V contre un̄g, il est bien vérités.

Allocution du soudan
 aux chefs sarrasins.

23345 *Avressier*, comme aux v. 5388 et 7651. 23361 *Enpiérier* pour *empérier*, commander (*imperare*), ou plutôt *endommager*, *empirer*.
 23354 *S'a laissent*; peut-être doit-on lire : *s'a laissent*, *il en a laissé derrière lui*. 23370 *Mais sommes*; le MS. : *mais nous sommes*.
 23359 *Qui garderont*; le MS. : *qui bien garderont*.

- Ce sera grans mesquiés se le camp huy pierdés.
 Cornumarans, amis, vostre esquielle prendés,
 Au-devant des gloutons fièrement les menés.
 Et vous, roy Corbadas, le vostre fil siervés ;
 23375 Et ly roys Lucquabiaus, cieus vous sera privés,
 Et le roy Maucoulons, qui est hardis assés.
 Abreham de Damas, biaux sire, or m'entendés :
 La V^e bataille menrés, se vous volés,
 En vostre compaignie XXX mil adoubés. »
 23380 — « Sire, dist Abreham, sy com vous commandés. »

Folio 351 r^o.

- Devant Jhérusalem, où Dieux prist mort et vie,
 Dessus les nobles plains de Rames la jolie,
 Là ordena sa gent ly soudans de Piersie :
 Ly amiraus d'Aukaire, qui tant ot félonnie,
 23385 Et L mil hommes d'Aukaire la garnie ;
 Et apriès luy ala l'amulaine d'Orbrie ;
 Et apriès ly kaliffes ot moult fière maisnie ;
 Roys Esclamars apriès de Nicques la jolie ;
 Et apriès s'arouta Butor de Tabarie,
 23390 Et ly grans camps oussy qui tenoit Tartarie ;
 Otiniel d'Eskalonne et Jupin d'Orkanie,
 Et Jonas de Césaire, une ville agenssie,
 Et ly amiraus d'Acre et ly roys d'Ivorie,
 Piersant de Biel Marin, ly roys de Satalie.
 23395 Ly roys des Moryens ot en sa compaignie
 XXX mil Moryens, plus noirs que poys boulie ;
 XXX mille gaians ot d'une aultre partie :
 XV piés ont de lonc cascuns, je vous afie.
 S'il n'eüst plus de gens en la mahommerie,
 23400 Sy deuist nostre gent ce jour iestre périe ;
 Mais la grasse de Dieu, le fil sainte Marie,

Il dispose ses troupes.

23390 *Camps*, pour *khan*. — *Tartarie*; le MS.
 porte : *Tabarie*.

23399 *S'il n'eüst plus*, c'est-à-dire, *n'y eût-il*.
pas eu plus de gens en la mahommerie.

Lor fu à cely jour tellement envoïe
 Que sur les Sarrasins entourna la folie,
 Ensy que vous orés en l'istore prisie.

Elles s'avancent contre
 les chrétiens.

2340⁵ Dessus les plains de Rames là se vont ordenant
 Payen et Sarrasin et ly Popelicquant.

Auquarus d'Aufalierne cieus aloit conduissant,
 Une maloite gent deviers Inde le grant;
 L'amirant d'Orbendée o son frère Cassant.

23410 Ne say c'on vous alast le cançon alongant.

L'esquielles sont en l'ost du roy soudant,
 Et vont dessus les camps huant et glatissant.
 Tout ensement que chiens s'aloient démenant,
 A trompes et à cors et à maint olifant.

Folio 351 vº.

2341⁵ La banière au soudant ne fu mie devant,
 Ains estoit el moilon, c'on le voit aparant.

Dessus ung olifant, là le va gouvrenant
 Ung Sarrasin, qui fu cousins Cornumarant :
 L mil payen le vont avironnant.

23420 Là estoit ly soudans sur ung destrier courant,
 Armés tant noblement, qu'il n'est homme vivant
 Qui vous alast de lui la noblaice contant.

VIJ roys ot à son frain, qui le vont gouvrenant;
 Sa hace ly portoit ly fieux d'un amirant;

2342⁵ Une mache tenoit de fin or reluisant.

Mil cor sarrazinois aloient bondissant.

Droit par ung venredy, sy qu'à prime sonnans,
 Sasanlèrent les os fièrement en traiant.

La bataille commence.

Droit par ung venredy, c'est verités prouvée,

23430 Dessus les plains de Rames y ot telle journée,
 C'oncques telle ne fu en livre recordée.

2341⁵ La banière au soudant; le MS. : du
 soudant.

2342⁵ Asanlèrent pour assemblèrent; on di-
 sait de même ensante pour ensemble.

23416 C'on le voit, afin qu'on le voie.

- Là ot maint ceval mort à icelle assablée.
 François crient : « Monjoie! » tout à une volée,
 Et viennent main à main, comme gent redoubtée.
- 25435 De lances et de dars et de glave acérée
 Se donnoient grans cos, boutant de randonnée.
 Ly roys Cornumarans trait Murgalie s'espée,
 Et broce Plantamor à grant esporonnée.
 La bataille as Normans a fendue et quassée;
- 25440 Ly Sarrasins le vont sievant de randonnée.
 Là ot maint puing trenciet, mainte tieste afolée.
 Jà fust ceste bataille desconfie et matée,
 Quant ly vesques Lambiers y vint tieste levée :
 Liégois et Namurois le sièvent la journée;
- 25445 Et Hainuier oussy, une gent redoubtée.
 Au duc des Normans ont la vie recouvrée.
 Ly roys Cornumarans y fiert à main armée.
 Là ly vint Corbadas, à le barbe mellée,
 Et ly roys Lucquabiaus, qui ait male durée,
- 25450 Et ly roy Maucoulons, qui la cire ot irée.
 Enclos ont nostre gent delès une valée.
 Là fu tante piersonne à le terre giettée;
 De mors et de navrés y ot mainte carée;
 Là ot mainte buisine grailoie et sonnée,
- 25455 Mainte trompe d'arain sonnent à la menée.
 Et ly roys des Taffurs a le priesse passée,
 Et a dit as Taffurs : « Fole gent foursenée,
 Sera doncques sans nous la bataille passée?
 Jamais n'arons honneur deçà le mer salée,
- 25460 Se bien ne nous portons à ycelle journée.
 Soyés fier et hardy; faites cière doubtée,
 Tous riches vous feray, ains qu'il soit la viesprée. »

Folio 352 r°.

È-vous les Taffurois, bien et hardiement,

25448 Là ly vint; peut-être faut-il lire : là sy vint.
 25450 Cire pour cière.

En la bataille sont entret hideusement.

23465 A picques et as dars, dont il y ot gramment,
Fièrent sur Sarrasins sy effroicement
Que tous ly plus hardis s'espoenta forment.
Devant Cornumarant, qui sy bien se deffent,
Ont le roy Maucoulon ocis vilainement.

Maucoulon est tué par
les Taffurs.

23470 Il en ont sur le camp fait de pièces bien cent.
Voi-le Cornumarant, s'en ot le cuer dolent;
Il broche Plantamor, qui ne va mie lent,
Et sy s'est reculés et mis entre sa gent;
Il a dit à son père : « Gardés-vous vistement!

23475 Vécý les Taffurois! Mahomet les cravent!
Ochit ont Maucoulon devant moy en présent. »
Corbadas se retrait et ly sien ensement.

Folio 352 v^o.

Jà fussent desconfis assés honteusement,
Se ne fust ly grans camps, au fier contènement,
23480 Qui mena de Tartaire ung sy très-grant content,
Que L mil sont combatant asprement.
Icil ont assaly le boin conte flament,
Le conte de Saint-Pol et Enghérant le gent.
Là véissiés estour et fier contènement :

23485 Oncques n'y ot sy grant, puis le commencement
Que Dieux fist homme et femme à son commandement.

Dessus les plains de Rames, qui sont (et) grant et lons,
Fu grande la bataille et la destructions.

Engérans de Saint-Pol y féry que fiers hons,
23490 Et ses pères ly quens, qui moult estoit preudons.
Ly grans kans de Tartaire y fu ce jour félons;
Il tenoit ung faussart dont ly aciers fu bons.
Il ne fiert crestiien, tant soit boins champions,
Qu'il ne face morir et vierser des randons.

Exploits du khan des
Tartares.

23495 Il escrie : « Tartaire! » bien fu oïs ses tons;

23479 *Camps pour khan*, comme précédemment, 23495 *Il escrie*; le MS. porte : *il crie*.
v. 23590, et plus loin encore v. 23514.

- Avoec luy amena L mil gloutons.
 Ce jour firent des maus assés à noz barons.
 Abreham de Damas, qui blanc ot les grenons,
 Revint à l'autre lés oussy fiers que lyons.
- 23500 Là commença ce jour telle pierdiscions
 C'oncques telle ne fu, sy com dist la cançons.
 L'un l'autre vont treçant les piés et les talons,
 Les gambes et les bras, les corps et les façons,
 Les targes, les escus et les dorés blasons;
- 23505 Effondrent bachinés, dérompent haubregons.
 Ly uns sur l'autre chiet, et viersent par grans mons,
 Brandissent cil cheval, regibent des talons.
 Là ne fust sy hardis, s'il véist les façons,
 Ne volsist iestre en sus en longes régions;
- 23510 Bien IJ lieues et plus en fu oïs ly tons.

Folio 335 r.

- Forte fu la bataille au jour dou venredy.
 Ly contes de Flamens moult bien s'y combaty :
 « Flandres! » aloit criant et « Monjoie! » à grant cry.
 Il pierçoit le grant camp qui no gent assaly.
- 23515 Ly boins contes Robiers s'est aprociés de ly;
 D'une espée à deux mains le Tartaire féry;
 Sus le seniestre espaule tellement le fendy,
 Que jusqu'en le poitrine ly ventre ly ouvry.
 Il a estors son cop; à tière l'abaty.
- 23520 Quant ly Tartaryen ont leur seigneur coisy,
 Tout ensy que diervé gietta cascuns tel cry
 Que la tierre et ly camps environ ententy.
 Atant ès le bataille Godefroit le hardy
 Witasse et Bauduin, qui bien furent amy,
- 23525 En l'estour sont venu, de combatre aaty.
 Là ot maint Sarrasin afolet et ocy.
 Ly roys Cornumarans a Godefroit coisy;
 Il broché le ceval Plantamor l'arraby;

Il tombe sous les coups
de Robert de Flan-
dre.Rencontre de Godefroid
et de Cornumarant.23505 *Effondrent*; le MS. porte : *effondrer*.23514 *Le grant camp pour le grand khan.*

- Une lance tenoit à ung fier bien fourby ;
 23530 Va férir Godefroit, qui pas ne l'ot coisy ;
 Sy bien l'a assénet que l'escut ly croisy,
 Et le noble haubiert, que riens ne ly valy.
 Se ly cos ne tournast, jà l'eüst afeny ;
 Mais ly cos est tournés, et Godefrois guency,
 23535 Et la lance brisa, qui à terre quéy.
 Et Godefrois tenoit le rice branc fourby,
 Et fiert Cornumarant, que point ne se faindy.
 Ly roys Cornumarans de l'escut se couvry ;
 Et ly roys Godefrois ly a en IJ party,
 23540 Sicque l'une moitié à le terre espany.
 Voi-le Cornumarans, tous ly sans ly frémy ;
 Il broce Plantamor, qui tel saut ly saly,
 C'oncques puis Godefroit ne vit ne ne coisy.
 De son Dieu Mahommet le noble roy maudy :
 23545 « A! Godefrois, dist-il, qui s'aproce de ty,
 Je le tieng bien à fol et à homme honny! »

Cornumarants'échappe.

Folio 555 v^o.

- Moult fu Cornumarans courouciés et irés,
 Quant voit que ses blasons fu ensy décopés :
 A éureus se tint de çou qu'il n'est tués.
 23550 En l'estour se féry ly roys à l'autre lés,
 Et ly roys Corbadas, ses pères ly barbés.
 Bauduin de Biauvais a noz gens appiellés ;
 A Ricart de Caumont a dit : « Or, entendés,
 Prendons une bataille de XX mil adoubés ;
 23555 Et puis partons de l'ost, au-desous de ces prés,
 Et laissons nostre gent combatre à tous costés.
 Deviers le flun Jourdain la bataille menrés,
 Quant nous serons party, ensy qu'oy avés,
 Dessus cel estandard, qui (sy) hault est levés,
 23560 Là où ly soudans est et ses rices barnés,
 Trestout à une fois nous verrés retournés.
 « Olifierne! » iert noz cris, qui bien sera criés,

Diversión exécutée par
 Baudouin de Beau-
 vais et Richard de
 Caumont.

Dont cuideront payen, noz anemis mortels,
 Que ce soit Corbarans qui chy soit arivés;
 23565 Et ensy par ce point desconfir les verrés. »
 Dient ly chevalier : « Moulit sagement parlés,
 En tous estas doit iestre ses anemis grevés. »

Bauduins de Biauvais, qui ocist le sierpent,
 Et Ricart de Caumont et Harpin ensemment,
 23570 Et XX mil crestien ont fait département.
 Quant ly roys Godefrois vit le désoivrement,
 Il a dit à ses frères à sa vois clèrement :
 « Qui sont cil chevalier qui s'en vont tellement? »
 Et on ly a nommés bien et déuement.

Folio 354 r°.

23575 Dist ly roys Godefrois : « Par le mien ensient,
 Je croy bien qu'il feront aucun enbusquement. »
 Et Ricart de Caumont cevaue quoivement.
 La bataille ont guerpie et pierdue briefment.

Or en lairay ung peu : sy vous diray comment
 23580 Nostre boin crestien orent ung grant content.
 Ly Sarrasin les ont envaïs tellement
 Qu'il se sont bien retrait de tière plain ung arpent.

Les croisés fléchissent.

Ly roys Cornumarans s'escrie haultement :
 « Or, avant, Sarrasin! assalés fièrement!
 23585 Crestien pierderont : ançois l'aviesprement
 La cité r'averay et le couronnement. »
 Là vinrent les batailles avironnéement,
 Banières et pignons baulioient au vent :
 Les lances avalées se fièrent en no gent.

23590 Dessus les plains de Rames fu grande la tençon :
 Fièrement s'y porta Godefrois de Buillon,
 Et ly contes de Flandres, qui porte le lyon,
 Witasse et Bauduin, et le noble Huon,

23565 *Mortels*, pour la rime on prononçait *mortés*.

C'on appiellé le Maine, frère au roy Phelippon,
 23595 Ly dus de Normandie, Bauduin Caüderon,
 Ly contes de Saint-Pol et dam Rainbaut Créton;
 Enghérant de Saint-Pol, qui cuer a de lyon,
 Chevauce par l'estour par moult fière façon.
 Il escrie : « Saint-Pol! Monjoie le Carlon! »

Lucquabiel est tué par
 Enguerrant de Saint-
 Pol.

23600 Lucquabiel encontra le frère Maucoulon :
 D'une lance le fiert au-desous du blason,
 Tout oultre ly pierça haubiert et aucqueton;
 Dou ceval l'abaty tout mört sur le sablon;
 Lors crièrent payén et menèrent tel ton,

23605 Que la terre ententist entour et environ.
 Cornumarans y vint broçant à esporon.
 Lors ly vont Sarrasin recorder la façon
 De Lucquabiel son oncle, qu'il ama de cuer bon,
 Qu'Enghérans de Saint-Pol avoit mors habandon.

Folio 534 vº.

23610 Oi-le Cornumarans, sy broça de randon.
 Apriès Enghérant va ly nobile baron.
 Haultement ly a dit : « Ça, retournés, glouton!
 Mon oncle avés ocist, s'en arés guerredon! »

Dessus les plains de Rames, où ly caple sont fier,
 23615 Estoit Cornumarans, où n'ot que courouchier.
 Quant il vit Lucquabiel, son oncle le guerrier,
 Qu'Engérant avoit mort à sy grant encombrier,
 Apriès Enghérant va à force de destrier.
 De Murgalie son branc ly va tel cop payer,

Et Enguerrant par Cor-
 numarant.

23620 La tieste ly fendy parmy le hanepier :
 Là fu mors Enghérans et quéy du destrier.
 Dieux! que ly crestiien en firent duel plénier!
 Au conte de Saint-Pol le va-n dire et noncier.
 Quant ly contes le sot, bien cuida enragier;
 23625 Quatre fois en pauma sur le col dou destrier;

23623 *Le va-n*, contraction pour *le va-on*.

Et quant il pot parler, sy a pris à crier :
 « Ahy, Enghérans, fieux, com je t'avoie chier !
 Jamais joie n'aray, bien le puis tiesmoignier ;
 N'en t'en remenray pas en France l'iretier.

Désespoir de Hugues de
 Saint-Pol.

23630 Jhésus voelle ten arme ès sains cieus herbégier ! »
 Là se vot des payens laisser tout détrencier,
 Quant ly contes de Flandres ly a pris à crier :
 « Sire quens de Saint-Pol, voelliés le duel laisser :
 Voyés com Sarrasin nous vinent aprocier.

23635 Se vous ne vous gardés, n'y a nul recouvrier.
 Laissiés le duel ester ; sy pensés du vengier
 La mort de vostre fil, qui fu boins chevalier :
 Jamais n'arés de lui nul vilain recouvrier. »

Quant Enghérans fu mors, moult i ot grant dolour ;

23640 Ly contes de Saint-Pol se féry en l'estour ;
 D'une lance qu'il tint féry ung aumançour ;
 Tout outre ly pierça à force et à vigour ;
 Il l'abaty tout mort d'un destrier missodour.
 Puis féry Corbadas, où tant ot de fiéroure :

Folio 555 rº.

Il tue Corbadas.

23645 Arméures qu'il ot n'y valurent ce jour,
 Il l'a mort abatu dou destrier missodour.
 Là peussiés véoir une telle hidour,
 Tantes trompes sonner, tant cor et tant tabour,
 Et Sarrasin huer comme chiens de pastour,

23650 N'y avoit sy hardy qui n'eüst grant paour.
 Or, ne puet ramanoir, qu'à son cuer n'ait irour,
 Ly roys Cornumarans, qui tant ot de valour,
 Quant son père est ocis et son oncles d'onnour.
 Atant ès Taffurois, qui maintent grant féour ;

23655 Des gaians ont ochis XV mil à dolour,
 Et s'ont mort en bataille le roy d'Inde majour ;
 Mais ly roys Abreham leur jua d'un mal tour,

Exploits d'Abraham de
 Damas.

Car il les assaly avoec ung aumaçour.
 Des Taffurs furent mort adont tout ly plusour;
 23660 Mais ne volrent fuir pour la gent paienour.
 A le recousse vint Godefrois sans demour,
 Witasse et Bauduins, aultres princes d'onnour;
 Et adont renforça la bataille ce jour.
 Jà euissent éut crestien du piour,
 23665 Quant Ricart de Caumont se mist en son retour.

Dessus les plains de Rames fu moult grans ly tournois :
 Richement s'y porta ly nobles Godefrois.
 Encontre ciaus d'Aukaire, où grans fu ly buffrois,
 Se mirent ly baron et ly noble François.
 23670 Là ot maint cop féru des Turs et des Griégois.
 Ly roys Cornumarans fu à son cuer destrois;
 Ce jour nous a ocis maint chevalier courtois :
 Le boin conte Lambiert, Henry le Namurois,
 Galerant de Toulouse et le prouvost de Blois,
 23675 Et Renaut de Kaiens et Jernaïs d'Artois,
 Enghérant de Saint-Pol et Alain l'Aucherois.
 Par tière fait vierser enseignes à orfrois,
 Et lances et pignons, espées et espois;
 Sonner fait devant luy C cor sarrasinois;
 23680 De payens ot o lui C mille par IJ fois.
 Ly soudans de Piersie se tint sur les camps cois;
 Cent mille Sarrasin, Morriens et Indoïs,
 Regarde les batailles des grans Sarrasinois
 Lancier, traire et bierser encontre les François:
 23685 « Mahom! dist ly soudans, or, est grans ly effrois!
 Mort seront crestien, nostres en est ly drois! »
 A ycelle raison leur avint grans anois;
 Car Ricart de Caumont, où boine estoit ly fois,

Exploits de Cornumarant.
 Folio 555 vº.

Arrivée de Richard de Caumont.

23667 *Ly nobles Godefrois*; le MS. porte : *ly nobles roys Godefrois*.

23687 *A ycelle raison*, comme il disait ces mots.

- Vint à tout une esquielle tout parmy les marois.
 23690 Illeuc a encontre Moradin d'Arrablois,
 Qui « Olifierne! » oy crier à haulte vois.
 Bien cuide que ce fust Corbarans ly fors roys.
 Harpins venoit devant, qui sot sarrasinois,
 Et Ricart de Caumont, qui bien parloit turquois :
 23695 En Olifierne avoit estet XX (et) IJ mois,
 En cartre et en prison, où moult ot de destrois.

- Quant no boin chevalier se deurent avaler
 Sur la grande bataille du soudant d'outre-mer,
 « Olifierne! » trestout ont pris à escrier.
 23700 Quant Moradins oy d'Olifierne parler,
 Par-deviers le soudant se prist à retourner.
 Ly soudans ot véu la bataille avaler :
 Adont prist ses conrois trestous à ordener
 Contre ciaus c'on y oit Olifierne crier.
 23705 Atant es Moradin, qui ly dist hault et cler :
 « Mon oncle le soudant, ne vous caut d'effraer,
 Car ceste esquielle-chy, que véés avaler,
 C'est ly roys Corbarans qui vous vient conforter :
 Faittes tenir vo gent sans bataille livrer. »
 23710 Quant ly soudans l'oy, Mahom prist à loer :
 « A Corbarant! dist-il, je te doy bien amer,
 Qui me viens aujourd'uy ensement saluer. »
 Et Ricart de Caumont et tout ly aultre ber
 Sont descendu aval pour Sarrasin grever.
 23715 La bataille au soudant ont pris à esquiever :
 La bataille Abreham ala Ricars trouver,
 Et le riche Ampatris, qui tant fist à douter ;
 L'amulainé d'Orbrie alèrent encontre,
 Le roy Cornumarant, qui noz gens fist grever.
 23720 XX (et) V roys payens ont fait avironner.
 Illeuc les véssiés tellement demener,
 C'on leur faisoit les piés et les tiestes coper.

Folio 356 r^o.Trompés par son cr de
guerre, les Sarrasins
le prennent pour Cor-
barant.

Ricart crie : « Caumont! » c'on le puet escouter;
 Et Bauduins : « Biauvais! » qu'il ne voet pas céler.
 23725 Harpins escrie : « Bourges! » cascuns y va fraper.
 Là ont fait Sarrasin à martire livrer :
 Cinquante mil en font à le tierre gietter,
 Ceval s'en vont fuiant, sans mestres remeiner :
 Ly navré vont fuiant pour leur vies sauver.
 23730 Et quant ly soudans vit ses Sarrasin tuer,
 A Moradin a dit : « Il me doit bien peser,
 Quant je voy Corbarant crestiens conforter,
 Et nostre boine gent ochire et decoper. »

Le désordre se met dans
 leurs rangs.

« Moradin d'Arrablois, dist ly soudans de Piersie,
 23735 Corbarans d'Olifierne nous fait grant vilonnie,
 Qui ensy est tournés à la gent baptisie. »
 — « Sire, dist Moradins, je vous aciertefie
 Que cil sont crestien, qui par leur trécerie
 Ont cryet : « Olifierne! » trestout à une fie. »
 23740 — « Mahom, dist ly soudans, véchy grant trécerie! »
 Et-vous Cornumarans la bataille out laissie;
 Abreham de Damás fu en sa compaignie,
 Et sy fu l'Ampatris, l'amulaine d'Orbrie;
 Sy fu ly roys d'Auquaire, une cité garnie;
 23745 Ly roys des Morriens et de Gaianderie,
 Et ly Marmulistant, qui mainent laide vie.
 Quant ly soudans les voit, haultement leur escrie :
 « Oû alés-vous, seigneur? Ne vous enfuiés mie! »
 Dist ly roys d'Aufalierne : « Vo gent avés traie!
 23750 Derie sont venu no avierse partie :
 Cinquante mil payen ont mort à une fie. »
 Dist ly rices soudans : « Je vous aciertefie.
 Qu'il ont passé lé-nos, banière desploiee,

Fol. 336 v^o.

25725 *Escrite*; le MS. : *crie*.

25741 *Out laissie* pour *ot laissie*.

25750 *Derie*, au lieu de *derrière*.

25755 *Lé-nos*, à côté de nous.

- « Olifierne! » criant par leur losengerie.
 23755 Je cuiday que ce fust Corbarans de Nubie,
 Qui venist amener ychy sen ost banie.
 Retourné, boine gent; ne vous esmayés mie,
 Encor sommes C mil à bataille rengie.
 Lors comanda ly soudans sa trompe fust bondie.
- 23760 Là ralia sa gent et sa chevalerie;
 Deviers Jherusalem ont leur voie acquellie.
 Et Godefrois venoit; o lui sa baronnie;
 Sa gent estoit forment lassée et travellie;
 Et ly roys des Taffurs à haulte vois s'escrie:
 23765 « Or, avant! my seigneur! que Dieux vous bénie!
 Des Sarrasins avons ocit bien la moitié.
 Véchy le rémanant, qui ne vault une aillié.
 Aujourd'uy verra-on nobleice le jolie,
 Honneur et hardement, amour et courtoisie;
 23770 Acquerrons aujourd'uy de Dieu la compaignie.
 Apparelliés est Dieux en la gloire adrécie,
 Pour nous à recevoir en glorieuse vie,
 Qui jamais ne faura ne ne sera fenie.»
- Quant ly arrie-bans au soudant s'avala,
 23775 Bien estoient C mil : de çou ne doubtés ja.
 XXX mil ars turquois en une bataille y a,
 Qui trestout vont traiant à nostre gent deçà.
 Ceste besoigne-chy nostre gent anuia,
 Car ly trais des payens moult durement dura.
- 23780 Dans Pières ly Hiermites sur ung arbre monta,
 Regarde la bataillé et deçà et delà;
 Pour le roy Godefroit à Jhésu-Cris cria
 Qu'il le voelle garder et le gent qu'il mena.
 Ly vesques de Maltran la lance Dieu porta;

Le soudan les rallie.

Folio 357 r^o.23764 *Ont leur voie*; le MS : *on leur voie*.prononciation que *derie* au vers 23750.23774 *Ly arrie-bans* pour l'*arrière-ban*, même23775 *Bien estoient*; le MS. : *bien estoit*.

Allocution de l'évêque
de Matran.

- 23785 Il se mist tout devant, que la mort ne doubtâ,
Et dist à noz barons : « Biau seigneur, comment va ?
Regardés celle lance : car qui bien l'amera,
Je suy fis et certains que Dieux ly aidera ;
Car c'est la sainte lance, de quoy Longins navra
- 23790 Le costé Jhésu-Cris, qui le mort endura,
Et ou Sépulcre fin de mort résuscita. »
Godefrois de Buillon la lance regarda ;
Bauduin de Rohais douchement l'enclina ;
Witasse de Boulongne Jhésu-Cris réclama ;
- 23795 Robiert de Normandie sa banière leva,
Et ly contes de Flandres ses amis ralia ;
Ly contes de Saint-Pol Enghérant regretâ,
Et Robiers ly Frisons : « Frise ! » hault escria ;
Estievènes d'Aubemarle richement s'y porta ;
- 23800 Ly contes de Toulouse à diestre se tourna ;
Ly bers Thumas de Marle, qui fuïr ne daigna...
Ly bers Rainbaus Créton as payens assambla.
Adont une bataille orible commença.
D'une partie et d'autre cascuns s'y efforça ;
- 23805 Mais saciés que ly trais à noz gens moult cousta :
Leur ceval furent mort, dont moult leur anoya.
Ly boins roys Godefrois Jhésu-Cris réclama ;
Et ly quens Bauduins en l'estour se bôta,
Le roy Cornumarant pierçut et avisa
- 23810 Qui décope sa gent ; forment le travella.

La bataille continue,
plus acharnée encore.

Folio 357 v°.

Bauduin d'Édesse s'at-
taque à Cornumarant.

- Ly roys Cornumarans aloit parmy l'estour :
Qui il ataint, mors est, il n'y a nul retour ;
Plus de C crestiiens nous a ocis ce jour.
Sur tous les Sarrasins et le gent paienour :
- 23815 Estoit Cornumarans tenus pour le mellour.
Bauduin de Rohais, à la fière vigour,

25801 *Qui fuïr ne daigna*; la phrase est incomplète. 25812 *Il n'y a*; le MS. : *il m'y a*.

Avoit forment le dent de lui mettre à dolour.
Quant il ly voit no gent ochire à déshonneur,
Jhésu-Cris réclama, le père sauvéour :

23820 « Ahy, Cornumarant, que tu as de fiérou !
Mainte fois t'ay kaciet, par le mien Créatour ;
Mais je ne t'ay péu avoir par nésun tour. »
Lors broce le ceval, qui couroit sans séjour,
Et tint le branc d'acier, qui fu de bon atour ;

23825 Il fiert Cornumarant, voire par tel irour
Que, par la volenté de Dieu le Créatour,
L'a sy bien assenet, à loy de poignéour,
La tieste ly fendy à son branc de coulour.
Ly roys Cornumarans quéy sur la vrédour,

Il le tue.

23850 Et là fu assalis environ et entour.

Ly roys Cornumarans est à terre qués,
Et ly boin crestien ly coururent tos sus.
Dist ly quens Bauduins : « Or, ne le touciés plus. »
Mais Cornumarans fu en la tieste férüs ;

23855 La ciervèle ly bout, ly sans ly est pierdus :
« A! Bauduin, dist-il, or, suy par toy vaincus!
Aultre fois m'as quaciet c'onques ne fui tenus. »
Quant Bauduins l'oy, adont est descendus ;
Dist à Cornumarant : « Voés-tu croire Jhésus? »

Folio 538 r^o.

23840 — « Nennil, dist ly payens, jà n'y seray tenus. »
Lors ly a Bauduins son haubiart levés sus ;
Ou corps ly a bouté l'acier qui fu agus :
« Oultre! dist-il, payens, or, iestes-vous pierdus! »
Il saisy Plantamor, sy est montés dessus ;

23845 Et Sarrasins ly viennent bien XXX mil et plus.
Ly kaliffes y vint, qui estoit leur virtus ;
Et là fust Bauduins ocis et confondus,
Ne fust Rainbaus Crétons et ly roys des Taffurs,

Dangers qu'il court.

23822 *Par nésun tour*; le MS. : *par nesunc-* de M. Génin. Il est évident qu'on devait pronon-
tour. cer *Taffus* pour la rime.

23848 Nouvel exemple en faveur du système

Qui à tous ses Ribaus est au secours venus.

23850 Et ly bers Bauduins est de l'estour issus.
Plantamor ly saloit grans saus et puis menus.
Quant Godefrois le vit, se ly fist biel salus :
« Sire, dist Bauduins, ly preus et ly membrus,
Cornumarans est mort : loés en soit Jhésus! »

23855 Quant Godefrois oy du roy Cornumarant,
Que Bauduins avoit ocis enemy le camp :
« Par ma foy, dist ly roys ; j'ay le cuer bien dolant,
Quant ne cruet nostre loy de Dieu le tout-poissant. »
Dist ly quens Bauduins : « Je vous jur et créant

23860 Que je ly demanday, et en son plain vivant ;
Mais ne voloit guerpir Mahon ne Tiervagant. »
Dist ly roys Godefrois : « Or, le laissons atant ;
Pleust à Dieu qu'il fust enssy du remanant. »
A ycelle raison atant ès le soudant :

23865 Devant son estandaert, c'on aloit amenant,
Estoient bien C mil Sarrasins sousdoiant,
Qui sur noz crestiiens sont venut descendant.
Ly kaliffes estoit par-dalès l'amirant,
Et l'aumaçour d'Aukaire et le roy Abrehant.

23870 Encor s'ont XXX roy ly félon mescréant,
Qui moult vont fièrement leurs batailles menant.
Là furent crestiiens en tourment sy très-grant,
Qu'il ne sèvent que faire s'il ne s'en vont fuiant.

Dessus les plains de Rames fu la desconfiture.

23875 Le jour y ot ocis mainte bielle figure ;
Ly soudans et sa gent menoient grant murmure :
Traire faisoit no gent à grant desconfiture ;
XXX mil arc turquois traioient sans mesure.
Dessus les crestiiens fust la desconfiture,

23880 Se Dieux n'eüst pour iaux fait miracle séure.
Mais quant Dieux vit sa gent en sy grant aventure,

Folio 558 v.

Miracle en faveur des
croisés.

- Adont l'en prist pité, en la glóre qui dure.
 Saint Jorge y envoya en blanche viesture,
 A une rouge croys et en noble pointure;
 23885 Sains Meurisses estoit en propre paréure;
 Et XX mille corps saint en propre paréure,
 Cascuns à rouge croix et en noble figure,
 Par-deviers Ouriant venoient boine alure,
 Et sambloit tous armés en sa propre faiture.
- 23890 Seigneur, or escoutés glorieuse canchon,
 Des miracles de Dieu, qui souffry passion,
 Que Dieux fist pour sauver Godefroit de Buillon,
 Witasse et Bauduin, et dam Rainbaut Créton,
 Bauduin de Biauvais et Ricart de Caumon,
 23895 Le duc de Normandie, Bauduin Cauderon,
 Le ber Hue le Maine, frère au roy Phelippon,
 Et le riche barnage de France le royon,
 Qui, pour l'amour de Dieu et de son digne non,
 Avoient passet mer, à nef et à dromon,
 23900 Pour venir conquerer le temple Salemon.
 Or, les avoit ly soudans mis en telle parçon
 Que tout y fussent mort à grant destruction,
 Quant saint Jorges y vint, o lui sy compaignon.
 Par-deviers Oriant venoient habandon,
 23905 De paradis lassus, à bièle establison.
 Sains Meurisses y fu, pour voir le vous dist-on,
 Et sains Martins oussy, en sa propre façon;
 Et furent oussy blanc que laine ne coton,
 A une rouge croix, que de geules dist-on :
 23910 Deux en avoit cascuns en la soie parçon,
 Derrière et puis devant; et furent bien par non

Intervention de saint
 Georges et de saint
 Maurice.

Folio 339 r.

23901 On doit avoir remarqué que dans tous les vers où se trouve *ly soudans*, il y a une syllabe de trop. En voyant ce défaut de mesure renouvelé si souvent, on serait tenté de croire que le trouvère prononçait *l'soudans*. Voy. plus loin les vers 23914 et 23922.

Terreur du soudan à
leur aspect.

XX mille des sains cieus, qui ont sauvaçon,
Que Dieux y envoya en ycelle saison;
Et sy tos que ly soudans en coisy le coron,
23915 Le kaliffe appiella, qui tiënt le lieu Mahon:
« Ahy sire! vécy nostre confusion!
Vés-ychy Lucifer, Belgibus et Noiron,
Pylate et Cayphas, et Kaïn et Ebron,
Qui sont venut d'infier, celle male prison:
23920 Ce sont cil qui jadis fisent le mesprison
Par-devant Andioche qui fu à Garscion. »

« Kaliffes, mon seigneur, dist ly soudans, entendés,
Vées-vous ces gens blans qui viennent à tous lès?
Belgibus vient devant et Lucifier delès:

23925 Roys Corbarans en fu desconfis et matés;
Mors est Cornumarans; ly preux et ly senés.
Metons nous à garant; car jà bientos verrés
Nostre peuple morir, tous est desbaretés. »
Le retraire sonna; sy reva à ses trés.

23930 Atant è-vous les sains venus tous abriévés:
Il ont Turs et payens ocis et décopés.
Quant Godefrois les vit, sy fu réconfortés;
Il a dit as barons: « A genous vous giettés!
Et s'aourés Jhésus; bien doit iestre loés:

Allégresse des croisés.

23935 Vécy ses messagiers qu'il nous a amoustrés;
Vécy ung boin secours, que cy véoir poés,
Qui de Dieu des sains cieus nous est amenistrés. »

Folio 539 vº.

Ly (hardis) crestien furen liet et joiant,
Quant voient les corps sains qui lez vont aproçant,
23940 Et que Turc et payen s'en (re)tournent fuint.
Or fuyent Sarrasins pour yaux mettre à garant.
Ly saint de paradix les vont au dos sievant.
De C mil Sarrasins, qui furent au soudant,

Fuite des Sarrasins.

23925 Le MS. porte: *Roys Corbarans, dist-il, en fu desconfis et matés.*

N'en eüst-on trouvé XX mil de remanant.

- 25945 Ly soudans en ramaine le fort roy Abrehant,
Et le riche kaliffe et le roy-Marmulistant:
« Mahoms, dist ly soudans, vécy damage grant!
Plus grant meskiés m'avient qu'il ne fist Corbarant. »
— « Sire, dient payen, prions à Tiervagant,
25950 Que puissions escaper, n'alons el demandant:
Alons-nous ent viers Acre, par ce bois verdoiant. »
Atant è-vous venu Moradin apoignant,
Le seigneur d'Arrablois, qui s'en venoit fuiant;
Garde ne se donnoit de son oncle fuiant. »
25955 A sa vois, qu'il ot clair, le va hault escriant:
« A! soudans de Piersie, com j'ay le cuer dolant!
En la bataille sont ocis vo XV enfant
Par les blans chevaliers, qui vinrent maintenant;
J'ay esté en leurs mains, en ung péril sy grant,
25960 Que bien cuiday morir sans avoir nul garant;
Mais il en y ot ung, qui me dist en oiant,
Se ne me baptisoie, ançois ung mois passant,
Que je me trouveroie couroucief et dolant. »

« A! soudans de Piersie, dist Moradin le fier,

- 25965 Vo XV fil sont mort à sy grant destourbier.
Ly saint de paradix sont venu pour aidier.
Godefroit de Buillon, le plus noble princier
Qui oncques fust armés pour estour commencer.
En Arrablois m'en vois, pour véoir me moullier;
25970 Puis le feray en fons lever et baptisier,
Moy et ma gent ousy; j'en ay grant désirier.
Or vous gardés de moy; j'el vous dy sans cuidier,
Que se vous ne créés en Dieu le droiturier,

Moradin est décidé à se
faire chrétien.

Folio 360 r^o.
Il notifie son intention
au soudan.

25946 Pour la mesure lisez : et l' roy Marmu-
listant.

seulement : plus grant m'avient.

25948 Plus grant meskiés m'avient; le MS. porte

25964 A! soudans de Piersie; le MS. : ly sou-
dans.

- Grant paine méteray de vous aguerryer. »
 23975 Quant ly soudans l'oy, vis quida enragier :
 « A! Moradin, dist-il, bien te vøy marvoyer,
 Qui voes pour Jhésu-Cris la nostre loy laissier. »
 — « Oil, dist Moradins, je ne le voel noyer.
 Or vous gardés de moy; car sans vous espargnier,
 23980 Je vous feray briefment, se je puis, couroucier. »
 Lors broche le ceval des esporons d'ormier;
 Par-deviers Arrablois a pris à chevaucier.
 Et ly soudans s'en va où il n'ot qu'esmayer;
 Ses enfans regreta, qu'il ot volu laissier
 23985 Pour les tentes garder et son trésor sy chier.
 Or, diray des corps sains, que Dieux avoit si chier.
 Dans Pières ly Hiermites les coisy aprochier;
 D'un arbre descendy, soy va agenoullier;
 Mais sains Jorges le vint douchement redrecier,
 23990 Et ly a dit : « Piéron, va-t'ent sans détryer,
 Et me dy Godefroit, le nobile guerryer,
 Qu'il face en ce camp-chy fouir par maint ouvrier;
 Deux corps sains trouvera, que Dieux aime et tient cier:
 Garscion d'Andioche, que Dieux a fait logier
 23995 Lassus en paradis, où boin fait herbegier,
 Avoec saint Grascyen, c'on doit regrascyer,
 Qui morurent martir, sans iaus avaryer.
 Et dy à Buinmont, le nobile princier,
 Le prinche d'Andioche, qu'il y face ung moustier,
 24000 Ou non des IJ corps sains, qui ont riche loyer. »

Discours de saint Georges à Pierre l'Ermitte.

Il disparaît ensuite avec ses compagnons.

Folio 560 v^o.

Quant sains Jorges ot bien sa raison devisée,
 De Pière se party que n'y fist ariestée.
 Et ly roys Godefrois fu sur le place lée :
 Toute la compaignie fu à genous giettée,

23991 *Et me dy Godefroit; manière de parler me dire, va me porter.*
 encore usitée vulgairement sous cette forme : *va*

- 24005 Et prioient mierey, de cuer et de penssée,
De la grâce de Dieu, qui là leur fu moustrée.
Et ly corps sains s'en vont parmy une nuée;
Droitement à Saint-Jorge, une ville loée :
Saint Jorges de Rames est ly ville appiellée.
- 24010 Iluec a ly corps sains une messe cantée,
Voiant les crestiens qui la ville ont gardée.
Et ly boin crestien n'y ont fait ariestée;
La bataille ont cierquie et bien avironnée.
Bauduin de Rohais, à le brace quarée,
- 24015 Et dam Rainbaut Créton et une forte armée
Sievoient le soudant, par le foriest ramée,
Qui viers Acre s'en va, qui bien estoit fremée.
Et Godefrois remest sur le camp en le préé :
En signe de victore y fu celle viesprée,
- 24020 Et il et tout ly sien jusques à l'ajournée.

- Godefrois de Buillon, ly boins roys souffissans,
En signe de victore demora sur les camps :
En sa compaignie fu ly boins dus des Normans,
Ly quens Hues le Maines, qui bien fu combatans,
- 24025 Tangrés et Buinemons, Ricars ly conquerrans,
Et ly contes de Flandres et ly barnages grans.
Là estoient ly feu et les cierges ardans :
Oussy cler y voit-on que solaus fust luisans.
Dams Pières ly Hiermites s'adréca sur les camps ;
- 24030 De saint Jôrge leur fu les parolles contans,
Et dou roy Garscion ; comment il fu fuians.
Endroit le mie-nuit, ce nous dist ly rommans,
Descendy sur leur tombes ung solaus tous ardans,
Qui descy jusqu'au ciel estoit apiercevens.
- 24035 Adont n'y demora chevaliers ne siergans ;
Contes, dus ne barons, tant y fust souffissans,

Pierre raconte à Gode-
froid ce que le saint
lui a dit.

24009 *Saint-Jorges*; le MS : à *Saint-Jorges*. se rapporter à saint George.

24051 *Comment il fu fuians*; ces mots doivent

Folio 561 r^o.

Les corps de Garcion et de Gracien sont trouvés enfouis à l'endroit désigné.

Qui de ceste clarté ne soit esbahissans.
 Dist l'hermite Piéron : « Soyés de vray créans
 Qu'en che lieu là-endroit, qui clarté est rendans,
 24040 Gisent ly dōy baron, dont je vous suy contans. »
 Adont y est alés ly peuples combatans,
 As cierges, as falos, ains que jours fuist venans;
 Trouvèrent les barons à Jhésu-Cris amans :
 « Dieux, dient ly baron, que leur tourmens fu grans!
 24045 Encor l'acatera ly rices roys soudans. »

Ly roys Godefrois en appiella la baronnie
 Et dist : « Seigneur, vécy miracle auctorisie;
 Elle doit par raison iestre canonisie. »
 Adont dist Buinemons : « Seigneur, je vous affie
 24050 Que, puisqu'il plaist à Dieu qu'il le me senefie,
 Pour l'amour Garcion, qui fu de boine vie,
 Et qu'il fu mon filleul, par le Dieu courtoisie,
 Qu'en Andioché droit, où il ot seignourie,
 Feray faire ung moustier et église adrecie,
 24055 Pour l'amour des corps sains, où bontés fu fickie. »
 Dist ly roys Godefrois : « Et je le vous otrie. »
 Dedens Jhérusalem, celle cité garnie,
 Furent ly saint porté par le noble clergie.
 Ly vesques de Maltran canta le letanie;
 24060 Et ly roys Godefrois appiella se meisnie :
 « Où est, dist-il, mon frère, qu'à moy ne se ralie?
 Je ne le vis anuit ne nē tins compaignie. »
 — « Sire, dient François, par le virge-Marie,
 Il se party hier soir, à l'eure de complie,
 24065 Avoec Rainbaut Créton et Guion de Pavie;
 Apriès le soudant aloit à noblé compaignie. »
 Adont monta ly roys, et cil de sa partie,

Godefroid se met à la recherche de son frère Bauduin qui poursuit le soudan.

24046 Pour rétablir la mesure, il faudrait :
Godefrois appiella toute la baronnie.24052 Et qu'il fu ; c'est-à-dire et qui fut ou
bien et puisqu'il fut.

- Et se party de l'ost, baniere desploïie,
 Pour Bauduin trouver, qui ne s'arieste mie;
 24070 Ains sievoit le soudant par moult fiere arramie.
 Viers Acre le trouva, syqu'à lieue et demie.
 Quant Bauduins le voit, haultement ly escrie :
 « Vous ne m'escapèrés, roys soudans de Piersie;
 Mort ay Cornumarant, se vous tolray le vie. »
 24075 Quant ly soudans l'oy, sy dist à vòis série :
 « Chevaçons! chevaçons! et ne retournons mie :
 Chà vient uns crestiens plains de grant félonnie. »
 Mais Bauduins se hasta et cil de sa partie.
 Pris eüst le soudant et ceulx de sa baillie,
 24080 Se ne fust Dodequins qui ly fist envaïe.
 A IIIJ mil payens venoit de Tabarie,
 Et venoit au soudant et ly meñoit aïe,
 Quant on ly recorda la bataille desconfie.
 Dodequins de Damas apierçut le soudant,
 24085 Que ly bers Bauduins aloit fort encauçant.
 Quant Dodequins le vit, se ly dist en oiànt :
 « Oncles, où alés-vous sy faitement courant?
 Il samble c'on vous voïst malément enkauçant. »
 — « Biaus niés, dist ly soudans, chy vieignent apoignant
 24090 Ne say quel crestien qui me vont manèçant.
 Biaus niés, desconfis suy : mort y sont my enfant,
 XV cousins giermains à vous apiertenant.
 S'avons oussy pierdüt le roy Cornumarant,
 Et le roy Lucquabel et Maucoulon le grant,
 24095 Et le roy Corbadas et le roy Aquilant,
 (Et) le roy de Tartaire, le roy Marmulistant,
 Et le roy Alixandre et le roy Clariant,
 Le roy de Satalie, d'Aufaliérne piersant.
 XL roy payen sont demoré ou camp;
 24100 Trois cent mille payen sont demoré ou camp. »
 Quant Dodequins l'oy, s'ot le cuer sy dolant
 Qu'a poy qu'il ne quéy de son destrier courant.

Folio 361 vo.

Entrevue du soudan et
de Dodequin de Da-
mas.

Folio 362 r^o.

- Dodequins de Damas fist moult fort à loer :
 Plus hardy Sarrasins n'avoit oultre le mer.
 24105 Moult fist les crestiens de martire endurer;
 Mais il se fist depuis baptisier et lever.
 Huon de Tabarie le puet-on appieller :
 Plus loyal crestien ne se fist crestiéner;
 Et puis ot-il IJ fieux qui moult furent très-ber,
 24110 Seghin et Geradin, sy les oïs nommer,
 Qui firent nostre loy grandement amonter,
 Enssy com vous orés ou livre recorder.
 Enssy com Dodequins se prist à tourmenter,
 Atant ès Bauduin qui se voet avaler
 24115 D'une haulte montaigne, pour Sarrasin trouver;
 Et quant il vint ou val, bien volsist requuler;
 Car Dodequins ly vint tantost à l'encontrer.
 A sa vois ly a dit : « Ne poés escapper :
 La mort de mes cousins vous feray comparer.
 24120 Bien congnois ce cheval ; qui vous y fist monter ?
 Ce fu Cornumarant, que Mahoms puist sauver !
 Dyable vous ont fait sy fort cheval livrer,
 N'en païastes denier, quant vint à l'acater :
 A moy vous en faurra bien payer et conter. »
 24125 Quant Bauduins oy Dodequin le vaillant,
 Et qu'il estoit venus tel secours au soudant,
 Dist à Rainbaut Creton : « Alés-ent chevaçant
 A l'ost de Godefroit, et dire maintenant :
 Comment j'ay chy trouvé ung encontre pesant. »
 24130 Et dist Rainbaus Cretons : « Or, vous taisiés atant :
 Avoec vous demoray sans iestre départant ;
 Descy jusqu'à la mort ne vous faürray noient. »
 Et Dodequins ly vint as esporons broçant ;
 Rainbaut Creton féry d'une lance poignant ;

Combat de Dodequin et
de Bauduin.24128 *Et dire maintenant*, infinitif tenant lieu d'un impératif.

- 24135 L'escut ly a pierciet, et puis le jazerant;
 Du ceval l'abaty sur le pré verdoiant;
 Mais il se releva vistemment en estant;
 L'espée ot en sa main, dont bien se va portant;
 Et Bauduins assaut Dodequin le vaillant.
- 24140 Là viennent Sarrasins avoecques le soudant.
 Ly kaliffes y fu, qui : « Baudas! » va criant;
 Abreham de Damas, qui fu père Abilant.
 Or gart Dieux Bauduins, le conte souffissant!
 Bien furent X contre ung ly payen mescréant.
- 24145 Par-dessus le campagne, qui bien priés d'Acre estoit,
 Fu ly quens Bauduins, qui bien se combatoit;
 Rainbaus fu tout à piet, qui bien se deffendoit;
 Il coisy ung rocier qui priés de là estoit,
 Bauduin y mena, et le dos y tournoit.
- 24150 Par-derièrè n'ont mal, mais devant assaloit
 Dodequins de Damas, qui forment désiroit
 D'ociere crestiens : gaires ne les amoit.
 Bauduins le féry fièrement d'un espoit;
 L'escut ly a pierciet; le haubiert ly trauoit.
- 24155 S'il ne se fust guencis, il fust mors là-endroit.
 Quant Dodequins vit çou, ung petit le doutoit.
 Il fist l'assaut ciesser, et puis ly demandoit :
 « Qui ies-tu, chevaliers, qui m'as féru sy roit? »
 — « Vassaus, dist Bauduins, céler on ne le doit :
- 24160 J'ay à nom Bauduin, le frère Godefroit. »
 — « Bauduins, dist ly Turs, se tu voès orendroit
 Venir avoecques my à Acre chy-endroit
 Et voellés aourer celui qui mon cuer croit,
 Je te donray ma seur, qui volentiers ameroit :
- 24165 Dame est de Tabarie qui à vo corps seroit. »
 — « Taisiés, dist Bauduins, car vous batés fier froit. »

Folio 362 vr.

Bauduin refuse les propositions que lui fait son ennemi.

24154 *Trauoit* de *trau*, trou, encore usité en wallon et en rouchi, d'où aussi le verbe *traver*.

Folio 565 r^o.

- « Bauduins, dist ly Tuirs, j'ay moult oït loer
 Ung de voz cřestiiens, qui moult fait à douter :
 Après le vostre frère fait à recommander ;
- 24170 Et saciés que Tangré l'ay oït appieller.
 De mon lignage a mort ; se le doy pau amer.
 Par la foy que je doy à nostre loy porter ;
 Se je le puis jamais en bataille trouver ;
 Je le sievroie ançois jüsqu'à le Rouge Mer ;
- 24175 Que je ne le fesisse de male mort finer. »
 — « Payen, dist Bauduins, bien vous puis afier,
 Tangrés n'est pas brebis que ly leux puist haper.
 Folie vous feroit contre luy argüer ;
 Mais sotie vous fait sans rabatre conter. »
- 24180 — « Or tos, dist Dodequins, pensés de vous garder.
 Puisqué vous ne volés à no loy atourner ;
 Jamais ne me porés de mes mains escaper. »
 — « Payen, dist Bauduins, je te voy moult vanter ;
 Mais ung grant vantéur voit-on déshonorer,
- 24185 Ne devant chevaliers ne se doit amoustrer. »
 A ycelle raison s'alèrent rassambler,
 Et ly rices soudans se prist à escrier :
 « Prendés-moy ce glouton, sans luy aafoler ;
 Je le feray tout vif escorcier et saler. »
- 24190 Dodequins de Damas s'escria à hau ton :
 « Or avant, Sarrasins ! assalés ce laron ! »
 Adont l'ont assaly entour et environ ;
 Trois fois ont abatu le ber Rainbaut Creton ;
 Et il se relevoit à loy de champion.
- 24195 Ly homme Bauduin n'y valent ung bouton.
 Cil qui furent navré s'enfuient de randon,
 Par delà la montaigne c'on appielle Toron.
 Illuec ont rencontré Godefroit de Buillon,

Arrivée de Godefroid.

24184 *Vantéur* pour *vantécour*.

- Witasse de Boulongne, Bauduin Cauderon,
 24200 Buinemont et Tangré et Ricart de Caumon,
 Et le conte de Flandres, qui porte ung noir lyon,
 Le duc de Normandie et maint aultre baron;
 Et dient ly fujant : « Brociés de l'esperon,
 Car Bauduins est pris de la gent Baraton ;
 24205 En Acre la cité l'enmainent en prison. »
 Lors brocent sur le mont ly chevalier de non,
 Que nuls n'y atendoit ne per ne compaignon.
 Godefrois va devant le trait à ung bougon :
 A l'avalier coisy Dodequin le baron.
 24210 Godefrois va criant : « Que feittes-vous, glouton ?
 Vous ne l'enmenrés pas en vo subjection. »
 Dont avalent no gent en menant maint pignon.
 Quant ly soudans les vit, sy tainst comme carbon ;
 A Dodequin a dit : « Biaux niés, pour Baraton,
 24215 Metons-nous à garant, car il en est saison ;
 Ou nous sommes tout mort, et pris sans raençon. »
 Quant Dodequins l'oy, sy froney le menton.
 Il coisy le soudant qui fuit en se maison ;
 Il est alés après broçant de l'esperon ;
 24220 Laissiet a Bauduin et dam Rainbaut Creton.
 Viers Acre la cité s'en vont à garison ;
 Et crestien s'ariestent par-dessus le sablon
 Où Bauduins estoit delès son compaignon.
 Godefrois le baisa dix fois en ung randon ;
 24225 Rainbaut ont remonté sur ung ceval moult bon :
 Deviers Jhérusalem ont fait reparrison.

Folio 563 v°.

Dodequin et le soudan
prennent de nouveau
la fuite.

- Ly boins roys Godefrois et ly aultre ensemment
 Sont venut droit en l'ost de le payène gent ;
 Il ont crier quiet les mors qui là furent présent :
 24230 Enghérant de Saint-Pol enportèrent no gent.
 Bauduins commanda à ses hommes briefment
 C'on portast en le ville bien et déuement

- Le roy Cornumarant, qui tant ot hardement.
 Et ly roys Godefrois demanda haultement
 24235 La tente au roy soudant pour le sien logement;
 Et ly noble baron ly ont fait le présent.
 Le gaing ont party ly baron ingalment.
 Dedens Jhérusalem ont fait repairement.
 En joie et en reviel et en esbatement,
 24240 En loant le Seigneur; à qui ly mons apent.
 Là furent toute jour et là nuit ensement,
 Et laissirent les mors sur les kamps plainement;
 Et s'en pierdirent bien X mille passaument:
 Tant leur en faly bien, quant contèrent leur gent.
 24245 Mais l'endemain matin, apriès l'ajournement,
 N'ont trouvé crestien nésung tant seulement:
 Tout furent sevely au Dieu commandement.
 Et dist-on c'uns lyons en fist département,
 Et les ensevely; sy com Dieux s'y assent.
 24250 Et ly mais Sarrasins demorèrent vieument:
 Ly oisiel les mengirent, ly chien et ly sierpent,
 Et puis ly ardion en grant efforchement.
 Ly boins roys Godefrois et ly aultre ensement
 De la messe Enghérant fierent ordènement.
 24255 Ly roys Cornumarans, qui tant ot hardement,
 Ot ouviert le sien corps devant toute no.gent,
 Pour véoir le sien cuer qui grans fu durement;
 Mais il avoit ung cuer qui grans fu durement:
 Tout en sont esbahy ly prince de jouvent.
 24260 La bataille fu faite et ly camps affinés
 Dessus les plains de Rames, ensy qu'oït avés;
 Et Cornumarans fu à honnour entières;
 Non pas en nul saint lieu; car c'iért un chiens diervés.
 Pour le ber Enghérant fu ly deulx grans menés;
 24265 Mais il n'est sy grant duel qui tos ne soit passés:
 Car pour plorer ne puet pas iestre recouvrés.

Folio 564^{ro}.
 Les chrétiens célèbrent
 leur victoire.

Ils rendent les derniers
 honneurs à Enguer-
 rant de Saint-Pol et à
 Cornumarant.

- Dedens la tour David fu ly rices barnés.
 Ung mois apriès le camp, ce dist l'auctorités,
 Vint à Jhérusalem Moradins, ly doubtés ;
- 24270 Et sa moullier oussy et ses fieux, qui fu nés
 Au vilage qui fu (par) Bauduins livrés
 A la francé royne, ensy qu'oït avés,
 Que Bauduins sauvá, dont ce fu grans bontés.
 De ceste cose-chy, avient des biens assés,
- 24275 Enssy qu'avés oy ou temps qui est passés.
 Atant-ès Moradin, qui vint de ces cités
 Noblement chevauçoit et bien fu doctrinés.
 A le porte David s'est ly roys ariestés.
 Ung escuyers ly dist : « Siré ; que demandés ? »
- 24280 — « Amis, dist Moradins, à Bauduin dirés,
 Le seigneur de Rohais, dont je suy bien amés,
 Que ly roys Moradins ly aporte les clés
 De trestout le pays dont sires est clamés ;
 Et chus a répondu : « Dont sara les secrés ; »
- 24285 — « Amis, dist Moradins, pour Dieu, or vous hastés.
 Paour ay vraiment que ne soie atrapés ;
 D'un mien frere giermain, Murgafier est nommés ;
 Dolans est que je suy à vo loy atournés ; »
- Seigneur, or escoutés noblé cançon prisié.
- 24290 Sytos que Bauduins ot la nouvielle ioye
 Que Moradins venoit et sa femme jolie,
 A le porte est venus à noble compaignie
 La porte fu ouvierte sur le maistre caucie
 Moradins y entra, et o lui se maisnie ;
- 24295 Et quant Bauduins vit la royne adrécié,
 Il est venus à luy et forment s'umelié,
 Et dist : « Bien vegniés-vous, royne seignourie,
 Jamais ne vous faurray tant qu'aie ou cors la vie. »
 Quant celle l'entendy, doucement l'en miercie
- 24300 Et ly dist : « Mon seigneur, je vous aciertefie :

Moradin vient à Jérusalem avec sa femme et son fils.
 Folio 364 v^o.

Son entrevue avec Bauduin d'Edesse.

Folio 365 r^o.

Que véés-chy l'enfant dont j'estoie engrossie,
 Quant je fui de par vous sy noblement garnie. »
 — « Dame, dist Bauduins, Jhésus le bénéie!
 Se portera men nom, car mes corps s'y otrie. »

24305 A ycelle raison que vous avés oye,
 Fu en la tour David toute la compaignie;
 Et joie fu pour iaus grandement enforcie;
 Et se fu la royne levée et baptisie.

Maradin, sa femme et
 son fils reçoivent le
 baptême.

Moradins d'Arrablois fu appiellés Morant;
 24310 Et sa femme ot à nom Marie paravant,
 Et son fil Bauduin, et ly aultre ensievant.
 Furent tout baptisiet, ce trouvons-nous lisant;
 Et fu faitte la fieste du barnage vaillant.
 Lors ly roys Godefrois a dit en sousriant :

24315 « Bauduin de Biauvais, dist-il, venés avant,
 Et Ricart de Caumont et Harpin le poissant!
 Seigneur baron, dist-il, je me vois miervelant
 Que nouvelles ne say du boin roy Corbarant.
 Pourquoi il n'est venus, j'en ay miervelles grant,

24320 Et de Flourie oussy, que mes corps aime tant. »
 — « Sire, dist Moradins c'on appelle Morant,
 S'il vous plaist, nous irons, moy et Harpin le grant,
 A Olifierne droit savoir le convenent. »

— « Nennil, ce dist ly roys, je m'iroie doubtant
 24325 Qu'encontré n'eüssiés de la gent non sachant! »

Corbarant se rend aussi
 à Jérusalem.

A ycelle raison que je vous vois contant,
 È-vous ung chevalier qui a dit en oiant :
 « Sire roys, Godefrois, que l'iroie célant?
 Vécy roy Corbarant, qui est droit-chy devant;

24330 Et s'amaine IJ roys, qui sont à son commant,
 Pour renoyer le loy Mahòm et Tiervagant,
 Et croire vostre loy, et sy sont IJ enfant,

Folio 565 v^o.

24301 *Que véés-chy*; le MS.: *que vé-chy*.

- Cousin à Corbarant et fil d'un amustant. »
 Quant ly roys Godefrois a entendut le mant;
 24335 De Flourie ly va nouvelle demandant :
 « Sire, elle est demorée illuec, jusques à tant
 Que vous-envoierés deviers luy chevaçant.
 De la gent sarrasine se va forment doubtant;
 Car Calabre se mère est alés au soudant.
 24340 L'aventure conter, dont le cuer a dolant. »

- Ly boins roys Godefrois sur le ceval monta ;
 Oussy fist Bauduins, son frere qu'il ama ;
 Et Witasses oussy, qui apriés chevaça ;
 Ly dus de Normandie mie n'y ariesta ;
 24345 Pour l'amour Godefroit cascuns s'eslaieça.
 Au-dehors de la ville le roy-on encontra.
 Quant Godefrois le vit, douchement l'acola,
 Et ly dist : « Corbarant, bien vegniés par deçà ! »
 Là fu bien festiies, et cascuns l'onnoura.
 24350 Ly vesques de Maltran pourcession fist là ;
 La lance Jhésu-Cris entre ses mains porta.
 Quant Corbarans le vit, la lance demanda ;
 Il le prist à deux mains, doucement le baisa,
 Et dist à Godefroit : « Par ceste lance-là
 24355 Fuy jadis desconfis à ung jour qui passa,
 Par-devant Andioche, dont adont m'anoia. »
 Quant Godefrois l'oy, à riere commença,
 Et (luy) dist : « Nobles roys, ly roys-soudans en a
 Éut assés avant, car de cy s'en ala,
 24360 Enssy comme vous fesistes, pau de gens enmena.
 La compagnie y vint, qui jadis vous mata. »
 Dist ly roys Corbarans : « On le m'a dit piéça. »

Accueil que lui font les
croisés.

Folio 566 r°.

En Jhérusalem fu la joie et la baudour,

24355 *Fuy jadis desconfis*; le MS. : *fuy jadis dis desconfis*.

- Pour l'amour Corbarant, qui tant ot de valour.
 24365 Quant il vit Moradin, se ly dist sans demour :
 « Sire roys d'Arrablois, iestes-vous en tel tour? »
 — « Oil, dist Morradians, je croy le Créateur,
 Qui morir vot pour nous et pour maint péchéour;
 Tolu m'a Murgafiers, mes frères, men onnour. »
 24370 — « Taisiés, dist Corbarans, il en ara mau jour.
 Puisque je me suy mis en ceste loy grigour,
 Sarrasin en morront à duel et à tristrour.
 Il ne demora ville, ne castiel, ne tour,
 Et ly rices soudans en mora de paour,
 24375 Et Acre et Escalonne tout iert en nostrè atour.
 Micques, où Mahoms est et l'amiant d'esroure,
 Feray crestiéner, ains que face retour. »
 Godefrois demanda au roy de sa séour;
 Et il ly a conté le fait et le virour,
 24380 Comment Calabre voet guerryer de sa tour
 Olifierne le grant, qui fu son ancéssour :
 « Mais par le foy que doy à Dieu mon Sauvéour,
 Que c'elle ne me croit, elle ara très-mau jour. »

Il est baptisé.

- Corbarans d'Olifierne fu moult bien festiés.
 24385 Delès le saint Sépulcre fu ly roys baptisiés;
 Mais ses noms ne ly fu ne mués, ne cangiés :
 Corbarant ot à nom; puis fu-il moult prisiés,
 Et hardis chevaliers et bien apparelliés.
 De cascun fu amés; payens fist courouciés,
 24390 Et conquesta sur iaus leur tières et leur fiés,
 Ensy que vous orés en parlens vrais et briés.
 Corbarans demanda au roy que ly elergiés
 Fu dedens Olifierne avoec lui envoyés,
 Pour sa gent convertir, dont il sera moult liés.

Folio 566 v°.

24369 *Men onnour*; l'orthographe du manuscrit,
 d'accord avec la prononciation vulgaire, est : *me*
nonnour.

24371 Au lieu de *grigour*, peut-être faut-il lire
grignour (*gréigneur*).

24383 *Que c'elle* pour *que s'elle*.

- 24395 Lors fu Harpins eslus, tout de vray le saciés,
 Et oussy fu Ricart, qu'il n'y est atargiés.
 XII mille hommes a à Corbarant bailliés,
 Pour amener se seur, qui les crins ot déliés.
 Et ly baron s'en vont très-bien apparelliés;
 24400 Ly vesques de Maltran y ala volentiers.
 Hors de Jhérusalem ès les barons widiés;
 Viers Olifierne vont, où biaux fu ly marciés,
 Et ont tant chevauciet qu'il virent les murs viés,
 La haulte tour Calabre et les murs renforciés.
 24405 Mais Calabre avoit fait au soudant ses traitiés,
 Dont ly roys Corbarant fu forment guerryés.

Il retourne à Olifierne
 avec une armée chré-
 tienne.

- Seigneur, à ice temps que Corbarans vint là,
 L'évesque de Maltran avoec luy amena,
 Pour praiecier le foy de Dieu qui tout créa.
 24410 La mère Corbarant tellement s'exploita
 Encontre la venue son fil qu'elle doubta,
 Dodequins de Damas ly soudans envoya
 Par-dedens Olifierne, et se ly commanda
 Que Flourie fust prise, qui no loy enama,
 24415 Et menée à Damas, où on le gardera.
 Et Dodequins y vint, qui forment se hasta.
 Calabre la royne sa fille ly livra;
 Et Dodequins le prist; à Damas le mena
 Avoecques Margalie, que ly soudans engendra.
 24420 A ceste Margalie Dodequins le bailla,
 Qui ly ot en convent que bien le gardera.
 Flourie ot duel au cuer quant elle s'y trouva.
 Pour l'amour Godefroit, que par amours ama,
 Ung mal en prist sy grant, qu'au lit en acouça.

Florie est emmenée à
 Damas par Dodequin.

24398 *Déliés*; le MS. : *déliés*. Cette orthographe n'indiquerait-elle pas la consonnance, même pour les autres mots, qu'il faudrait alors prononcer sans accentuer l'e? Le mot *volentiers* qu'on trouve plus bas y répugne pourtant.

24410-12 La mère Corbarant s'exploita si bien... que le soudan lui envoya Dodequin de Damas.

24419 Nouvelle preuve qu'il faut prononcer *l'soudans*.

Folio 367 r°.

24425 Calabre la royne dedens sa tour entra :
 IIJ cent Sarrasin y mist et ordena,
 Et jura Mahomet que son fil destruira.
 Dont, quant roys Corbarans en Olifierne entra,
 Et il oy comment sa mère le gréva,
 24430 Il jura Jhésu-Cris, quant tenir le pora,
 Que jamais à nul jour de prison n'istera.

Désappointement des chrétiens venus pour l'enlever à sa mère Calabre.

Corbarans fu dolans pour sa sœur Flourie;
 Dist Ricart de Caumont : « Vécý grant dyablie!
 Qué dira Godefrois, à le cière hardie,
 24435 Que Florie, vo seur, ly est sy élongie?
 Il nous pria sy fort, à nostre départie,
 Qué ila bielle ly fust menée et envoiie! »
 — « Par foy, dist Corbarans, je ne say que j'en die :
 Car ne say où elle est ne en quelle partie,
 24440 Ne s'elle est à Damas ou dedens Tabarie;
 Ne je ne say le vray où elle est envoiie :
 Dodequins; mes neveux, l'a eût en baillie. »
 Adont ont no baron nostre foy exaucie;
 Ly vesques praieça et ly aultre clergie.
 24445 Là se sont baptisiet celle gent paienie,
 Pour l'amour Corbarant, qui doucement leur prie :
 Tant leur parla de Dieu et de sainte Marie,
 Et des nobles virtus qu'il leur aciertefie,
 Que toute la cités fust adont conviertie.

Les habitants d'Olifierne se font baptiser.

24450 En Olifierne sont baptisiet celle gent.
 Quant Calabre le sot, s'en ot le cuer dolent;
 La citet guerria avironnéement.
 De sa tour se party à ung ajournement.
 A Acre vint Calabre, où ly soudans l'atent;
 24455 Quant ly soudans le vit, se ly dist clèrement :
 « Royne, comment va en vostre tenement? »
 — « Sire, dist la royne, il nous va malement :

Colère de Calabre.

Son entrevue avec le soudan.

- Baptisiés s'est mes fieux et ly sien ensement;
 En Olifierne sont renoyet fausement. »
- 24460 Quant ly soudans l'oy, s'en ot son cuer dolent;
 A la royne dist : « Je vous ay en convent
 Que par temps, se je puis, en arés vengeance.
 Je manderay partout sy grant assablement
 Qu'il ne demora Turc jusqu'à l'arbre qui fent;
- 24465 Mais attendre ne puis à ce fait proprement,
 Car ly roys Godefrois s'apareille forment
 De venir asségier Acre, qu'à moy apent. »
 En ce point l'ont laissiet, mançant durement
 Corbarant d'Olifierne, qui n'en donne noient.
- 24470 Mais quant Godefrois seut de Florié au cors gent,
 Dont ly soudans avoit fait le département,
 Il jura Jhésu-Cris, le Père omnipotent,
 Qu'à Acre l'ira vir assés prochainement.
 Ce fu apriès l'ivier, qui fait froit durement,
- 24475 Que ly biaux temps revint par le may qui se prent,
 Qu'à Jhérusalem fu la nostre bonne gent.
 Autour Jhérusalem aloient bien souvent :
 N'y remest Sarrasin, qui leur face content.

- Seigneur, ce fu en may, celle douce saison,
 24480 Que florissent chil arbre, cil pré et cil buisson,
 Et que sy doulchement cantent cil oisselon,
 Fu à Jhérusalem Godefrois de Buillon,
 Witassés et Bauduins, Tangrés et Buinemon,
 Robiert de Normandie et Robiert le Frison,
- 24485 Et le conte de Flandres et dam Rainbaut Creton,
 Le conte de Toulouse, Bauduin Cauderon,
 Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,
 Le ber Thumas de Marle, Amaury de Digon,
 Et maint noble princier de haulte estracion;
- 24490 Ly quens Hue le Mainé, frère au roy Phelippon,
 Et Thumas de la Ferre et de Liégois foison,

Folio 567 v^o.Godefroid se dispose à
assiéger Saint - Jean
d'Acre.Folio 568 r^o.

- Et le roy des Taffurs, o luy sy compaignon.
 Dedens Jhérusalem avoit cascuns maison.
 Bien s'estoient paré de la gieste Noiron;
- 24495 Ly boins roys Godefrois les a mis à raison :
 « Seigneur, or, m'entendés, franc nobile baron,
 Nous avons conquesté des villes à foison;
 Mais II cités y a, où Turs a à foison,
 Qui contraires nous sont, bien véoir le puet-on :
- 24500 Acre premièrement, que bien haïr doit-on;
 Là se tient ly soudans, s'a o lui ung glouton,
 Dodequin de Damas, ensément l'apiell'on;
 Cieus a fait contre moy très-grande traïson.
 Jamais joie n'aray, s'en aray vengison.
- 24505 Je vous prie pour Dieu et pour sa passion,
 Que devant Acre alons nouvelle en le saison.
 Tendre volray devant le rice pavellon
 Que ly soudans amena en ceste région. »
- « Seigneur, dist Godefrois, tenés-moi compaignie,
- 24510 Tant que je puisse avoir d'Acre la cité garnie,
 Escalonne et Damas, et apriès Tabarie.
 Se ces IIIJ cités avoie en me baillie,
 Je seroie à ce jour tous sires de Surie. »
 Et cil l'ont acordé que nuls ne s'y détrie.
- 24515 Là ont trestout quierquiet la boine artillerie,
 Armures et blasons, mainte lance fourbie,
 Caudires, cauderons, mainte tente jolie.
 Hors de Jhérusalem ont fait la départie;
 Mais Jhérusalem ont très-bien laïssiet garnie.
- 24520 D'un vaillant chevalier, qui moult ot seignourie;
 Et X mil hommes d'armes ot-il en se baillie.
 Deviers Acre s'en vont, banière desploïe.
 En Acre sont couru celle gent païenie,
 Tant que ly roys soudans a bien nouvelle oye
- 24525 Que de nos gens seroit la citet asségie.

Son projet est approuvé
 par les croisés.

Acre est investi.

Folio 568 v°.

Les portes fist fremer : s'a le ville enforcie.
 Dodequin de Damas à haulte vois s'escrie :
 « Sire soudans, dist-il, savés que je vous prie
 Que j'aie une bataille en la moie partie,
 24530 Et que je puisse issir banière desploie,
 Ains que nos cités soit des François asségie.
 Se ne le fay ensy, ce sera vilonnie :
 Jamais n'aray honneur à nul jour de ma vie. »

- Dodequins de Damas avoit moult le cuer fier :
- 24535 Homme ne redoubtoit pour estour commencer.
 Ly soudans ly a fait XX mil hommes baillier,
 Pour les boins crestiens leur venue payer.
 Quant sot que crestien devoient aprocier,
 D'Acre issy Dodequins, o lui sy chevalier;
- 24540 A l'encontre no gent s'est alés enbusquier,
 A l'avalier d'un mont leur a pris à hucier :
 « Or, avant, crestien! le treu vous faut payer.
 Godefrois de Buillon, je vous voel castier :
 Jamais ne retourrés, se je puis exploitier! »
- 24545 Atant es Buinmont, le nobile princier;
 L'avant-garde menoit avoec Tangré le fier.
 Quant Dodequin oy ensement manecier,
 Il broce le ceval; le lance va baissier;
 Et Dodequins ly vint, à loy de Berruier,
- 24550 Et féry Buinmont sy bien, sans espargnier
 Et de corps et de pis, fist le lance brisier :
 Tout abat à ung mont le maistre et le destrier.
 Jà ly alast briefment sa tieste détrencier,
 Quant Tangrés ly a dit : « Que fais-tu, losengier ?
- 24555 Or, as fait le mien oncle à terre tresbucier :
 Vous le m'amenderés, ains le soleil couchier,
 S'outre la Rouge Mer vous devoie kacier. »

Sortie exécutée par Dodequin.

Bohémond est abattu par Dodequin.

Folio 569 r°.

24551 Ains que; le MS. : ainçois que.

lance brisier pour qu'il fist.

24550-51 Et féry Buinmont sy bien..... fist le

Tancrède vient au secours de son oncle.

- Moult fu dolans Tangré, quant son oncle coisy,
 Qu'à le terre gisoit malement estourdy.
 24560 Il vint à Dodequin; fièrement l'envay.
 La lance qu'il portoit a brisié sour ly;
 Et Dodequins ly bers ung tel cop le féry
 Que le rice blason à moiet ly fendy,
 Le haubiert ly trença et l'auqueton oussy :
 24565 De tant ly aida Dieux qu'en char ne l'ataindy.
 Et quant Tangrés vit çou, sy a dit : « Dieux mierey,
 Ai-ge dont aujourd'uy trouvé mon maistre cy? »

- Quant Tangrés ly Pulois a Dodequin véu,
 Qu'il ly avoit tel cop donné sur son escu,
 24570 Forment s'esmiervela de la soie vertu :
 Oncques mais ne trouva payen sy malostru.
 Lors a féru sur luy de son branc d'acier nu;
 Mais il ne l'enpira valissant ung festu.
 Mais ly homme Tangré l'ont moult bien secouru,
 24575 Et ont à Buinmont ung boin ceval rendu.
 È-vous les chevaliers qui y sont acouru,
 Et brocent les chevaux parmy les prés hierbu.
 « Monjoie! » vont criant, ains sy biaux cris ne fu;
 Et crient le « Sépulcre » le digne, l'asolu.
 24580 Robiers de Normandie à son corps a paru
 Et ly contes de Flandres, et o lui sont sy dru.
 Là ot à celui jour fier estour maintenu,
 Mainte tieste trencie, et maint corps pourfendu,
 Et maint riche ceval à le terre abatu.
 24585 Là vinrent ly Taffur o le roy esléu.
 Cil ont à Dodequin ung tel assaut rendu,
 Que ly Sarrasin sont desconfit et vaincu,
 Et leur furent adont ly chemin deffendu :
 Il n'ont point de retrait dont furent espierdu.

Dodequin est forcé à la retraite.
 Folio 369 v°.

- 24590 Par le roy des Taffurs et par les Taffurois

Fu dou ber Dodequin abatu ly buffois.
 Viers Acre regarda, sy vit clos les destrois :
 « Ahy, Mahom! dist-il, or me croist grans anois! »
 Il regarde ung chemin : sy a coisy les bôis;
 24595 Il se lancé dedens comme ung leus maléois;
 Quant il a estranlé le mouton antenois,
 Et ly chiens ly keurt sus, pour le paistre courtois.
 Quant Tangrés le coisy mucier viers les faucois,
 Le Seigneur en jura, qui fu mis en la crois,
 24600 Qu'ains ira apriès ly XV jours, voire ung mois,
 Qu'il n'ait le Sarrasin, qui ly a fait'anois,
 Qui son oncle abaty à le première fois.

Or, s'en va Dodequins; la bataille a laissie.
 Assés se soushaida qu'il fust en Tabarie;
 24605 Et Tangrés le sievy tous-seus, sans compaignie;
 Mais il fu pierchés de sa chevalerie,
 Et se mirent apriès banière desploie.
 Et Tangrés va devant qui ne le savoit mie;
 Et Dodequins broça le destrier d'Orkanie :
 24610 Il a les bos passés, s'entra en le cauchie;
 Et quant il n'a véu homme qui soit en vie,
 Mahom en aoura et de cuer s'umelie;
 Mais n'ot gaires alet, quant Tangré ly escrie :
 « Sarrasins, retournés, ly corps Dieu vous maudie!
 24615 Vous ne m'escaperés par la vostre maistrice. »
 Dodequins regarda Tangré qui le cuvrie;
 Son ceval retourna, se tint l'espée sacquie,
 Et a dit à Tangré : « Vous pensés folie!
 Dodequins de Damas pour vous ne fuira mie. »

24620 Quant Tangrés a oy Dodequin le vaillant,
 Assés avoit oy de ly parler devant,

Tangrède le poursuit.

Folio 570 r°.

24619 *Ne fuira*; le MS. : *ne fuiray*.

- Et de son hardement et de son convenant,
 Et c'on le prisoit plus c'omme qui soit vivant :
 « A! Dodequin, dist-il, com j'ay le cuer joiant,
 24625 Quant Tangré t'a trouvé chy-endroit en ce camp!
 Tu iés le Sarrasin de la gent mescréant
 Que plus je convoitoie à véoir le samblant. »
 — « Tangrés, dist Dodequin, je te vois désirant :
 Foy que je doy Mahom, jamais n'irés avant! »
 24630 Lors viennent ly baron l'un sur l'autre courant.
 Des espées s'en vont fièrement castiant ;
 Sicque détrenciet sont ly haubiert jazerant,
 Ly escut décopet, ly héaume luisant.
 Dodequins fiert Tangré de l'espée trençant ;
 24635 Il faly dou'blason ; ly coç va reviersant ;
 La tieste ly trença de son ceval courant ;
 Et Tangrés est queús, qui le cuer ot dolant.
 Quant Dodequins le vit, se ly dist par beubant :
 « Or sus, Tangrés! dist-il, trop y alés gisant.
 24640 J'ay voé à Mahom et au roy Tiervagant
 Qu'à ung homme chéu de mon cop ensievant
 Ne me combateray, descy jusques à tant
 Qu'il sera relevés tout droit en son estant. »
- Quant Tangrés entendy Dodequin qui parla,
 24645 Moul't le tient à vaillant et forment le pris.
 Il se mist en estant et l'escut enbraça,
 Et dist à Dodequin, qui moul't fiers se porta :
 « Par ma foy, Dodequin, chieus orgieus vous cuira :
 Oncques de grant orguel chevaliers n'amonta. »
 24650 — « Tangrés, dist Dodequins, point d'orguel cy n'i a.
 Se je le fay pour bien, Mahommet m'aidera. »
 Dont l'asaly Tangrés qui adoncques visa
 D'ocire son destrier ; mais moul't bien se garda

Ils en viennent aux
 mains.

Folio 570 vo.

24625 C'omme pour qu'homme.

Que se Dodequin quiet, que par ce point l'ara.

24655 Mais ly bers Dodequins adies se destourna ;
Et ja fust descendus, quant il vit par deça
Le secours de Tangré qui forment se hasta :
« Tangré, dist Dodequins, partir me convenra ;
Vécý la vostre gent qui tantos m'asaurra. »

L'arrivée des compa-
gnons de Tancrede
interrompt le combat.

24660 Il broce le ceval et Tangré eslonga ;
Il se mist en ung bois, où la nuit demora.

Dodequins de Damas s'en est tournés fuiant ;
Et fu bien eslongiés sur son ceval courant,
Ains que la gent Tangré l'alassent remontant.

Retraite de Dodequin.

24665 Il viènt à Tangré, se ly vont escriant :
« Sire, comment vous est, pour Dieu, le roy amant ? »
— « Seigneur, ce dist Tangrés, je vous jur et créant,
Je me suy combatus à ung Turc maintenant,
Le plus loyal payen et le mieux combatant,

24670 Qui oncques aourast Jupin et Tiervagant.
On a forment loet le roy Cornumarant
Et le roy Garscion et le roy Solimant ;
Mais ne valirent pas contre cesty ung gant.
Dignes est de tenir le royalme au soudant

24675 Et conquerre tout çou que nous avons vaillant ;
Et je croy que c'est chus dont on a parlé tant,
Qui doit reconquister le pays d'Oriant,
Jhérusalem le ville, et tout en poursievant.
Jamais joie n'aray en jour de mon vivant,

24680 Tant que je l'aray mort et pris et recreant. »

Enssement que Tangrés à se gent devoit,
Et le ber Dodequin moult durement prisoit,
Il regarde en ung mont et maint Sarrasins voit.
Vitalle vont menant ; passé ont ung destroit.

Un convoi conduit par
Jonas de Césarée tom-
be au pouvoir de Tan-
crede.

Folio 571 r°.

- 24685 Il leur vint au-devant et sy les assaloit.
Assés en desconfy qui gisent mort tout froit.
Ly sirés des payens, cieus qui les conduissoit,
Se rendy à Tangré, s'espée ly bailloit.
Tangrés ly demanda tantost dont il estoit :
- 24690 « Sire, dist ly payens, céler on ne le doit. . .
De Césaire suy sires, ly miens corps s'en aloit
A Acre le cité, où mener on cuidoit
Ceste vitaille-chy ; ly soudans le mandoit.
Et m'apiell'on Jonas, ce saciés orendroit. »
- 24695 — « Jonas, ce dist Tangrés, bien vegniés, par me foit ;
Se vous ne me rendés Césaire de vo droit,
Je vous feray morir devant moy orendroit. »
Et Jonas ly a dit qu'il ly déliveroit,
Et ly ot en convent qu'il se baptiseroit.
- 24700 Entre le ber Jonas et le conte Tangré
Out ung parlement vray entr'iaus IJ acordé,
Qu'à Césaire en iront tout le cemin fieré,
Et sy le mettera dedens la fremeté.
Et quant Tangrés l'oy, sy l'en sot moult boin gré.
- 24705 A ycelle raison se sont acheminé.
Ne say c'on vous eüst nul lonc plait devisé.
Ung enbusquement ont priés de là ordené.
A Césaire s'en vont XXX bien ordené.
Il sont venut au pont, sy se sont ariesté.
- 24710 Jonas parla en hault c'on l'a bien escouté :
« Portiers, ouvrés tantost, que n'y ait ariesté.
Je suy Jonas, qui vieng où j'ay mal encontré ;
Ne say quel robéour m'ont trestout desrobé :
Il ne m'est demoré ne pain, ne char, ne blé. »
- 24715 Quant ly portiers l'oy, sy l'a bien ravisé :
« Ahy, sire ! dist-il, ai-ge trop demoré ! »

Jonas promet de se faire
chrétien.Il livre Césarée à Tan-
crède.

- La porte deffruma, s'a le pont avalé;
 Et Jonas et Tangré sont en Césaire entré.
 Il ont mort le portier; puis ont maint cor, sonné,
 24720 Et ly aghais y vint, qu'il n'y ont ariesté.
 Il ont prise Césaire, s'ont maint payen tué.
 Trestout communalment sont en le ville entré;
 La porte ont reffrumée, s'ont portier restore
 D'un moult boin escuier et plain de grant fierté.
 24725 Puis a ly boins Tangré ung boin prestre apiellé;
 Jonas a baptisiet par moult boine amisté;
 Et maint payen oussy qui furent demoré.
 Enssy ont pris Césaire, la boine fremeté.
 Godefroit de Buillon l'ont ly baron mandé
 24730 Et au boin Buinemont, qui le cuer ot iré.
 Pour Tangré son neveu qui tant ot demoré;
 Bien cuide qu'il soit mors; sy sont desconforté.

Folio 571 vo.

- Pour Tangré sont dolant ly prince et chevalier,
 Et le fasoient querre et tout partout ciérquier,
 24735 Tant qu'il oïrent dire ung gentil messagier
 Qu'il avoit moult sievit Dodequin le guerrier,
 Et que Tangrés avoit fait Jonas baptisier,
 Et qu'il tenoit Césaire, dont ly mur sont plénier.
 Quant ly baron l'oïrent, sy vont Dieu grascier.
 24740 Viers Césaire s'en vout Buinemons cevaucier,
 Pour son neveu véoir qui en ara mestier.
 Il n'ot oncques sy grant, ce saciés sans quidier;
 Car ly bers Dodequins encontra Murgafier:
 Sire fu d'Arrablois, dont ly mur sont plénier;
 24745 Frère fu Moradin, qui se fist baptisier,
 Dedens Jhérusalem, son fil et sa moullier.
 Saisy avoit la ville et mis en son dangier,
 Et aloit au soudant hommage fiancier.

Dans sa retraite, Dode-
 quin fait rencontre de
 Murgafier d'Arrablois.

Folio 572 r^o.

Ils se dirigent sur Césaire.

- Quant il vit Dodequin, se ly dist sans targier :
- 24750 « Dodequins de Damas, mon seigneur droicturier,
Qui vous fait ensemment tous fins seus chevaucier? »
Et Dodequins ly dist de Tangré le dangier.
« Or, tos, dist Dodequins, retournons arier.
A Césaire menray mes gens pour herbegier;
24755 Et demain m'en volray à Acre chevaucier. »
Et Murgafier ly dist : « Bien le voel ottroyer. »
A Césaire s'en sont venus sans détryer;
A le porte ont crié : « Venés avant, portier!
Sy nous laissiés aler là-dedens herbegier. »
- 24760 Tangrés estoit venus sur le mur apoyer,
S'a véu Dodequin qui tant fist à prisier;
Adont ly escria et ly prist à huchier :
« Dodequin de Damas, allés ailleurs logier;
Car avoécques Tangré ne devés pas couchier; »
- 24765 — « Dodequins, dist Tangrés, voellies de là retraire;
Car j'ay pris les hosteus devant vous à Césaire. »
Quant Dodequin l'oy, sy a dit par contraire :
« Par Mahomet, Tangré, vous iestes grande haire!
Or, vous gardés de moy; car bien me doit desplaire.
- 24770 Assalir vous feray et fort lancier et traire,
Et se feray les murs dépecier et deffaire,
Et manderay secours descy jusqu'en Auquaire. »
Lors prirent Sarrasins à crier et à braire;
Là firent ung assaut de merveleus affaire.
- 24775 Oncques sy grans ne fu puis le temps du roy Daire,
Fors à Jhérusalem, lès le mont de Cauvaire.
- A Césaire assalir fu moult grans ly assaus.
Là oïst-on sonner areinnes et morniaus,

Trouvant la ville occupée par Tancredi, ils l'attaquent.

24754 *Tous fins seus.* Voy. le mot *fin* au glossaire.24756 *Et murgafier.* Le MS. porte : *Et Do-**dequins.*24778 Le MS. : *Morniaus*, et mieux *moïniaus*.
Voy. ce dernier mot au glossaire.

- Et gietter ès fossés arbres et arbrissiaus ;
 24780 A l'un lés l'ont emplit jusques à murs nouviaux,
 Et puis firent as murs d'espées et de coutiaus.
 Toute nuit assalirent, tant que ly jours fu biaux ;
 Et furent sy mené no chevaliers loyaus
 Qu'il tournent fuïant oussy tos, c'uns quariaus ;
 24785 Mais Tangrés n'en fuïst pour riens avoec ciatus.
 Une tour y avoit dont bons fu ly castiaus :
 Là est montés tous seuz Tangrés, ly damoisiaus,
 Et sy s'est apoyés par-dessus le crestiaus.
 S'a véu Dodequin, qui en armes fu biaux ;
 24790 Il a dit à Tangré : « Iestes-vous là, vassaus ?
 Vous ne m'escaperés, et fussiés ung oisiaus ! »
 Quant Tangré a oit Dodequin au corps gent,
 Se ly a répondut : « Pas ne vous dout gramment ;
 Je suy en boin castiel et fort moult durement,
 24795 Et vous avés grant tort, par le mien serrement,
 Qui m'avés deslogiet sy très-vilainement. »
 — « Tangré, dist Dodequin, je vous pry bonnement
 Que Jonas me rendés tos et incontinent ;
 Et je me partiray sans nul détriement. »
 24800 — « Dodequins, dist Tangrés, je n'en feray noient ;
 Mais parture feray, s'il vous vient à talent.
 Vous savés qu'il ne puet demorer longuement,
 Que je n'aie secours de l'ost de nostré gent ;
 Mes oncles Buinemons venra proçainement.
 24805 G'isteray contre vous, s'il vous plaist, vraiment ;
 Et se mater vous puis par mon efforcement,
 Vous me lairés la tour à mon commandement ;
 Et se vous me matés, je vous ay en convent
 Que la tour vous lairay, le castiel et le gent. »
 24810 Et Dodequins respont : « Je-le voel ensemment. »

Folio 572 v^o.Sommé par Dodequin,
Tancrède refuse de
lui livrer Jonas.Il lui offre de combattre
en champ clos.

Dodequin accepte.

24781 *Firent* pour *fièrent*.24795 *Dout* pour *doute*, redoute; le MS. : *douc*.

L'arrivée de Bohémond
et d'un secours en-
gage ensuite Tancre-
de à refuser.

Là en eüst Tangré fait à lui serrement,
Quant il s'est regardés viers le Mont du Sierpent,
Et a coisy venir Buinemont, son parent.
Lors dist à Dodequin : « Nous n'en ferons noient. »

Folio 575 r^o.

- 24815 Quant ly bers Dodequin pot bien Tangré oïr,
Se ly dist haultement : « C'est hontes de mentir! »
Et Tangrés ly a dit : « C'est hontes de fuïr!
Dodequin de Damas, je vous dy sans mentir,
Nul millour chevalier on ne poroit coisir
- 24820 Comme est ly cors de vous, pour estour maintenir;
Mais çou que vous volés fuïr et départir,
Vous fait moult grandement vostre grasce amenrir. »
Atant ès Murgafier, qui ly dist par air :
« Dodequin de Damas, volés-vous chy morir?
- 24825 Ne vées crestiiens par-derièrre acourir?
Par Mahommet, mon Dieu, que nous devons siervir,
Je vous lairay tout quoy, je n'ay plus de loisir. »
— « Comment, dist Dodequins, n'oserièmes férir?
Metons-nous en conroy et pënssons d'envaïr! »
- 24850 Et Murgafier respont : « Je me voel départir. »
Murgafier d'Arrablois fist son ceval saillir,
Et se mist au retour, pour sa viè garir;
Mais Dodequins remest qui ne degna fuïr,
Et a dit à Tangré : « Fait m'avés assalir;
- 24855 De bataille livrer je suy près d'obéïr :
Ou vous venés aval pour vo convënt tenir;
Ou je me layray chy de vostre gent honir. »
— « Dodequin, dist Tangré, bien me doit souvenir,
Quant jus de men cheval me fesistes chéïr,
- 24840 Vous me laissastes quoy, pour moy à rafresquïr.
Pour ceste courtoisiè, qui me doit souvenir;
Vous volray chy-endroit ceste cose méïr;

Dodequin refuse de sui-
vre Murgafier qui
s'enfuit.

Car dedens mon castiel vous lairay pour garir;
Une aultre fois ferons le camp plus à loisir. »

24845 Ly gentil chevalier s'acordèrent droit-là,
Que devant Acre droit d'iaus II ly camps sera
Dedens XL jours : cascuns s'y oblega.
Adont vint Dodequins qui ou castiel entra;
Quant Tangré vit tout seul, forment s'en esmaia.

Son accord avec Tan-
crède.

Folio 373 vº.

24850 Atant es Buinemont, qui Jordain amena;
En Césaire est entrés; Tangrés contre lui va:
« Oncles, ce dist Tangrés, bien soyés venus chà!
J'avoie bien mestier de ceulx que je voy là:
Pierdue estoit Césaire; Dodequins le wagna. »

24855 Et adont Buinemons le payen avisa;
A Tangré, son neveu, vistement demanda:
« Qui est chus Sarrasins, biaux niés, que je voy là? »
Et Tangrés ly a dit, que point ne ly cela:
« Sire, ce dist Tangrés, c'est cieus qui vous josta

24860 L'autre jours bien priés d'Acre, dou ceval vous tuma:
Dodequin a à nom, ne vous céleray jà. »
— « Est-il vo prisonniers? » Buinemont demanda.
« Nanil, oncles, dist-il, par Dieu qui me créa!
Ains l'ay pris à respit, jusqu'à tant qu'il sera

24865 En Acre le citet, où ly soudans trouvera. »
— « Par foy, dist Buinemons, un tel cop me donna,
C'oncques mais chevaliers sy bien ne m'asséna. »
Il vint à Dodequin et biel le salua,
Et dou cop qu'il reçut assés le miercia;

24870 Et Dodequin ly dist, quant il le trouvera,
Que s'il puet exploitier, que le parail ara.

Or furent en Césaire ly nobile princier.
L'endemain au matin, sy com j'oïs noncier,
A appiellé Tangré Jourdain son escuyer:

Il en reçoit un sauf-con-
duit.

24875 « Amis, ce dist Tangrés; montés sur le destrier;

- Dodequin de Damas vous-faulra convoyer,
 Et au roy Godefroit voellies pour moypryer
 Qu'il face Dodequin de par moy fiestier,
 Et que mon sauf-conduit ly ay fait ottroyer. »
- 24880 Et cieus a répondu : « J'en ay grant désirier. »
 Et Dodequins monta sans point de l'atargier,
 Et a dit au partir : « Tangré, je te requier
 Que ne me falés pas au jour du campyer. »
 Et Tangré ly a dit : « J'en ay grant désirier. »
- 24885 Quant combatre volrés enmy le sablonnier,
 Tous près me trouverés, con ly leux le bregier. »
 A ycelle raison s'ont pris à eslongier,
 Tangré fist le cité noblement renforcier,
 Et y laissa des gens pour la ville gaitier;
- 24890 Puis sievi Dodequin, qui pense d'exploitier,
 Jusqu'en l'ost Godefroit, le boin roy droiturier.
 En son tref le trouva, juant à l'esquequier
 Au boin conte Huon, le nobile guérier,
 Le frère Phelippon, qui France a à baillier.
- 24895 Dodequin regarda le pavelon très-chier,
 Où ly riches soudans soloit son corps logier.
 Assés le regarda et prist moult à prisier.
 « A! pavelon! dist-il, boin furent ly ouvrier
 Qui pour le roy soudant vous volrent avancier. »
- 24900 Mon oncle en a payet et l'argent et l'ormier;
 Et ly roys Godefrois, que g'y voy herbegier,
 Oncques jour n'en paya ne maille ne denier. »
- Dodequins de Damas va le tref regardant,
 Dont il ot moult son cuer courouciet et dolant,
- 24905 Que ly roys Godefrois y va son corps logant.
 Et Jourdain, ly gentils, va le roy saluant,
 Et se va devant luy noblement enclinant.
 Et ly roy ly a dit : « Jourdain, vénéés avant
 Dittés-moy de Tangré, le chevalier vaillant. »

Folio 574 r^o.Son arrivée au camp des
croisés.

- 24910 Est-il dedens Césaire? ne le m'alés célant. »
 — « Oil, dist l'escuier, que l'iroie célant?
 Et sy est Buinemons qui ly a fait garant. »
 Lors regarda ly roys Dodequin l'amirant;
 Il a dit à Jourdain : « A qui est chus Piersant? »
- 24915 — « Sire, dist l'escuyer, que l'iroie célant?
 C'est le Turc Dodequin, le nevent l'amirant.
 A Tangré a éut ung fort estour pesant;
 Mais tout doy sont d'acort par ung tel convenant,
 Que Tangrés a donnet au payen sauf-alant,
- 24920 Et de vous et de lui; et sy vous va priant
 Que fieste ly faciés et alés honnourant. »
 — « Par ma foy! dist ly roys, j'en ay mon cuer dolant
 Que moustrer me convient au payen biel samblant;
 Mais pour l'amour Tangré j'en feray le passant. »
- 24925 Ly boins roys Godefrois appiella Dodequin;
 Douchement ly a dit : « Bien vegniés, Sarrasin;
 Faittes très-liement, n'y arés nul brinin,
 Car vous n'y arés mal nient plus que mon cousin. »
 — « Sire, bien vous en croy, par mon Dieu Apolin.
- 24930 Tangrés est chevaliers; oncques ne vic sy fin;
 Il a encontre moy désiré le hustin;
 Ensamble avons donné l'un l'autre maint tatin,
 Et se m'a fait aler plus tos que pèlerin. »
 — « Dodequins, dist ly roys, foy que doy saint Fremin,
- 24935 Je vous dois plus haïr que triacle venin. »

« Dodequin, dist ly roys, je vous aciertefie
 Que plus vous doy haïr que homme qui soit en vie;

24927 *Brinin*. Ce mot nous semble mal écrit, soit qu'on lise *brinin* ou *brivin*. N'est-ce pas plutôt *bavin*, l'une des formes de *bave*, *bavie*, mot qui signifie moqueries, et peut très-bien avoir aussi le sens d'outrage, *vilonnie*? Voy. le vers 24938.

24930 *Oncques ne vic* pour *oncques ne vis*.

24934 *Foy que doy*, le MS. : *foy que je doy*.

24937 La mesure exige que l'on prononce *qu'homme*.

Godefroid le supplie de
lui rendre Florie.

Folio 573 re.

- Mais pour l'amour Tangré n'y arés vilonnie;
Car par vous ay pierdu ma très-loyal amie,
24940 La séur Corbarant : c'est la bielle Flourie,
Qui fu en Olifierne par vostre corps ravie,
Dont dolans sui au cuer qu'elle m'est enkangie;
Mais je ne say cité en toute païenie,
Se pooie savoir où (ore) elle est nourie,
24945 Que de par moy ne fust environ asségie. »
— « Sire, dist Dodequins, elle est de ma lignie.
Sy suy dolans au cuer quant elle est renoïie :
Ly soudans le fera ardoir à grant hascie. »
— « Dodequins, dist ly roys, par le virge Marie!
24950 Se par amours amiés une dame jolie
Vous ne (la) volriés pas vir en celle partie;
Ançois sariés boin gré, et raison s'i otrie,
Qui le vous renderoit, sans nullé vilonnie;
Et tout loyal amant, sans outrequiderie,
24955 Deveroient avoir en iaux ceste copie,
Et que pités leur fust de ceste départie.
Sy vous prie, Dodequin, faïttes-moy courtoisie;
Rendés-moy mes amours, sire, je vous emprie. »
« Dodequin, dist ly roys, sire, je vous diray,
24960 Faïttes-moy celle amour et je vous ameray,
Et s'il venoit à point, je le désierviray;
Car je vous jur sur Dieu, qui fist le rouse en may,
C'oncques en mon vivant par amours je n'amay
Fors seulement Florie, dont parlé je vous ay.
24965 En prison le tenés, c'est çou que je bien say.
Yceste courtoisy de vous atenderay;
Car bien puis espérer que jamais ne l'aray,
Se n'est de vostre acort : aultre voie n'y say;
Et se füssiés prison à moy, tant en diray
24970 Vous ne m'escapissiés ne d'avril ne de may,
Tant que j'euisse çou que pryet je vous ay.

- Mais pour l'amour Tangré son convenent tenray,
 Et quant volrés partir, tantos l'acorderay;
 Mais en l'onneur d'amours, dont tout amant sont gay,
 24975 Je vous requier ce don, que l'aie sans délay. »
 — « Sire, dist Dodequins, savés que je feray?
 Mon oncle le soudant sy bien emprieray,
 Que vous le r'averés, sy tos que je poray;
 Car sans l'acort soudant je n'y obéiray;
 24980 Mais pour l'amour de vous mon pooir en feray. »
 — « Dodequins, dist ly roys, je m'y atenderay. »

Dodequin s'engage à intercéder à cet effet auprès du soudan.

Folio 575 v.

- Après ce parlement fu tout priest le digner.
 Ly roys Godefrois fist Dodequin ordener,
 Et le mist delès luy pour son corps honnorer.
 24985 Toute jour le fist là Godefrois demorer.
 Quant vint à l'endemain, congiet ly va donner;
 Et Dodequins ala sur son ceval monter,
 Et se party de l'ost, qu'il n'y vot ariester.
 Deviers Acre s'en va : or, avoit à passer
 24990 Tout selonc ung aunoy, pour viviers esquiever;
 Et après ces viviers il devoit retourner
 Deviers la tour maudite, où il voloit entrer.
 Mais sur ung grant chemin se prist à regarder:
 Une compaignie vit venir et ariester,
 24995 Qui venoient en l'ost pour Godefroit trouver.
 Dodequins ne daigna fuir ne retourner;
 Et pour le sauf-conduit c'on ly ot fait donner,
 La bataille encontra; sy prist à aviser,
 Que c'estoit Corbarans, qui tant fist à loer,
 25000 Qui venoit Godefroit aidier et conforter;
 Et là estoit Ricars de Caumont, le boin ber,
 Bauduins de Biauvais, que Dieux voelle sauver;
 Le boin Harpin y fu, c'on ne doit oublier;
 Sy fu Jehan d'Alis, qui tenoit Saint Omer.
 25005 Et quant Dodequins vit le roy Corbarant le ber,

Il quitte le camp et se dirige sur Acre.

Il rencontre Corbarant.

Adont volsist-il bien qu'il fust outre le mer;·
 Mais ne daigna fuir, ne sa voie esquiever.
 Et ly roys Corbarans le prist à aviser;
 A sa vois qu'il ot clère ly prist à escrier :

25010 « Dodequin de Damas, ne poés escaper! »

Folio 576 rº.

« Dodequin de Damas, dist ly roys Corbarans,
 Rendés-vous vistement : saciés qu'il en est tans.
 Ne poés escapper, moult seroie dolans! »

Et Dodequins ly dist : « Jà n'iere deffendans,
 25015 Car j'ay boin sauf-conduit qui me fera garans :
 Je vieng de Godefroit qui tant est souffisans;
 Donné m'a sauf-conduit de tous ses confortans.

G'iray où vous plaira; g'y suy obeissans. »

Dist ly roys d'Olifierne : « Or, iestes-vous vaillans? »

25020 Je mais le main à vous com traîtres puans;
 Et ne m'escaperés, tant que soyés vivans,
 Se je ne r'ay ma seur, qui tant est avenans,
 Que ly roys Godefrois a estet atendants.

Par le foy que je doy le Dieu où suy créans,

25025 Et le roy Godefroit et tous les barons frans;
 Vous iestes mes cousins giermains appartenans;
 Mais je vous penderay, et demorés pendans
 A cel arbre hautain, qui est enmy ces camps,
 Ou vous serés à moy du tout obeissans;

25030 Car je r'aray ma suer, qui tant est avenans. »

Ung quevestre saisy ly roys, qui fu dolans,

Et ly mist ens ou col, com ce fust unq quarquans.

Dist Ricart de Caumont : « Ne soyés sy boullans!

Dodequins de Damas est chevaliers poissans. »

25035 — « Or ne me parlés plus, dist ly roys Corbarans,

Ou ma suer r'averay qu'il me fu ravissans,

Ou je le penderay; et en sera tirans. »

Celui-ci menace de le
 pendre, s'il ne consent
 à mettre Florie en li-
 berté.

25028 *A ce l'arbre*, orthographe du MS.

chevêtre figure encore au dictionnaire de l'Acadé-

25051 *Ung quevestre*, un licou. Le vieux mot

mie.